



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

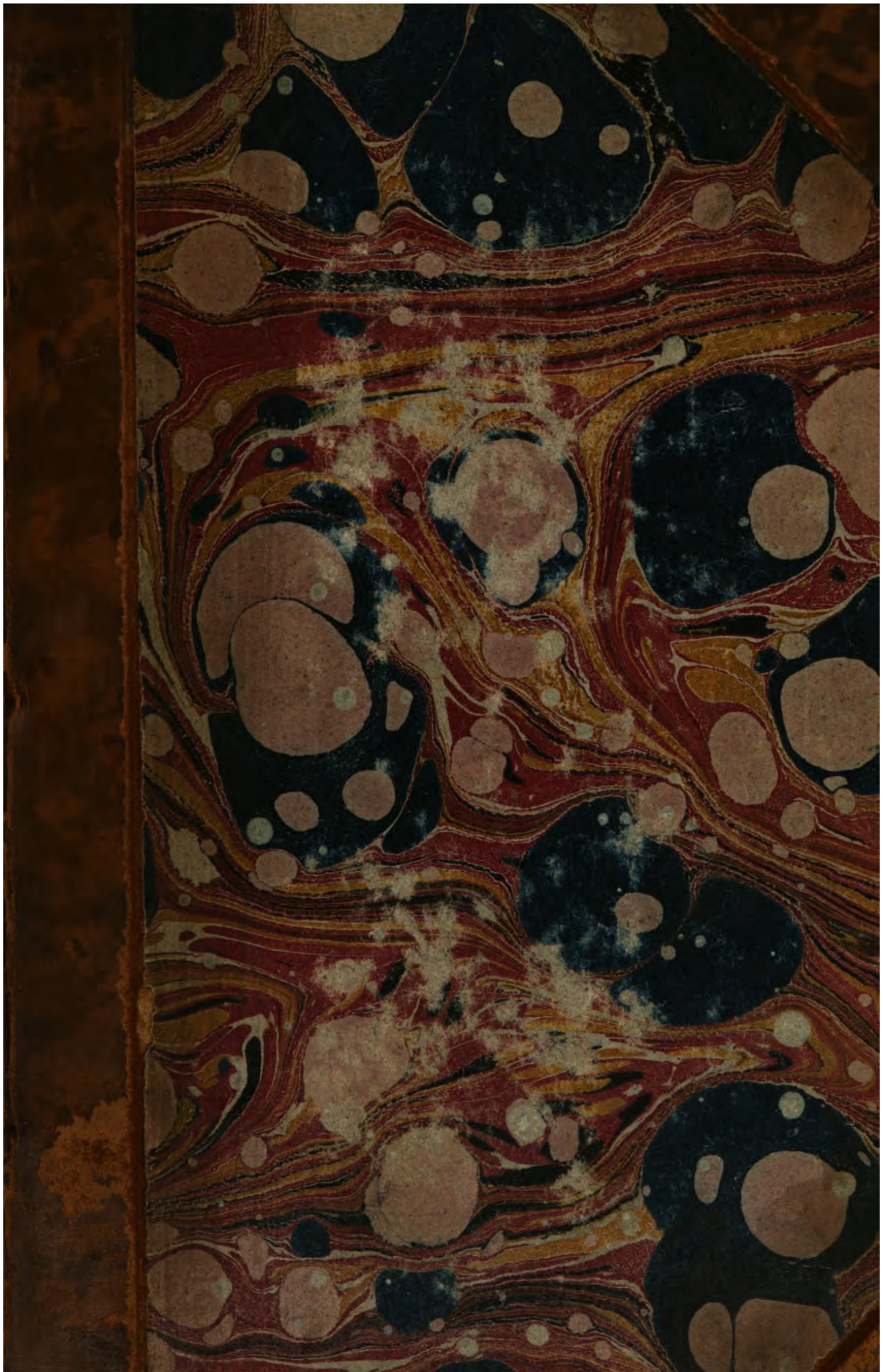
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



BODLEIAN LIBRARY

The gift of

Miss Emma F. I. Dunston

Dunston

F
Took to Dunston
Aug 1869.



HISTOIRE
DE LA
RÉVOLUTION D'ANGLETERRE

I



PREMIÈRE PARTIE

CHARLES I^{ER} ET LA RÉVOLUTION

(1625—1649)

I

HISTOIRE
DE
CHARLES I^{ER}

DEPUIS SON AVÈNEMENT JUSQU'À SA MORT

(1625—1649)

PAR M. GUIZOT

I

NOUVELLE ÉDITION



PARIS

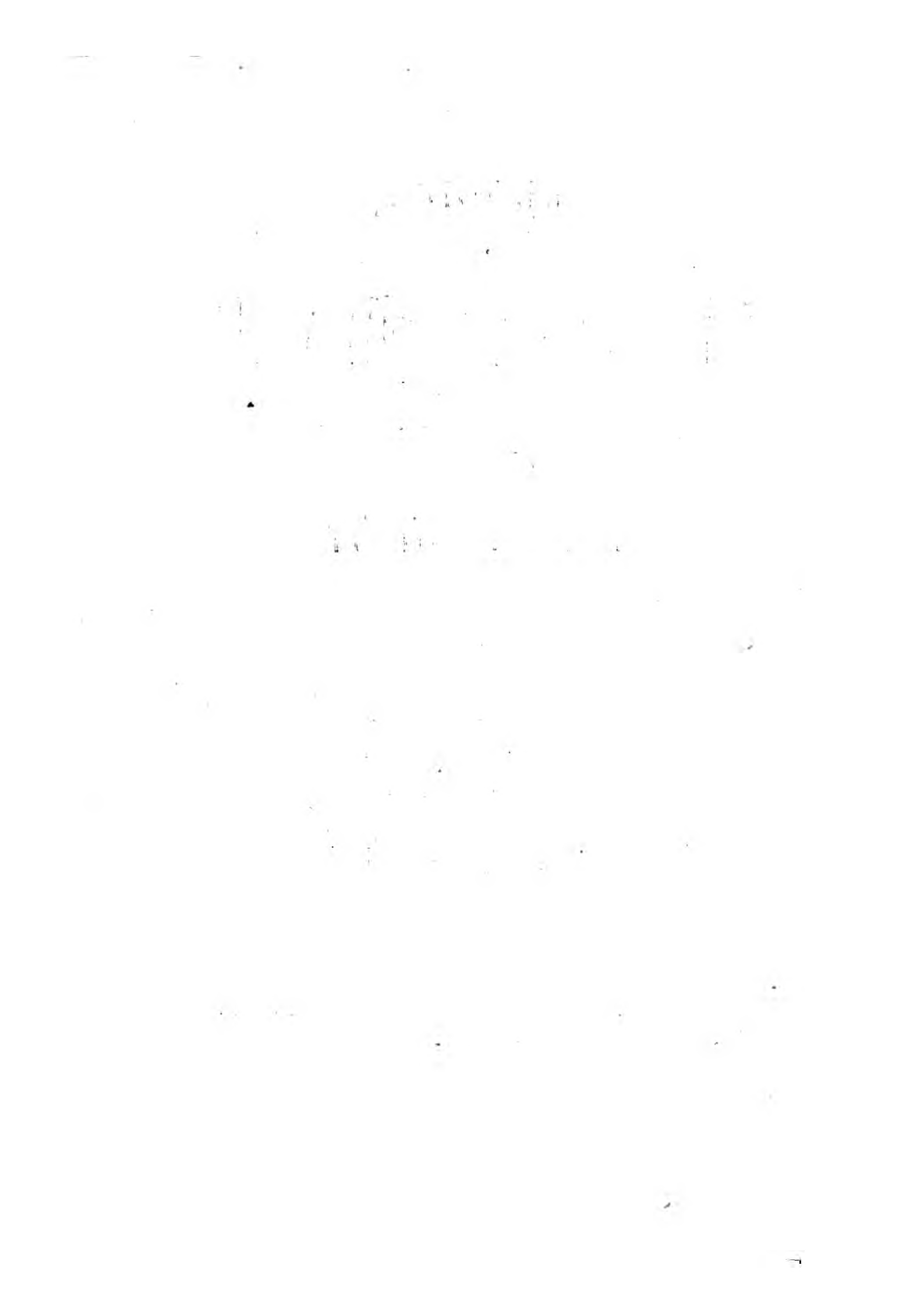
LIBRAIRIE ACADEMIQUE

DIDIER ET C^e, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS

—
1862

Tous droits réservés



AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR

POUR LA DEUXIÈME ÉDITION.



L'histoire de la Révolution d'Angleterre comprend trois grandes périodes. Dans la première, sous Charles I^{er} (1625-1649), la Révolution se prépare, éclate et s'accomplit. Dans la seconde, sous le Long Parlement et Cromwell (1649-1660), elle essaye de fonder son propre gouvernement, qu'elle appelle la République, et elle succombe dans ce travail. La troisième période est celle de la réaction monarchique, exploitée par la prudence sceptique de Charles II, qui ne lui demande que de satisfaire son égoïsme, et épuisée par la passion aveugle de

Jacques II, qui veut en tirer le pouvoir absolu. En 1688, l'Angleterre touche au but qu'elle se proposait en 1640, et ferme la carrière des révolutions pour entrer dans celle de la liberté.

Je publie, sans aucun changement, une nouvelle édition de l'histoire de la première période. J'ai recueilli, pour l'histoire des deux autres périodes, beaucoup de matériaux qui ne sont, je crois, ni sans importance ni sans nouveauté. Certainement, un jour viendra où je pourrai les mettre en œuvre ; et j'apprends à comprendre ce grand événement en attendant le loisir de le raconter.

F. G

Janvier, 1841.

PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION.



J'ai publié les Mémoires originaux de la révolution d'Angleterre ; j'en publie aujourd'hui l'Histoire. Avant la révolution française, celle-ci était le plus grand événement que l'Europe eût à raconter.

Je ne crains point qu'on en méconnaisse la grandeur : en la surpassant, la nôtre ne l'a point rabaissée ; ce sont deux victoires dans la même guerre et au profit de la même cause ; la gloire leur est commune ; elles se relèvent mutuellement au lieu de s'éclipser. Je crains plutôt qu'on ne s'abuse sur leur vrai caractère , et qu'on ne leur assigne pas, dans l'histoire du monde, la place qui leur convient.

A en croire une opinion aujourd'hui fort répandue, il semble que ces deux révolutions aient été des événements étranges, émanés de principes et conçus dans des desseins inouïs, qui ont jeté la société hors de ses voies anciennes et naturelles ; des ouragans, des tremblements de terre, un de ces phénomènes mystérieux enfin qui ne se rattachent point aux lois connues des hommes, et éclatent subitement, comme un coup d'État de la Providence, peut-être pour détruire, peut-être pour rajeunir. Amis et ennemis, panégyristes et détracteurs, tiennent en ceci le même langage : au gré des uns, ces crises glorieuses ont mis au jour, pour la première fois, la vérité, la liberté, la justice ; avant elles, tout était absurdité, iniquité, tyrannie ; à elles seules le genre humain doit son salut : selon les autres, ces catastrophes déplorables ont interrompu un long âge de sagesse, de vertu, de bonheur ; leurs auteurs ont proclamé des maximes, élevé des prétentions, commis des attentats jusque-là sans exemple ; les peuples, dans un accès de folie, se sont écartés de leur route accoutumée ; un abîme s'est ouvert sous leurs pas.

Ainsi, soit qu'on les célèbre ou qu'on les déplore, pour les bénir ou pour les maudire, tous s'accordent à tout oublier en présence de ces révolutions, à les isoler absolument du passé, à les rendre responsables de la destinée du monde, à les charger seules de l'anathème ou de la gloire.

Il est temps d'échapper à ces mensongères et puériles déclamations.

Loin d'avoir rompu le cours naturel des événements en Europe, ni la révolution d'Angleterre ni la nôtre n'ont rien dit, rien voulu, rien fait qui n'eût été dit, souhaité, fait ou tenté cent fois avant leur explosion. Elles ont pro-

clamé l'illégitimité du pouvoir absolu : le libre consentement en matière de lois ou d'impôts et le droit de résistance à main armée étaient au nombre des principes constitutifs du régime féodal, et l'Église a souvent répété ces paroles de saint Isidore, qu'on lit dans les canons du quatrième concile de Tolède : « Celui-là est Roi qui régit son « peuple justement ; s'il fait autrement, il ne sera plus « Roi. » Elles ont attaqué le privilège et travaillé à introduire plus d'égalité dans l'ordre social : autant en ont fait les rois dans l'Europe entière, et jusqu'à nos jours les progrès de l'égalité civile se sont fondés sur les lois et mesurés par les progrès de la royauté. Elles ont demandé que les fonctions publiques fussent ouvertes à tous les citoyens, distribuées selon le mérite seul, et que le pouvoir se donnât au concours : c'est le principe fondamental de la constitution intérieure de l'Église, et elle l'a non-seulement mis en vigueur, mais hautement professé. Soit qu'on regarde aux doctrines générales des deux révolutions ou aux applications qu'elles en ont faites, qu'il s'agisse du gouvernement de l'État ou de la législation civile, des propriétés ou des personnes, de la liberté ou du pouvoir, on ne trouvera rien dont l'invention leur appartienne, rien qui ne se rencontre également, qui n'ait au moins pris naissance dans les temps qu'on appelle réguliers.

Ce n'est pas tout : ces principes, ces desseins, ces efforts qu'on attribue exclusivement à la révolution d'Angleterre et à la nôtre, non-seulement les ont devancées de plusieurs siècles, mais ce sont les mêmes principes, les mêmes efforts auxquels la société doit en Europe tous ses progrès. Est-ce par ses désordres et ses privilèges, par la brutalité de sa force et l'abaissement des hommes sous son joug,

que l'aristocratie féodale a pris part au développement des nations ? Non ; mais elle a lutté contre la tyrannie royale ; elle a usé du droit de résistance, et maintenu les maximes de la liberté. De quoi les peuples ont-ils béni les Rois ? Est-ce de leurs prétentions au droit divin , au pouvoir absolu , de leurs prodigalités , de leur cour ? Non ; mais les Rois ont attaqué le régime féodal, le privilège aristocratique ; ils ont porté l'unité dans la législation, dans l'administration ; ils ont secondé les progrès de l'égalité. Et le clergé, d'où est venu sa force ? Comment a-t-il concouru à la civilisation ? Est-ce en se séparant du peuple, en s'épouvantant de la raison humaine, en sanctionnant au nom du ciel la tyrannie ? Non ; mais il a réuni pêle-mêle dans les églises, et sous la loi de Dieu, les petits et les grands, les pauvres et les riches , les faibles et les forts ; il a honoré et cultivé la science, institué des écoles, favorisé la propagation des lumières et l'activité des esprits. Qu'on interroge l'histoire des maîtres du monde , qu'on examine l'influence des diverses classes qui ont décidé de son sort ; partout où quelque bien se laissera voir, dès que la longue reconnaissance des hommes attestera un grand service rendu à l'humanité, c'est qu'un pas a été fait vers le but qu'ont poursuivi la révolution d'Angleterre et la nôtre ; on se sentira en présence de quelqu'un des principes qu'elles ont voulu faire prévaloir.

Qu'on cesse donc de les peindre comme des apparitions monstrueuses dans l'histoire de l'Europe ; qu'on ne nous parle plus de leurs prétentions inouïes, de leurs infernales inventions : elles ont poussé la civilisation dans la route qu'elle suit depuis quatorze siècles ; elles ont professé les maximes , avancé les travaux auxquels l'homme a dû, de

tout temps, le développement de sa nature et l'amélioration de son sort ; elles ont fait ce qui a fait tour à tour le mérite et la gloire du clergé, de la noblesse et des Rois.

Je ne pense pas qu'on s'obstine longtemps à les condamner absolument parce qu'elles sont chargées d'erreurs, de malheurs et de crimes : il faut en ceci tout accorder à leurs adversaires, les surpasser même en sévérité, ne regarder à leurs accusations que pour y ajouter, s'ils en oublient, et puis les sommer de dresser à leur tour le compte des erreurs, des crimes et des maux de ces temps et de ces pouvoirs qu'ils ont pris sous leur garde. Je doute qu'ils acceptent le marché.

Veut-on savoir par où les deux révolutions se distinguent de toute autre époque, ce qui fait que, tout en continuant l'œuvre commune des siècles, elles ont mérité leur nom et changé en effet la face du monde ? Le voici.

Des puissances diverses ont successivement dominé dans la société européenne et marché tour à tour à la tête de la civilisation. Après la chute de l'empire romain et l'invasion des barbares, au milieu de la dissolution de tous les liens, de la ruine de tous les pouvoirs, la domination échut partout à la force brutale et hardie ; l'aristocratie conquérante prit possession de toutes choses, personnes et terres, peuple et pays. En vain quelques grands hommes, Charlemagne en France, Alfred en Angleterre, essayèrent de soumettre ce chaos à l'unité du régime monarchique. Toute unité était impossible. La hiérarchie féodale fut la seule forme que voulût accepter la société. Elle envahit tout, l'Église comme l'État ; les évêques, les abbés, devinrent des barons ; le Roi fut le premier seigneur. Quelque grossière et chancelante que fût cette organisation, l'Europe lui a dû

ses premiers pas hors de la barbarie. C'est entre les propriétaires des fiefs, par leurs relations, leurs lois, leurs usages, leurs sentiments, leurs idées, que la civilisation européenne a commencé.

Ils pesaient horriblement sur les peuples. Le clergé seul essayait de réclamer, en faveur de tous, un peu de raison, de justice, d'humanité. Quiconque ne tenait pas une place dans la hiérarchie féodale n'avait que les églises pour asile et les prêtres pour protecteurs. Bien insuffisante, cette protection était immense pourtant, car elle était seule. Les prêtres d'ailleurs offraient seuls quelque aliment à la nature morale de l'homme, à ce besoin de penser, de savoir, d'espérer et de croire, besoin invincible qui surmonte tous les obstacles et survit à tous les malheurs. L'Église acquit bientôt dans l'Europe entière un pouvoir prodigieux. La royauté naissante lui prêta une nouvelle force en empruntant son appui. La prépondérance passa des mains de l'aristocratie conquérante aux mains du clergé.

Avec l'alliance de l'Église et par sa propre vertu, la royauté grandit et s'éleva au-dessus de ses rivaux ; mais à peine le clergé l'eut secourue qu'il voulut l'asservir. Dans ce nouveau péril, la royauté appela à son aide, quelquefois les barons devenus moins redoutables, plus souvent les bourgeois, le peuple, déjà assez forts pour bien servir, pas assez pour exiger de leurs services un haut prix. Par eux la royauté triompha dans sa seconde lutte, et devint à son tour le pouvoir dominant, investi de la confiance des nations.

Telle est l'histoire de l'ancienne Europe : l'aristocratie féodale, le clergé, la royauté, l'ont tour à tour possédée, ont successivement présidé à sa destinée et à ses progrès. C'est à leur coexistence et à leur lutte qu'elle a dû long-

temps tout ce qu'elle a conquis de liberté, de prospérité, de lumières, en un mot, le développement de sa civilisation.

Au xvii^e siècle en Angleterre, au xviii^e en France, toute lutte entre ces trois pouvoirs avait cessé; ils vivaient ensemble dans une molle paix. On peut même dire qu'ils avaient perdu leur caractère historique et jusqu'au souvenir des travaux qui avaient fait jadis leur force et leur éclat. L'aristocratie ne défendait plus les libertés publiques, pas même les siennes propres; la royauté ne travaillait plus à l'abolition du privilège aristocratique; il semblait même qu'elle devînt favorable aux possesseurs de ce privilège, en retour de leur servilité; le clergé, pouvoir spirituel, avait peur de l'esprit humain, et ne sachant plus le conduire, le sommait avec menace de s'arrêter. Cependant la civilisation suivait son cours, chaque jour plus générale et plus active. Abandonné de ses anciens chefs, surpris de leur apathie, de leur humeur, et de voir qu'on faisait moins pour lui à mesure que croissaient ses forces et ses désirs, le public en vint à penser qu'il lui appartenait de faire ses affaires lui-même, et se chargeant seul de tous les rôles dont personne ne s'acquittait plus, il réclama à la fois la liberté contre la couronne, l'égalité contre l'aristocratie, les droits de l'intelligence humaine contre le clergé. Alors éclatèrent les révolutions.

Elles firent, au profit d'une puissance nouvelle, ce qu'avait déjà vu plusieurs fois l'Europe; elles donnèrent à la société les chefs qui voulaient et pouvaient la diriger dans ses progrès. A ce titre seul, l'aristocratie, l'Église, la royauté avaient tour à tour possédé la prépondérance. Le public s'en empara en vertu du même droit,

par les mêmes moyens , au nom des mêmes nécessités.

Telle est l'œuvre véritable, le caractère dominant de la révolution d'Angleterre comme de la nôtre. Après les avoir considérées comme absolument semblables, on a prétendu que les apparences seules leur étaient communes. La première, a-t-on dit, a été politique plutôt que sociale ; la seconde a voulu changer tout ensemble la société et le gouvernement. L'une a recherché la liberté, l'autre l'égalité ; l'une, religieuse encore plus que politique, n'a fait que substituer un dogme à un dogme, une Église à une Église ; l'autre , philosophique surtout, a réclamé la pleine indépendance de la raison. Comparaison ingénieuse et qui n'est pas sans vérité, mais presque aussi superficielle, aussi légère que l'opinion qu'elle prétend réformer. De même que, sous la ressemblance extérieure des deux révolutions, de grandes différences se laissent entrevoir ; de même, sous leurs différences se cache une ressemblance encore plus profonde. La révolution d'Angleterre, il est vrai, par les mêmes causes qui la firent éclater plus d'un siècle avant la nôtre , garda, de l'ancien état social, une plus forte empreinte : là des institutions libres, nées du sein de la barbarie, avaient survécu même au despotisme qu'elles n'avaient pu prévenir ; l'aristocratie féodale, une portion du moins, avait uni sa cause à celle du peuple ; la royauté, même aux jours de sa prépondérance, n'avait jamais été pleinement ni paisiblement absolue ; l'Église nationale avait commencé elle-même la réforme religieuse et provoqué les hardiesses de l'esprit humain. Partout, dans les lois, les croyances, les mœurs, la révolution trouvait son œuvre à moitié accomplie ; et de ce régime qu'elle voulait changer lui venaient en même temps des secours et des

obstacles, d'utiles alliés et des adversaires encore puissants. Aussi offrit-elle un bizarre mélange des éléments en apparence les plus contraires, à la fois aristocratique et populaire, religieuse et philosophique, invoquant tour à tour des lois et des théories, proclamant tantôt un nouveau joug pour les consciences, tantôt leur pleine liberté, quelquefois étroitement retenue dans les liens des faits, quelquefois livrée aux plus audacieuses tentatives, placée enfin entre l'ancien et le nouvel état social plutôt comme un pont pour passer de l'un à l'autre que comme un abîme pour les séparer.

La plus terrible unité, au contraire, a régné dans la révolution française; l'esprit nouveau y a dominé seul; l'ancien régime, loin de prendre dans le mouvement sa place et sa part, n'a songé qu'à s'en défendre, et s'est à peine défendu un moment; il était sans force comme sans vertu. Au jour de l'explosion, un seul fait restait réel et puissant, la civilisation générale du pays : dans ce grand, mais unique résultat, étaient venus se perdre les vieilles institutions, les vieilles mœurs, les croyances, les souvenirs, la vie nationale tout entière. Tant de siècles actifs et glorieux n'avaient rien produit que la France. De là l'immensité des résultats de la révolution, et aussi de ses égarements; elle a possédé le pouvoir absolu.

Certes la différence est grande et mérite qu'on en tienne compte; elle frappe surtout quand on considère les deux révolutions en elles-mêmes, comme des événements isolés, en les détachant de l'histoire générale, et pour démêler, si je puis ainsi parler, leur physionomie propre, leur caractère individuel. Mais qu'elles reprennent leur place dans le cours des siècles, qu'on examine ce qu'elles ont fait pour

le développement de la civilisation européenne, on verra la ressemblance reparaitre et s'élever au-dessus de toutes les diversités. Suscitées par les mêmes causes, par la décadence de l'aristocratie féodale, de l'Église et de la royauté, elles ont travaillé à la même œuvre, à la domination du public dans les affaires publiques; elles ont lutté pour la liberté contre le pouvoir absolu, pour l'égalité contre le privilège, pour les intérêts progressifs et généraux contre les intérêts stationnaires et individuels. Leurs situations ont été diverses, leurs forces inégales : ce que l'une a conçu clairement, l'autre n'a fait que l'entrevoir; dans la carrière que l'une a parcourue, l'autre s'est bientôt arrêtée; sur le même champ de bataille, l'une a trouvé la victoire, l'autre des revers; l'une a péché par le cynisme, l'autre par l'hypocrisie; celle-ci a été plus sage, celle-là plus puissante. Mais les moyens et les succès ont varié seuls; la tendance était la même comme l'origine; les désirs, les efforts, les progrès se sont dirigés vers le même but; ce que l'une a tenté ou accompli, l'autre l'a accompli ou tenté. Quoique coupable de persécutions religieuses, la révolution d'Angleterre a vu s'élever dans ses rangs la bannière de la liberté de conscience; malgré ses alliances aristocratiques, elle a fondé la prépondérance des communes; plus occupée de l'ordre civil, elle a cependant réclamé une législation plus simple, la réforme parlementaire, l'abolition des substitutions, du droit d'aînesse; et, bien que déçue dans des espérances prématurées, elle a fait faire à la société anglaise un pas immense hors de la monstrueuse inégalité du régime féodal. Telle est enfin l'analogie des deux révolutions, que la première n'eût jamais été bien comprise si la seconde n'eût éclaté.

De nos jours, en effet, l'histoire de la révolution d'Angleterre a changé de face : Hume ¹ était en possession de former sur son compte l'opinion de l'Europe ; et malgré l'appui de Mirabeau , les déclamations de mistriss Macaulay ² n'avaient pu ébranler son autorité. Tout à coup les esprits ont retrouvé leur indépendance ; une foule d'ouvrages ont attesté, non-seulement que cette époque redevenait l'objet d'une vive sympathie, mais que les récits et les jugements de Hume avaient cessé de satisfaire l'imagination et la raison du public. Un grand orateur, M. Fox³, des écrivains distingués, MM. Malcolm Laing ⁴, Mac-Diarmid ⁵, Brodie ⁶, Lingard ⁷, Godwin⁸, etc., se sont empressés de

¹ Le premier volume de l'*Histoire des Stuart* de Hume parut en Angleterre en 1754, et le second en 1756.

² L'ouvrage de mistriss Macaulay devait être une *Histoire d'Angleterre depuis l'avènement de Jacques I^{er} jusqu'à l'élévation de la maison de Hanovre* ; mais il s'arrête à la chute de Jacques II. Il a été publié en Angleterre de 1763 à 1783. Il n'a paru en France que deux volumes de la traduction, publié en 1791, sous le nom de Mirabeau.

³ *Histoire des deux derniers rois de la maison de Stuart*. Londres, 1804, in-4. La traduction française publiée à Paris, 1809, 2 vol. in-8, est très-incomplète.

⁴ *History of Scotland from the union of the crowns to the union of the kingdoms*. 4 vol. in-8. La première édition est de 1800.

⁵ *Lives of British statesmen*. 2 vol. in-8, II^e édit. Londres, 1820. Le second volume contient les vies de Strafford et de Clarendon.

⁶ *History of the British empire from the accession of Charles I to the restoration of Charles II*. 4 vol. in-8. Edimbourg, 1822.

⁷ *History of England*. Les tomes IX et X (Londres, in-8, 1825) contiennent les règnes de Jacques I^{er} et de Charles I^{er}.

⁸ *History of the commonwealth of England*. Londres, t. I, 1824. Les trois autres volumes ont paru depuis.

répondre à cette curiosité nouvelle. Né en France, ce mouvement ne pouvait manquer de s'y faire sentir : l'*Histoire de Cromwell* par M. Villemain, l'*Histoire de la révolution de 1688* par M. Mazure, prouvent évidemment que, chez nous aussi, Hume ne suffit plus à personne ; et j'ai pu moi-même publier la volumineuse collection des Mémoires originaux de cette époque sans lasser l'attention ni épuiser la curiosité des lecteurs ¹.

Il me siérait peu d'entrer ici dans un examen détaillé de ces ouvrages ; mais je ne crains pas d'affirmer que sans la révolution française, sans les vives lumières qu'elle a répandues sur la lutte des Stuart et du peuple anglais, ils ne posséderaient point les mérites nouveaux qui les distinguent. Je n'en veux pour preuve que la différence qui se fait remarquer entre ceux que la Grande-Bretagne a produits et ceux qu'a vus naître la France. Quelque patriotique intérêt qu'inspire aux auteurs des premiers la révolution de 1640, même quand ils se rangent sous la bannière de quelqu'un des partis qu'elle a enfantés, la critique historique domine dans leur travail ; ils s'appliquent surtout à rechercher exactement les faits, à comparer et débattre les témoignages ; ce qu'ils racontent est pour eux une ancienne histoire qu'ils savent bien, non un drame auquel ils assistent ; un siècle passé, déjà lointain, qu'ils mettent du prix à bien connaître, mais au sein duquel ils ne vivent point. M. Brodie partage contre Charles I^{er} et les Cavaliers toutes les préventions, toutes les méfiances, toutes les coiffures des plus amers puritains, et aucune des fautes, aucun

¹ Cette collection, complètement terminée, forme 25 vol. in-8. Paris, chez Didier.

des torts de ces derniers ne frappe ses regards. Il semble que tant de passion doive produire un récit très-animé, où le parti qui excite dans l'âme de l'écrivain une telle sympathie sera peint avec vérité et chaleur. Il n'en est rien : malgré l'ardeur de ses préoccupations, M. Brodie étudie et ne voit point, discute et ne peint point ; il admire le parti populaire sans le mettre en scène, et son ouvrage est une savante et utile dissertation, non une histoire morale et vivante. M. Lingard ne partage aucune des opinions, aucune des affections de M. Brodie ; il demeure impartial entre le Roi et le Parlement ; il ne plaide aucune cause, et ne s'attache point à réfuter les erreurs de ses devanciers ; il se vante même de n'avoir pas ouvert l'ouvrage de Hume depuis qu'il a entrepris le sien. Il a écrit, dit-il, à l'aide des seuls monuments originaux, toujours en présence des temps qu'il voulait raconter, et avec une ferme résolution d'écarter toute vue systématique. A la suite de cette impartialité la vie est-elle rentrée dans l'histoire ? Nullement : l'impartialité de M. Lingard n'est ici que de l'indifférence ; prêtre catholique, peu lui importe que les anglicans ou les presbytériens triomphent. Or l'indifférence ne lui a pas mieux réussi que la passion à M. Brodie pour pénétrer au delà de la forme extérieure, et pour ainsi dire matérielle des événements ; et le principal mérite de son travail est encore d'avoir soigneusement examiné, assez complètement recueilli et bien disposé les faits. M. Malcolm Laing a démêlé avec plus de sagacité le caractère politique de la révolution ; il montre fort bien que, sans se rendre nettement compte de son but, elle a voulu, dès l'origine, déplacer le pouvoir, le faire descendre dans la Chambre des Communes, substituer ainsi le gouvernement parlementaire

au gouvernement royal, et qu'elle n'a pu se reposer que dans ce résultat. Mais le côté moral de l'époque, l'enthousiasme religieux, les passions populaires, les intrigues de parti, les rivalités personnelles, toutes ces scènes où se déploie la nature humaine affranchie des habitudes et des lois, ne se retrouvent point dans son livre : c'est le rapport d'un juge clairvoyant, mais qui ne connaît que l'instruction écrite, et n'a fait comparaître en personne devant lui ni les acteurs ni les témoins. Je pourrais passer en revue tous les ouvrages dont l'Angleterre s'est récemment enrichie à ce sujet. Ils m'offriraient tous le même caractère, un retour marqué d'intérêt pour cette grande crise de la vie nationale, une étude plus attentive des faits qui s'y rapportent, un sentiment plus vif de ses mérites, une plus juste appréciation de ses causes, de ses conséquences; mais ce n'est encore que de la méditation et de la science, un travail d'érudit ou de philosophe : j'y chercherais en vain cette sympathie naturelle de l'écrivain pour son sujet, qui porte dans l'histoire la lumière et la vie; et si Hampden ou Clarendon venaient à renaître, j'ai peine à croire qu'ils y reconnussent leur temps.

J'ouvre l'*Histoire de Cromwell* par M. Villemain, et je me sens en présence d'un autre spectacle. Elle est moins complète, moins savante, moins exacte que plusieurs de celles dont je viens de parler; mais partout se révèle une prompte et vive intelligence des opinions, des passions, des vicissitudes révolutionnaires, des dispositions publiques, des caractères individuels, de la nature indomptable et des formes si changeantes des partis. La raison de l'historien sait comprendre toutes les situations, toutes les idées; son imagination s'émeut de toutes les impressions

réelles et sincères; son impartialité, un peu trop sceptique peut-être, est cependant plus animée que ne l'a été souvent la passion même des avocats exclusifs d'une cause; et quoique la révolution n'apparaisse dans son livre que resserrée dans le cadre trop étroit d'une biographie, elle y est plus claire, plus vivante que partout ailleurs.

C'est que, sans parler des avantages du talent, M. Villemain a eu ceux de la situation : il a regardé et jugé la révolution d'Angleterre du sein de la révolution française; il a trouvé, dans les événements et les hommes qui se sont déployés sous ses yeux, la clef de ceux qu'il avait à peindre; il a puisé la vie dans son propre temps, et l'a portée dans le temps qu'il voulait ressusciter.

Je n'ai garde de pousser plus loin ces observations; je ne les ai hasardées que pour faire mieux sentir combien est profonde l'analogie des deux époques, et aussi pour expliquer comment un Français peut croire que l'histoire de la révolution anglaise n'a pas été écrite d'une façon pleinement satisfaisante, et qu'il lui est permis de la tenter. J'ai étudié avec soin presque tous les ouvrages anciens et modernes dont elle a été l'objet; je n'ai point redouté que cette lecture altérât la sincérité de mes impressions ou l'indépendance de mon jugement; il y a, ce me semble, trop de timidité à craindre si aisément qu'un auxiliaire ne devienne un maître, ou trop d'orgueil à refuser si absolument tout secours. Cependant, et si je ne m'abuse, on le reconnaîtra sans peine, les monuments originaux m'ont surtout servi de guides. Je n'ai rien à dire des *Mémoires*; j'ai essayé, dans les *Notices* que j'y ai ajoutées en les publiant, d'en bien expliquer le caractère et le mérite; et ceux qui n'ont pas pris place dans ma Collection, bien que

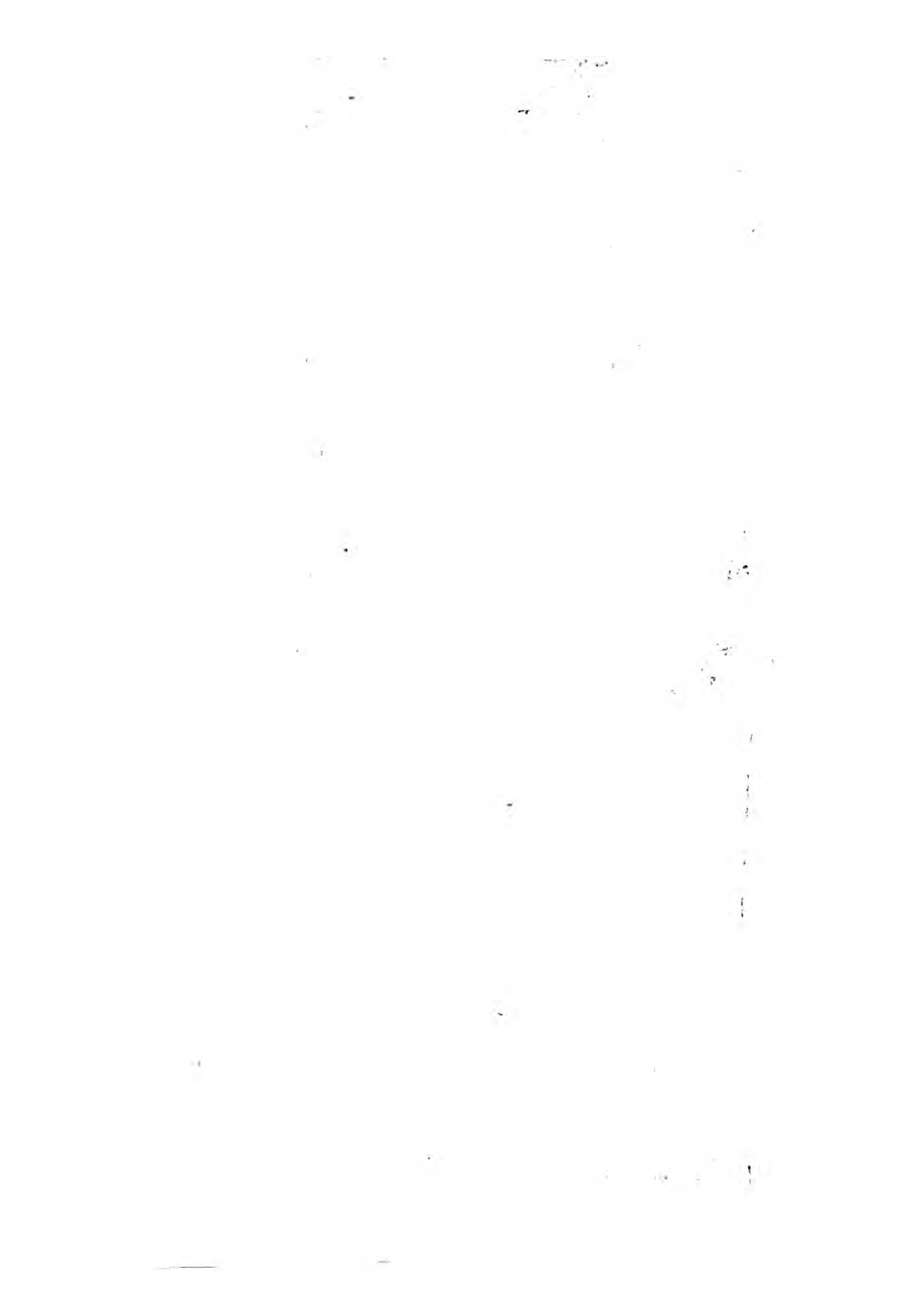
j'en aie fait usage pour mon Histoire, me semblent trop peu importants pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter. Quant aux Recueils d'actes et documents officiels, ils sont très-nombreux, et quoique souvent exploités, ils abondent encore en richesses inconnues. J'ai eu sous les yeux ceux de Rushworth, de Thurloe, les journaux des deux Chambres, l'*Histoire parlementaire*, tant l'ancienne que celle de M. Cobbett, la *Collection des procès politiques*, et un grand nombre d'autres ouvrages du même genre qu'il serait sans intérêt d'énumérer. J'ai aussi trouvé dans les pamphlets du temps, non-seulement de l'Angleterre, mais de la France, quelques renseignements curieux ; car le public français fut plus occupé qu'on ne pense de la révolution anglaise ; beaucoup de brochures furent publiées pour et contre, et les Frondeurs se prévalurent plus d'une fois de son exemple contre Mazarin et la cour. Je dois dire aussi, pour rendre justice à un homme et à un travail aujourd'hui trop oubliés, que j'ai très-souvent consulté avec fruit l'*Histoire d'Angleterre* de Rapin-Thoiras, et que, malgré l'infériorité du talent de l'écrivain, la révolution d'Angleterre y est peut-être mieux comprise et plus complètement exposée que dans les ouvrages de la plupart de ses successeurs.

Qu'il me soit permis enfin de déposer ici l'expression de ma reconnaissance pour toutes les personnes qui, en France et en Angleterre, ont bien voulu accorder à mon travail une faveur anticipée et me prêter le plus utile secours. J'ai dû, entre autres, à l'obligeance de sir James Mackintosh, aussi inépuisable que son esprit et son savoir, des indications et des conseils que nul autre n'eût pu me donner ; et l'un des hommes qui parmi nous connaissent le mieux l'ancienne histoire aussi bien que l'état présent de l'Angle-

terre, M. Gallois, m'a prodigué, avec une bienveillance que j'ai quelque droit de prendre pour de l'amitié, les trésors de sa bibliothèque et de sa conversation.

F. G.

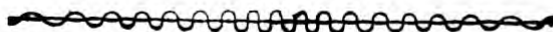
Paris, avril 1826.



DISCOURS

SUR L'HISTOIRE

DE LA RÉVOLUTION D'ANGLETERRE



La révolution d'Angleterre a réussi. Elle a réussi deux fois. Ses auteurs ont fondé en Angleterre la monarchie constitutionnelle; ses descendants ont fondé, en Amérique, la république des États-Unis. Ces grands événements n'ont maintenant plus d'obscurités; avec la sanction du temps, ils ont reçu ses lumières. La France est entrée, il y a soixante ans, et l'Europe se précipitait hier dans les voies que l'Angleterre a ouvertes. Je voudrais dire quelles causes ont donné en Angleterre à la monarchie constitutionnelle, et dans l'Amérique anglaise à la république, le solide succès que la France et l'Europe poursuivent jusqu'ici vainement, à travers ces mystérieuses épreuves des révolutions qui, bien ou mal subies, grandissent ou égarent pour des siècles les nations.

C'est au nom de la foi et de la liberté religieuse qu'a commencé, au **xvi^e** siècle, le mouvement qui, depuis cette époque, quelquefois suspendu mais toujours renaissant, agite et emporte le monde. La tempête s'est élevée d'abord dans l'âme humaine ; elle a atteint l'Église avant l'État.

On a dit que le protestantisme avait été une révolution plus politique, au fond, que religieuse ; une insurrection, au nom d'intérêts mondains, contre l'ordre établi dans l'Église, plutôt que l'élan d'une croyance, au nom des intérêts éternels de l'homme. C'est juger légèrement et sur les apparences ; et cette erreur a entraîné dans une conduite à eux-mêmes fatale les pouvoirs, spirituels ou temporels, qui s'en sont laissé abuser. Préoccupés de réprimer l'élément révolutionnaire du protestantisme, ils en ont méconnu l'élément religieux. L'esprit de révolte est certes bien puissant, pas assez cependant pour accomplir à lui seul de telles choses. Ce n'était pas uniquement pour secouer un frein, c'était aussi pour professer et pratiquer une foi que la réforme du **xvi^e** siècle a éclaté et persévéré. Après trois siècles, un fait souverain, incontestable, le démontre avec éclat. Deux pays protestants, les plus protestants de l'Europe, l'Angleterre et la Hollande, sont aujourd'hui les deux pays où la foi chrétienne conserve le plus de vie et d'empire. Il faut ignorer étrangement la nature de l'homme pour croire que la ferveur religieuse se fût ainsi soutenue et perpétuée, après le triomphe de l'insurrection, si le mouvement

n'avait pas été, dans son principe, essentiellement religieux.

En Allemagne, au *xvi^e* siècle, la révolution a été religieuse et point politique. En France, au *xviii^e*, elle a été politique et point religieuse. Ce fut, au *xvii^e* siècle, la fortune de l'Angleterre que l'esprit de foi religieuse et l'esprit de liberté politique y régnaient ensemble, et qu'elle entreprit en même temps les deux révolutions. Toutes les grandes passions de la nature humaine se déployèrent ainsi sans qu'elle brisât tous ses freins, et les espérances comme les ambitions de l'éternité restèrent aux hommes quand ils crurent que leurs ambitions et leurs espérances de la terre étaient déçues.

Les réformateurs anglais, les politiques surtout, ne croyaient pas avoir besoin d'une révolution. Les lois, les traditions, les exemples, tout le passé de leur pays leur étaient chers et sacrés ; et ils y trouvaient le point d'appui de leurs prétentions comme la sanction de leurs idées. C'était au nom de la grande charte, et de tant de statuts qui, depuis quatre siècles, l'avaient confirmée, qu'ils réclamaient leurs libertés. Depuis quatre siècles, pas une génération n'avait passé sur le sol anglais sans prononcer le nom et sans voir la figure du Parlement. Les grands barons et le peuple, les gentilshommes des campagnes et les bourgeois des villes, venaient ensemble, en 1640, non se disputer des conquêtes nouvelles, mais rentrer dans leur héritage commun ; ils venaient ressaisir des droits anciens, positifs, et non poursuivre

les combinaisons et les expériences infinies, mais inconnues, de la pensée humaine.

Les réformateurs religieux n'entraient pas dans le Long Parlement de Charles I^{er} avec des prétentions aussi légales. L'Église épiscopale d'Angleterre, telle qu'elle avait été constituée, d'abord par le despotisme capricieux et cruel de Henri VIII, puis par le despotisme habile et persévérant d'Élisabeth, ne leur convenait point. C'était, à leurs yeux, une réforme incomplète, inconséquente, incessamment compromise par le péril du retour vers l'Église catholique dont elle restait trop près ; et ils méditaient pour l'Église chrétienne de leur pays une refonte nouvelle et une autre constitution. L'esprit révolutionnaire était là plus ardent et plus avoué que dans le parti qui se préoccupait surtout des réformes politiques. Cependant les novateurs religieux eux-mêmes n'étaient pas tout à fait en proie aux fantaisies de leur esprit. Ils avaient une ancre à laquelle ils tenaient, une boussole à laquelle ils croyaient. L'Évangile était leur grande charte ; livrée, il est vrai, à leurs interprétations et à leurs commentaires, mais antérieure et supérieure à leur volonté, ils la respectaient sincèrement, et s'humiliaient, malgré leur orgueil, devant cette loi qu'ils n'avaient point faite.

A ces gages de tempérance que trouvaient ainsi, dans les dispositions de leurs propres partisans, les deux révolutions qui commençaient, la Providence ajouta encore une faveur. Elles ne furent point, dès leurs premiers pas, condamnées à ce tort, qui devient bientôt

un péril, d'attaquer spontanément, sans nécessité claire et pressante, un pouvoir doux et inoffensif. Au xvii^e siècle, en Angleterre, le pouvoir royal fut l'agresseur. Charles I^{er}, plein de prétentions hautaines sans grande ambition, et plutôt pour ne pas déchoir aux yeux des rois ses pareils que pour dominer fortement son peuple, tenta deux fois de faire prévaloir les maximes et les pratiques de la monarchie absolue : d'abord en présence du Parlement, et dominé lui-même par un favori frivole et vain ¹, dont l'inhabileté présomptueuse choquait le bon sens et blessait l'honneur des plus obscurs citoyens ; ensuite, en repoussant tout Parlement et en gouvernant seul, par les mains d'un ministre énergique, habile, ambitieux et impérieux avec grandeur, dévoué à son roi sans en être bien compris ni bien soutenu, et qui apprit trop tard qu'il ne suffit pas, pour sauver les rois, de se perdre noblement soi-même en les servant ².

Contre ce despotisme agressif, plus entreprenant que fort, et qui attaquait également, dans l'État et dans l'Église, les droits anciens et les libertés nouvelles que réclamait le pays, la pensée du pays n'allait point au delà de la résistance légale, et se confiait dans le Parlement. La résistance y fut unanime autant que légitime. Les hommes les plus divers d'origine et de caractère, grands seigneurs, gentilshommes ou bourgeois

¹ George Villiers, duc de Buckingham.

² Thomas Wentworth, comte de Strafford.

étrangers ou attachés à la cour, amis ou ennemis de l'Église établie, tous s'élevèrent d'un commun accord contre tant de griefs et d'abus ; et les abus tombèrent, les griefs disparurent, comme les murs vieillis d'une place abandonnée s'écroulent aux premiers coups des assaillants.

Dans cette explosion des colères et des espérances nationales, quelques esprits plus prévoyants, quelques consciences plus scrupuleuses ressentait déjà quelque inquiétude. La vengeance non-seulement défigure, mais altère, au fond, la justice ; et la passion, fière de son droit, va plus loin qu'elle n'en a le droit, et même le dessein. Strafford était justement accusé et injustement jugé. Les politiques qui ne voulaient pas la ruine de l'Église épiscopale laissaient outrager et humilier les évêques, comme des vaincus qui ne se relèveront point. Les coups, mal mesurés, qui enlevaient à la couronne ses usurpations et ses prétentions illégitimes, la blessaient dans ses justes prérogatives. Des incidents graves révélaient, des voix courageuses signalaient l'esprit révolutionnaire caché sous les réformes. Les avertissements et les traits de lumière sur l'avenir n'ont jamais manqué aux révolutions naissantes. Mais la nécessité et l'éclat de la victoire refoulaient bien loin le sentiment de ces fautes et le pressentiment de leurs dangers.

Quand l'œuvre des réformes fut accomplie, quand les griefs qui avaient soulevé la réprobation unanime du pays furent redressés, quand les pouvoirs, auteurs

de ces griefs, et les hommes, instruments de ces pouvoirs, furent abattus, la scène changea ; une question nouvelle s'éleva : Comment conserver ces conquêtes ? Comment s'assurer que l'Angleterre serait désormais gouvernée selon les principes et par les lois qu'elle venait de rétablir ?

Les réformateurs politiques commencèrent à se sentir perplexes. Au-dessus d'eux était le roi, qui conspirait contre eux en leur cédant. Si le roi reprenait, dans le gouvernement, le pouvoir que lui laissaient encore les réformes accomplies, il s'en servirait contre les réformés et les réformateurs. Autour d'eux étaient leurs alliés, les novateurs religieux, presbytériens et sectaires divers, à qui les réformes politiques ne suffisaient point, et qui, dans leur haine de l'Église établie, aspiraient non-seulement à secouer son joug, mais à la détruire et à lui imposer le leur. Pour la sûreté de leur œuvre, pour leur propre sûreté, les chefs voulaient rester en armes. S'ils avaient voulu désarmer, leurs soldats ne l'auraient pas permis.

Un seul moyen pouvait, à leurs yeux, garantir le salut : que le Parlement retînt le pouvoir souverain qu'il venait de prendre ; que le roi fût mis dans l'impossibilité permanente de gouverner contre le vœu du Parlement, et de la Chambre des Communes dans le Parlement.

C'est le résultat auquel est parvenue, en Angleterre, la monarchie constitutionnelle ; c'est le but que poursuivaient, il y a deux siècles, ses partisans. Mais ils

n'avaient, au xvii^e siècle, ni les lumières ni les vertus politiques qu'exige ce gouvernement.

Il y a dans le cœur de l'homme tant d'arrogance et de faiblesse réunies, qu'il prétend en même temps à tout l'éclat et à tout le repos que peut lui faire espérer le succès. C'est peu pour lui de surmonter les obstacles, il veut les supprimer, pour n'avoir plus à s'en soucier ; et le triomphe même ne le contente pas s'il n'en peut jouir insolemment et dans une complète sécurité. La monarchie constitutionnelle ne donne point satisfaction à ces mauvais penchants de la nature humaine. A aucun des pouvoirs qu'elle met en présence elle n'accorde les plaisirs d'une domination sans partage et sans péril. Elle leur impose à tous, même à celui qui prévaut, le travail continu des alliances obligées, des ménagements mutuels, des transactions fréquentes, des influences indirectes, et d'une lutte sans cesse renouvelée avec des chances sans cesse renaissantes de succès et de revers. C'est à ce prix que la monarchie constitutionnelle assure, en définitive, le triomphe des intérêts et des sentiments du pays obligé lui-même à la modération dans ses désirs, à la vigilance et à la patience dans ses efforts.

Ni la royauté ni le Parlement d'Angleterre ne comprenaient, au xvii^e siècle, ces conditions de leur gouvernement commun, et ils ne s'y résignaient point. La royauté prétendait rester, la Chambre des Communes voulait devenir directement et infailliblement souveraine. Il fallait cette satisfaction à leur orgueil et cette garantie à leurs terreurs.

Pour atteindre à ce but, pour retenir et exercer l'empire souverain qu'elle avait saisi, ce n'était plus de la réforme des abus et du rétablissement des droits légaux que la Chambre des Communes pouvait se contenter : elle avait besoin d'altérer profondément les anciennes lois, d'attirer dans ses propres mains tous les pouvoirs.

Quand les choses en furent à ce point, un grand déchirement s'opéra parmi les réformateurs. Les uns, plus prévoyants ou plus timides, embrassèrent la défense de l'ordre légal et de la monarchie menacée ; les autres, plus hardis ou moins scrupuleux, entrèrent dans les voies d'une révolution.

A ce moment prirent naissance les deux grands partis qui, se développant successivement sous des noms et des aspects divers, ont présidé depuis deux siècles aux destinées de l'Angleterre : le parti dévoué au maintien de l'ordre établi, et le parti favorable au progrès des influences populaires, les torys et les whigs, les conservateurs et les novateurs.

La lutte fut vive, mais courte, dans le sein du Parlement. Le parti monarchique tenta de s'organiser autour du roi, et de gouverner en son nom. A peine commencés, ces premiers essais de régime constitutionnel échouèrent : par les fautes du roi, inconséquent, frivolement obstiné, et aussi peu sincère avec ses conseillers qu'avec ses ennemis ; par l'inexpérience de ses conseillers eux-mêmes, tour à tour trop exclusifs et trop faibles, et sans cesse déjoués et trahis dans le palais

comme dans le Parlement; par les méfiances et les prétentions du parti révolutionnaire, décidé à ne se point contenter tant que le pouvoir absolu, qu'il voulait détruire, n'aurait pas passé dans ses mains.

Un jour, à propos d'une nouvelle remontrance à présenter au roi contre les anciens griefs, comme s'ils n'étaient pas déjà redressés, la question de majorité fut nettement posée entre les deux partis. Le débat devint si violent que, dans la salle même des Communes, on fut sur le point d'en venir aux mains. Onze voix donnèrent la victoire au parti de la révolution. Cinquante jours après ce vote, le roi sortait en fugitif de son palais de Whitehall, où il ne devait plus rentrer que pour monter sur l'échafaud. La Chambre des Communes ordonna aussitôt que le royaume menacé serait mis sans retard en état de défense. La lutte parlementaire cessa : la guerre civile commençait.

A ce moment solennel, des tristesses patriotiques et des pressentiments sinistres éclatèrent çà et là dans l'un et l'autre parti, surtout dans le parti du roi, moins confiant dans sa force, et peut-être aussi dans sa cause. Mais tel n'était point le sentiment général. La passion et l'espoir du succès dominaient dans la plupart des cœurs. L'esprit de résistance à l'illégalité et à l'oppression a été l'une des plus nobles et aussi des plus salutaires dispositions du peuple anglais dans tout le cours de son histoire. Docile et même favorable à l'autorité

quand elle agit en vertu de la loi, il maintient hardiment contre elle ce qu'il regarde comme la loi du pays et son propre droit. Au sein de leurs dissensions, ce même sentiment animait l'un et l'autre parti. Le parti révolutionnaire luttait contre les illégalités et les oppressions que l'Angleterre avait subies dans le passé, de la part du roi, et qu'elle en redoutait dans l'avenir. Le parti monarchique luttait contre les illégalités et les oppressions que, dans le présent, le Parlement infligeait au pays. Le respect du droit et de la loi, quoique méconnus et violés chaque jour, était partout au fond des âmes, et leur voilait les torts et les maux que la guerre civile leur préparait.

Ni dans l'un ni dans l'autre parti les mœurs ne répugnaient fortement à la guerre civile. Les *Cavaliers* étaient bouillants et rudes, encore livrés à ces habitudes de combat, à ce goût impétueux pour le recours à la force, qui caractérisaient les temps féodaux. Les *Puritains* étaient âpres et tenaces, nourris des passions comme des souvenirs du peuple hébreu, qui défendait et vengeait son Dieu en frappant ses ennemis. Aux uns et aux autres le sacrifice de la vie était familier, et le sang versé ne faisait point horreur.

Une autre cause, plus cachée, provoquait et aggravait l'explosion. Les partis politiques et religieux n'étaient pas seuls aux prises. Leur lutte couvrait une question sociale, la lutte des classes diverses pour l'influence et le pouvoir. Non que ces classes fussent, en Angleterre, profondément séparées et hostiles entre elles, comme

elles l'ont été ailleurs. Les grands barons avaient soutenu les libertés populaires avec leurs propres libertés, et le peuple ne l'oubliait point. Les gentilshommes de campagne et les bourgeois des villes siégeaient ensemble depuis trois siècles, au nom des communes d'Angleterre, dans le Parlement. Mais, depuis un siècle, de grands changements étaient survenus dans la force relative des classes diverses au sein de la société, sans que des changements analogues se fussent opérés dans le gouvernement. L'activité commerciale et l'ardeur religieuse avaient imprimé, dans les classes moyennes, aux richesses et aux idées, un prodigieux élan. On remarquait avec surprise, dans l'un des premiers parlements du règne de Charles I^{er}, que la Chambre des Communes était trois fois plus riche que la Chambre des Lords. La haute aristocratie ne possédait plus, et n'apportait plus à la royauté, qu'elle continuait d'entourer, la même prépondérance dans la nation. Les bourgeois, les gentilshommes de comté, les fermiers et les petits propriétaires de campagne, alors fort nombreux, n'exerçaient pas, sur les affaires publiques, une influence proportionnée à leur importance dans le pays. Ils avaient grandi plus qu'ils ne s'étaient élevés. De là, parmi eux et dans les rangs au-dessous d'eux, un fier et puissant esprit d'ambition, prêt à saisir toutes les occasions d'éclater. La guerre civile ouvrait un vaste champ à leur énergie et à leurs espérances. Elle n'offrait point à son début l'aspect d'une classification sociale exclusive et haineuse : beaucoup de gentils-

hommes de campagne, et parmi les grands seigneurs eux-mêmes, plusieurs, des plus considérables, marchaient à la tête du parti populaire. Cependant la noblesse, d'une part, la bourgeoisie et le peuple, de l'autre, se rangeaient en masse, les uns autour de la couronne, les autres autour du Parlement ; et des symptômes certains révélaient déjà un grand mouvement social au sein d'une grande lutte politique, et l'effervescence d'une démocratie ascendante se frayant un chemin à travers les rangs d'une aristocratie affaiblie et divisée.

L'un et l'autre parti trouvaient dans l'état de la société, je dirai même dans les lois du pays, des moyens naturels et presque réguliers de soutenir par les armes leurs droits ou leurs prétentions. Depuis le règne d'Élisabeth, la Chambre des Communes s'était appliquée avec ardeur à abolir les dernières institutions, déjà chancelantes, du régime féodal. Mais il en restait encore de profondes traces ; et les habitudes, les sentiments, quelquefois les règles de ce régime, présidaient encore aux relations des possesseurs de fiefs, soit avec le roi, leur suzerain, soit avec une partie de la population groupée autour d'eux, dans leurs châteaux ou sur leurs terres. Elle se levait à leur voix, pour des fêtes ou pour des combats, comme ils obéissaient eux-mêmes à l'appel du roi quand il réclamait leurs services. C'était l'une de ces époques de transformation où les anciennes lois, honorées quoique vieilles, décident encore des actions des hommes qu'elles n'enchaînent plus. Le dévouement avait remplacé la servitude ; la fidélité du

vassal devenait la loyauté du sujet; et les Cavaliers, riches ou pauvres, accouraient auprès du roi, prêts à combattre et à mourir pour lui, et suivis d'une troupe ou d'une poignée de serviteurs prêts à combattre et à mourir pour eux.

De leur côté, les bourgeois, les artisans, le peuple des villes, avaient aussi, sous d'autres formes, leurs moyens d'action indépendante, et même de guerre. Organisés en corporations municipales ou commerçantes, ils se réunissaient librement pour traiter de leurs affaires; ils percevaient des taxes, levaient des milices, rendaient la justice, exerçaient la police, délibéraient et agissaient enfin, dans l'enceinte de leurs murs ou dans les limites, souvent obscures, de leurs chartes, en petits souverains. Et l'extension du commerce et de l'industrie, leurs richesses, leurs relations, leur crédit, donnaient à ces corporations une puissance dont elles usaient, pour le service de leur cause, avec la hardiesse d'un orgueil nouveau et inexpérimenté.

Ni dans les campagnes ni dans les villes la royauté ne possédait l'empire d'une administration centrale et unique. Les affaires financières, militaires, judiciaires même, étaient plus ou moins complètement entre les mains d'autorités locales et à peu près indépendantes : ici des propriétaires de comté; là des corps municipaux ou des corporations diverses, qui s'approprièrent de plus en plus les forces administratives dans l'intérêt de leur cause politique, tantôt pour servir le pouvoir central, roi ou parlement, tantôt pour lui résister.

Et là où ces moyens ne suffisaient pas, quand l'action devait s'étendre au delà de la sphère des pouvoirs locaux anciens et reconnus, l'esprit d'association, traditionnel et puissant dans le pays, établissait promptement entre les comtés, les villes, les parties diverses du territoire ou les classes diverses de la société, des liens pratiques, efficaces, en vertu desquels des associations nouvelles, libres et momentanées, levaient des taxes, des troupes, formaient des comités, choisissaient des chefs chargés de fournir et de diriger leur part d'action dans la cause générale qu'elles embrassaient.

Ce fut au sein d'une association de ce genre, celle des cinq comtés de l'est unis pour soutenir le Parlement, que Cromwell donna les premiers signes de sa force et jeta les premières racines de son pouvoir.

Dans une société ainsi organisée et disposée, la guerre civile n'avait rien d'inouï ni d'impraticable. Elle couvrit bientôt le pays tout entier, tantôt commandée par les agents du roi ou du Parlement, tantôt spontanément soulevée par les citoyens, et soutenue des deux parts avec une énergie triste souvent, mais sans hésitation, comme l'exercice d'un droit et l'accomplissement d'un devoir. L'un et l'autre parti avait un sentiment profond de la justice et de la grandeur de sa cause. L'un et l'autre faisait, pour la servir, ces efforts et ces sacrifices qui élèvent les âmes au moment même où elles s'égarrent, et qui donnent à la passion les apparences et quelquefois les mérites de la vertu. La vertu même ne manquait point à l'un ni à l'autre parti. Violents et licen-

cieux, les Cavaliers avaient pourtant dans leurs rangs les plus beaux modèles de ces mœurs grandes et généreuses des anciennes familles, pleines de dévouement sans exigence et de dignité dans la soumission. Les Puritains, orgueilleux et durs, rendaient à leur patrie un service inappréciable; ils y fondaient l'austérité de la vie privée et la sainteté des mœurs domestiques. Les deux partis se combattaient avec acharnement, mais sans abdiquer, au sein de la lutte, tous les sentiments des temps d'ordre et de paix. Point d'émeutes sangui- naires, point de massacres judiciaires. C'était la guerre civile ardente, obstinée, pleine de violences et de maux, mais sans excès cyniques ou barbares, et contenue, par les mœurs générales de la population, dans certaines limites de droit et d'humanité.

Je me hâte de rendre aux partis cette justice, car les vertus des partis sont fragiles et courtes quand elles ont à subir le souffle et à lutter contre les orages des révo- lutions. De jour en jour, à mesure que la guerre civile se prolongeait, le respect des droits, les sentiments justes et généreux s'affaiblirent. Les conséquences natu- relles de l'état de révolution se développèrent, altérant de plus en plus, dans l'un et l'autre parti, les idées et les habitudes légales et morales. Le roi manquait d'ar- gent : les Cavaliers se livrèrent à un pillage effréné. Les taxes que levait le Parlement ne suffisaient point aux besoins de la guerre : il établit, dans tous les comtés, un système de confiscation, plus ou moins déguisée, qui, sous le nom de *délinquants*, lui livra les revenus.

souvent même les terres de ses ennemis, source quotidienne de richesse pour ses partisans. Dans ce désordre général et continu, au milieu des abus de la force et des excès du malheur, les mauvaises passions étaient incessamment provoquées ; des chances s'offraient à tous les mauvais désirs. La haine et la vengeance s'emparaient des âmes énergiques. Les âmes faibles tombaient dans la peur et la bassesse. Le Parlement, qui prétendait agir au nom des lois et servir le roi en le combattant, était condamné, dans ses actes les plus violents, à un langage faux et hypocrite. Parmi les royalistes, beaucoup se défiant des arrière-pensées du roi, appelés à des sacrifices qui dépassaient leurs forces, et chaque jour plus inquiets pour le succès de leur cause, sentaient le dévouement s'éteindre dans leur cœur, et se soumettaient par découragement, ou se dédommageaient à force de licence. Le mensonge, la violence, l'avidité, la pusillanimité, l'égoïsme sous toutes ses formes, croissaient rapidement parmi les hommes engagés dans la lutte ; et la population, qui n'y prenait part ou n'y assistait que de loin, subissant elle-même la détestable influence du spectacle révolutionnaire, perdait peu à peu, ou ne conservait qu'obscures et chancelantes, ses notions de droit et de devoir, de justice et de vertu.

Elle était frappée en même temps et souffrait cruellement dans ses intérêts matériels. La guerre, partout présente et partout désordonnée, ravageait les villes et les campagnes, détruisait la subsistance, ou l'espérance, ou l'industrie du peuple. Les mesures financières du

Parlement, exploitées par les inimitiés ou les intrigues locales, jetaient dans la propriété territoriale le trouble et la dépréciation. Plus de sécurité pour les affaires du présent ni pour les travaux de l'avenir. La vie civile était atteinte et bouleversée, même au sein des familles les plus étrangères à la lutte politique. Et comme les alarmes vont toujours plus vite et plus loin que les souffrances, le pays, tombé dans une détresse douloureuse, était en proie à une anxiété plus générale et plus douloureuse encore que sa détresse.

L'explosion de ses plaintes et de ses vœux ne se fit pas longtemps attendre. La guerre était encore dans toute sa ferveur que déjà le cri *la paix ! la paix !* retentissait aux portes du Parlement. Des pétitions fréquentes la demandaient. Des rassemblements nombreux les apportaient, si nombreux et si animés qu'il fallut employer la force pour les dissiper. Au sein de la Chambre des Communes, et malgré la retraite presque générale du premier parti royaliste, un nouveau parti royaliste se formait au nom de la paix, empressé à saisir toutes les occasions d'en proclamer la nécessité, et d'ouvrir avec le roi des négociations. Tentées plusieurs fois, elles échouèrent par les menées de ceux qui, dans l'un et l'autre camp, ne voulaient pas de la paix, ne voulant pas faire les concessions qu'elle exigeait ; par l'impéritie ou la faiblesse de ceux qui, voulant la paix, n'osaient pas en vouloir les conditions. La guerre civile continua ; mais le parti qui l'avait engagée s'était démembré ; la lutte avait recommencé,

dans le Parlement, pour et contre la révolution.

Au dehors, dans les campagnes surtout, le peuple ne se contenta pas de demander la paix au Parlement, il tenta de l'imposer lui-même, localement du moins, aux deux partis. Des associations se formèrent, des corps armés se mirent en mouvement, déclarant qu'ils ne voulaient plus souffrir que leurs terres fussent ravagées, ni par les parlementaires, ni par les royalistes, et les combattant également quand ils les rencontraient. Sorte de neutralité armée au sein de la guerre civile : tentative bien vaine, mais qui révéla combien les deux partis acharnés à se combattre blessaient déjà les sentiments et les intérêts du pays.

Tant que la guerre fut forte et d'une issue douteuse, ces souffrances et ces impressions du peuple, en le jetant dans une réaction pacifique, ne le ramenaient cependant vers le roi que faiblement et avec hésitation. On l'accusait d'entêtement et de fausseté. On se plaignait amèrement de ses menées secrètes avec la reine et les catholiques, passionnément haïs et redoutés. On s'en prenait à lui des maux et de la durée de la guerre civile, au moins autant qu'au Parlement.

Quand la guerre fut à son terme, quand le roi fut prisonnier entre les mains du Parlement, la réaction pacifique devint plus décidément et plus généralement royaliste. Le roi ne pouvait plus rien et portait dignement son malheur. Le Parlement pouvait tout et ne faisait point cesser les maux du pays. Sur le Parlement pesait maintenant la responsabilité. A lui s'adressaient

les mécontentements, les espérances déçues, les soupçons, les colères, les malédictions du présent, les terreurs de l'avenir.

Poussés par ce sentiment national, éclairés par le péril imminent, les réformateurs politiques, les premiers chefs de la révolution dans le Parlement, et à leur suite une partie des novateurs religieux, les presbytériens, ennemis de l'Église épiscopale, mais non de la monarchie, tentèrent un effort suprême pour faire enfin la paix avec le roi, et terminer du même coup la guerre et la révolution.

Ils étaient sincères, passionnés même dans leur désir, mais pleins encore des préjugés et des prétentions révolutionnaires qui, plusieurs fois déjà, avaient rendu la paix impossible. Par les conditions qu'ils imposaient au roi, ils lui demandaient de sanctionner leur destruction de la monarchie et de l'Église, c'est-à-dire d'achever de ses propres mains, en y rentrant, la ruine de l'édifice qui faisait sa sûreté et qui avait sa foi.

Ils avaient proclamé en principe et mis en pratique la souveraineté directe de la Chambre des Communes; et, contraints à leur tour de résister au flot populaire, ils s'étonnaient de ne plus retrouver la force et l'appui, de rencontrer même la méfiance et l'hostilité de cette haute aristocratie et de cette Église qu'ils avaient décriées et démolies!

Quand ils auraient réussi à conclure la paix avec le roi, la paix aurait été vaine. Il était trop tard pour arrêter la révolution, et trop tôt pour la ramener à son

but vrai et national. Dieu commençait seulement à exercer ses justices, et à donner ses leçons. Dès que les premiers chefs du mouvement essayèrent de relever les ruines qu'ils avaient faites, le parti vraiment révolutionnaire se leva, et traitant avec un mépris brutal leur sagesse nouvelle, les chassa du Parlement, condamna le roi à mort, et proclama la république.

Deux siècles se sont écoulés depuis que la république d'Angleterre a fait tomber la tête du roi Charles I^{er} pour tomber presque aussitôt elle-même sur le sol arrosé de ce sang. La république française a naguère redonné au monde le même spectacle. Et l'on entend dire encore que ces grands crimes ont été des actes de grande politique, commandés par la nécessité de fonder ces républiques qui leur ont à peine survécu quelques jours !

C'est la prétention de la folie et de la perversité humaine de se couvrir du voile de la grandeur. Ni la vérité de l'histoire, ni l'intérêt des peuples ne peuvent souffrir ce mensonge.

L'esprit de foi et de liberté religieuse avait dégénéré, dans quelques sectes, en un fanatisme arrogant, querelleur, intraitable à toute autorité, et qui ne trouvait sa satisfaction que dans les déchaînements de l'indépendance et de l'orgueil d'esprit. Par la guerre civile, ces sectaires étaient devenus des soldats, à la fois raisonnables et dévoués, enthousiastes et disciplinés. Sortis, pour la plupart, des classes et des professions populaires, ils jouissaient avidement du plaisir de commander,

de dominer, de se croire et de se dire les instruments choisis et puissants des volontés et des justices de Dieu. A la faveur tantôt de l'enthousiasme religieux, tantôt de la discipline militaire, tantôt de l'esprit démocratique, Cromwell avait gagné la confiance de ces hommes et s'était fait leur chef. Après avoir dépensé sa jeunesse dans les écarts d'un tempérament fougueux, dans les élans d'une piété ardente et remuante, et au service des intérêts ou des désirs de la population qui l'entourait, dès que la haute politique et la guerre s'ouvrirent devant lui, il s'y précipita avec passion comme dans les seules voies où il pût se déployer et se satisfaire tout entier : le plus fougueux des sectaires, le plus actif des révolutionnaires, le plus habile des soldats ; également prêt et ardent à parler, à prier, à conspirer, à combattre ; expansif avec un abandon plein de puissance, et menteur, au besoin, avec une hardiesse intarissable, qui frappait ses ennemis même de surprise et d'embarras ; passionné et grossier, hasardeux et sensé, mystique et pratique ; sans limites dans les perspectives de l'imagination, sans scrupule dans les nécessités de l'action ; voulant, à tout prix, le succès ; plus prompt que personne à en discerner et à en saisir les moyens, et donnant à tous, amis ou ennemis, la conviction que nul ne réussirait si bien et n'irait si loin que lui.

A un tel parti, conduit par un tel homme, la République convenait. Elle donnait satisfaction à leurs passions, ouverture à toutes leurs espérances, sécurité aux intérêts que leur avait créés la guerre civile. Elle livrait le

pays à l'armée par le génie de son chef, et l'empire à Cromwell par la complicité disciplinée de ses soldats.

Par respect pour leur sincérité, pour leur génie, pour leurs malheurs, je ne veux pas exprimer toute ma pensée sur quelques hommes d'un nom célèbre, républicains aussi, par système politique et selon les modèles de l'antiquité plutôt que par fanatisme religieux, Sidney, Vane, Ludlow, Harrington, Hutchinson, Milton ; esprits élevés, cœurs fiers, noblement ambitieux pour leur patrie et pour l'humanité ; mais si peu judicieux et si follement orgueilleux que ni le pouvoir ni les revers ne leur apprirent rien ; crédules comme des enfants, entêtés comme des vieillards, sans cesse aveuglés par leurs espérances sur leurs périls et sur leurs fautes, et qui, au moment où, par leur propre et anarchique tyrannie, ils préparaient l'avènement d'une tyrannie plus sensée et plus forte, croyaient fonder le plus libre et le plus glorieux des gouvernements.

Hors de ces sectes organisées en régiments et de ces coteries érigées en parlement, personne en Angleterre ne voulait de la République. Elle offensait les traditions, les mœurs, les lois, les vieilles affections, les anciens respects, les intérêts réguliers, le bon ordre, le bon sens et le sens moral du pays.

Irrités et inquiets de cette aversion manifeste du public pour leurs desseins, les sectaires et Cromwell pensèrent que, pour fonder un régime à ce point repoussé, il fallait, dès la première heure, par un coup terrible et sans recours, prouver sa force et affirmer son

droit. Ils se promirent de sacrer la République sur l'échafaud de Charles I^{er}.

Mais la vue des révolutionnaires, même des plus habiles, est courte. Enivrés par la passion ou dominés par le besoin du moment, ils ne prévoient pas que ce qui fait aujourd'hui leur triomphe fera demain leur arrêt. Le supplice de Charles I^{er} livra aux républicains et à Cromwell l'Angleterre frappée de stupeur. Mais la République et Cromwell, blessés à mort de ce même coup, ne furent plus, de ce jour, que des régimes violents et éphémères, marqués de ce sceau d'iniquité suprême qui voue à une ruine certaine les pouvoirs les plus forts et les plus éclatants.

Les juges de Charles I^{er} mirent tout en œuvre pour enlever à leur acte ce fatal caractère, et pour le présenter comme une justice de Dieu, qu'ils avaient mission d'accomplir. Charles avait tenté le pouvoir absolu et soutenu la guerre civile. Beaucoup de droits avaient été violés et beaucoup de sang répandu d'après ses ordres ou de son aveu. On rejeta sur lui toute la responsabilité de la tyrannie et de la guerre ; on lui demanda compte de toutes les libertés opprimées et de tout le sang versé : crime sans nom, que sa mort seule pouvait expier. Mais on ne donne pas à ce point le change à la conscience d'un peuple, même quand elle est saisie de trouble et d'effroi. D'autres que le roi avaient opprimé et ensanglanté le pays. Si le roi avait violé les droits de ses sujets, les droits de la royauté, anciens aussi, écrits aussi dans les lois, nécessaires aussi au maintien des

libertés publiques, avaient été également violés, attaqués, envahis. Il avait fait la guerre, mais pour se défendre. Qui donc ignorait qu'au moment où il s'était décidé à la guerre, on la préparait contre lui, pour le contraindre, après tant de concessions, à livrer ce qui lui restait encore de droits et de pouvoir, les derniers débris du gouvernement légal du pays ? Et maintenant que le roi était vaincu, on le jugeait, on le condamnait sans loi, contre toutes les lois, pour des actes qu'aucune loi n'avait jamais prévus ni qualifiés de crimes, que jamais la conscience ni du roi ni du peuple n'avait songé à considérer comme tombant sous la juridiction des hommes et punissables par leurs mains. Quelle indignation, quelle révolte de toutes les âmes auraient éclaté si le plus obscur des citoyens eût été traité de la sorte, et mis à mort pour des crimes définis après coup, par des juges prétendus, hier ses ennemis, aujourd'hui ses rivaux, demain ses héritiers ! Et ce qu'on n'eût osé tenter contre le moindre des Anglais, on le faisait contre le roi d'Angleterre, contre le chef suprême de l'Église comme de l'État, contre le représentant et le symbole de l'autorité, de l'ordre, de la loi, de la justice, de tout ce qui, dans la société des hommes, touche à la limite et réveille l'idée des attributs de Dieu !

Il n'y a point de fanatisme si aveugle ni de politique si perverse qui, au moment même de leur triomphe, n'aient vu apparaître, tout près d'eux et dans leurs propres rangs, quelque éclatante lumière, quelque protestation solennelle et inattendue de la conscience hu-

maine. Deux républicains, dont l'un était inscrit parmi les juges du roi, les noms les plus glorieux du parti, Vane et Sidney, soit scrupule, soit prudence, ne voulurent point siéger au procès, et quittèrent Londres pour n'en être pas même les témoins. Et lorsque, maîtresse souveraine, la Chambre des Communes nomma le conseil d'État républicain, sur quarante et un membres appelés à le former, vingt-deux refusèrent absolument de prêter le serment qui contenait une approbation du jugement du roi ; et les républicains régicides, Cromwell à leur tête, durent se résigner à accepter pour collègues ceux qui ne voulaient, à aucun prix, passer pour leurs complices.

Le nouveau régime ne rencontra d'abord que la résistance passive, mais il la rencontra partout.

Six des grands juges sur douze refusèrent absolument de continuer leurs fonctions, et les six autres n'y consentirent qu'à la condition qu'ils continueraient de rendre la justice selon les anciennes lois du pays. Le Parlement républicain accepta leur condition.

Il avait ordonné que la République fût proclamée dans la Cité de Londres : le lord maire s'y refusa. Il fut remplacé et mis en prison. Malgré la présence d'un lord maire nouveau, trois mois s'écoulèrent avant qu'on tentât cette proclamation ; et lorsque enfin elle eut lieu, plusieurs des aldermen n'y assistèrent point. On fit appuyer la cérémonie par des troupes, ce qui ne suffit pas à réprimer entièrement les insultes populaires. On réorganisa le conseil commun de la Cité ; plusieurs des

membres désignés n'y voulurent pas entrer. Il fallut autoriser le conseil à siéger en petit nombre. On fut sur le point de se croire obligé à abolir les franchises de la Cité.

Quand on voulut frapper la monnaie républicaine, le directeur de la monnaie déclara qu'il ne s'y prêterait point, et se fit destituer.

Un serment de fidélité à la République, aussi simple et inoffensif qu'on put le rédiger, fut demandé aux fonctionnaires civils et aux ecclésiastiques investis de quelque bénéfice. Des milliers abandonnèrent leurs places ou leurs cures, plutôt que de le prêter. Plus d'un an après l'établissement de la République, l'assemblée du clergé presbytérien, réunie à Londres, déclara formellement que le serment ne devait pas être prêté. On l'imposa dans les universités d'Oxford et de Cambridge; les membres les plus éminents de ces corporations, professeurs et administrateurs, se dédirent de leurs emplois.

L'ordre fut donné, dans toute l'Angleterre, de détruire, sur les édifices et monuments publics, les insignes de la royauté. Presque nulle part il ne reçut son exécution. On le renouvela plusieurs fois, sans plus de succès; et la République, déjà fondée depuis plus de deux ans, se vit encore contrainte de répéter partout la même injonction, en en mettant à la charge des paroisses la responsabilité et les frais.

Enfin, ce fut seulement environ deux ans après la condamnation du roi que le Parlement républicain osa

voter formellement que les auteurs, les juges et les exécuteurs de cet acte avaient fait leur devoir, approuver toute la procédure, et en ordonner l'insertion dans les registres du Parlement.

Jamais peuple vaincu par une faction révolutionnaire, et subissant sa défaite sans se soulever, ne refusa plus clairement à ses vainqueurs son adhésion et son concours.

A la résistance passive du pays se joignirent bientôt, contre le gouvernement de la République, les attaques de ses ennemis.

Les premières vinrent des républicains eux-mêmes. Au xvii^e siècle comme au xix^e, ce nom couvrait des idées, des desseins, des partis profondément divers. Derrière les réformateurs de l'ordre politique marchaient les réformateurs de l'ordre social, puis les destructeurs de tout ordre et de toute société. Aux passions et aux prétentions du fanatisme religieux et de l'esprit démocratique, de plus en plus aveugles et effrénées à mesure qu'on descendait plus bas dans les rangs du parti, la république de Sidney et de Milton ne suffisait point. Les Niveleurs éclatèrent. Les Communistes apparurent. La République durait à peine depuis six mois, et déjà, autour de Londres et du Parlement, quatre insurrections de soldats sectaires, provoquées et soutenues par une explosion sans cesse renaissante de pamphlets, de prédications et de promenades populaires, avaient révélé son anarchie intérieure et mis son gouvernement en péril.

Le parti royaliste tarda plus longtemps à se soulever. Ses longues défaites, l'exécution du roi, la compression violente qui pesait sur lui, le frappaient de stupeur. Les dissensions de ses vainqueurs et le mauvais vouloir évident du peuple pour le régime nouveau le rendirent bientôt à la vie et à l'espérance. En deux années, sept conspirations et insurrections, ourdies soit par des royalistes purs, soit par des royalistes presbytériens, ennemis également ardents de la République, prouvèrent à ses chefs qu'ils n'avaient pas tué du même coup le roi et l'empire de la royauté.

Bientôt, entre les conspirateurs royalistes et les conspirateurs républicains, entre les Cavaliers et les Niveleurs, de secrètes intelligences s'établirent. Ils conspirèrent de concert. Une haine commune surmonte toutes les autres inimitiés.

Et pendant que l'Angleterre se débattait dans cette anarchie passionnée, l'Écosse et l'Irlande, toutes deux royalistes, quoique par des motifs et avec des sentiments très-divers, repoussaient hautement la République, proclamaient Charles Stuart roi, appelaient et recevaient, sur leur sol et à leur tête, l'une Charles lui-même, l'autre ses représentants, et faisaient la guerre pour le rétablir.

Dans cette dislocation des trois royaumes, au milieu de ces complots à la fois contraires et unis, aussitôt renaissants que déjoués, et qui tour à tour relevaient ou abattaient, sur tous les points du territoire, les espérances et les craintes, les ambitions et les menées de

tous les partis , les liens sociaux se relâchèrent , les ressorts du pouvoir se détendirent rapidement. Dans les administrations de comté ou de paroisse , dans les finances générales ou locales , dans les emplois publics , dans les fortunes privées , pour tous les intérêts de la vie civile , plus de règle ni de sécurité. Sur les routes , autour des villes , les brigands et les voleurs se multipliaient , marchant par bandes , mêlant les passions politiques à leurs crimes , demandant à ceux qu'ils arrêtaient s'ils avaient , ou non , prêté serment de fidélité à la République , et les maltraitant ou les relâchant selon leur réponse. Il fallut , pour les réprimer , placer sur divers points des corps de troupes , tenir plusieurs régiments de cavalerie sans cesse en mouvement ; et la répression , bien qu'énergiquement appliquée , ne réussissait que très-imparfaitement , car la désorganisation de la société enfantait plus de désordres que le gouvernement républicain n'en savait étouffer.

Assaillis par tant et de si pressants dangers , les chefs du Parlement républicain ne faiblirent point : ils avaient l'énergie et l'obstination , les uns de la foi , les autres de l'égoïsme ; leurs plus nobles espérances et leurs plus vulgaires intérêts , leur honneur et leur vie étaient engagés dans leur entreprise. Ils s'y dévouèrent avec courage , mais en prodiguant aveuglément , pour la faire triompher , ces moyens de nature vicieuse qui ne sauvent quelques jours une cause que pour la perdre un peu plus tard.

Dès leurs premiers pas , ils portèrent presque à ses

dernières limites la tyrannie politique ; car ils décrétèrent que quiconque, dans le cours de la guerre civile, avait adhéré au roi, ou s'était montré contraire au Parlement, ne pourrait ni être élu membre du Parlement, ni occuper aucune charge de quelque importance dans l'État. Et peu après, la même incapacité fut étendue à toute fonction municipale, et jusqu'au simple droit de voter dans les élections : plaçant ainsi d'un seul coup tous les adversaires de la République dans la condition d'Iloles exclus de tout droit et de toute vie politique dans leur pays.

Le serment de fidélité n'avait été exigé d'abord que des fonctionnaires civils ou ecclésiastiques, et leur refus n'avait d'autre conséquence que la perte de leurs fonctions. Le grand nombre des refus irrita et inquiéta les vainqueurs. Pour assouvir leur colère, et dans le vain espoir de se délivrer de leur inquiétude, ils imposèrent le serment à tout Anglais au-dessus de dix-huit ans ; et quiconque le refusa ne fut plus même admis à paraître devant une cour de justice pour y soutenir ses intérêts ; en sorte que la dissidence politique entraîna l'incapacité civile.

Le séquestre et la confiscation des biens étaient pratiqués contre les vaincus de la façon la plus intolérable et la plus choquante ; sans principe fixe ni général, par des mesures partielles, mobiles, tour à tour aggravées ou atténuées selon les besoins du moment, l'avidité d'un ennemi puissant, telle ou telle circonstance imprévue, et sur des listes nominatives tantôt très-étendues,

tantôt fort limitées et dressées presque arbitrairement ; de telle sorte que nul de ceux qui se sentaient menacés ne pouvait savoir d'avance, ni avec certitude, quelle était sa situation et quel serait son sort.

Depuis que la guerre civile avait cessé, une seule arme restait aux vaincus, royalistes ou niveleurs, la publicité, la presse. Ils en usaient hardiment, comme avait fait, dans tout le cours de sa lutte avec le roi, le parti maintenant vainqueur. Ils pouvaient s'en croire le droit, car le dernier censeur de la monarchie, M. Mabbott, avait donné sa démission, ne voulant plus servir d'instrument à un tel abus, et le premier secrétaire du conseil d'État républicain, Milton, avait éloquemment réclamé la liberté de la presse comme droit essentiel d'un peuple libre. Le gouvernement républicain ne nomma point de censeur nouveau ; mais il rendit, sur l'usage de la presse, une loi dont la plus inquiète vigilance pouvait se contenter. Quatre villes seulement en Angleterre, Londres, York, Oxford et Cambridge, eurent le privilège d'imprimer. Aucun journal ou écrit périodique ne put paraître sans l'autorisation du gouvernement ; les imprimeurs furent assujettis à un cautionnement. Et non-seulement quiconque avait pris part à une publication séditieuse fut incriminé et puni, mais tout acheteur d'un écrit séditieux encourait une amende s'il ne venait pas, dans le délai de vingt-quatre heures, remettre l'ouvrage au magistrat le plus voisin, et lui en signaler le danger.

Une liberté du moins, la liberté religieuse, semblait

pouvoir, sous la République, espérer un meilleur sort. Les sectaires républicains l'avaient, dès l'origine, inscrite sur leur drapeau. Non-seulement ils avaient eu besoin de la réclamer pour eux-mêmes, mais leurs principes la commandaient impérieusement, car ils repoussaient tout gouvernement général et obligatoire de l'Église, et reconnaissaient à chaque congrégation isolée le droit de se gouverner elle-même. Mais par un de nos plus tristes égarements, c'est précisément là où elle est le plus inique et choquante, en matière de conscience et de foi, que l'inconséquence humaine se déploie tout entière. Le même parti, les mêmes hommes qui, depuis un demi-siècle, se dévouaient avec une admirable constance pour la cause de la liberté religieuse, et qui faisaient de cette liberté la base de la société chrétienne, ceux-là même, devenus souverains, exclurent absolument de toute liberté trois grandes classes de personnes, les catholiques, les évêques et les libres penseurs. Contre les catholiques, la persécution n'eut point de limites : proscription absolue de leur foi et de leur culte ; pour leurs laïques, des incapacités et des confiscations privilégiées ; pour leurs prêtres, la prison, le bannissement en masse, la mort même. L'Église protestante épiscopale, renversée et dispersée par le Parlement presbytérien, vit, sous le Parlement républicain, son sort encore aggravé ; les sectaires avaient à satisfaire sur elle leurs vengeances et leurs méfiances ; on alla jusqu'à interdire, dans l'intérieur même des familles, la présence de ses ministres et l'usage de sa litur-

gie et de ses prières. Quant aux libres penseurs, moins rares à cette époque qu'on ne le croit communément, s'il s'en rencontrait un qui, par imprudence ou par aversion de toute hypocrisie, manifestât hautement sa pensée, il était poursuivi, emprisonné, exclu du Parlement, dépouillé des plus obscurs emplois. Les presbytériens, comme ennemis des évêques, jouissaient d'une certaine tolérance, mais limitée, toujours précaire, et souvent troublée par les soupçons ou les violences des sectaires à qui leur organisation ecclésiastique et leurs sentiments monarchiques déplaisaient également. En vain, dans le Parlement républicain, quelques hommes d'un esprit généreux essayaient de tempérer ces rigueurs; ils éprouvaient et acceptaient bientôt eux-mêmes leur impuissance. La liberté religieuse n'existait réellement, sous la République, que pour les sectes victorieuses et républicaines à qui leur union dans une même cause politique, toujours en péril, faisait oublier ou tolérer leurs dissentiments en matière de foi.

Pour défendre et maintenir une tyrannie politique si étendue et si dure, la tyrannie judiciaire était indispensable. Le Parlement républicain l'exerça sans scrupule. Le procès du roi, cette monstrueuse dérogation à tous les principes et à toutes les forces de la justice, devint le modèle des procédures politiques. Contre les séditions de soldats niveleurs, la loi martiale suffisait; mais lorsqu'une insurrection ou une conspiration royaliste venait à éclater, une haute cour de justice, dont le

Parlement nommait lui-même les membres, était aussitôt instituée; vraie commission spéciale, placée en dehors, pour elle-même, des règles, et pour les accusés, des garanties de la loi. Craignait-on que la connaissance de ses débats n'excitât la colère ou la pitié du pays, on en interdisait absolument la publication. On se servait de ces cours, non-seulement contre les hommes importants qu'on livrait à leur juridiction, mais aussi contre la multitude obscure qu'on n'eût pu traduire devant elles. Avant que la République fût proclamée, des mariniers de la Tamise avaient demandé qu'on fît la paix avec le roi. Après l'exécution du roi, le Parlement envoya leur pétition, avec leurs noms, à la nouvelle haute cour qu'il venait d'instituer pour juger cinq des principaux chefs royalistes, frappant ainsi les petits de terreur en même temps qu'il faisait tomber la tête des grands. Quelquefois les hautes cours ne pouvaient être employées; elles auraient entraîné trop d'émotion publique, ou trop d'apparat, ou trop de lenteur. Le Parlement républicain jugeait alors lui-même, infligeant, par un simple vote, d'énormes amendes, le pilori, le bannissement, tantôt pour abattre un ennemi obstiné, tantôt pour servir les passions ou pour couvrir les fautes de quelqu'un de ses propres chefs. N'y avait-il aucun moyen de poursuivre et de condamner des hommes qu'on redoutait, quelques-uns de ces premiers réformateurs politiques que les républicains n'avaient pu vaincre qu'en les chassant du Parlement, on les détenait arbitrairement, on les dispersait dans

des prisons éloignées. On bannissait en masse de Londres les Cavaliers, les catholiques, les officiers de fortune, tous les suspects. Et si quelque écrivain royaliste, au lieu de conspirer en secret, dénonçait bruyamment au pays, par la voie de la presse, les méfaits, réels ou supposés, des meneurs républicains, il était arrêté et mis à la Tour, où il restait et mourait, attendant son jugement.

Tant d'oppression au sein de tant d'anarchie semblait d'autant plus odieuse et intolérable qu'elle provenait d'hommes qui naguère avaient tant exigé du roi, et tant promis eux-mêmes en fait de liberté ! et d'hommes parmi lesquels un grand nombre étaient naguère inconnus, obscurs, sortis de conditions dans lesquelles le peuple n'était pas accoutumé à reconnaître et à respecter le pouvoir suprême, n'ayant, à l'empire qu'ils exerçaient si violemment, point d'autre titre que leur mérite personnel, titre contesté tant qu'il ne s'est pas élevé au-dessus de toute comparaison, et la force matérielle dont ils disposaient, titre qui offense et aliène ceux-là même qui s'y soumettent, tant que leur vainqueur ne les a pas complètement abattus et avilis.

Malgré le double enivrement du pouvoir et du danger, plusieurs, parmi les chefs républicains, avaient l'instinct de cette situation et du sentiment public à leur égard. Puissants, ils se sentaient isolés, et souvent dédaignés. Il n'y a point de pouvoir qui rassure contre l'isolement, ni qui rende insensible au dédain. Ils souhaitaient ardemment de se faire, à la domination, d'autres titres que la

guerre civile et le régicide, et de s'élever, par quelque acte grand et national, au niveau de leur fortune. Ils méditaient et préparaient au dedans, sur les lois civiles, l'administration de la justice, les impôts, beaucoup de réformes; mais les plus importantes, d'un mérite fort contestable en soi, étaient énergiquement repoussées par la plupart des hommes considérables du parti lui-même; et, loin de relever la République, elles n'auraient fait que la plonger plus avant dans les rangs des sectaires et des niveleurs. Évidemment, aucune mesure de régime intérieur ne pouvait donner aux chefs républicains ce qui leur manquait. Leurs pensées se portèrent au dehors. Ils avaient peu d'effort à faire et point de risque à courir pour maintenir, dans leurs relations avec les puissances étrangères, la dignité et les intérêts de leur patrie. Le temps des guerres de croyances religieuses finissait; celui des guerres d'idées politiques ne venait pas encore. Aucun des grands gouvernements européens, bien que détestant la nouvelle République, ne songeait à l'attaquer; tous au contraire recherchaient son amitié, pour l'enlever à leurs rivaux, ou pour s'en servir contre eux. La simple neutralité assurait à l'Angleterre la paix, une entière indépendance pour ses affaires intérieures et un grand poids dans les affaires du continent. Les chefs du Parlement républicain voulurent davantage. Ils étaient en présence de trois puissants États, la France, l'Espagne et la Hollande; les deux premiers, catholiques et monarchiques, adversaires naturels, plus ou moins contenus ou déguisés, de la

nouvelle République ; le dernier, protestant et républicain, attiré vers l'Angleterre par toutes les sympathies de la foi et de la liberté. Une idée s'éleva et bouillonna rapidement dans ces esprits hardis et agités. Pourquoi l'Angleterre et la Hollande ne s'uniraient-elles pas en une seule et grande république qui ferait bientôt dominer en Europe leur politique et leur foi commune ? Il y avait là de quoi charmer les plus pieux, de quoi occuper les plus ambitieux. Quelle reconnaissance ne porterait pas le peuple anglais aux hommes qui auraient donné cet accroissement à sa grandeur, cette satisfaction à sa conscience et à son orgueil ? A ce prix, la monarchie était oubliée, la République était fondée, le Parlement républicain devenait un sénat de rois.

L'œuvre fut tentée. Les chefs républicains s'y employèrent passionnément : les uns, par des influences indirectes, et en propageant en tous sens leur idée ; les autres, dans des ambassades solennelles, et en essayant de poser les bases de l'union future des deux nations. Mais les rêves des révolutions sont encore plus vains dans les rapports extérieurs que dans le gouvernement intérieur de l'État. Il plaisait aux républicains anglais de ne pas songer que, dans cette fusion, la République de Hollande serait absorbée par la République d'Angleterre, et qu'elle pourrait bien n'y pas consentir. Elle n'en accepta seulement pas l'insinuation. Les républicains hollandais, éprouvés par un siècle de laborieux succès, étaient trop fiers pour sacrifier leur patrie, et trop sages pour lier ses destinées à cette utopie d'une

République naissante et chancelante. La cause des royalistes anglais avait d'ailleurs en Hollande la faveur, non-seulement de la maison d'Orange, mais d'une grande partie du peuple, dont le meurtre de Charles I^{er} et les folies des sectaires révoltaient l'équité et le bon sens. Le juste orgueil de la Hollande dissipa en un instant la chimère que l'orgueil ambitieux du Parlement anglais avait enfantée. Mais de semblables tentatives ne sont pas faites et n'avortent pas impunément. Il resta de celle-ci, entre les deux peuples, déjà naturellement rivaux, des méfiances et des jalousies profondes ; entre leurs chefs, des amours-propres froissés et des rancunes ardentes. La guerre sortit bientôt de ces sources : en sorte que les grandes conceptions diplomatiques du Parlement protestant et républicain de l'Angleterre aboutirent à une rupture et à une lutte passionnée avec le seul État républicain et protestant entre ses voisins du continent.

Ainsi, au dehors comme au dedans, les républicains anglais recevaient des événements, ou donnaient eux-mêmes, à leurs idées et à leurs espérances, de tristes et éclatants démentis. Ils avaient promis la liberté ; ils pratiquaient la tyrannie. Ils avaient promis l'union et le triomphe du protestantisme en Europe ; ils portaient la guerre dans son sein.

En vain ce gouvernement durait, gagnait des batailles, écrasait ses ennemis : il ne s'affermissait point. Au milieu de leurs succès et de la soumission générale, la République et ses chefs se décriaient et s'abaissaient de jour en jour.

Un homme, le principal auteur du supplice de Charles I^{er} et de l'établissement de la République, Cromwell, avait pressenti ce résultat, et se disposait à en profiter. Le roi mort et la République proclamée, une métamorphose prodigieuse, mais naturelle, s'accomplit dans Cromwell. Poussé jusque-là, par ses passions de sectaire et d'ambitieux, contre les ennemis de sa foi et les obstacles à sa fortune, il s'était appliqué tout entier à les détruire. Dès que l'œuvre de destruction fut consommée, une autre nécessité lui apparut. La révolution était faite ; il fallait refaire un gouvernement. La Providence, qui donne rarement à un même homme une double puissance, avait marqué Cromwell pour l'un et l'autre rôle. Le révolutionnaire disparut ; le dictateur se prépara.

En même temps que cette nécessité dominante de la situation nouvelle frappait son esprit grand et sain, Cromwell entrevit que le gouvernement qu'on tentait d'établir n'y réussirait point : ni les institutions ni les hommes. Dans les institutions, point d'unité, ni de stabilité, ni d'avenir ; la guerre intestine et l'incertitude permanente au sein du pouvoir. Dans les hommes, des vues étroites ou chimériques, des passions petites ou aveugles ; la lutte révolutionnaire perpétuée entre le pouvoir et le pays. Érigés en souverains, le Parlement républicain et ses chefs furent bientôt mesurés et condamnés par le bon sens de Cromwell. Un gouvernement fort et régulier ne pouvait sortir de là.

Une pensée préoccupa dès lors Cromwell : ne point

s'associer à la politique ni à la destinée de ces institutions et de ces hommes; se tenir en dehors de leurs fautes et de leurs revers; se séparer du Parlement en le servant.

C'était peu de se séparer; il fallait grandir pendant que d'autres s'usaient. Cromwell prévoyait la ruine du Parlement et de ses chefs; décidé à ne pas tomber avec eux, il voulait s'élever à côté d'eux.

Les grands hommes d'action ne construisent point d'avance, et de toutes pièces, leur plan de conduite. Leur génie est dans leur instinct et dans leur ambition. Chaque jour, dans chaque circonstance, ils voient les faits tels qu'ils sont réellement. Ils entrevoient le chemin que ces faits leur indiquent et les chances que ce chemin leur ouvre. Ils y entrent vivement, et y marchent, toujours à la même lumière et aussi loin que l'espace s'ouvre devant eux. Cromwell marchait à la dictature sans bien savoir où il arriverait, ni à quel prix; mais il marchait toujours.

Cette situation qu'il cherchait, isolée et en dehors du pouvoir régissant, le Parlement vint lui-même la lui offrir. Cromwell à Londres incommodait et inquiétait les meneurs. Ils lui demandèrent d'aller prendre le commandement de l'armée qui devait soumettre l'Irlande, partout insurgée pour Charles Stuart, ou plutôt contre le Parlement. Cromwell se fit prier. Il fallut lui accorder beaucoup : d'abord pour ses amis, son patronage était vaste et zélé; puis pour lui-même; il voulait de grands et sûrs moyens de succès, des troupes bien

pourvues, des honneurs éclatants, un pouvoir incontesté. On lui donna tout, on était pressé qu'il partît. Son départ fut solennel et magnifique. Plusieurs sermons furent prêchés, pour prédire et demander à Dieu son succès. Cromwell parla et pria lui-même en public, cherchant et trouvant dans la Bible des allusions pleines d'encouragement à la guerre qu'il allait soutenir. Il sortit de Londres entouré d'une garde nombreuse, formée d'officiers brillamment équipés. A Bristol, où il s'arrêta avant de s'embarquer, le peuple des campagnes environnantes accourut pour le voir. Il ne négligea rien, et rien ne lui manqua pour exciter l'attente et remplir les esprits au moment où il s'éloignait des regards.

C'était l'Angleterre qu'il voulait gagner en lui soumettant l'Irlande. Il était là en présence d'une race et d'une religion ennemies, l'une méprisée, l'autre détestée du peuple anglais. Il leur fit la guerre à outrance, massacrant, dépouillant, expulsant les Irlandais, n'hésitant pas plus devant la cruauté dans les camps que devant le mensonge dans le Parlement, couvrant tout par la nécessité, et prompt à y croire pour arriver plus vite au succès.

L'éclat de ses victoires et de son nom inquiéta bientôt le Parlement. C'était de Cromwell que s'occupaient partout, dans leurs entretiens, le peuple pour l'admirer, les habiles pour pénétrer sa conduite et son avenir. En Écosse, au moment où il était parti pour l'armée d'Irlande, le bruit s'était répandu que ce n'était pas à Du-

blin, mais à Édimbourg qu'il voulait la conduire, et toute la population s'en était émue. D'autres disaient qu'à son retour d'Irlande, il méditait de sortir d'Angleterre et d'aller en France, on ne savait pas à quel titre ni dans quel dessein. Des pamphlets furent saisis, intitulés : *Le Caractère du roi Cromwell*. Il arrivait à ce point où les plus frivoles circonstances, les moindres démarches d'un homme qui devient grand excitent passionnément la curiosité populaire et la sollicitude de ses rivaux. Les meneurs du Parlement crurent pouvoir profiter des quartiers d'hiver qu'il venait de prendre à Dublin pour le rappeler à Londres. Cromwell n'obéit point, ne répondit même pas, rentra brusquement en campagne, poursuivit en Irlande son œuvre de destruction, et ne consentit enfin à retourner en Angleterre que lorsque de nouveaux et plus graves périls pour la République lui ouvrirent à lui-même de nouvelles perspectives d'indépendance et de grandeur.

L'Écosse avait rappelé Charles Stuart. La République et la monarchie allaient se retrouver en présence. Il fallait à la République un champion éprouvé contre le roi : le Parlement essaya d'en avoir deux, Fairfax et Cromwell. Fairfax refusa. Le Parlement nomma Cromwell seul, désolé mais contraint de lui donner encore, pour sauver la République, un royaume à conquérir.

Cromwell fit la guerre et se conduisit en Écosse tout autrement qu'il n'avait fait en Irlande. Autant envers les catholiques irlandais il avait été violent, dur, impi-

toyable, autant envers les protestants écossais il se montra modéré, patient, caressant. Il y avait là, autour du parti royaliste et jusque dans ses rangs, des dissensions profondes : des presbytériens plus fanatiques que royalistes, et qui ne servaient le roi qu'avec des méfiances et des restrictions infinies ; des sectaires aussi ardents, aussi démocratiques que les sectaires anglais, pleins de sympathie pour Cromwell, pour ses soldats, et plus disposés à les seconder qu'à les combattre. Cromwell ménageait et exploitait ces dispositions, cherchant la bataille contre l'armée du roi, mais plein d'égards pour le pays, négociant séparément avec les chefs qu'il savait incertains ou enclins vers lui, entrant en correspondance, en conférence, en controverse religieuse avec les théologiens écossais, habile à plaire, et laissant de lui-même une impression grande et favorable quand il ne parvenait pas à convaincre ou à séduire. Il s'avancait ainsi en Écosse, gagnant chaque jour du terrain par les armes et dans les esprits, détachant du roi des comtés, des villes, des chefs. Charles se sentait pressé, cerné, bientôt atteint. Il prit soudain, avec l'entraînement de la jeunesse, une résolution éclatante et désespérée ; il se mit, avec toute son armée, en marche rapide vers l'Angleterre, livrant l'Écosse à Cromwell, et décidé à aller tenter, au cœur de la République, la fortune de la royauté.

Un mois ne s'était pas encore écoulé depuis que Charles et l'armée écossaise avaient posé le pied sur le sol anglais ; Cromwell les avait atteints, vaincus et disper-

sés à Worcester, où Charles venait de se faire proclamer roi. Charles errait d'asile en asile et de déguisement en déguisement, cherchant une barque qui le transportât hors d'Angleterre; et Cromwell rentrait en triomphe à Londres, entouré des membres du Parlement, du conseil d'État, du conseil commun de la cité, et d'une foule immense qui le proclamait son libérateur.

La joie qui succède à une grande crainte surmonte un moment toute jalousie et toute haine. Le Parlement combla Cromwell de faveurs : une riche dotation en terres fut votée pour lui; le palais de Hampton-Court lui fut assigné pour résidence; les plus méfiants lui prodiguèrent des marques de reconnaissance et de déférence. L'enthousiasme du peuple républicain était plus sincère et valait davantage. Les révolutions qui ont renversé d'anciennes grandeurs sont pressées et fières d'en élever de nouvelles. C'est leur sûreté, c'est leur orgueil de se voir consacrées dans de glorieuses images, et il leur semble qu'elles font ainsi réparation à la société qu'elles en avaient dépouillée. De là cet instinct qui, en dépit des passions démocratiques, pousse les partis populaires à ces manifestations pompeuses, à ces flatteries démesurées, à cette idolâtrie de langage dont ils se plaisent à enivrer les grands hommes qu'ils voient monter sur les ruines qu'ils ont faites. Sectaires et philosophes, citoyens et soldats, Parlement et peuple, tous, de gré ou de force, concouraient à grandir Cromwell, comme pour grandir avec lui; et les républicains de la cité de Lon-

dres, venus au-devant de lui pour le haranguer quand il rentrait dans leurs murs, se charmaient eux-mêmes en lui disant : « Vous étiez destiné à charger les rois de chaînes et à mettre leurs nobles dans les fers. » Aveugles qui ne se doutaient pas que bientôt ces fers pèseraient sur leurs propres mains !

Cromwell recevait ces hommages et ces grandeurs avec une humilité calculée, qui pourtant n'était pas dénuée de toute sincérité. « A Dieu seul, disait-il sans cesse, appartient la gloire ; je ne suis que son faible et indigne instrument. » Il savait combien ce langage convenait à son pays, à son parti. Il l'exagérait et le répétait sans mesure, pour complaire aux hommes dont il exaltait ainsi la confiance et le dévouement. Mais c'était aussi l'expression de sa propre et intime pensée. Dieu, sa puissance, sa providence, son action continue dans les affaires du monde et sur les âmes, ce n'étaient point là, pour Cromwell, de froides abstractions ou des traditions usées : c'était vraiment sa foi. Foi peu conséquente et peu exigeante, qui ne gouvernait et ne gênait guère ses actions dans les tentations de la vie et les nécessités du succès, mais qui subsistait au fond de son âme, et inspirait ses paroles lorsque la grandeur de la circonstance ou de sa propre situation venait l'émouvoir fortement. Il en coûte peu d'ailleurs de parler humblement et de se dire l'instrument de Dieu, quand Dieu fait de son instrument le maître des nations. Ni la puissance ni l'orgueil de Cromwell n'avaient à souffrir de son humilité.

Aussi plus sa situation devenait grande , plus son ambition grandissait et le portait au-dessus de sa situation. A travers son langage si humble, perçaient quelquefois, dans ses démarches, des éclairs de souveraineté. Sur le champ de bataille de Worcester, le désir lui vint d'armer, de sa main, chevaliers deux de ses plus braves généraux, Lambert et Fleetwood, et il y renonça avec humeur, sur l'observation que c'était là un droit royal. Le jour où il rentra en triomphe à Londres, sur la route, au milieu des acclamations publiques, telle était sa contenance qu'un homme qui le connaissait bien, le prédicateur sectaire Hugh Peters, dit en le voyant passer : « Cromwell se fera notre roi. » Il venait de sauver la République et de lui soumettre deux royaumes. Il n'avait, au loin et par les armes, plus rien de grand à faire. Il restait à Londres, puissant et oisif, sans cesse visité par ses officiers et ses soldats, centre de tous les mécontentements et de toutes les espérances ; en face du Parlement républicain, assemblée mutilée où siégeaient à peine chaque jour soixante ou quatre-vingts membres, quelques-uns sérieusement et honnêtement occupés des affaires publiques, de la marine, de la guerre avec la Hollande, des réformes projetées dans les lois, mais la plupart restés petits dans leur grandeur, adonnés à de mesquines passions, à de honteux intérêts, accaparant les emplois pour eux ou pour leurs proches, faisant servir leur pouvoir à leur fortune, à des haines et à des querelles subalternes ; coterie de plus en plus égoïste, isolée, décriée, qui ne donnait au pays ni repos,

ni liberté, ni avenir, et qui pourtant se montrait résolue à retenir le pouvoir souverain, comme si le salut de l'Angleterre eût pu exiger la perpétuité d'un si misérable gouvernement.

Cromwell hésita et attendit longtemps. Au moment de son triomphe, en reprenant son siège dans le Parlement, il avait engagé la lutte. Deux questions, grandes et populaires, étaient ses armes : une amnistie générale qui proclamât que la guerre civile était finie, et une loi électorale qui réglât le mode et l'époque de la convocation d'un nouveau Parlement. Ces deux mesures étaient depuis longtemps proposées ; mais elles demeuraient enfouies dans les comités, sauf à apparaître quelquefois, dans les jours critiques, comme des leurres. Par l'influence de Cromwell, elles furent sérieusement reprises et discutées. L'amnistie fut votée, péniblement, au bout de cinq mois, après de nombreuses tentatives de restrictions, pécuniaires surtout, toujours repoussées, et avec succès, par Cromwell lui-même, trop sensé pour se livrer à aucune animosité inutile, et attentif à se créer dans tous les partis des clients et des amis personnels. Mais la mesure décisive, la loi électorale, restait en suspens. Cromwell la pressait, sans ardeur pourtant, plutôt pour faire ressortir l'égoïsme obstiné des meneurs du Parlement que pour arriver à une prompte issue. Il était lui-même très-perplexe. Par quels moyens plausibles contraindre le Parlement à se dissoudre ? Quel serait le résultat d'élections nouvelles ? Et même des élections nouvelles suffiraient-elles à rele-

ver et à fonder le gouvernement ? L'épreuve de la république était-elle heureuse ? La monarchie n'était-elle pas toujours plus conforme aux lois, aux habitudes, aux sentiments, aux intérêts permanents du pays ? S'il la voulait, s'il en avait besoin, comment la lui rendre ? et dans quelle mesure ? et quelle monarchie ? Cromwell posait ces questions, non-seulement dans des conversations intimes avec quelques hommes importants, mais dans des conférences où il réunissait des officiers de l'armée et des membres du Parlement. Il n'en sortait point satisfait : les officiers persistaient à rester républicains ; les politiques enclins à la monarchie n'en admettaient point d'autre que l'ancienne, et conseillaient à Cromwell de traiter avec elle pour la rétablir. Il rompait alors la conversation, pour revenir plus tard à la charge, souple en apparence, mais au fond indomptable dans son ambition, tantôt franc jusqu'à l'audace pour entraîner les hommes dans ses desseins, tantôt fourbe jusqu'à l'effronterie pour les leur cacher. Il retirait toujours de ces menées l'avantage de compromettre de plus en plus l'armée dans sa lutte avec le Parlement. L'esprit sectaire était encore puissant dans l'armée, et l'esprit militaire s'y était fortement développé. Les passions du fanatique et les intérêts du soldat s'y combinaient et s'y soutenaient mutuellement. Cromwell les exploitait et les excitait sans relâche contre le Parlement. Quelle iniquité que la solde des vainqueurs fût si mal payée, et que des hommes qui n'avaient ni combattu ni souffert recueillissent seuls les fruits de la

victoire ! Quel affront à Dieu que les conseils de ses saints fussent si peu écoutés ! Des pétitions, présentées par le conseil général des officiers, au nom de l'armée entière, réclamaient avec hauteur le paiement des arrérages, la réforme des abus du gouvernement, la satisfaction des espérances du peuple de Dieu. Le Parlement menacé se défendait, s'irritait, et attaquait à son tour. Il pressait le licenciement d'une partie considérable de l'armée ; il mettait en vente ce même palais de Hampton-Court qu'il avait donné à Cromwell pour résidence. Cette situation si tendue durait déjà depuis dix-huit mois. De part et d'autre, on sentait approcher la crise. Qui en serait le maître ? Le Parlement prit soudain la résolution de presser lui-même cette dissolution qu'on lui demandait. Il entra vivement dans la discussion et le vote de la loi électorale. Mais sa loi eut précisément pour but de maintenir le pouvoir dans les mêmes mains auxquelles elle devait le retirer. Les membres actuels du Parlement républicain restaient de droit, sans aucune réélection, membres du Parlement nouveau. Les élections ne devaient que combler les vides de l'Assemblée, selon le nombre total fixé par la loi. Et pour que rien ne manquât à la sûreté de la combinaison, les anciens membres devaient former seuls le comité chargé d'examiner les élections nouvelles et d'admettre ou de rejeter les élus.

Ce n'était point là une dissolution du Parlement ; c'était pour lui un bail nouveau. Cromwell n'hésita plus : rompant brusquement une conférence d'officiers

réunis chez lui, à Whitehall, il se rendit à la Chambre des Communes, prit silencieusement sa place au milieu de la délibération, et au moment où la loi électorale allait être mise aux voix, il se leva soudainement, et, avec une brutalité profonde, profitant du décri où les meneurs du Parlement étaient tombés pour les accabler d'insultes grossières, et les insultant grossièrement pour les avilir encore davantage, il leur signifia qu'ils n'étaient plus rien, les fit chasser de leur salle par une compagnie de soldats, comme des intrus trop longtemps tolérés, et mit ainsi tout à coup fin au Long Parlement.

Personne ne résista, personne n'éleva la voix ; non que le Parlement expulsé n'eût des amis, ardents et fidèles, quoique peu nombreux ; mais ils avaient contre eux la force et l'opinion. Tous les autres partis, qu'ils approuvassent ou non l'acte de Cromwell, s'en réjouissaient comme d'une justice et d'une délivrance. Intimidés ou impuissants, les vaincus se soumirent sans bruit ; et ces meneurs révolutionnaires qui avaient fait neuf ans la guerre civile, chassé du Parlement les trois quarts de leurs collègues, condamné à mort leur roi, et changé tyranniquement la constitution de leur pays, purent reconnaître que le gouvernement des peuples est une œuvre infiniment plus grande et plus difficile qu'ils ne s'en doutaient avant d'y avoir eux-mêmes succombé.

La République s'était établie au nom de la liberté ; et, sous la domination du Parlement républicain, la liberté n'avait été qu'un vain mot, couvrant la tyrannie

d'une faction. Après l'expulsion du Parlement, la République à son tour devint un vain mot, conservé comme un de ces mensonges qui servent encore quoiqu'ils ne trompent plus, et le despotisme d'un seul fut pendant cinq ans le gouvernement de l'Angleterre.

Le despotisme, chez une nation forte qui s'y réfugie dans un accès de perplexité ou de lassitude, ne peut subsister qu'à deux conditions, l'ordre et la grandeur. Cromwell, devenu le maître, déploya toutes les ressources de son génie pour imprimer à son gouvernement ces caractères. Étranger aux passions haineuses, aux préventions étroites et intraitables que les factions portent dans leur empire, il voulait que tous, sans distinction d'origine et de parti, Cavaliers et presbytériens aussi bien que républicains, pourvu qu'ils se tinsent en dehors des menées politiques, trouvassent, pour les intérêts de la vie civile, protection et sécurité. L'acte qui imposait à tout Anglais le serment de fidélité, sous peine d'incapacité devant les tribunaux, fut abrogé. L'administration de la justice redevint régulière et habituellement impartiale. Cromwell, général de la révolution, s'était toujours ménagé dans tous les partis des intelligences et des créatures. Cromwell, protecteur de la République, s'efforça de rallier à son gouvernement les forces hautes de la société. Trop sensé pour se détacher de ses racines et se livrer à ses ennemis, un instinct supérieur l'avertissait en même temps que, tant que le pouvoir n'est pas accepté et soutenu par les hommes que leur position, leurs intérêts, leurs habi-

tudes rendent ses alliés naturels, rien n'est complètement ordonné ni solidement fondé. Ce chef fougueux des novateurs populaires se montrait plein de respect pour les institutions consacrées par le temps. Dans leur aversion des sciences humaines et des fondations aristocratiques ou royales, les sectaires voulaient détruire les universités d'Oxford et de Cambridge. Cromwell les sauva. Grand par nature, et maintenant placé haut, il prenait le goût de tout ce qui était élevé et grand par les souvenirs, par l'esprit, par le savoir, par la renommée. Il se sentait intéressé à l'attirer vers lui, et se plaisait à le protéger contre des haines grossières et subalternes. Et il employait à soutenir cette politique, à maintenir au profit de tous l'ordre et les lois, à rétablir partout le pouvoir et le respect, cette même armée avec laquelle il avait renversé tant d'anciennes grandeurs, et dont la forte discipline et le dévouement qu'elle lui portait ne comprimaient qu'imparfaitement et à grand'peine les passions mal éteintes.

Au dehors, dans les relations extérieures de l'Angleterre, Cromwell, plus libre du joug des partis, porta un sentiment encore plus juste des intérêts de son pays comme de sa propre situation, et obtint un succès bien plus complet.

La paix fut la base de sa politique. Dès son avènement, il se mit à l'œuvre pour la rétablir ou l'assurer partout, avec la Hollande, le Portugal, le Danemark; mettant de côté tantôt ces rêves de fusion républicaine et protestante que naguère il avait conçus ou fomentés

lui-même, tantôt les rancunes de religion ou de parti ; pressé de régler les différends, de clore les questions ; quelquefois susceptible et hautain pour bien établir la dignité d'un gouvernement nouveau , mais toujours sensé, ne se livrant à aucune exigence démesurée, à aucune ambition chimérique, ne recherchant au dehors que ce qui convenait à son intérêt essentiel, la sécurité et la force de son pouvoir au dedans.

Aussi, la paix une fois assurée, la seconde base de sa politique fut la neutralité. C'était alors, en Europe, la crise de la lutte entre la maison d'Autriche et la maison de Bourbon, entre l'Espagne qui déclinait et la France qui montait rapidement. Toutes deux faisaient d'ardents, et quelquefois de honteux efforts pour attirer l'Angleterre dans leur alliance. Cromwell les écoutait toutes deux, donnant à l'une et à l'autre assez d'espérances pour en obtenir ce qui importait à son gouvernement, mais ne s'engageant ni dans l'une ni dans l'autre cause. Tout bien considéré, il jugea que, du côté de l'Espagne, il y avait pour lui moins à espérer, moins à craindre, et bien plus à prendre. Il méditait de donner à la puissance et au commerce de l'Angleterre une large base dans le nouveau monde. Il sortit de la neutralité, mais avec tant d'à-propos et de mesure que, pendant que sa guerre avec l'Espagne lui donnait au delà des mers la conquête de la Jamaïque, son alliance avec la France lui valut, aux portes du continent européen, la possession de Dunkerque, sans que pourtant il s'engageât, dans la lutte des deux puissances, assez

avant pour compromettre l'indépendance de la politique extérieure de son pays.

Ce fut, sous son gouvernement, le constant caractère de cette politique de n'avoir rien de systématique ni d'emporté, et de ne se mêler des affaires d'autrui qu'autant que ses propres affaires l'exigeaient réellement. Les Stuart étaient réfugiés en France. La cour les traitait avec faveur, quoique timidement. Les essais de guerre civile de la Fronde troublaient le royaume. Les protestants y étaient, sinon persécutés, du moins inquiétés et mécontents. L'occasion semblait belle et la tentation était forte, pour Cromwell, d'intervenir là contre ses ennemis, et pour la cause religieuse et politique qui avait fait sa grandeur. Le prince de Condé, chef des insurgés, la ville de Bordeaux, leur boulevard, l'en sollicitaient ardemment, entretenant auprès de lui des envoyés, multipliant les instances et les offres pour obtenir son appui. Cromwell les accueillait, leur donnait lieu d'espérer, envoyait à son tour en France des agents chargés de sonder les dispositions et de mesurer les forces des protestants et des Frondeurs, inquiétait ainsi gravement Mazarin ; puis, ne trouvant, du côté des mécontents français, ni forces réelles, ni conduite habile, ni chance de succès, il écartait toute velléité d'ambition ou de passion, laissait tomber les offres qu'il avait reçues, les espérances qu'il avait laissées naître, et traitait avec Mazarin, mettant à profit les inquiétudes qu'il lui avait fait concevoir.

Qu'une occasion moins tentante, mais moins com-

promettante, s'offrît ailleurs de soutenir le protestantisme opprimé, Cromwell la saisissait avidement. Pour protéger, contre le duc de Savoie, de pauvres paysans expulsés de leurs vallées, il multipliait les déclarations, les ambassades, les secours d'argent, les menaces, sommait la cour de France d'intervenir si elle ne voulait qu'il intervînt lui-même, entraînait dans ses démarches les Provinces-Unies, les cantons suisses, atteignait son but par le seul mouvement qu'il imprimait, et donnait ainsi aux sentiments religieux de l'Angleterre une éclatante satisfaction, sans l'engager dans aucune lutte grave et incertaine.

Quand des intérêts anglais, importants quoique secondaires, étaient en jeu, réclamant protection ou réparation, Cromwell les soutenait énergiquement, en les tenant avec soin séparés des questions générales et passionnées. Il envoyait dans la Méditerranée l'amiral Blake avec une forte escadre, chargé de se porter partout où l'Angleterre avait des réclamations à former; et Blake se présentait successivement devant Livourne, Alger, Tunis, Tripoli, vidant avec éclat, quoique sans les grossir, ces démêlés divers, et ne se retirant que lorsqu'il avait obtenu de gré ou de force le redressement des griefs de son pays.

Tant d'efforts et de succès ne demeuraient point vains, mais n'atteignaient point au véritable et dernier but du vainqueur. Ce gouvernement si actif sans témérité, si habile à flatter les passions nationales sans s'y asservir, qui au dehors faisait grandir son pays sans le

compromettre, et maintenait l'ordre au dedans avec les soldats de la révolution, Cromwell était obéi, craint, admiré, mais ne s'enracinait point. L'Angleterre se soumettait à son génie et à sa force ; elle n'acceptait pas sa domination. Consummé dans l'art d'attirer à lui les hommes, tous les jours il en détachait quelques-uns des anciens partis, les décidant tantôt à le servir activement, tantôt à cesser d'agir comme ses ennemis. Il obtint, autant que l'ait jamais obtenu aucun autre parmi les maîtres des peuples, tout ce que le bon sens, la fatigue, l'intérêt personnel, la faiblesse, la lâcheté, la bassesse, la trahison peuvent donner à la puissance. Mais les partis subsistaient toujours, cavaliers, presbytériens, républicains, comprimés mais vivaces, et ne renonçant ni à l'espérance ni à l'action. Dans le cours des cinq années de l'empire de Cromwell, et sans parler d'une foule de tentatives obscures, quinze conspirations et insurrections, royalistes ou républicaines, ou coalisées, mirent son gouvernement en alarme ou sa vie en danger. Il les réprimait énergiquement, sans cruauté et sans pitié, rigoureux ou clément selon le besoin, employant tour à tour les lois et l'arbitraire, le jury et les cours d'exception, une police infatigable et une armée dévouée, les arrestations silencieuses et les exécutions éclatantes, le bannissement, l'emprisonnement, la vente des insurgés vaincus comme esclaves dans les colonies, tout ce qui se peut inventer pour frapper des ennemis d'impuissance ou de peur. Rien ne réussit contre lui ; tous les complots furent déjoués et toutes les prises d'armes

étouffées. Le pays ne s'y associait point et gardait son repos. Mais il ne croyait ni au droit ni à la durée de ce pouvoir tous les jours vainqueur. Cromwell ne régnait point dans les esprits comme un souverain reconnu et définitif. Au faite de sa grandeur, il n'était, dans la pensée publique, qu'un maître irrésistible mais provisoire, sans rival mais sans avenir.

Il le sentait lui-même mieux que personne. C'était le caractère de son esprit de voir toutes choses, même sa propre situation, comme elles étaient réellement. Jamais grand homme n'a été plus ardent à l'espérance et plus étranger à l'illusion.

Il avait appris, en renversant la monarchie constitutionnelle, que c'était le seul gouvernement qui convînt et qui pût durer en Angleterre. Maître des ruines de l'édifice, une pensée constante s'empara de lui, le relever pour s'y établir.

Ce fut son désir et son travail continu de parvenir à avoir un Parlement avec lequel il pût vivre et gouverner. Il en réunit quatre en cinq ans; tantôt choisissant lui-même, de concert avec ses officiers, l'assemblée qu'il décorait hypocritement de ce nom; tantôt la faisant élire selon le nouveau mode que le Long Parlement républicain était sur le point d'adopter quand il l'avait chassé; traitant toujours ces assemblées, à leur début, avec beaucoup de solennité et de déférence; usant, pour s'y créer une majorité, des artifices les plus éhontés, des violences les plus inouïes; et soigneux, au moment même où il rompait avec elles,

de ne point donner à croire qu'il renonçât à leur concours.

L'entreprise, de sa part, était chimérique. Les royalistes n'entraient point dans ses Parlements. Les presbytériens n'y arrivaient qu'en fort petit nombre. Les diverses fractions du parti républicain y siégeaient presque seules, profondément divisées et irritées. Les partisans de Cromwell étaient peu propres à triompher par la tactique parlementaire et la discussion. Ses ennemis, bien plus exercés dans ce genre de combat, en déployaient, pour lui nuire, toutes les ressources. Il se retrouvait là en présence des hommes qu'il avait détrônés, sincèrement passionnés contre sa tyrannie, obstinés dans leurs idées et leurs habitudes anarchiques, et aussi ingouvernables qu'incapables de gouverner. Lui-même, il leur fournissait, à chaque instant, des griefs et des armes, car il n'avait pas appris, en devenant le maître absolu, à respecter le droit, ni à endurer la résistance et la contradiction. Averti, par son grand instinct, que, dans son isolement despotique, il ne fondait rien, pas même son propre pouvoir, il appelait un Parlement pour s'en aider dans la création d'un gouvernement durable ; mais quand le Parlement était là, dépourvu des forces naturelles du parti conservateur, et dominé par des hommes qui ne savaient que détruire, bientôt Cromwell ne pouvait supporter ni leur liberté ni leur fol aveuglement, et il brisait cet instrument qu'il sentait nécessaire, mais qu'il s'irritait de trouver toujours fatal.

Un jour, il crut avoir enfin réussi à réunir un Parlement qui comprît et secondât ses desseins. Il se hâta d'y faire éclater l'idée qui le possédait, le rétablissement complet de la monarchie anglaise, un roi et deux chambres. La proposition en fut faite et débattue dans le Parlement, et publiquement négociée pendant plus de deux mois entre le Parlement et le Protecteur. Cromwell déploya dans la négociation cet étrange amalgame d'ardeur et de retenue, d'habileté profonde et d'hypocrisie grossière, qui était à la fois son art et sa nature. La prudence égalait presque en lui l'ambition. Il ne voulait pas que son avènement à la royauté fût au prix d'une scission dans son parti, base déjà si étroite et si chancelante de son gouvernement. Il prétendait devenir roi sans que le Protecteur fût en péril. Il fallait, non-seulement que la couronne lui fût offerte, mais que tous les hommes importants dont il était entouré, sectaires ou politiques, officiers ou magistrats, se fussent décidés et compromis à la lui offrir. Depuis longtemps, avant l'institution du protectorat, avant l'expulsion du Long Parlement, il les sondait et les préparait à cette fin. Engagé cette fois dans la tentative suprême, son travail, pour agir sur eux, fut infini et infatigable, tantôt direct, tantôt détourné ; il s'adressait tour à tour à leur intérêt, à leur amitié, à leur raison ; il essayait de leur faire comprendre que la révolution qu'ils avaient faite, et leur propre situation à eux-mêmes comme la sienne, demeureraient faibles et précaires tant qu'ils ne se seraient pas établis ensemble dans l'institution sur

laquelle se fondaient toutes les lois, à laquelle se rattachaient toutes les habitudes d'obéissance et de respect de l'Angleterre. Il persuada, ou entraîna, ou séduisit tant de gens, même parmi les officiers longtemps rebelles, qu'il put se croire et se crut vraiment assuré du succès. La proposition fut votée dans le Parlement. La couronne lui fut officiellement offerte. Il ajourna sa réponse. Il voulait vaincre les dernières résistances. C'était auprès de lui, parmi les généraux les plus intimement unis à sa personne, qu'il les rencontrait. Elles furent insurmontables, par sincère passion républicaine, par pudeur de démentir à ce point leur vie, par vengeance de rivaux humiliés. Cromwell se flatta qu'après tout ce n'était que l'humeur de quelques hommes. Il se décidait à passer outre, et à poser enfin sur sa tête cette couronne mise sous sa main, lorsqu'il apprit qu'à cette heure même une pétition, rédigée par l'un de ses chapelains et signée par un grand nombre d'officiers, était, au nom de l'armée, solennellement présentée au Parlement, réclamant la fidélité à la bonne vieille cause et repoussant le rétablissement de la royauté. Cromwell manda aussitôt le Parlement à Whitehall, et, s'étonnant qu'on eût ainsi l'air de protester contre sa réponse avant qu'elle fût faite, il refusa formellement le titre de roi.

C'était en vain qu'éclairé par son génie sur le vice de sa grandeur, il s'efforçait de la transporter sur des bases consacrées par le droit et le temps. Dieu ne voulut pas que le même homme qui avait fait tomber la tête du roi,

et foulé aux pieds les libertés du pays, recueillit l'honneur et le fruit du rétablissement de la royauté et du Parlement. Puissant contre l'anarchie, Cromwell, en luttant contre les difficultés de sa situation, retombait sans cesse dans le despotisme. Il avait fait rentrer l'impartialité dans l'ordre civil; et, poussé par la nécessité de suffire aux dépenses de son gouvernement, il soumit tous les royalistes aux exactions les plus iniques, et tout le pays au régime de la tyrannie militaire, seul moyen d'accomplir les exactions. Il se faisait gloire d'avoir rendu à l'administration de la justice sa régularité et son éclat; et quand des avocats illustres défendirent contre ses poursuites des accusés, quand des magistrats intègres se refusèrent à les condamner contre les lois, il maltraita, destitua, emprisonna les avocats et les magistrats avec un emportement sans exemple dans les plus mauvais temps. C'était trop d'arrogance que de prétendre rétablir la monarchie légale sans renoncer aux violences révolutionnaires. Cromwell jouissait déjà d'un privilège rare; il avait passé de la révolution à la dictature; il ne lui fut point donné de transformer la dictature en un régime de droit et de liberté.

Mais sa prudence, dans cette périlleuse épreuve, ne fut point perdue. Il ne s'était arrêté qu'au dernier moment, mais il s'était arrêté. L'Angleterre qui avait vu sa retraite, les républicains qui l'y avaient réduit, avaient toujours besoin et peur de lui. Sa situation demeura entière, et le Protecteur ne fut pas moins puissant pour avoir échoué à se faire roi. Il n'abandon-

nait point son dessein. Il prenait même des mesures pour préparer la réunion d'un Parlement nouveau, se promettant sans doute, comme il avait jadis dompté le Parlement par l'armée, de dompter un jour l'armée par le Parlement. Mais déjà s'appesantissait sur lui la main qui devait le dompter lui-même. Sa santé était depuis quelque temps altérée. Des douleurs de famille, la perte d'une fille chérie aggravèrent son mal. Il dépérit rapidement. Il ne voulait pas mourir. Tant d'épreuves traversées avec bonheur, les grandes choses qu'il avait faites et qu'il avait encore à faire, la nécessité de sa présence, la puissance de sa volonté, tout le portait à se persuader qu'il n'avait pas atteint le terme de sa vie. Il disait, dans sa plus confiante intimité : « Je suis sûr que je ne mourrai pas aujourd'hui ; je sais que Dieu ne veut pas encore que je meure. » Dieu avait marqué Cromwell pour être un exemple éclatant de ce que peut et de ce que ne peut pas un grand homme. Sa destinée était accomplie. Il s'était fait, par son seul génie, le maître de son pays et de la révolution qu'il avait faite dans son pays ; il resta, jusqu'à sa dernière heure, en pleine possession de sa grandeur ; et il mourut, consumant sans succès son génie et sa puissance à tenter de refaire ce qu'il avait détruit, un Parlement et un roi.

Dans l'anarchie où la jeta cette mort, l'Angleterre eut l'une de ces bonnes fortunes rares dont on ne saurait dire si elles viennent de Dieu seul, ou si la sagesse des hommes peut y réclamer quelque part. L'anarchie n'eut

point de dénoûment factice, ni incomplet, ni précipité. Toutes les ambitions, toutes les prétentions, tous les éléments de chaos et de lutte politique que Cromwell avait comprimés reparurent et rentrèrent en tumulte sur cette scène que naguère il remplissait seul. Son fils Richard fut proclamé Protecteur sans obstacle, et reconnu sans hésitation par les puissances étrangères. Mais à peine il essaya de gouverner qu'autour de lui s'élevèrent une foule de conseillers, bientôt ses ennemis et ses rivaux : le conseil général des officiers ; un nouveau conseil de l'armée, plus populaire ; un Parlement nouveau, que Richard se hâta de convoquer ; l'ancien Long Parlement, ou plutôt, comme l'appela le peuple, la queue du Long Parlement mutilé, soutenant qu'à lui seul appartenait le pouvoir légitime, puisqu'il avait reçu de Charles I^{er}, du roi qu'il avait mis à mort, le droit de n'être dissous que de son propre aveu ; enfin ce même Long Parlement, recruté des membres qu'avant la mort du roi il avait chassés de son sein, et qui maintenant y rentraient de force, comme ils en avaient été chassés. Tous ces fantômes prétendirent à remplacer le maître qui jadis les avait tous domptés ; et l'Angleterre les vit, pendant plus de vingt mois, paraître, disparaître, reparaître confusément, s'évoquant ou s'expulsant, se coalisant ou se combattant tour à tour, sans qu'aucun d'eux prît un seul jour la consistance et la force d'un gouvernement.

Et dans cet interrègne de vingt mois, au milieu de cette explosion ridicule de tant de prétendants chiméri-

ques, celui-là seul ne parut point qui était, dans la pensée de toute l'Angleterre, soit espérance, soit crainte, le seul prétendant sérieux. A peine un ou deux mouvements insignifiants, qui se bornaient à demander la convocation d'un Parlement libre, et où le nom de Charles Stuart n'était pas même prononcé, furent-ils tentés en sa faveur, et aussitôt réprimés sans effort.

C'était le souvenir de Cromwell qui retenait encore le parti royaliste dans la crainte et l'inaction. Il avait tant de fois abattu leurs espérances, et si rudement frappé leurs soulèvements ou leurs complots, qu'ils n'osaient plus se promettre le succès. Le bon sens d'ailleurs leur était venu avec les longs revers. Ils avaient appris à ne pas prendre leurs désirs pour la mesure de leurs forces, et à comprendre que, si Charles Stuart devait retrouver la couronne, c'était l'intérêt et le mouvement général de l'Angleterre qui pouvaient seuls la lui rendre, non pas une insurrection de Cavaliers.

Richard Cromwell eut la pensée et le désir de mettre lui-même un terme à l'agonie générale et à la sienne propre, en traitant avec le roi. Il ne manquait ni d'esprit ni d'honnêteté. Il n'avait ni ambition ni grandeur. Il avait assisté, avec un sentiment de fatigue plutôt que de confiance, à la destinée de son père. Il ne croyait point, pour lui-même, au retour d'un tel succès, et ne se sentait pas capable de porter un tel fardeau. Mais il n'était pas capable non plus de prendre, sur de tels intérêts, une résolution souveraine. Il était indécis et faible, criblé de dettes, et cherchant de tous côtés l'avenir.

Il demeura le jouet d'une fortune dont il sentait la vanité, et l'instrument d'hommes moins sensés que lui.

Il fallait arriver au dénouement. Tous les pouvoirs, tous les noms qui avaient fait la révolution, ou que la révolution avait faits, avaient été mis et remis à l'épreuve. Aucun obstacle extérieur, aucune résistance nationale ne les avaient entravés dans leurs efforts pour gouverner. Aucun n'y avait réussi. Ils s'étaient tous entre-détruits. Ils avaient tous épuisé, dans ces stériles combats, ce qu'ils avaient pu conserver de crédit et de force. Leur nullité était à nu. Cependant l'Angleterre restait à leur merci. La nation avait perdu, dans ces longues et tristes alternatives d'anarchie et de despotisme, l'habitude et le courage de régler elle-même ses destinées. L'armée de Cromwell était toujours là, incapable de créer un gouvernement, mais renversant tous ceux qui ne lui plaisaient pas. Un homme de l'armée, placé très-haut dans l'estime et la confiance des soldats, étranger aux partis politiques, qui avait bien servi le Parlement, et Cromwell, et même Richard Cromwell à son avènement, Monk pressentit quel serait le terme nécessaire de cette anarchie, et entreprit d'y conduire sans lutte et sans secousse son pays fatigué. Il n'avait rien de grand, excepté le bon sens et le courage. Nul besoin de gloire, nulle ambition de pouvoir, Point de principes ni de desseins élevés, ni pour son pays ni pour lui-même. Une aversion profonde du désordre et de ces iniquités déréglées que les partis populaires couvrent de belles promesses. Il était attaché sans faste, mais

avec force et modestie, à ses devoirs de soldat et d'Anglais. Point charlatan, point déclamateur, discret jusqu'à la taciturnité, et absolument indifférent au mensonge. Il s'en servit avec une audace et une patience imperturbables pour amener ce qui lui paraissait le seul intérêt essentiel de l'Angleterre, le retour pacifique du seul gouvernement qui pût être stable et régulier. Tout le reste n'était à ses yeux que questions douteuses et disputes de partis. Il y réussit. Toutes les fractions du grand parti monarchique suspendirent, pour le secourir, leurs anciennes animosités, leurs impatiences aveugles et leurs prétentions contraires. La restauration s'accomplit comme un fait naturel, seul possible, sans coûter une goutte de sang aux vainqueurs ni aux vaincus; et Charles II, rentrant dans Londres au milieu d'acclamations immenses, put dire avec vérité : « C'est « certainement ma faute si je ne suis pas revenu plus « tôt, car je n'ai vu aujourd'hui personne qui ne pro- « testât qu'il avait toujours souhaité mon retour. »

Jamais gouvernement, ancien ou nouveau, ou relevé après être tombé, ne s'est trouvé dans de meilleures conditions de force régulière et de stabilité.

Charles II remontait sur son trône sans appui étranger, sans lutte intérieure, sans effort même de son propre parti, par le seul élan de la nation anglaise enfin délivrée de l'oppression, et de l'anarchie, et des fluctuations révolutionnaires, et qui n'espérait plus que de lui seul l'ordre légal et un avenir.

La monarchie se rétablissait après l'épuisement complet et la ruine définitive de ses ennemis et de ses rivaux. La République et le Protectorat avaient paru et reparu sous toutes les formes, dans toutes les combinaisons qu'ils pouvaient affecter. Tous les pouvoirs, tous les noms issus de la révolution étaient usés et décriés. Le champ de bataille restait vide. Les fantômes mêmes des combattants et des prétendants révolutionnaires s'étaient évanouis.

La royauté n'était pas seule rétablie. En même temps que le roi remontait sur son trône, les grands propriétaires, les gentilshommes de campagne, tous ces citoyens considérables qui avaient soutenu la cause royaliste, reprenaient leur place dans le gouvernement du pays. La République et Cromwell les avaient exclus des affaires publiques, n'y pouvant supporter leur présence. En y rentrant, ils comblaient un grand vide dans l'organisation sociale. C'est l'erreur commune des révolutionnaires de croire qu'ils remplaceront tout ce qu'ils détruisent, et qu'ils suffiront à tous les besoins de l'État. Les républicains anglais avaient pu abolir la Chambre des Lords et chasser le parti royaliste de la scène politique ; ils ne parvinrent point à tenir eux-mêmes sa place, ni pour soutenir le pouvoir contre l'esprit d'anarchie, ni pour maintenir contre le despotisme les libertés de la nation. En même temps qu'elle releva la monarchie héréditaire, la restauration rendit à la propriété foncière, aux campagnes, aux traditions de famille, à la portion la plus ancienne et la plus élevée de

l'aristocratie territoriale du pays, leur rang et leur influence. Le pouvoir retrouvait ainsi à la fois son principe de stabilité et ses alliés naturels; et la société politique, depuis onze ans mutilée et flottante, rentrait en possession de toutes ses forces et se replaçait sur toutes ses bases.

Le gouvernement de la société religieuse, l'Église épiscopale, se relevait en même temps que la royauté. Certes, l'origine de l'Église anglicane, née à la voix et élevée à l'ombre du pouvoir temporel, a été pour elle une grande infirmité, comparée à l'origine purement spirituelle et à la forte indépendance de l'Église catholique. Mais l'Angleterre en a retiré cet avantage que toute lutte a cessé entre le gouvernement de l'Église et celui de l'État : l'Église anglicane, intimement unie au trône et tenant de lui sa force première, lui a été constamment et loyalement dévouée; et malgré les taches de son origine et les faiblesses de sa conduite, elle n'a manqué ni de ferveur dans sa foi, ni de vertu dans sa vie, ni de courage et d'éclat dans l'accomplissement de sa mission. Elle a eu ses héros et ses martyrs, indomptables sur l'échafaud et le bûcher, quoique souvent complaisants et faibles envers les rois. Quand elle fut rétablie, en 1660, avec Charles II, elle venait de subir pendant quinze ans toutes les persécutions révolutionnaires, la spoliation, l'oppression de son culte, l'insulte, la prison, la pauvreté. Elle avait tout supporté avec dignité et constance; elle se relevait entourée du dévouement passionné du parti royaliste et du respect

général de la population. Elle mit au service de la royauté une fidélité éprouvée et une autorité grandie par le malheur.

Les dispositions du peuple anglais répondaient à celles de l'Église : non que les sectes qu'elle avait longtemps opprimées, et qui venaient de l'opprimer à leur tour, cessassent de lui être ardemment ennemies; non que les excès, odieux ou ridicules, du fanatisme et de l'hypocrisie fissent partout place à une piété sage et vraie. Une réaction d'impiété, de frivolité, de licence et de cynisme, ne tarda pas à éclater. Mais elle ne pénétra guère au delà des régions hautes et superficielles de la société; au milieu des scandales de la cour et des classes qu'atteignait de près la contagion de ses exemples, l'Angleterre restait pleine de chrétiens sincères et fervents; les uns attachés ou ramenés à l'Église anglicane par le souvenir des maux et l'aversion des désordres qu'avait entraînés sa chute; les autres engagés dans les sectes dissidentes que l'Église recommença à persécuter assez cruellement pour exalter leur zèle, pas assez pour les frapper de mort. Au sein de leurs luttes et de leurs haines mutuelles, l'Église et les sectes exerçaient les unes sur les autres une influence salutaire; elles se maintenaient ou se rappelaient réciproquement dans le respect de Dieu et de ses lois, dans la constante préoccupation des intérêts éternels de l'homme, dans la ferveur et l'activité de la foi.

Ainsi, dans la masse de la population, les bases morales ne manquaient point à la monarchie rétablie, et

elle retrouvait autour du trône, dans les classes que les habitudes de leur vie rapprochent du pouvoir, les appuis politiques dont elle avait besoin.

Deux ennemis redoutables, l'esprit de révolution et l'esprit de réaction, pouvaient seuls rendre vaines tant de circonstances propices, et compromettre de nouveau la monarchie.

L'esprit de révolution survit longtemps à sa défaite, et même à son impuissance démontrée. Des deux partis révolutionnaires qui avaient dominé l'Angleterre, la République et Cromwell, le dernier disparut complètement, si complètement que les fils du Protecteur purent mourir en paix et oubliés dans leur patrie. Le parti républicain subsista, sans rien tenter, presque sans rien espérer pour sa propre cause, mais ardemment mêlé à toutes les haines, à tous les complots contre le gouvernement établi, cherchant et trouvant incessamment dans les sectes persécutées, surtout en Écosse, des insurgés et des martyrs. Même dans les partis d'opposition légale, étrangers à tout regret et à tout désir républicain, les idées et les habitudes révolutionnaires demeuraient puissantes : les plus éclairés avaient l'esprit imbu de théories et le cœur prêt à s'émouvoir de passions incompatibles avec les luttes patientes et les transactions obligées de la monarchie constitutionnelle ; les plus modérés considéraient la chance et glissaient sur la pente de révolutions nouvelles avec une facilité que repousse tout ordre stable et légal. Le venin révolutionnaire, amorti mais non expulsé, circulait encore

dans les veines d'une grande partie de la nation anglaise, et l'entretenait dans un état d'intempérance politique plein d'obstacles et de périls pour le pouvoir.

L'esprit de réaction, cette maladie des partis vainqueurs, fomentait incessamment l'esprit de révolution : non que l'on doive accueillir tous les reproches dont l'histoire poursuit, à ce titre, les Cavaliers et l'Église d'Angleterre ; les révolutions longtemps souveraines, et enfin arrêtées dans leur cours, ont cette arrogante prétention que les iniquités qu'elles ont commises demeurent intactes ; il faut qu'on se contente de réprimer désormais leur pouvoir malfaisant ; elles qualifient de réaction toute réparation des maux qu'elles ont faits. Parmi les mesures prises sous le règne de Charles II pour redresser les torts que les royalistes, laïques ou ecclésiastiques, avaient soufferts pendant la révolution, plusieurs n'étaient qu'un retour naturel et nécessaire au droit violé. Mais ces retours ont des limites que le bon sens indique à la politique des gouvernements et à l'intérêt des partis eux-mêmes. On ne répare pas l'injustice par l'injustice ; on ne met pas un terme aux révolutions par les provocations et les vengeances. Toute réparation qui prend de tels caractères perd son droit, et devient, pour la cause qu'elle prétend servir, un grave péril. La réaction religieuse surtout tomba, sous Charles II, dans ces excès déplorables ; ce ne fut point la pure réparation des griefs et des maux de l'Église anglicane ; ce fut une vindicative persécution des sectes dissidentes, un manque de foi envers les plus modérées

de ces sectes à qui le roi, au moment de son retour, avait solennellement promis la liberté. Charles tenta à plusieurs reprises de tenir sa parole et d'assurer aux dissidents quelque tolérance ; la persécution répugnait à son bon sens, à la douceur de ses mœurs, à son indifférence en matière religieuse, à son secret penchant en faveur des catholiques. Mais ses faibles et froides velléités de justice cédaient bientôt à l'obstination des haines ecclésiastiques et à l'emportement des passions populaires. Aveuglé ou entraîné, le parti royaliste, dans le Parlement et hors du Parlement, s'y associait presque tout entier. Après 1660, la réaction laïque fut limitée et courte ; la réaction religieuse, un moment contenue, éclata bientôt avec violence, se perpétua en s'aggravant, et créa la plupart des périls et des fautes, je pourrais dire des crimes, où tombèrent Charles II et son gouvernement.

Mais ces fautes et ces périls, bien que graves et tristes, n'avaient au fond, pour la monarchie et la société anglaise, rien de vital ni de menaçant. A considérer les choses dans leur ensemble, l'esprit de révolution ne possédait plus, et l'esprit de réaction ne domina point l'Angleterre. Depuis sa grande crise révolutionnaire de 1640 à 1660, le peuple anglais a eu ce bonheur et ce mérite, qu'il a compris l'expérience et qu'il ne s'est jamais livré aux partis extrêmes. Au milieu des plus ardues luttes politiques, et même des violences où il a tantôt suivi, tantôt poussé ses chefs, il s'est toujours, dans les circonstances suprêmes et décisives, contenu ou

replié dans ce ferme bon sens qui consiste à reconnaître les biens essentiels qu'on veut conserver, et à s'y attacher invariablement, en supportant les inconvénients qui les accompagnent, ou en renonçant aux désirs qui pourraient les compromettre. C'est à partir du règne de Charles II que ce bon sens, qui est l'intelligence politique des peuples libres, a présidé aux destinées de l'Angleterre. Trois grands résultats, encore confus et incomplets, mais irrévocables, et seuls essentiels aux vœux comme aux intérêts généraux de la nation anglaise, survivaient à la révolution qu'elle venait de traverser.

La royauté ne pouvait plus se séparer du Parlement. La cause de la monarchie était gagnée : celle de la monarchie absolue était perdue. Des théologiens et des philosophes, Filmer et Hobbes, pouvaient ériger en dogme ou soutenir en principe le pouvoir absolu ; leurs idées pouvaient exciter, dans les écrits et dans les entretiens, la faveur ou la colère des hommes de science ou de parti. Dans la pensée pratique de la nation, la question était vidée : royalistes ou révolutionnaires, tous regardaient l'intime union et le contrôle mutuel de la couronne et du Parlement comme le droit et la nécessité du pays.

La Chambre des Communes était, en fait, prépondérante dans le Parlement. Il ne s'agissait plus de sa souveraineté directe ; ce principe révolutionnaire était décrié et maudit ; la couronne et la Chambre des Lords avaient repris possession de leurs droits et de leur

rang ; mais elles avaient été trop rudement vaincues et abattues pour retrouver leur ancienne supériorité , même par la chute de leurs ennemis ; et ni les fautes ni les revers de la Chambre des Communes n'abolirent entièrement ses terribles victoires. Devenu le maître, le parti royaliste, dans ses rapports avec la couronne et l'administration de l'État , hérita des conquêtes essentielles du Long Parlement. La confusion devait être longue, et souvent violente, avant que les partis divers, torys ou whigs, gouvernants ou opposants , eussent appris à bien user de ces conquêtes, à en bien comprendre le sens et la mesure , et à maintenir, entre les grands pouvoirs publics, cette harmonie laborieuse qui fait le mérite comme la difficulté du gouvernement constitutionnel. Mais à travers les tâtonnements de cet apprentissage, et malgré des apparences ou des formes souvent contraires , l'influence prépondérante de la Chambre des Communes dans les affaires publiques fut, à partir du règne de Charles II, un fait de plus en plus évident et assuré.

A côté, ou plutôt au-dessus de ces deux faits politiques, se plaçait le fait religieux également consommé par la révolution, la domination complète et définitive du protestantisme en Angleterre. Jamais, certes, les protestants anglais n'avaient été plus ardemment désunis ; et Bossuet pouvait, à bon droit, se donner le superbe plaisir de contempler et de peindre leurs divisions et leurs luttes. Mais l'unité d'une foi et d'une passion communes persistait dans ces sectes qui s'échappaient en

tous sens ; au milieu de leurs propres combats, elles professaient l'Évangile et combattaient toutes le catholicisme avec la même ardeur, et la liberté de conscience, sans cesse méconnue et opprimée par elles et entre elles, leur était à toutes, contre l'Église romaine, également chère et irrévocablement acquise.

C'était là, dans sa pensée générale et intime, tout ce que demandait la nation anglaise à cette royauté ancienne dont elle accueillait avec transport le retour, décidée à supporter longtemps les fautes du gouvernement qui la préserverait de toute révolution nouvelle en lui assurant ces trois résultats de la révolution qu'elle venait de subir.

Mais ce fut précisément là ce que ni Charles II ni Jacques II ne surent ou ne voulurent pas accomplir.

En politique, Charles II était trop sensé et trop indifférent pour affecter ou pratiquer le pouvoir absolu. Il ne se souciait que de son plaisir, n'aimait le pouvoir que pour jouir de la vie, et admettait volontiers les ménagements et les transactions pour éloigner les périls des luttes extrêmes, ou pour s'en épargner les ennuis. Mais dans sa pensée, la monarchie absolue avait seule son estime et son goût. Il avait subi les coups et assisté aux égarements et aux mécomptes des institutions de son pays ; il avait contemplé de près l'éclat de la cour de Louis XIV et la force de son gouvernement. Là se portaient son admiration et sa confiance. De là sa pente à tomber, envers Louis XIV, dans une servilité vénale ;

il le regardait comme le chef du parti des rois , et ne ressentait pas toute la honte qui eût dû l'accabler quand il lui vendait la politique et les libertés de son pays.

En religion, Charles était à la fois sceptique et catholique , ne croyant à rien , et aussi corrompu d'esprit que de mœurs ; mais pensant qu'après tout, s'il y avait quelque vérité dans la religion, elle était dans la religion catholique , abri plus sûr pour les rois contre les périls du pouvoir , pour les hommes contre ceux de l'éternité.

Ainsi, quoique, dans sa vie, il ne se conduisît pas en souverain absolu et catholique, Charles était, dans son âme , catholique et absolutiste , en sympathie avec les rois du continent, point avec la foi et la politique de sa nation.

Jacques II était catholique et absolutiste avec foi, et, dans sa conduite, conséquent avec sa foi ; de plus, aveuglément entreprenant , avec l'obstination d'un esprit étroit et stérile et la dureté d'un cœur froid et sec.

Tels étaient les deux princes que la restauration mit en présence de la nation anglaise , rentrant avec joie sous la monarchie et maudissant la révolution , mais instinctivement résolue à en conserver les grands résultats.

L'histoire d'Angleterre, dans tout le cours de la restauration, n'est que l'histoire de ce profond désaccord, lentement révélé mais enfin éclatant , entre deux rois et leur peuple , et des efforts persévérants du peuple

anglais pour échapper aux conséquences de ce fait, c'est-à-dire à une nouvelle révolution.

Car l'Angleterre, durant cette époque, fut essentiellement conservatrice. Des factions ardentes, des ambitions égoïstes l'agitèrent de leurs intrigues, de leurs complots, de leurs insurrections. Elle fut plus d'une fois entraînée par leurs efforts, ou par ses propres passions, dans des mouvements en apparence révolutionnaires. Mais loin de seconder les hommes qui cherchaient le renversement de la monarchie des Stuart, elle s'arrêtait et se rejetait en arrière dès qu'elle entrevoyait cette pente. Les conspirateurs et les insurgés ne furent, sous le règne de Charles II, que des minorités en désaccord avec le pays, même au moment où il leur montrait de la faveur. A mesure que la royauté restaurée faisait plus de fautes et laissait plus clairement percer ses tendances ou ses desseins, le mécontentement public s'aggravait, les chances de rupture entre le prince et le pays devenaient plus fortes; mais le pays luttait contre les chances au lieu de les chercher. La nation anglaise a fait pendant vingt-six ans, pour maintenir la maison de Stuart sur le trône sans lui livrer ses lois et sa foi, tous les sacrifices, tous les efforts que pouvait commander l'esprit conservateur le plus patient et le plus soutenu.

Toutes les phases du gouvernement anglais durant cette époque, la conduite et la destinée de tous les partis et de tous les cabinets qui ont exercé le pouvoir, n'ont

été que des formes diverses et des preuves éclatantes de ce grand fait.

Par la pente naturelle des choses, l'ancien parti royaliste, les conseillers fidèles de Charles I^{er} dans le malheur et de Charles II dans l'exil, furent les premiers en possession du pouvoir. Clarendon était leur chef. Esprit ferme, droit et pénétrant, ami sincère de l'ordre légal et moral, attaché avec courage à la constitution et avec passion à l'Église de son pays, plein de respect pour les droits, écrits ou traditionnels, du peuple comme du prince, il détestait la révolution à ce point que toute nouveauté lui était indistinctement suspecte et antipathique. Premier ministre, il fut plus hautain que fier, manqua de largeur dans les idées et de générosité sympathique dans le caractère, et jouit de sa grandeur avec faste en exerçant le pouvoir avec roideur. Auprès du roi, qui lui portait une estime pleine de confiance et mêlée de quelque attachement, il était tour à tour sévère et humble, passant des remontrances aux complaisances, disant et soutenant la vérité en honnête homme, mais inquiet de l'avoir dite, et cherchant des appuis contre la cour sans vouloir puiser sa force dans le Parlement. Il prétendait maintenir à la fois la couronne dans le respect des anciennes lois du pays, et la Chambre des Communes dans la modestie de son ancienne situation, et se flattait qu'on pourrait astreindre la prérogative royale à la légalité sans lui imposer, envers le Parlement, aucune responsabilité nécessaire. Il échoua dans cette chimérique tentative de fonder, au sortir

d'une révolution populaire, un gouvernement qui ne fût ni arbitraire ni limité; et il succomba lui-même après sept ans de prépondérance, odieux aux communes par son arrogance monarchique, aux sectes dissidentes par son intolérance épiscopale, à la cour par sa sévérité dédaigneuse, poursuivi par l'aveugle colère du peuple qui s'en prenait à lui de tous les malheurs publics comme de tous les torts du pouvoir, et indignement abandonné du roi pour qui il n'était plus qu'un censeur incommode et un ministre compromettant.

On a attribué la chute de Clarendon aux défauts de son caractère, et à quelques fautes ou à quelques échecs de sa politique, au dedans et au dehors. C'est méconnaître la grandeur des causes qui décident du sort des hommes éminents. La Providence, qui leur impose une tâche si rude, ne les traite pas avec tant de rigueur qu'elle ne leur passe point de faiblesses, et qu'elle les renverse légèrement, pour quelques torts ou quelques échecs particuliers. D'autres grands ministres, Richelieu, Mazarin, Walpole, ont eu des défauts et commis des fautes, et essuyé des échecs aussi graves que ceux de Clarendon. Mais ils comprenaient leur temps; les vues et les efforts de leur politique étaient en harmonie avec ses besoins, avec l'état et le mouvement général des esprits. Clarendon se trompa sur son époque; il méconnut le sens des grands événements auxquels il avait assisté; il considéra et traita ce qui s'était passé de 1640 à 1660 comme une révolte après laquelle il n'y avait qu'à rétablir l'ordre et les lois, non comme une

révolution qui, en précipitant la société anglaise dans de funestes égarements, l'avait lancée dans des voies nouvelles, et qui imposait à l'ancienne royauté rétablie de nouvelles règles de conduite. Parmi les grands résultats que cette révolution, même vaincue, léguait à l'Angleterre, Clarendon accepta avec sincérité le concours nécessaire du Parlement, et avec joie le triomphe du protestantisme. Il repoussa et combattit obstinément l'influence croissante de la Chambre des Communes dans le gouvernement du pays, et ne sut ni reconnaître ni pratiquer les moyens par lesquels ce fait nouveau pouvait tourner à la sûreté, et même à la force de la monarchie. C'était là une de ces erreurs que ne rachètent point des talents ni des vertus rares, et qui rendent mortels, dans l'impitoyable destinée des hommes publics, des torts ou des échecs d'ailleurs légers et de peu d'effet.

Après les honnêtes conseillers de l'ancienne royauté vinrent les roués de la nouvelle cour, Buckingham et Shaftesbury à leur tête : l'un licencieux, spirituel, léger et présomptueux ; l'autre ambitieux, profond et hardi ; tous deux également corrompus et versés dans l'art de corrompre ; tous deux prêts à passer sans cesse, pour le besoin de leur fortune ou le plaisir de leur vanité, de la cour à la multitude et du gouvernement à la faction. Ils entreprirent de donner satisfaction au Parlement, aux dissidents, à tous les sentiments publics que la politique roide et isolée de Clarendon avait irrités. Mais il ne suffit pas de vouloir plaire et céder pour gouverner.

Les téméraires et immoraux successeurs de Clarendon ne soupçonnaient pas quels embarras et quels périls ils étaient près d'attirer sur le pouvoir et sur eux-mêmes en prenant dans la Chambre des Communes leur point d'appui. Pour qu'une assemblée populaire puisse être un moyen habituel de gouvernement fort et régulier, il faut qu'elle soit elle-même fortement organisée et gouvernée, ce qui ne se peut qu'autant qu'elle contient de grands partis unis par des principes communs, et marchant avec suite et discipline, sous des chefs reconnus, vers un but déterminé. Or de tels partis ne se forment et ne subsistent que lorsque des intérêts puissants et des convictions fermes et longues rallient et relient ensemble les hommes. Une certaine mesure de foi aux idées et de fidélité aux personnes est la condition vitale des grands partis politiques, comme les grands partis politiques sont la condition du gouvernement libre. Rien de semblable n'existait et n'était près de se former sous Charles II, lorsque le ministère, dit la cabale, essaya de gouverner de concert avec la Chambre des Communes et selon son vœu. Après tant de secousses et de mécomptes, et surtout dans les régions voisines du pouvoir, les hommes étaient en proie au doute, à la méfiance, à une mobilité continuelle, à un esprit de personnalité tantôt impatiente jusqu'à l'impudeur, tantôt prudente jusqu'à la pusillanimité. La Chambre des Communes était pleine des débris des partis révolutionnaires; il n'y avait point de partis politiques capables et dignes de soutenir un gouvernement. Et des hommes

tels que Shaftesbury et Buckingham étaient incapables et indignes de former de tels partis ; ils ne savaient que chercher et gagner pour eux-mêmes des partisans dans tous les camps, par tous les moyens. Leur politique était effrontément incohérente et contradictoire : tantôt ils unissaient intimement l'Angleterre à la Hollande, tantôt ils livraient la Hollande à Louis XIV, selon qu'ils avaient momentanément besoin de la faveur des zélés protestants anglais ou de celle du grand roi étranger. Ils accordaient la tolérance aux dissidents par respect apparent pour les droits de la conscience, mais en réalité par complaisance pour le roi, qui voulait protéger les catholiques ; puis, sous la pression de la Chambre des Communes irritée, ils sollicitaient le roi de sanctionner, contre les catholiques et les dissidents, les mesures les plus rigoureuses. Leur politique, intérieure et extérieure, n'offrait qu'une série de tâtonnements et de démentis ; leurs plus équitables mesures n'étaient que des moyens de corruption et de tromperie insolemment adoptés ou abandonnés tour à tour, et manquaient également de solidité et de sincérité.

Le public, au dedans comme au dehors du Parlement, se laissait quelquefois prendre à ces pièges. Rien n'égale l'empressement des passions populaires à croire ce qui leur plaît et à tout excuser de qui les sert. Les roués de la cabale obtenaient par moments quelque faveur ; mais elle se retirait d'eux aussi vite qu'elle leur était venue. Leur vie licencieuse, la perversité affichée de leurs mœurs, la versatilité de leur conduite, la vanité

de leurs promesses, choquaient le sens moral du pays, qui conservait, au milieu de tant de scandales et de mécomptes, un fonds solide de foi et de vertu. Il eût fait plus, à coup sûr, que de s'indigner, s'il eût su que son roi, avec la connivence de ses principaux conseillers, concluait avec Louis XIV des traités secrets par lesquels il s'engageait à se déclarer catholique dès qu'il pourrait le faire avec quelque sûreté, et vendait en attendant, pour quelques millions, l'indépendance de la politique et des institutions de son royaume. L'Angleterre ignora longtemps ces actes honteux ; mais quand la méfiance est profonde, l'ignorance publique a des pressentiments qui souvent égarent et quelquefois éclairent merveilleusement les peuples. Sans savoir à quel point les ministres de la cabale abaissaient et trahissaient leur pays, non-seulement la Chambre des Communes ne se livra point à eux, mais elle finit par les attaquer violemment ; et ils tombèrent sous les coups d'un pouvoir qu'ils avaient grandi en le flattant pour s'en servir, mais sans avoir fait faire aucun progrès à l'organisation des partis politiques dans le Parlement et à leur action régulière dans le gouvernement.

Leur successeur, sir Thomas Osborne, comte de Danby, eut bien plus de sens politique et plus d'influence sur le développement du régime parlementaire dans son pays. Entré aux affaires sous les auspices des ministres de la cabale, et associé de bonne heure à quelques-unes de leurs mauvaises pratiques, il différait d'eux essentiellement, car il provenait du pays, non de

la cour. Simple gentilhomme du comté d'York, les gentilshommes de province étaient vraiment son parti, et la Chambre des Communes sa patrie politique. Il soutint ardemment la cause de la couronne et de son pouvoir, mais en l'unissant au Parlement au lieu de l'en isoler. Il s'appliqua, par toutes sortes de moyens, bons et mauvais, en persuadant les esprits et en achetant les suffrages, à former dans la Chambre des Communes un parti compacte, permanent, et à établir entre l'administration et son parti cette intimité, cette solidarité qui peuvent seules rendre le pouvoir efficace et fort en ramenant à une même pensée et à une même action politique ses éléments divers. Danby comprenait et partageait d'ailleurs, en matière de religion et de relations extérieures, le sentiment national de l'Angleterre ; il voulait la sûreté du protestantisme et la bonne intelligence du gouvernement anglais avec les États dévoués à cette cause. Il détermina Charles II à conclure d'abord la paix, puis une alliance avec la Hollande, et à donner sa nièce Marie en mariage au prince Guillaume d'Orange. Danby préparait ainsi au dehors un sauveur à la foi et aux libertés de son pays, en même temps qu'au dedans il commençait à former solidement ce grand parti de la prérogative royale et de l'Église qui, depuis cette époque, a donné tant de force à la monarchie anglaise et si puissamment concouru à sa stabilité.

Et par une heureuse combinaison de conséquences opposées, pendant que le bon jugement et l'habileté de Danby organisaient le parti tory, ses fautes faisaient

prendre au parti whig un énergique et salubre développement. C'est l'honneur des whigs qu'ils ont puisé leur origine et les premiers élans de leur grandeur dans la défense des libertés et de la moralité politique du pays. Leur parti est né sous l'invocation de principes et de sentiments généreux. Ce fut dans les luttes contre Danby et son armée de Cavaliers transformés en torys qu'il commença à prendre sa physionomie propre et son éclat. Lutttes encore très-désordonnées et confuses, mais où se manifestèrent clairement deux grands partis parlementaires aspirant l'un et l'autre au gouvernement du pays, pour y pratiquer des politiques réellement diverses, en vertu de principes non pas essentiellement contraires, mais profondément différents.

Soutenue pendant quatre ans, cette lutte aboutit à la chute de Danby, à la dissolution de ce Long Parlement royaliste qui, depuis dix-huit ans, avec un bizarre mélange de dévouement, de servilité et d'indépendance, faisait la force de la royauté, et à la formation d'un grand ministère whig où les chefs du parti, Temple, Russell, Essex, Hollis, Cavendish, Powle, avec l'aide du chef des modérés flottants, Halifax, et du hardi renégat de la cour, Shaftesbury, devenu le favori populaire, entreprirent de réformer et de conduire le gouvernement.

La circonstance était grande. Pour la première fois, et malgré la longue résistance de la couronne, l'opposition parlementaire conquérait le pouvoir au nom du sentiment public et de la majorité. Saurait-elle l'exercer et s'y maintenir? Donnerait-elle satisfaction aux

vœux réels du pays sans ébranler les bases de la monarchie, qu'inquiétait son avènement?

Les whigs ne réussirent pas à résoudre ce problème.

Soit défaut d'expérience, soit influence des fausses théories politiques dont le Long Parlement révolutionnaire avait été imbu, leurs idées sur l'organisation et les conditions du gouvernement constitutionnel étaient confuses, peu pratiques, pleines d'hésitation et de contradiction. Ils avaient à la fois des préjugés monarchiques et des préjugés républicains. Ils essayèrent de constituer le cabinet sur de larges bases, comme pour en faire une sorte de corps intermédiaire, capable de contenir la couronne par le Parlement et le Parlement par la couronne : essai mal conçu et qui avorta en naissant. Ils portaient l'esprit d'opposition dans l'exercice du pouvoir, et en servant la royauté ils étaient plus préoccupés de s'en défendre que de la soutenir.

Ils vivaient mêlés aux débris des factions anarchiques qui avaient survécu à la révolution, et qui ne cessaient d'attaquer sourdement la monarchie. A peu près nul dans les classes élevées, le parti républicain était faible et impuissant pour son propre succès, même dans la multitude; mais il avait des agitateurs et des conspirateurs acharnés, prêts à mettre leur savoir-faire et leur vie au service de quiconque leur faisait ou leur laissait espérer quelque satisfaction à leur turbulence et à leurs haines. Les whigs étaient constamment, sinon en connivence, du moins en contact avec ces révolutionnaires de profession dont ils voulaient faire leurs

soldats, mais qui à leur tour espéraient faire de leurs chefs leurs instruments, et les compromettaient sans cesse, d'abord auprès du roi, puis auprès du pays, monarchique quoique mécontent, et décidément contraire à de nouvelles révolutions.

Contre ces fautes de leur conduite ou ces vices de leur situation, les whigs avaient une ressource dont ils firent un ample et triste usage, la complaisance pour les passions populaires. L'Angleterre, à cette époque, en avait une générale, souveraine, la terreur et l'aversion du papisme. Avertie par un instinct légitime qu'elle était, sur ce point, trahie par son roi, la nation anglaise s'emporta hors de toute raison, de toute justice, de toute humanité. La persécution politique et judiciaire des catholiques fut, pendant trois ans, le crime d'un peuple furieux dans sa foi et d'un roi lâche dans son incrédulité. Les whigs s'unirent ou cédèrent, comme les torys, à cet emportement. Ils eurent, en outre, le mauvais sort d'arriver au pouvoir lorsque les premiers accès de la fureur nationale contre les catholiques commençaient à tomber et faisaient place à un mouvement de réaction en faveur du bon sens et de l'équité. Ils portèrent ainsi, plus que leurs rivaux, la peine de cette réaction et le poids de la colère cachée du roi, qui prit plaisir à se venger sur eux des iniquités auxquelles il n'avait pas eu le courage de résister.

Leur situation quant aux affaires étrangères du pays n'était ni plus simple ni plus sûre. Pendant qu'ils s'élevaient contre la servile intimité du roi avec la cour

de France, plusieurs de leurs chefs recevaient eux-mêmes de Louis XIV des faveurs et des pensions; quelques-uns par corruption, car le parti populaire avait ses roués comme celui de la cour; d'autres, pleins de patriotisme et d'honneur, dans le chimérique espoir d'employer les moyens d'influence qui leur venaient d'un souverain étranger, au triomphe des libertés de leur patrie. C'est une dangereuse tentative de chercher au dehors des forces secrètes pour agir sur les affaires intérieures de son pays; les plus habiles courent grand risque de servir ainsi les desseins de l'étranger plutôt que leurs propres desseins; et Louis XIV tira bien plus de fruit, pour sa politique, de ses relations avec quelques chefs whigs, qu'ils ne trouvèrent eux-mêmes d'avantages dans l'appui caché qu'il leur prêta pour renverser Danby et pour faire dissoudre le Long Parlement des Cavaliers.

Au milieu de cette situation chargée pour eux de tant d'embarras et de périls, les whigs entreprirent de changer l'ordre de succession au trône, et d'en exclure, par acte du Parlement, le légitime successeur. C'était faire une révolution par avance, en vertu de conjectures fondées, mais lointaines, et sans que des faits actuels, évidents, en démontrassent l'absolue nécessité. Les whigs pensaient sans doute qu'en pareille affaire il était plus sage de prévoir que d'attendre, et qu'il valait mieux accomplir sur-le-champ, par voie de délibération légale, ce qu'il faudrait faire plus tard par la force, et peut-être au prix de la guerre civile : vue très-superficielle, et

qui décèle de leur part peu de connaissance des hommes et des grandes conditions de l'ordre social. Il est plus grave de discuter une révolution que de la faire, et l'État est bien plus ébranlé quand on porte atteinte à ses lois fondamentales au nom de la raison humaine, que lorsqu'on les enfreint sous le coup de la nécessité. Ce que les whigs demandaient au Parlement, c'était d'abolir, par sa seule volonté, et avant que Jacques II eût régné, son droit héréditaire à la couronne; c'est-à-dire de subordonner, en principe, la base de la monarchie à la délibération du Parlement. L'instinct public avertit l'Angleterre que c'était ruiner la monarchie même; l'esprit monarchique se réveilla rapidement; la dissidence éclata dans le sein même du cabinet. Parmi les torys les plus modérés, les whigs perdirent tout allié, et se virent réduits aux forces propres de leur parti. Ils se trouvèrent aussi en présence d'un obstacle qu'ils avaient peu prévu, la conscience de Charles II. Ce prince égoïste ne se crut pas en droit de disposer du droit de son frère, et le défendit à tout risque. A l'honneur de la nation anglaise, la passion populaire s'arrêta devant le respect des pouvoirs légaux; le bill d'exclusion, adopté par la Chambre des Communes, fut repoussé par la Chambre des Lords, et rien ne fut tenté pour passer outre et triompher par d'autres moyens.

Mais la question demeura haute sur l'horizon. La Chambre des Communes, qui avait voté l'exclusion de Jacques II, fut dissoute. Dans celle qui lui succéda, le bill fut proposé et voté de nouveau. Les deux grands

partis qui s'étaient progressivement formés dans le cours du règne étaient résolus, les whigs à écarter le monarque futur, les torys à maintenir intacte la monarchie. Charles II prit aussi sa résolution; il prononça la dissolution de la Chambre des Communes, renvoya les whigs, forma son conseil de torys seuls, et gouverna quatre ans sans parlement. Années lugubres, que l'Angleterre passa à entendre gronder les prochains orages. Rentrés dans l'opposition, les whigs conspirèrent à des degrés et dans des desseins divers : les uns pour ressaisir légalement le pouvoir; les autres pour contraindre le roi, fût-ce par l'insurrection et la guerre civile, à subir ce qu'ils regardaient comme le droit et le vœu du pays; quelques-uns, soldats inférieurs et désespérés du parti, voulaient se défaire à tout prix, même par l'assassinat, du roi et de son frère, seuls obstacles au succès de la cause. Ces complots, tantôt exagérés, tantôt confondus par une publicité incomplète et dans des procès conduits avec une subtile iniquité, jetaient le pays dans des troubles contraires; le parti conservateur s'indignait et s'alarmait pour la sûreté du trône et de l'ordre établi; le parti populaire s'irritait de plus en plus en voyant toutes ses tentatives vaines et ses plus nobles chefs livrés à l'échafaud. La réaction monarchique et l'hostilité destructive grandissaient parallèlement. Les chartes des villes et des principales corporations, dernier rempart du parti populaire, étaient judiciairement attaquées et abolies. Les conspirateurs, dans leur impuissance et leur péril,

quittaient le pays , et allaient en Hollande conjurer le prince d'Orange de sauver la foi protestante et les libertés de l'Angleterre. Évidemment , entre les trois grands résultats de la révolution que l'Angleterre avait à cœur de conserver, les deux résultats politiques, l'influence du Parlement dans le gouvernement et la prépondérance de la Chambre des Communes dans le Parlement, étaient suspendus et gravement compromis; le résultat religieux , la domination du protestantisme, demeurait encore intact : c'était l'Église anglicane elle-même qui soutenait invariablement la couronne et frappait d'anathème toute tentative de résistance. Forts de cet appui, les torys ardents, dirigés par Rochester, se groupaient de jour en jour plus étroitement autour de Jacques, oubliant son dévouement à l'Église catholique pour ne voir en lui que le représentant et l'héritier de la monarchie. Mais un tiers parti se formait autour d'Halifax , combattant les mesures violentes , demandant la convocation d'un Parlement, et prédisant les périls extrêmes si l'on ne rentrait dans cette voie. Charles hésitait et ajournait , promettant aux torys ardents une inébranlable persévérance à soutenir le droit de son frère , aux modérés le respect de la constitution du pays, à l'Église le ferme maintien de l'établissement protestant ; perplexe et fatigué, employant tout ce qui lui restait d'adresse et de prudence à éluder la nécessité de choisir entre ses promesses. Il mourut avant que les événements vinssent lui imposer cette nécessité ; mais arrivé au terme de sa vie mondaine,

et sur le seuil de la vie éternelle , les inquiétudes du mourant l'emportèrent sur les précautions du roi ; il se refusa aux instances des évêques anglicans, fit appeler un moine bénédictin caché dans son palais, et mourut dans le sein de l'Église catholique, confirmant à sa dernière heure son pays dans les soupçons dont il s'était constamment défendu, et son frère dans la résolution de vivre dévoué à cette Église hors de laquelle, malgré sa sceptique indifférence , Charles lui-même n'osait pas mourir.

Pendant son règne de quatre ans, Jacques II n'eut pas une autre pensée. Ce n'était point par l'entraînement d'une nature forte et dominante, ni pour satisfaire à une ambition passionnée, c'était par un fanatisme inintelligent et intraitable qu'il prétendait au pouvoir absolu. Le principe qui fait la base de la constitution de l'Église romaine, l'infaillibilité et l'indépendance du pouvoir suprême , était pour lui une maxime de gouvernement aussi bien qu'un article de foi. Dans son esprit étroit et roide, l'ordre spirituel et l'ordre temporel étaient aveuglément confondus ; et il se croyait, comme roi, en droit d'exiger de ses sujets, dans l'État , cette même soumission absolue que , comme catholique, il était lui-même, dans l'Église, tenu de pratiquer.

Il avait vu, depuis son enfance, ceux qui partageaient sa foi, et lui-même à cause de sa foi, cruellement opprimés. Devenu roi, il regarda la délivrance de l'Église

catholique en Angleterre comme son devoir et sa mission ; et il ne comprenait nulle autre manière d'accomplir sa délivrance que de lui rendre la domination.

Triste enchaînement des erreurs et des iniquités humaines ! Elles s'appellent et s'engendrent l'une l'autre : au lieu de reconnaître et de respecter à la fois leur droit mutuel, protestants et catholiques ne savaient que se persécuter et s'asservir tour à tour.

Soit dans l'espoir sincère de réussir, soit pour se mettre plus tard à l'abri de tout reproche, Jacques essaya d'abord de gouverner légalement. Le jour même où il monta sur le trône, il promit de maintenir les lois établies dans l'Église comme dans l'État. Il convoqua peu après un Parlement, et y renouvela solennellement ses promesses.

Quelques actes importants, bien qu'isolés, ne tardèrent pas à les démentir. Il continua de faire percevoir des taxes que le Parlement n'avait pas votées. En même temps que, pour plaire à l'Église anglicane, il redoublait de rigueur contre les dissidents, il commença à suspendre l'exécution des lois contre les catholiques, et à porter au régime politique et religieux de l'État de graves atteintes.

Son langage était encore plus inquiétant que ses actes. Tout en protestant de la légalité de ses intentions, il faisait toujours entrevoir son droit au pouvoir absolu, et sa résolution d'en faire usage si l'on ne savait pas lui tenir compte de sa modération et s'en contenter.

C'est la prétention tantôt des rois, tantôt des peuples,

les uns au nom du droit divin, les autres au nom de la souveraineté populaire, de s'intimider mutuellement en se montrant par avance les coups mortels qu'ils pourraient se porter. Prétention insensée autant qu'insolente, qui énerve et ébranle tantôt le gouvernement, tantôt les libertés du pays. Aux rois et aux peuples il convient également, dans leurs rapports, de ne mettre en lumière que leurs droits légaux, et d'ensevelir dans un profond silence les mystères et les menaces des coups d'État et des révolutions.

Les promesses de Jacques et ses essais de gouvernement légal furent reçus par le pays avec faveur, presque avec enthousiasme. Plus les craintes sont vives, plus les espérances sont empressées. Les torys dominaient dans le Parlement. L'Église anglicane s'efforçait de lier le roi aux engagements qu'il prenait envers elle en se montrant de plus en plus monarchique et dévouée. Les dissidents entrevoyaient des chances de tolérance et de liberté. Les bons et les mauvais penchants, les motifs honnêtes et les motifs honteux concouraient pour assurer au roi la soumission patiente et presque servile du pays. A la cour et dans le Parlement, la plupart des hommes importants, sceptiques et corrompus, étaient prêts à faire à leur fortune, dans une mesure inconnue, le sacrifice de leurs opinions et de leur honneur. Dans la nation, un sentiment encore profond de lassitude se joignait à l'esprit monarchique et à la discipline religieuse pour réprimer l'explosion des mécontentements et des alarmes. Jacques n'était

plus jeune ; ses filles, seules héritières du trône, étaient dévouées à la foi protestante : il valait mieux subir quelque temps des maux dont le terme était certain que risquer de nouvelles révolutions.

Les factions ardentes, les conspirateurs de profession, les ambitieux désespérés, les proscrits réfugiés en Hollande, n'étaient pas si résignés ni si patients. Malgré les conseils du prince d'Orange qui les protégeait et les contenait à la fois, ils tentèrent en Écosse et en Angleterre, sous la conduite du comte d'Argyle et du duc de Monmouth, deux insurrections simultanées. Le peuple en fut ému ; une sympathie marquée pour les insurgés se répandit rapidement dans les classes populaires, mais elle n'éclata point. Le parti whig ne soutint point la rébellion ; le parti tory aida fortement le roi à les réprimer. Les deux tentatives échouèrent : les deux chefs portèrent leur tête sur l'échafaud : leur sort excita la compassion publique ; ni leurs personnes ni leurs vues ne répondaient au sentiment national.

Mais l'apparence du succès est fatale aux princes faibles engagés dans une lutte contre leur peuple. Jacques, vainqueur de ses ennemis et obéi de ses sujets, s'abandonna aux vices de sa nature. Il prenait plaisir à l'exercice dur et même cruel du pouvoir ; il trouva dans Jeffreys un ministre hardi et cynique de ses vengeances. Les rigueurs judiciaires exercées contre les partisans d'Argyle et de Monmouth, avec un mépris grossier des garanties légales et des sentiments humains, excitèrent dans le public, élevé ou humble, et soit qu'il eût ou non

approuvé la révolte, une indignation et un dégoût profonds. Jacques donna en même temps un libre cours à ses desseins ; il attaqua à la fois l'Église anglicane dans ses droits vitaux, et les plus fidèles parmi ses propres serviteurs protestants dans les derniers replis de leur conscience. Les universités d'Oxford et de Cambridge eurent ordre de nommer des catholiques pour chefs à des établissements protestants. Rochester reçut de la bouche du roi la déclaration que, s'il ne se faisait catholique, il perdrait tous ses emplois. Dans le sein même du parti catholique, des menaces si évidemment illégales et extrêmes étaient combattues ; deux coteries, l'une honnête et prudente, l'autre intrigante et emportée, se disputaient auprès du roi l'influence, et lui montraient chaque jour, pour le retenir ou pour l'exciter, l'une le péril où il se précipitait, l'autre le but auquel il aspirait. Rien ne manqua pour éclairer Jacques, ni la loyauté et la longue patience des protestants, ni la modération et les sages conseils des catholiques eux-mêmes. Tout échoua contre son aveugle et sincère entêtement. Il appela officiellement un jésuite, le père Petre, dans son conseil, et ordonna au clergé anglican de lire dans toutes les chaires du royaume la déclaration par laquelle, en vertu de son seul pouvoir, il abolissait définitivement les statuts rendus en Parlement contre les dissidents et les catholiques. L'archevêque de Cantorbéry et six évêques se refusèrent à l'exécution de cet ordre, et présentèrent au roi une pétition. Il les fit arrêter, conduire à la Tour, et poursuivre devant la cour


du banc du roi, comme auteurs d'un libelle séditieux.

Au même moment, contre l'attente et au milieu des soupçons, mal fondés mais naturels, de toute l'Angleterre, un fils naquit au roi Jacques : la coterie dominante fit éclater sa joie, se promettant d'élever et de dominer le fils comme le père; et ce régime, jusque-là toléré à raison de son terme prochain, devint la perspective indéfinie de l'avenir.

Aucun désordre n'éclata; le pays demeura immobile; mais les chefs du pays changèrent leurs résolutions. Poussée à bout, l'Église anglicane entra dans la résistance passive; les partis politiques firent un pas plus décisif. Whigs et torys le firent également. L'expérience avait appris aux whigs que seuls ils ne pouvaient ni rallier la nation, ni fonder le gouvernement; leurs conspirations avaient échoué comme leurs cabinets. Ils eurent la rare sagesse de reconnaître qu'ils ne suffisaient pas eux-mêmes à leurs desseins, et que leur intime union avec leurs anciens adversaires pouvait seule assurer leur succès. Les torys, à leur tour, comprirent que tout principe a sa limite, tout engagement ses conditions, tout devoir sa réciprocité. Ils avaient, depuis quarante ans, soutenu les maximes de non-résistance à la couronne, et gardé à leurs rois une scrupuleuse fidélité. Appelés à une épreuve nouvelle, ils sentirent que leur patrie aussi avait droit à les trouver fidèles, et qu'ils n'étaient pas tenus, pour demeurer conséquents dans leur langage, de livrer servilement à un prince insensé leurs libertés et leur foi. Des noms

glorieux, des hommes considérables dans les deux partis, Russell, Sidney et Cavendish, Danby, Shrewsbury et Lumley, se concertèrent et s'unirent. Sondé par eux, le chef du tiers parti, Halifax, déclina toute part active dans leur dessein, mais ne les en détourna point. Et le 30 juin 1688, au moment même où l'acquittement solennel des sept évêques remplissait Londres d'acclamations passionnées, l'amiral Herbert, déguisé en matelot, partit pour la Hollande, portant au prince d'Orange, de la part et sous la signature de ces six chefs des deux partis et de l'évêque de Londres, Compton, l'invitation formelle de venir au secours de la foi et des lois de l'Angleterre, et leur engagement de le soutenir, à tout risque, de tout leur pouvoir.

Guillaume n'attendait que cette démarche. « Ou maintenant, ou jamais, » avait-il dit à son confident Dykevelt, en apprenant le procès intenté aux évêques et leur résistance. Dès qu'il eut reçu le message, avec un habile et hardi mélange de franchise et de réticence, il annonça et prépara publiquement son dessein. Il n'allait point, dit-il, faire une conquête et usurper une couronne; il allait, à la demande des Anglais eux-mêmes, intervenir entre eux et leur roi pour protéger les lois de l'Angleterre et la foi protestante menacées. Il discuta, avec les états généraux de Hollande, la convenance de l'entreprise, demandant leur aveu et leur appui. Il en informa non-seulement les princes protestants, mais l'empereur d'Allemagne et le roi d'Espagne, défenseur, auprès des uns, du protestantisme, auprès



des autres, de l'équilibre européen. Jamais entreprise semblable ne fut, à ce point et par avance, avouée, débattue, expliquée, justifiée. L'Europe entière sut et comprit. La conspiration et l'ambition personnelle disparurent dans la grandeur de la cause et de l'événement. Et moins de quatre mois après l'arrivée du message whig et tory, Guillaume partit pour l'Angleterre, à la tête d'une escadre et d'une armée, emportant l'adhésion secrète et les vœux de la plupart des rois, protestants ou catholiques, et du pape Innocent XI lui-même, à qui les procédés hautains de Louis XIV avaient inspiré un vif ressentiment, et la folle témérité de Jacques II un profond mépris.

Jacques seul ne comprit et ne crut point. En vain il recevait de Louis XIV des informations précises et l'offre de secours efficaces ; en vain ses propres agents, à la Haye et à Paris, lui rendaient compte de tous les préparatifs et de tous les progrès de l'entreprise. Il se refusa à toutes les propositions, à toutes les lumières. Par un reste d'orgueil anglais et royal, il ne voulait pas être publiquement soutenu par les soldats du roi étranger dont il avait, sans rougir, accepté en secret les dons : par une crainte cachée au fond de son âme ; c'était dans le pressentiment de son impuissance qu'il écartait l'idée de son danger. Ce pressentiment ne le trompait point. Plus de six semaines s'écoulèrent entre le débarquement de Guillaume en Angleterre et son triomphe à Londres ; il avançait lentement à travers le pays, attendant également la résistance et l'adhésion.

La résistance ne se montra nulle part; pas un effort ne fut tenté, pas une goutte de sang ne coula pour la défense de Jacques. Aussi abattu dans le péril qu'obstiné naguère à ne pas le prévoir, il essaya de regagner par ses faiblesses ce qu'il avait perdu par ses témérités : il rétracta tout ce qu'il avait fait, accorda tout ce qu'il avait refusé, rendit aux villes leurs chartes, aux universités leurs privilèges, aux évêques sa faveur, renvoya le père Petre de son conseil, tenta de négocier avec Guillaume. Les faiblesses furent aussi vaines que les témérités avaient été impuissantes. Jacques, enfermé dans son palais, apprenait chaque jour quelque nouvelle défection de ses généraux, de ses conseillers. Sa fille, la princesse Anne, s'évada et alla rejoindre les quartiers du prince. Whitehall devenait une solitude et risquait de devenir bientôt une prison. Jacques s'enfuit à son tour. Reconnu dans sa fuite et ramené à Londres par une multitude inintelligente, après quelques jours encore de perplexités inutiles, il s'enfuit de nouveau, et pour toujours. Le 18 décembre 1688, il avait à peine quitté Londres depuis trois heures; six régiments anglais et écossais y entrèrent, bannières déployées, au nom du prince d'Orange. Guillaume lui-même, évitant, par goût autant que par calcul, toute apparence de triomphe, arriva le soir au palais de Saint-James; et cinq semaines après, le 22 janvier 1689, un Parlement, extraordinairement convoqué sous le nom de Convention, se réunit à Westminster pour consacrer et régler la révolution.

Là éclatèrent, entre les partis et dans le sein de tous les partis, les dissidences que le danger commun avait jusque-là contenues. Parmi les torys, tous les scrupules monarchiques se réveillèrent. Parmi les whigs, toutes les tentations révolutionnaires reparurent. Les plus timides des torys disaient qu'il serait sage de rappeler le roi Jacques, en obtenant de lui quelques garanties. Les plus fougueux des whigs parlaient de fonder une République gouvernée par un conseil d'État dont le prince d'Orange serait président. Entre ces opinions extrêmes flottaient les opinions modérées, diverses aussi et troublées. Beaucoup de whigs, monarchiques d'intention, mais encore imbus des maximes du Long Parlement républicain, voulaient qu'on déposât formellement le roi Jacques, et qu'on n'offrît la couronne à Guillaume qu'après avoir, par des lois souveraines, organisé la République dans la monarchie. De leur côté, les torys dévoués à l'Église demandaient qu'en déclarant le roi Jacques incapable de gouverner, on respectât les bases de la monarchie, et qu'on se bornât à instituer une régence. D'autres, plus hardis, mais subtilement scrupuleux dans leurs principes monarchiques, reconnaissaient, avec les whigs, que Jacques, par sa conduite et par sa fuite, avait abdiqué le gouvernement; mais ils soutenaient que, par ce seul fait, le trône, qui ne pouvait être un seul jour vacant, appartenait de droit à sa fille aînée, la princesse Marie, et qu'il n'y avait qu'à la proclamer reine. A mesure que ces divers plans se produisaient, ils étaient expliqués, commentés, discutés avec

ardeur dans le public comme dans les deux Chambres; les esprits s'échauffaient; les partis se dessinaient; les ambitieux prenaient en main le drapeau dont ils espéraient leur fortune; la division naissait entre les Lords et les Communes. La révolution, à peine accomplie, était déjà en péril.

Mais le même grand sens politique qui avait uni les chefs des partis dans la résistance les dirigea dans les premiers pas du gouvernement. Ils écartèrent les théories absolues, les questions pratiquement inutiles, réduisirent les actes et les termes par lesquels le pouvoir nouveau devait être fondé, à ce qui était strictement nécessaire pour lui donner une forte base, et ne s'inquièrent que de conclure promptement et de rallier à leur conclusion les grands intérêts du pays. Guillaume vint en aide, d'abord par sa réserve, puis par sa fermeté, à la sagesse des chefs de partis. Il laissa à tous les systèmes, à tous les projets, un libre cours, ne témoignant ni déplaisir ni désir, et se tenant en dehors de tous les débats. Mais quand il sentit que la crise approchait, il réunit les hommes considérables des deux Chambres, et leur déclara, en termes simples, brefs et sans réplique, qu'il était plein de respect pour le droit et la liberté du Parlement, mais que lui aussi il avait sa liberté et son droit, et qu'il n'accepterait jamais ni un pouvoir mutilé ni un trône sur lequel sa femme siégerait au-dessus de lui. La démarche fut décisive : les deux Chambres se mirent d'accord ; une déclaration fut adoptée qui proclamait à la fois le fait de la vacance du trône, les droits

essentiels du peuple anglais, l'élévation de Guillaume et Marie, prince et princesse d'Orange, au trône d'Angleterre ; et le 13 février 1689, dans les principaux quartiers de Londres, les acclamations publiques accueillirent la proclamation officielle de l'acte du Parlement.

C'est le salut des peuples, aux jours de crise de leur destinée, de comprendre et de mettre en pratique, tour à tour par la soumission et par l'action, les conseils que Dieu leur a donnés dans les événements de leur vie. L'Angleterre avait appris, par ses premières épreuves, qu'une révolution est, en soi, un désordre immense et inconnu, qui inflige à la société de grands maux, de grands périls, de grands crimes, et qu'un peuple sensé peut être un jour contraint d'accepter, mais qu'il doit redouter et repousser jusqu'à l'heure de l'absolue nécessité. L'Angleterre s'en souvint dans ses épreuves nouvelles. Elle supporta beaucoup, elle résista longtemps pour échapper à une nouvelle révolution, et ne s'y résigna qu'à la dernière extrémité, quand elle ne vit plus nul autre moyen de sauver sa foi, ses droits et son honneur. C'est la gloire de la révolution de 1688 d'avoir été un acte de pure défense, et de défense nécessaire : là est la première cause de son succès.

Défensive dans son principe, cette révolution fut en même temps précise et limitée dans son objet. Dans les grandes secousses des sociétés, une fièvre d'ambition universelle, souveraine, impie, saisit quelquefois les hommes ; ils se croient en droit et en pouvoir de porter

la main sur toutes choses et de réformer à leur gré le monde. Rien n'est plus insensé ni plus vain que ces vagues emportements de la créature humaine qui, traitant de chaos le grand système au sein duquel sa place est marquée, tente de s'ériger en créateur, et ne réussit qu'à porter, partout où elle touche, le désordre de ses propres rêves. L'Angleterre, en 1688, ne tomba point dans cet égarement ; elle n'aspira point à changer les bases de la société et les destinées de l'humanité ; elle revendiqua et maintint une foi, des lois, des droits positifs, dans lesquels se renfermaient ses prétentions et ses pensées. Elle accomplit une révolution fière à la fois et modeste, qui donna au pays de nouveaux chefs et de nouvelles garanties, mais qui, ce but une fois atteint, se tint pour satisfaite et s'arrêta, ne voulant rien de moins mais ne prétendant rien de plus.

Cette révolution fut accomplie, non par des soulèvements populaires, mais par des partis politiques organisés : organisés longtemps avant la révolution, dans des vues de gouvernement régulier, non dans un esprit révolutionnaire. Ni le parti tory, ni le parti whig lui-même, malgré les éléments révolutionnaires qui s'y mêlaient, ne s'étaient formés pour renverser l'ordre établi. C'étaient des partis de politique légale, non de conspiration et d'insurrection. Ils furent conduits à changer le gouvernement du pays ; ils n'étaient pas nés pour ce dessein, et ils rentrèrent dans l'ordre sans effort, après en être sortis un moment, non par habitude ni par goût, mais par nécessité.

Et ce ne fut point l'un de ces grands partis longtemps opposés qui eut seul le mérite et le fardeau de la révolution ; ils se rapprochèrent et se concertèrent pour l'accomplir. Ce fut, entre eux, une œuvre de transaction et de nécessité commune, non une victoire ou une défaite. Whigs et torys la virent approcher et l'accueillirent avec des sentiments divers ; tous l'acceptèrent et y prirent part.

On a dit souvent en France, et même en Angleterre, que la révolution de 1688 avait été une œuvre essentiellement aristocratique, point populaire, accomplie par les combinaisons et au profit des classes supérieures, non par l'impulsion ni pour le bien du peuple entier.

Remarquable exemple, parmi tant d'autres, de la confusion dans les idées et de l'oubli des faits qui président si souvent à l'appréciation des grands événements.

La révolution de 1688 a fait, dans l'ordre politique, les deux choses les plus populaires que connaisse l'histoire : elle a proclamé et garanti, d'un côté les droits personnels et universels des simples citoyens, de l'autre la participation active et décisive du pays dans son gouvernement. Toute démocratie qui ne sait pas que c'est là tout ce qu'elle a besoin et droit de réclamer, méconnaît ses plus grands intérêts, et ne saura ni fonder un gouvernement, ni garder ses propres libertés.

Dans l'ordre moral, la révolution de 1688 eut un caractère plus populaire encore ; elle fut faite au nom

et par la force des croyances religieuses du peuple, pour leur sécurité et leur domination. Dans aucun pays et à aucune époque, la foi des masses n'a exercé plus d'empire sur le sort de leur gouvernement.

Populaire dans ses principes et dans ses résultats, la révolution de 1688 fut aristocratique dans l'exécution; elle fut conçue, préparée et menée à fin par des hommes considérables, représentants fidèles des intérêts et des sentiments de la nation. L'Angleterre a eu ce rare bonheur que des liens puissants et intimes s'y sont établis et perpétués entre les classes diverses de la société. L'aristocratie et la démocratie y ont su vivre et prospérer ensemble, se soutenant et se réprimant mutuellement. Les chefs ne se sont point isolés du peuple, et le peuple n'a point manqué de chefs. C'est surtout en 1688 que la nation anglaise a recueilli le fruit de cet heureux mélange de hiérarchie et d'harmonie dans l'ordre social. Pour sauver sa foi, ses lois, ses libertés, elle fut réduite à la redoutable nécessité d'une révolution; elle l'accomplit par des hommes d'ordre et de gouvernement, non par des révolutionnaires. Les mêmes influences qui tentèrent l'œuvre furent aussi celles qui la continrent dans de justes limites et qui se chargèrent de la fonder. La cause du peuple anglais triomphant par les mains de l'aristocratie anglaise, ce fut là le grand caractère de la révolution de 1688, et, dès ses premiers pas, le gage de son avenir.

Ce n'était pas trop de tant d'union et de puissance;

car tel est le vice naturel de toute révolution que la plus nécessaire, la plus légitime, la plus forte jette dans de grands troubles la société qu'elle sauve, et reste longtemps elle-même menacée et précaire. Deux ou trois ans s'étaient à peine écoulés ; déjà le sauveur de l'Angleterre, le roi Guillaume, y était profondément impopulaire. Ses manières à la fois simples et hautes, son froid silence, son peu de goût, qu'il cachait peu, pour les mœurs de l'aristocratie anglaise, son intimité réservée et ses faveurs prodiguées à quelques anciens amis hollandais, tout, en lui, le rendait étranger et peu agréable au milieu de son nouveau peuple. Il était, en matière de liberté civile et religieuse, bien plus éclairé que les Anglais, et peu enclin à devenir l'instrument des rigueurs de l'intolérance épiscopale et des animosités de l'esprit de parti aristocratique. Il avait peu d'égard pour les exigences du régime constitutionnel, comprenait mal le jeu des partis parlementaires encore confus et à peine formés, se montrait choqué de leur égoïsme, jaloux de leur empire, et défendait contre eux son propre pouvoir, quelquefois avec plus de vigueur que de discernement. Dans son gouvernement comme dans sa pensée, la politique générale de l'Europe était sa grande, presque sa seule affaire : c'était surtout pour disposer, dans sa lutte contre la domination européenne de Louis XIV, de toutes les forces de l'Angleterre, qu'il avait aspiré à son trône ; les passions protestantes du peuple anglais s'accordaient avec ses desseins. Cependant Guillaume com-

promettait l'Angleterre dans les combinaisons et les guerres du continent plus qu'il ne convenait aux habitudes, aux goûts et aux intérêts de la nation. Elle se fatiguait de se voir de plus en plus engagée dans des efforts et des périls lointains, par ce même prince qu'elle avait appelé pour la délivrer des périls intérieurs; et Guillaume s'indignait à son tour de trouver, dans ce même peuple, dans ces mêmes partis qu'il avait délivrés sur leur propre sol, si peu de dévouement et d'ardeur pour la grande cause à laquelle se rattachaient si évidemment, à ses yeux, leur sûreté et leurs libertés. De là naissaient, entre le Roi et le Parlement, des mé-sintelligences, des amertumes, des conflits qui troublaient et ébranlaient le gouvernement nouveau. Guillaume savait sa force et en usait fièrement : il alla jusqu'à dire qu'il pourrait bien abdiquer et se retirer en Hollande s'il n'était pas mieux compris et mieux soutenu. Quand le péril devenait pressant, le Parlement, les partis, l'Église, le peuple, sentaient à quel point Guillaume leur était nécessaire, et l'entouraient des plus vives démonstrations. Mais les aigreurs mutuelles renaissaient bientôt; les partis retournaient à leurs rivalités, le peuple à ses préjugés et à son ignorance, le Roi à sa politique européenne, à ses exigences de guerre, à ses susceptibilités de pouvoir. Les jacobites avaient repris l'espérance : battus en Irlande et en Écosse, découverts et condamnés en Angleterre, ils n'en renouvelaient pas moins leurs tentatives de guerre civile et de complot. Dans le conseil même de Guillaume, le roi Jacques

avait des correspondants qui ménageaient cette chance de l'avenir. Durant tout le cours de ce règne, malgré le facile succès de la révolution, le ferme génie du Roi et l'adhésion sincère du pays, l'établissement de 1688 fut sans cesse attaqué et chancelant.

Le même mal subsista sous la reine Anne. Les whigs et les torys, de plus en plus désunis, se disputèrent le pouvoir avec acharnement. Dans la lutte européenne pour la succession d'Espagne, les deux partis poursuivirent d'abord également la politique d'intervention et de guerre continentale du roi Guillaume. Entraînés par la routine et par le succès, les whigs voulurent pousser la guerre sans mesure et au delà de la nécessité. Les torys prirent en main la cause de la paix. C'était le vœu de l'Angleterre; la reine leur était favorable. Ils mirent fin, par le traité d'Utrecht, à la situation tendue et précaire de l'Europe. Mais les torys tenaient de près aux jacobites; malgré sa fidélité protestante, les sentiments de famille se réveillèrent dans le cœur de la reine Anne; les intrigues intérieures se mêlèrent aux complications extérieures: les Stuart bannis purent de nouveau se croire des chances; l'établissement de 1688 parut remis en question. La mort de la reine Anne et l'avènement paisible de la maison de Hanovre le raffermirent. Sous les règnes de George I^{er} et de George II, les esprits prirent un autre cours: la politique étrangère cessa d'être leur principale affaire; l'administration intérieure, le maintien de la paix, les questions de finances, de colonies, de commerce, le développement

et les luttes du régime parlementaire devinrent la préoccupation dominante du gouvernement et du public. Cependant la question de révolution et de dynastie n'était pas éteinte ; la nation anglaise ne se sentait aucune affection pour des rois allemands qui ne parlaient point sa langue, se déplaisaient au milieu d'elle, saisissaient avec empressement tous les prétextes de s'en éloigner pour aller vivre dans leur ancien petit État, et la compromettaient sans cesse dans leurs affaires continentales, pour elle sans importance et sans attrait. Les querelles domestiques de la famille royale, les mœurs grossièrement licencieuses de la cour offensaient le pays. La domination mobile, les rivalités égoïstes, les passions factices, les exagérations et les intrigues des partis parlementaires choquaient son honnêteté et son bon sens. En Écosse, en Irlande, en Angleterre même, les conspirations et les insurrections jacobites se reproduisaient obstinément, toujours réprimées, mais trouvant toujours des adhérents passionnés, et n'excitant plus dans le pays aucune ferveur de crainte ni d'antipathie. Au milieu de ces attaques continuelles contre l'ordre établi, l'indifférence, l'inertie, l'humeur critique, la désaffection devenaient des dispositions générales ; le public semblait se séparer d'un pouvoir dont il ne se souciait plus. Cinquante-sept ans après l'élan national qui avait porté Guillaume III sur le trône, le petit-fils de Jacques II, à la tête des montagnards écossais, put pénétrer presque sans résistance jusqu'au centre de l'Angleterre ; et déjà on se deman-

dait partout s'il n'entrerait pas, sous peu de jours, dans Londres même, aussi facilement que Guillaume y était entré en en chassant son aïeul.

Mais l'Angleterre et son gouvernement n'étaient pas à la merci d'un accès d'humeur populaire, ou de la défaite de quelques régiments, ou d'un coup de main de quelques factieux. Les mêmes forces sociales qui, en 1688, avaient fait la révolution, défendirent et sauvèrent en 1745 l'établissement qu'elle avait fondé. Quand le péril devint évident, les ennemis de cet établissement rencontrèrent devant eux la forte organisation des partis aristocratiques, le bon sens d'une démocratie disciplinée et la foi d'un peuple chrétien. Les chefs whigs et beaucoup de chefs torys regardaient leur honneur et leur fortune politique comme liés à cette cause. Les partis furent fidèles à leurs chefs. Les classes moyennes oublièrent leurs mécontentements, leurs déplaisirs et le peu de sympathie personnelle que leur inspirait le gouvernement, pour ne plus se préoccuper que des intérêts essentiels du pays et de leurs propres intérêts. L'Église et les dissidents se montrèrent animés du même dévouement. Devant cette intelligente union de l'aristocratie et du peuple, de l'esprit politique et de l'esprit religieux, le succès des jacobites s'évanouit aussi rapidement qu'il avait éclaté. Le plus grand péril qu'ait couru la nouvelle monarchie anglaise fut en même temps le dernier. A peine, depuis cette époque, quelques desseins secrets, quelques tentatives aussitôt avortées que conçues, révélèrent encore l'exis-

tence de ses ennemis. Il fallut à l'établissement de 1688 soixante-dix ans de laborieuses et douloureuses épreuves pour surmonter les vices naturels de toute révolution, ramener dans la société la paix, et devenir un régime incontesté. En 1760, quand George III monta sur le trône, l'œuvre était accomplie. J'ai dit par quels moyens et à quel prix.

George III régnait depuis seize ans lorsque, à quatorze cents lieues de sa capitale, plus de deux millions de ses sujets rompirent le lien qui les unissait à son trône, proclamèrent leur indépendance, et entreprirent de fonder la République des États-Unis d'Amérique. Sept ans de lutte suffirent pour amener l'Angleterre à reconnaître cette indépendance, et à traiter d'égal à égal avec l'État nouveau. Soixante-sept ans se sont écoulés depuis cette époque ; et sans effort, sans événements extraordinaires, par le seul développement de leurs institutions et d'une prospérité pacifique, les États-Unis ont pris glorieusement leur place parmi les grandes nations. Jamais grandeur si rapide n'a été si peu chèrement achetée à son origine et si peu troublée dans son progrès.

Ce n'est pas seulement à l'éloignement de tout rival puissant et aux espaces immenses ouverts devant eux que les États-Unis d'Amérique ont dû cette fortune rare. Des causes moins fortuites et plus morales ont fait aussi la rapidité et la sérénité de leur grandeur.

Ils sont entrés dans la vie sous la bannière de la jus-

tice et du droit. Pour eux aussi, la révolution qui a commencé leur histoire a été d'abord un acte de défense. Ils réclamaient des garanties et des principes écrits dans leurs chartes et que le Parlement d'Angleterre, qui les leur refusait, avait jadis réclamés lui-même et fait triompher dans la mère patrie, avec bien plus de violences et de désordres que n'en entraînait leur résistance.

Ils ne tentaient point, à vrai dire, une révolution. Leur entreprise était sans doute grande et périlleuse ; ils se donnaient, pour conquérir leur indépendance, la guerre à soutenir contre un ennemi puissant, et un gouvernement central à fonder pour remplacer le pouvoir éloigné dont ils secouaient le joug. Mais ils n'avaient, dans leurs institutions locales et quotidiennes, point de révolution à faire ; chacune des colonies était déjà, pour ses affaires intérieures, librement gouvernée, et ne trouvait, en devenant un État, que peu de changements à apporter dans les maximes et l'organisation des pouvoirs publics. Point de vieil ordre social à craindre, à détester et à détruire ; l'attachement aux lois et aux coutumes anciennes, le respect affectueux du passé étaient au contraire le sentiment général ; le régime colonial, sous le patronage d'une monarchie lointaine, se transformait sans effort en régime républicain, sous le lien d'un gouvernement fédéral.

De tous les systèmes de gouvernement, le républicain est, à coup sûr, celui auquel l'assentiment général et spontané du pays est le plus nécessaire. On peut conce-

voir, et l'on a vu des États monarchiques fondés par la force; mais la république imposée à une nation, le gouvernement populaire établi contre l'instinct et le vœu du peuple, cela choque le bon sens et le droit. Les colonies anglaises d'Amérique n'eurent point, pour devenir la République des États-Unis, une telle difficulté à surmonter; elles étaient bien volontairement républicaines; en adoptant le gouvernement républicain, elles ne firent qu'accomplir le vœu national, et développer, au lieu de l'abolir, leur régime antérieur.

L'ordre social ne fut pas plus troublé que l'ordre politique. Point de lutte entre les classes diverses; point de déplacement violent des influences. Quoique la couronne d'Angleterre conservât, dans les colonies, des partisans, le même esprit, le même dessein dominaient à tous les degrés de l'échelle sociale; les familles riches et considérables étaient même, en général, les plus fermement résolues pour la conquête de l'indépendance et la fondation du régime nouveau. Le peuple marchait, et l'événement s'accomplit sous leur direction.

Il n'y avait pas plus de révolution dans les âmes que dans la société. Les idées philosophiques du xviii^e siècle, son scepticisme moral, son incrédulité religieuse pénétraient et circulaient sans doute dans les États-Unis d'Amérique; mais elles n'envalisaient pas complètement les esprits mêmes qu'elles atteignaient; elles ne s'y implantaient pas avec leurs principes fondamentaux et leurs dernières conséquences; la gravité morale et le

bon sens pratique des vieux puritains persistaient chez la plupart des Américains admirateurs des philosophes français; et la masse de la population américaine demeurerait profondément chrétienne, aussi attachée à ses dogmes qu'à ses libertés, soumise à Dieu et à l'Évangile en même temps qu'elle se soulevait contre le Roi et le Parlement d'Angleterre, et gouvernée, en luttant pour son indépendance, par cette même foi qui avait amené ses ancêtres sur cette terre pour y poser les fondements sur lesquels s'élevait le nouvel État.

Les idées et les passions qui, au nom de la démocratie, emportent et désorganisent aujourd'hui les sociétés, sont répandues et puissantes dans les États-Unis d'Amérique; elles y fermentent avec tout ce qu'elles contiennent d'erreurs contagieuses et de vices destructeurs. Mais elles ont été jusqu'ici efficacement contenues et épurées par la foi chrétienne, par les excellentes traditions politiques et les fortes habitudes de légalité qui gouvernent la population. En même temps que les principes d'anarchie se déploient audacieusement sur ce vaste théâtre, les principes d'ordre et de conservation y subsistent, solides et énergiques, dans la société et dans l'homme lui-même; on reconnaît partout leur présence et leur influence, au sein même du parti qui se qualifie du nom de parti démocratique par excellence; ils le tempèrent et le règlent, et souvent le sauvent, à son insu, de ses fougueux entraînements. Ce sont ces principes tutélaires qui ont présidé aux origines de la révolution américaine, et lui ont donné le succès. Fasse le

ciel que, dans la lutte redoutable qu'ils ont aujourd'hui à soutenir partout, ils continuent de prévaloir au milieu de ce puissant peuple, et qu'ils le détournent toujours à temps des abîmes qui sont si près de ses pas !

Trois grands hommes, Cromwell, Guillaume III et Washington, restent dans l'histoire comme les chefs et les représentants de ces crises souveraines qui ont fait le sort de deux grandes nations. Par l'étendue et l'énergie des talents naturels, Cromwell est peut-être, entre les trois, le plus éminent : il avait l'esprit merveilleusement prompt, ferme, juste, souple, inventif, et une vigueur de caractère qu'aucun obstacle ne rebutait, qu'aucune lutte ne lassait, qui poursuivait ses desseins avec une ardeur et une patience également inépuisables, tour à tour par les voies les plus détournées et les plus lentes, ou par les plus brusques et les plus hardies. Il excellait pareillement à gagner ou à dominer les hommes dans les relations personnelles et intimes, à organiser et à conduire une armée ou un parti. Il avait l'instinct de la popularité et le don de l'autorité, et il sut, avec la même audace, déchaîner et dompter les factions. Mais, né dans le sein d'une révolution, et porté de secousse en secousse au pouvoir suprême, son génie était et demeura toujours essentiellement révolutionnaire ; il avait appris à connaître les nécessités de l'ordre et du gouvernement ; il n'en savait ni respecter ni pratiquer les lois morales et permanentes. Que ce fût le tort de sa nature ou le vice de sa situation, il manquait de règle et de sérénité dans l'exercice du pouvoir, recou-

rait sur-le-champ aux moyens extrêmes comme un homme toujours assailli par des périls mortels, et perpétuait ou aggravait, par la violence des remèdes, les maux violents qu'il voulait guérir. La fondation d'un gouvernement est une œuvre qui exige des procédés plus réguliers et plus conformes aux lois éternelles de l'ordre moral. Cromwell put asservir la révolution qu'il avait faite, et ne parvint point à la fonder.

Moins puissants peut-être par les dons naturels, Guillaume III et Washington ont réussi dans l'entreprise où Cromwell a échoué ; ils ont fixé le sort et fondé le gouvernement de leur patrie. C'est que, au milieu même d'une révolution, ils n'ont jamais accepté ni pratiqué la politique révolutionnaire ; ils n'ont jamais recherché ni subi cette situation fatale d'avoir d'abord les violences anarchiques pour marchepied, puis les violences despotiques pour nécessité de leur pouvoir. Ils se sont trouvés, ou se sont placés eux-mêmes, dès leurs premiers pas, dans les voies régulières et dans les conditions permanentes du gouvernement. Guillaume était un prince ambitieux ; il est puéril de croire que, jusqu'à l'appel qui lui fut adressé de Londres en 1688, il fût resté étranger au désir de monter sur le trône d'Angleterre, et au travail depuis longtemps entrepris pour l'y porter. Guillaume suivait pas à pas les progrès de ce travail, sans en accepter la complicité, mais sans en repousser le but, sans y encourager, mais en en protégeant les auteurs. Son ambition avait en même temps ce caractère qu'elle s'attachait au triomphe d'une cause grande et juste, la

cause de la liberté religieuse et de l'équilibre européen. Jamais homme n'a fait, plus que Guillaume, d'un grand dessein politique, la pensée et le but unique de sa vie. Il avait la passion de l'œuvre qu'il accomplissait, et sa propre grandeur n'était pour lui qu'un moyen. Dans ses perspectives de la couronne d'Angleterre, il ne tenta point de réussir par la violence et le désordre ; il avait l'esprit trop haut et trop bien réglé pour ne pas connaître le vice incurable de tels succès, et pour en accepter le joug. Mais quand la carrière lui fut ouverte par l'Angleterre elle-même, il ne s'arrêta point devant les scrupules de l'homme privé ; il voulait que sa cause triomphât et recueillir l'honneur de son triomphe. Glorieux mélange d'habileté et de foi, d'ambition et de dévouement.

Washington n'avait pas d'ambition ; sa patrie eut besoin de lui ; il devint grand pour la servir, par devoir plutôt que par goût, et quelquefois même avec un pénible effort. Les épreuves de la vie publique lui étaient amères ; il préférait l'indépendance de la vie privée et le repos de l'âme à l'exercice du pouvoir. Mais il accepta sans hésiter la tâche que lui imposait son pays ; et, en l'accomplissant, il ne se permit, envers son pays ni envers lui-même, aucune complaisance pour en alléger le fardeau. Né pour gouverner, quoiqu'il y prît peu de plaisir, il disait au peuple américain ce qu'il croyait vrai, et maintenait, en le gouvernant, ce qu'il croyait sage avec une fermeté aussi inébranlable que simple, et un sacrifice de la popularité d'autant plus

méritoire qu'il n'en était point dédommagé par les joies de la domination. Serviteur d'une république naissante, où l'esprit démocratique prévalait, il obtint sa confiance et assura son triomphe en soutenant ses intérêts contre ses penchants, et en pratiquant cette politique à la fois modeste et sévère, réservée et indépendante, qui ne semble appartenir qu'au chef d'un sénat aristocratique placé à la tête d'un État ancien. Succès rare, et qui fait un égal honneur à Washington et à son pays.

Soit qu'on regarde à la destinée des nations, ou à celle des grands hommes, qu'il s'agisse d'une monarchie ou d'une république, d'une société aristocratique ou démocratique, la même lumière brille dans les faits ; le succès définitif ne s'obtient qu'au nom des mêmes principes et par les mêmes voies. L'esprit révolutionnaire est fatal aux grandeurs qu'il élève comme à celles qu'il renverse. La politique qui conserve les États est aussi la seule qui termine et fonde les révolutions.

HISTOIRE

DE CHARLES I^{ER}

DEPUIS SON AVÈNEMENT
JUSQU'A SA MORT.

LIVRE I

Avènement de Charles I^{er}.—État et dispositions de l'Angleterre.—Convocation du premier Parlement.—Esprit de liberté qui s'y manifeste.—Sa dissolution.—Premiers essais de gouvernement arbitraire.—Leur mauvais succès.—Second Parlement.—Accusation du duc de Buckingham.—Dissolution du Parlement.—Mauvaise administration de Buckingham.—Troisième Parlement.—Pétition des droits.—Prorogation du Parlement.—Assassinat du duc de Buckingham.—Seconde session du troisième Parlement.—Nouvelles causes du mécontentement public.—Colère du Roi.—Dissolution du troisième Parlement.

1625-1629.

Le 27 mars 1625, Charles I^{er} monta sur le trône, et aussitôt il convoqua un Parlement ¹. A peine la Chambre des Communes était assemblée ² qu'un homme de bien, compté sous le dernier règne parmi les adversaires de la cour, sir Benjamin Rudyard se leva, et fit la motion qu'on ne négligeât rien désormais pour maintenir entre

¹ Le 2 avril 1625.

² Le 18 juin 1625.

le Roi et le peuple une parfaite harmonie : « Car, dit-il, nous pouvons tout espérer du prince qui nous gouverne, pour le bonheur et les libertés de notre pays ¹. »

Toute l'Angleterre, en effet, se livrait à la joie et à l'espérance. Et ce n'étaient pas seulement ces espérances vagues, ces joies tumultueuses qui éclatent au début d'un nouveau règne ; celles-ci étaient sérieuses, générales, et semblaient bien fondées. Charles était un prince de mœurs graves et pures, d'une piété reconnue, appliqué, instruit, frugal, peu enclin à la prodigalité, réservé sans humeur, digne sans arrogance ; il maintenait dans sa maison la décence et la règle ; tout en lui annonçait un caractère élevé, droit, ami de la justice ; ses manières et son air imposaient aux courtisans et plaisaient au peuple ; ses vertus lui avaient valu l'estime des gens de bien. Lasse des mœurs ignobles, de la pédanterie bavarde et familière, de la politique inerte et pusillanime de Jacques I^{er}, l'Angleterre se promettait d'être heureuse et libre sous un Roi qu'enfin elle pourrait respecter.

Charles et le peuple anglais ne savaient pas à quel point ils étaient déjà étrangers l'un à l'autre, ni quelles causes depuis longtemps actives, et chaque jour plus puissantes, les mettraient bientôt hors d'état de se comprendre et de s'accorder.

¹ Le 22 juin 1625 ; *Parliamentary History* (de Cobbet, Londres, 1806), t. II, col. 5.

Deux révolutions, l'une visible et même éclatante, l'autre intérieure, ignorée, mais non moins certaine, s'accomplissaient vers cette époque : la première, dans la royauté européenne ; la seconde, dans l'état social et les mœurs du peuple anglais.

C'était le temps où, sur le continent, la royauté, dégagée de ses anciennes entraves, devenait partout à peu près absolue. En France, en Espagne, dans la plupart des États de l'Empire germanique, elle avait dompté l'aristocratie féodale, et cessait de protéger les libertés des Communes, n'ayant plus besoin de les opposer à d'autres ennemis. La haute noblesse, comme si elle eût perdu jusqu'au sentiment de sa défaite, se pressait autour des trônes, presque fière de l'éclat de son vainqueur. La bourgeoisie, dispersée et d'un esprit timide, jouissait de l'ordre naissant et d'un bien-être jusque-là inconnu, travaillant à s'enrichir et à s'éclairer, mais sans prétendre encore à prendre place dans le gouvernement de l'État. Partout la pompe des cours, la promptitude de l'administration, l'étendue et la régularité des guerres proclamaient la prépondérance du pouvoir royal. Les maximes du droit divin et de la souveraineté des rois prévalaient, faiblement contestées là même où elles n'étaient pas reconnues. Enfin les progrès de la civilisation, des lettres, des arts, de la paix et de la prospérité intérieure, embellissant ce triomphe de la monarchie pure, inspiraient aux princes une confiance présomptueuse, aux peuples une complaisance mêlée d'admiration.

La royauté anglaise n'était point demeurée étrangère à ce mouvement européen. Depuis l'avènement de la maison de Tudor ¹, elle avait cessé d'avoir pour adversaires ces fiers barons qui, trop faibles pour lutter individuellement contre leur Roi, avaient su jadis, en se coalisant, tantôt maintenir leurs droits, tantôt s'associer de vive force à l'exercice du pouvoir royal. Mutilée, appauvrie, abattue par ses propres excès, surtout par les guerres des deux Roses, cette aristocratie, si longtemps indomptable, céda presque sans résistance, d'abord à la tyrannie hautaine de Henri VIII, ensuite à l'habile gouvernement d'Élisabeth. Devenu le chef de l'Église, et possesseur de biens immenses, Henri, les distribuant à pleines mains à des familles dont il fondait la grandeur nouvelle ou relevait la grandeur délabrée, commença la métamorphose des barons en courtisans. Sous Élisabeth, cette métamorphose fut consommée. Femme et Roi, une cour brillante plaisait à ses goûts et servait son autorité; la noblesse s'y précipita avec enivrement et sans trop exciter le mécontentement public : rare séduction que de pouvoir se dévouer à un souverain populaire, et rechercher, par les intrigues et au milieu des fêtes, la faveur d'une reine qui avait celle du pays. Les maximes, les formes, le langage, souvent même les pratiques de la monarchie pure étaient pardonnés à un gouvernement utile et glorieux pour la nation ; l'affection du peuple couvrait la servilité des courtisans ; et auprès d'une

¹ En 1485.

femme dont tous les périls étaient des périls publics, un dévouement illimité semblait une loi pour le gentilhomme, un devoir pour le protestant et le citoyen.

Les Stuart ne pouvaient manquer de marcher plus avant dans les voies où, depuis le règne des Tudor, la royauté anglaise était engagée. Écossais et issu du sang des Guise, Jacques I^{er}, par les souvenirs de sa famille et les habitudes de son pays, était attaché à la France et accoutumé à chercher ses alliés et ses modèles sur ce continent où d'ordinaire un prince anglais ne voyait que des ennemis : aussi se montra-t-il bientôt plus profondément imbu qu'Élisabeth et Henri VIII lui-même des maximes qui fondaient alors en Europe la monarchie pure ; il les professait avec l'orgueil d'un théologien et la complaisance d'un roi, protestant à tout propos, par le faste de ses déclarations, contre la timidité de ses actes et les limites de son pouvoir. Obligé quelquefois de défendre, par des arguments plus directs et plus simples, les mesures de son gouvernement, les emprisonnements arbitraires ou les taxes illégales, Jacques alléguait alors l'exemple du Roi de France ou d'Espagne : « Le Roi d'Angleterre, disaient ses ministres à la Chambre des Communes, ne peut être de pire condition que ses égaux. » Et telle était, même en Angleterre, l'influence de la révolution naguère accomplie dans la royauté du continent, que les adversaires de la cour étaient embarrassés de ce langage, presque convaincus eux-mêmes que la dignité des princes voulait qu'ils jouissent tous des mêmes droits, et ne sachant comment

accorder cette égalité nécessaire des couronnes avec les libertés de leur pays ¹.

Nourri dès son enfance dans ces prétentions et ces maximes, le prince Charles, devenu homme, fut encore exposé de plus près à leur contagion. L'infante d'Espagne lui était promise : le duc de Buckingham lui suggéra l'idée d'aller secrètement à Madrid rechercher lui-même son amour et sa main. Un dessein si chevaleresque sourit à l'imagination du jeune homme. Il fallait obtenir le consentement du Roi. Jacques refusa, s'emporta, pleura, et céda enfin à son favori plutôt qu'à son fils ². Charles fut reçu à Madrid avec de grands honneurs ³; et là il vit, dans tout son éclat, la royauté majestueuse, souveraine, obtenant de ses serviteurs un dévouement et de ses peuples un respect presque religieux, rarement contredite, et toujours assurée de planer après tout, par sa seule volonté, au-dessus des contradictions. Le mariage de Charles avec l'infante manqua : mais il épousa en échange Henriette-Marie, princesse de France; car son père était décidé à ne voir, hors de ces deux cours, aucune alliance qui convînt à la dignité de son trône ⁴. L'influence de cette union sur le prince an-

¹ *Journals of the House of Commons*, 18 avril, 12 et 21 mai 1614.

² Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. I, p. 18-30, édition de Bâle, 1798.

³ En mars 1623.

⁴ Le mariage, négocié en 1624, ne fut définitivement conclu qu'au mois de mai 1625, et accompli en Angleterre qu'au mois de juin suivant.

glais ne différa point de celle qu'en Espagne il avait déjà subie; et la royauté de Paris ou de Madrid devint, à ses yeux, l'image de la condition naturelle et légitime d'un roi.

Ainsi la monarchie anglaise, du moins dans le monarque, ses conseillers et sa cour, suivait la même pente que les monarchies du continent. Là aussi tout trahissait les symptômes et les efforts de la révolution ailleurs consommée, et qui, dans ses plus modestes prétentions, ne laissait subsister les libertés des sujets que comme des droits subordonnés, des concessions de la générosité du souverain.

Mais tandis que, sur le continent, cette révolution trouvait les peuples encore incapables de lui résister, peut-être même disposés à l'accueillir, en Angleterre, une révolution contraire, sourdement opérée dans la société, avait déjà miné le sol sous les pas de la monarchie pure, et préparé sa ruine au milieu de ses progrès.

Lorsque, à l'avènement des Tudor, la haute aristocratie fléchit et s'abaissa devant le trône, les communes anglaises n'étaient point en état de prendre sa place dans la lutte de la liberté contre le pouvoir; elles n'auraient pas même osé prétendre à l'honneur du combat. Au *xiv^e* siècle, au moment de leurs plus rapides progrès, leur ambition s'était bornée à faire avouer leurs premiers droits, à conquérir quelques garanties incomplètes et chancelantes; jamais leur pensée ne s'était élevée jusqu'à croire qu'il leur appartint de s'associer à

la souveraineté, et d'intervenir, d'une façon permanente et décisive, dans le gouvernement du pays; aux barons seuls pouvait convenir un si haut dessein.

Au xvi^e siècle, désolées et ruinées, comme les barons, par les guerres civiles, les communes avaient besoin surtout d'ordre et de repos; la royauté le leur procura, bien imparfait encore, et pourtant plus assuré, mieux réglé qu'elles ne l'avaient jamais connu. Elles acceptèrent le bienfait avec une averse reconnaissance. Séparées de leurs anciens chefs, presque seules en présence du trône et de ces barons jadis leurs alliés, leur langage fut humble, leur conduite timide, et le Roi put croire que désormais le peuple serait docile comme les grands seigneurs.

Mais le peuple n'était pas en Angleterre, comme sur le continent, une coalition mal unie de bourgeois et de paysans lentement affranchis et courbés encore sous le poids de leur ancienne servitude: dans les communes anglaises avaient pris place, dès le xiv^e siècle, la portion la plus nombreuse de l'aristocratie féodale, tous ces possesseurs de petits fiefs trop peu influents et trop peu riches pour partager avec les barons le pouvoir souverain, mais fiers de la même origine et longtemps en possession des mêmes droits. Devenus les chefs de la nation, ils lui avaient prêté plus d'une fois des forces et surtout une hardiesse dont la bourgeoisie seule eût été incapable. Affaiblis et abattus comme elle par les longues souffrances des discordes civiles, ils tardèrent peu à reprendre, au sein de la paix, leur importance et leur fierté.

Pendant que la haute noblesse, affluant vers la cour pour réparer ses pertes, en recevait des grandeurs empruntées, aussi corruptrices que précaires, et qui, sans lui rendre sa fortune passée, la séparaient de plus en plus du pays, les simples gentilshommes, les francs-tenanciers, les bourgeois, uniquement occupés de faire valoir leurs terres ou leurs capitaux, croissaient en richesse, en crédit, s'unissaient chaque jour plus étroitement, attiraient le peuple entier sous leur influence, et sans éclat, sans dessein politique, presque à leur propre insu, s'emparaient en commun de toutes les forces sociales, vraies sources du pouvoir.

Dans les villes, le commerce et l'industrie se développaient rapidement : la cité de Londres acquit d'immenses richesses ; le Roi, la cour, presque tous les grands seigneurs du royaume devinrent ses débiteurs, toujours insolents, mais toujours nécessaires. La marine marchande, pépinière de la marine royale, fut nombreuse et partout active ; les matelots partagèrent les intérêts et les dispositions des négociants.

Dans les campagnes, les choses suivaient le même cours. Les propriétés se divisèrent. Les lois féodales opposaient des entraves à la vente et à la subdivision des fiefs ; un statut de Henri VII les abolit indirectement, en partie du moins ; la haute noblesse le reçut comme un bienfait, et se hâta d'en profiter. Elle aliéna également la plupart des vastes domaines que lui distribua Henri VIII. Le Roi favorisait ces ventes pour accroître le nombre des possesseurs de biens ecclésiastiques, et

les courtisans étaient contraints d'y recourir, car nuls abus ne pouvaient suffire à leurs nécessités. Enfin Élisabeth, pour se dispenser de demander des subsides, toujours onéreux même au pouvoir qui les obtient, vendit aussi beaucoup de domaines de la couronne. Presque tous ces biens étaient achetés par les gentilshommes qui vivaient dans leurs terres, les francs-tenanciers qui cultivaient les leurs, les bourgeois qui se retiraient du négoce ; eux seuls acquéraient, par le travail ou l'économie, de quoi payer ce que ne pouvaient garder le prince et les gens de cour ¹. L'agriculture prospérait ; les comtés et les villes se remplissaient d'une population riche, active, indépendante ; et le mouvement qui faisait passer dans ses mains une grande part de la fortune publique fut si rapide, qu'en 1628, à l'ouverture du Parlement, la Chambre des Communes se trouva trois fois plus riche que la Chambre des Pairs ².

A mesure que s'accomplissait cette révolution, les communes recommençaient à s'inquiéter de la tyrannie. Au milieu de plus de biens, plus de sécurité devenait un besoin. Des droits exercés par le prince, longtemps sans réclamation et encore sans obstacle, étaient

¹ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. V, p. 6.

² Hume (*Hist. of Engl.*, t. VIII, p. 385, édit. de Bâle, 1789) cite à l'appui de cette assertion Sanderson et Walker, historiens de peu d'autorité ; je n'ai pu découvrir, dans les écrivains contemporains dont le témoignage mérite plus de confiance, une évaluation aussi précise de la richesse comparative des deux Chambres ; mais tout atteste que la Chambre des Communes était beaucoup plus riche que la Chambre des Pairs.

bien près de ne paraître que des abus, car bien plus de gens en sentaient le poids. On se demandait s'il les avait toujours possédés, s'il eût jamais dû les posséder. Peu à peu rentra dans l'esprit des peuples le souvenir des anciennes libertés, des efforts qui avaient conquis la grande charte, des maximes qu'elle consacrait. La cour parlait avec dédain de ces vieux temps, comme grossiers et barbares; le pays les reprenait en respect et affection, comme libres et fiers. Leurs glorieuses conquêtes ne servaient plus guère à rien, et pourtant tout n'en était pas perdu. Le Parlement n'avait pas cessé de s'assembler; les Rois, le trouvant docile, l'avaient même plus souvent employé comme instrument de leur pouvoir. Sous Henri VIII, Marie, Élisabeth, le jury s'était montré complaisant, servile même; mais il subsistait. Les villes avaient conservé leurs chartes, les corporations leurs franchises. Depuis longtemps enfin, étrangères à la résistance, les communes en possédaient cependant les moyens; les institutions leur avaient manqué bien moins que la force et la volonté de s'en servir. La force leur revenait par la révolution qui faisait faire à leur grandeur matérielle tant de progrès. Pour que la volonté ne se fît pas longtemps attendre, il suffisait qu'une autre révolution leur vînt donner aussi la grandeur morale, enhardît leur ambition, élevât leurs pensées, leur fît de la résistance un devoir et de la domination une nécessité. La réforme religieuse eut cette vertu.

Proclamée en Angleterre par un despote, la Réforme

y commença par la tyrannie ; à peine née, elle persécuta ses partisans comme ses ennemis. Henri VIII dressa d'une main des échafauds pour les catholiques, de l'autre des bûchers pour les protestants qui refusaient de souscrire le symbole et d'approuver le gouvernement que la nouvelle Église recevait de lui.

Il y eut donc, dès l'origine, deux réformes, celle du prince et celle du peuple : l'une incertaine, servile, plus attachée à des intérêts temporels qu'à des croyances, alarmée du mouvement qui l'avait fait naître, et s'efforçant d'emprunter au catholicisme tout ce qu'elle en pouvait retenir en s'en séparant ; l'autre spontanée, ardente, méprisant les considérations mondaines, acceptant les conséquences de ses principes, vraie révolution morale enfin, entreprise au nom et avec la passion de la foi.

Unies quelque temps, sous la reine Marie par des souffrances, et à l'avènement d'Élisabeth par des joies communes, les deux réformes ne pouvaient tarder à se diviser et à se combattre. Or telle était leur situation que l'ordre politique se trouvait nécessairement engagé dans leurs débats. En se séparant du chef indépendant de l'Église universelle, l'Église anglicane avait perdu toute force propre, et ne tenait plus ses droits ni son pouvoir que du pouvoir et des droits du souverain de l'État. Elle était donc vouée à la cause du despotisme civil, et contrainte d'en professer les maximes pour légitimer son origine, d'en servir les intérêts pour sauver les siens. De leur côté, les non-conformistes, en atta-

quant leurs adversaires religieux, se voyaient forcés d'attaquer aussi le souverain temporel, et pour accomplir la réforme de l'Église, de réclamer les libertés du citoyen. Le Roi avait succédé au pape; le clergé anglican, héritier du clergé catholique, n'agissait plus qu'au nom du Roi : partout, dans un dogme, une cérémonie, une prière, l'érection d'un autel, la forme d'un surplis, le pouvoir royal était compromis comme celui des évêques, et le gouvernement en question comme la discipline et la foi.

Dans cette périlleuse nécessité d'une double lutte contre le prince et l'Église, d'une réforme simultanée de la religion et de l'État, les non-conformistes hésitèrent d'abord. Le papisme et tout ce qui lui ressemblait était décrié et illégitime à leurs yeux ; l'autorité royale, même despotique, ne l'était point encore. Henri VIII avait commencé la Réforme ; Élisabeth l'avait sauvée. Les puritains les plus hardis balançaient à mesurer les droits, à poser les limites d'un pouvoir auquel ils devaient tant ; et si quelques-uns faisaient un pas vers ce sanctuaire, la nation étonnée leur en savait gré, mais ne les suivait point.

Cependant il y avait nécessité : il fallait que la Réforme reculât ou qu'elle portât la main sur le gouvernement, car lui seul faisait obstacle à ses progrès. Peu à peu les esprits s'aguerrirent ; l'énergie des consciences amena l'audace des idées et des desseins : les croyances religieuses avaient besoin des droits politiques ; on commença de rechercher pourquoi on n'en jouissait pas,

qui les usurpait, à quel titre, ce qu'il y avait à faire pour les ressaisir. Tel citoyen obscur qui naguère, au seul nom d'Élisabeth, s'humiliait avec respect, et n'eût peut-être jamais levé vers le trône de plus hardis regards si dans la tyrannie des évêques il n'eût pas rencontré celle de la Reine, les interrogea fièrement l'une et l'autre sur leurs prétentions quand il y fut contraint pour défendre sa foi. Ce fut surtout parmi les simples gentilshommes, les francs-tenanciers, les bourgeois, le peuple, que se répandit ce besoin d'examen et de résistance en matière de gouvernement comme de dogme, car c'était là que la Réforme religieuse fermentait et voulait avancer. Moins préoccupées de leurs croyances, la cour et une partie de la moyenne noblesse s'étaient contentées des innovations de Henri VIII ou de ses successeurs, et soutenaient l'Église anglicane par conviction, par indifférence, par calcul, par loyauté. Plus étrangères aux intérêts et en même temps plus exposées aux coups du pouvoir, les communes anglaises changèrent dès lors, dans leurs relations avec la royauté, d'attitude et de pensées. De jour en jour leur timidité disparut, leur ambition s'éleva. Les regards du bourgeois, du franc-tenancier, du paysan même, se portèrent bien au-dessus de sa condition. Il était chrétien ; il sondait hardiment dans sa maison, avec ses amis, les mystères de la puissance divine : quelle puissance terrestre était si haute qu'il dût s'abstenir d'examiner ses actes ? Il lisait dans les livres saints les lois de Dieu ; pour leur obéir, il était forcé de résister à d'autres

lois; il fallait bien qu'il reconnût où celles-ci devaient s'arrêter. Qui recherche la borne des droits d'un maître recherchera bientôt leur origine : la nature du pouvoir royal, de tous les pouvoirs, leurs anciennes limites, leurs récentes usurpations, les conditions et les sources de leur légitimité devinrent, dans toute l'Angleterre, un sujet d'examen et d'entretiens : examen d'abord modeste et entrepris par nécessité plutôt que par goût; entretiens longtemps secrets et que, même en s'y livrant, les citoyens n'osaient pousser bien loin, mais qui affranchissaient les esprits et leur inspiraient des hardiesses jusque-là inconnues. Élisabeth, populaire et respectée, ressentit elle-même les effets de cette disposition naissante¹, et la repoussa rudement, attentive pourtant à ne point braver le péril. Ce fut bien pis sous Jacques I^{er}. Faible et méprisé, il voulait qu'on le crût despote; l'étalage dogmatique de ses impuisantes prétentions provoqua de nouvelles hardiesses qu'il irrita sans les réprimer. La pensée des citoyens prit un libre essor; rien ne lui imposait plus; le monarque était un objet de risée, ses favoris un sujet d'indignation. Sur le trône, à la cour, l'arrogance était sans force, même sans éclat; une corruption ignoble inspirait aux hommes sérieux un dégoût profond, et dégradait, à la portée des insultes du peuple, toutes les grandeurs. Ce ne fut plus le privilège des esprits fermes de les regarder en face et

¹ Voyez les *Éclaircissements et Pièces historiques* placés à la fin de ce volume, n^o I.

de les mesurer froidement : tant d'audace devint populaire. Bientôt l'opposition parut aussi hautaine et plus confiante que le pouvoir ; et ce n'était point l'opposition des grands barons de la Chambre des Pairs, c'était celle de la Chambre des Communes, décidée à prendre dans l'État une place, sur le gouvernement une influence qui jamais ne lui avaient appartenu. Son indifférence aux fastueuses menaces du prince, la fierté, bien que respectueuse, de son langage laissèrent voir que tout était changé, qu'elle pensait avec hauteur et voulait agir avec empire ; et le secret sentiment de cette révolution morale était déjà si répandu qu'en 1621, attendant un comité de la Chambre qui venait lui présenter une remontrance sévère, Jacques dit avec une ironie moins douloureuse, à coup sûr, qu'elle n'eût dû l'être : « Qu'on prépare douze fauteuils : je vais recevoir douze rois ¹. »

En effet, c'était presque un sénat de rois qu'un monarque absolu appelait auprès de son trône, quand Charles I^{er} convoqua le Parlement. Ni le prince, ni le peuple, celui-ci surtout, n'avaient encore démêlé le principe et mesuré la portée de leurs prétentions : ils se rapprochaient avec le dessein et l'espoir sincère de s'unir ; mais au fond leur désunion était déjà consommée, car l'un et l'autre pensaient en souverain.

Dès que la session fut ouverte, la Chambre des Communes porta ses regards sur le gouvernement tout

¹ *Hist. d'Angleterre*, par Rapin Thoiras, t. VIII, p. 183, édition in-4. La Haye, 1749 ; Kennet, *Compl. Hist. of Engl.*, t. III, p. 743.

entier : affaires du dehors et du dedans, négociations, alliances, emploi des subsides passés, des subsides futurs, état de la religion, répression des papistes, rien ne lui parut étranger à ses droits. Elle se plaignit de la marine royale, qui protégeait mal le commerce anglais¹, du docteur Montague, chapelain du Roi, qui défendait l'Église romaine et prêchait l'obéissance passive². Elle attendait du Roi seul le redressement de tous ses griefs, mais elle se montrait décidée à intervenir en toutes choses par ses enquêtes, ses pétitions, l'expression de son avis.

Les reproches s'adressaient peu au gouvernement de Charles : il commençait. Cependant un examen si étendu et si animé des affaires publiques lui semblait déjà un empiétement ; la liberté des discours l'offensait. Un partisan de la cour, M. Édouard Clarke, essaya de s'en plaindre dans la Chambre : « On s'était servi, dit-il, « de paroles inconvenantes et amères. » Un cri général le somma de paraître à la barre et de s'expliquer ; il insista ; on fut sur le point de prononcer son expulsion³.

Les discours, en effet, étaient hardis, bien qu'en termes humbles : « Nous ne demandons point au Roi « d'éloigner de mauvais conseillers, comme le fit le « Parlement sous ses prédécesseurs Henri IV et Henri VI.

¹ 11 août 1625. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 35.

² 7 juillet 1625. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 6.

³ 6 août 1625. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 13.

« Nous ne voulons point intervenir dans les choix,
 « comme cela s'est vu sous Édouard II et Richard II,
 « Henri IV et Henri VI; ni que ceux que le Roi aura
 « choisis soient tenus de prêter serment devant le
 « Parlement, comme il est arrivé sous Édouard I^{er},
 « Édouard II et Richard II; ni que le Parlement leur
 « prescrive d'avance la conduite qu'ils auront à tenir,
 « comme il crut le devoir sous Henri III et Henri IV;
 « ni même que Sa Majesté promette, comme Henri III,
 « qu'elle fera toutes choses avec l'assentiment du grand
 « conseil du pays, et rien sans son aveu. Nous expri-
 « mons seulement, et en sujets fidèles, nos modestes
 « désirs. Puisque le Roi s'est entouré de conseillers sages,
 « pieux et honorables, nous souhaitons que, de concert
 « avec eux, il porte remède aux maux de l'État, et ne
 « se laisse jamais guider par un seul homme, ni par de
 « jeunes conseils. » Ainsi parlait sir Robert Cotton,
 savant illustre et orateur modéré¹; et la Chambre,
 protestant avec lui qu'elle n'avait point dessein d'imiter
 les anciennes hardiesses du Parlement, s'applaudissait
 de les entendre rappeler.

Le Roi prenait de l'humeur; cependant il ne se plaignait point. Un tel langage, déjà importun, ne lui semblait pas encore dangereux. D'ailleurs il avait besoin de subsides. Le dernier Parlement avait souhaité avec ardeur la guerre d'Espagne; celui-ci ne pouvait refuser

¹ 6 août 1625. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 14-17. Ce discours a été pris dans les *Œuvres posthumes* de sir Robert Cotton, publiées par Howell, en 1651.

de la soutenir. Charles insistait pour que sans retard on lui en fournît les moyens, promettant de redresser les justes griefs.

Mais la Chambre ne se fiait plus aux promesses, même d'un Roi qui n'en avait encore violé aucune et qu'elle estimait. Les princes héritent des fautes comme du trône de leurs devanciers. Charles pensait qu'on ne devait rien craindre, puisqu'il n'avait fait aucun mal; le peuple, qu'on devait extirper tous les maux passés pour ne rien craindre à l'avenir. Les Communes ne donnèrent d'abord qu'un faible subside, et les droits de douane ne furent votés que pour un an. Ce dernier vote parut une offense, et la Chambre haute refusa de le sanctionner. On portait donc au Roi, disait la cour, moins de confiance qu'à ses prédécesseurs qui avaient obtenu les droits de douane pour toute la durée de leur règne. Cependant il venait d'exposer avec une rare sincérité l'état des finances du royaume, ne refusant aucun document; aucune explication. L'urgence des besoins était évidente. Il y avait peu de sagesse, pensaient les Lords, à mécontenter sitôt, sans motifs, un jeune prince qui se montrait si enclin à bien vivre avec le Parlement.

La Chambre des Communes ne déclarait point qu'elle n'accorderait pas de plus larges subsides; mais elle poursuivait l'examen des griefs, résolue, sans l'annoncer pourtant, à en obtenir d'abord le redressement. Le Roi s'indigna qu'on osât de la sorte lui faire la loi, et prétendre qu'il cédât à la force, ou se vît hors d'état de gouverner; c'était usurper la souveraineté qui n'appar-

tenait qu'à lui seul, et en aucun cas ne devait être compromise. Le Parlement fut dissous ¹.

Ainsi, malgré leur bienveillance mutuelle, le prince et le peuple ne s'étaient rapprochés que pour se heurter ; ils se séparèrent sans que ni l'un ni l'autre se sentît faible où se crût un tort, également certains de la légitimité de leurs prétentions, également décidés à y persister. Les Communes protestèrent qu'elles étaient dévouées au Roi, mais ne lui livreraient point leurs libertés. Le Roi dit qu'il respectait les libertés de ses sujets, mais qu'il saurait bien gouverner seul.

Il l'entreprit aussitôt. Des ordres du Conseil, expédiés aux lords lieutenants des comtés, leur enjoignirent de lever, par voie d'emprunt, l'argent dont le Roi avait besoin ². Ils devaient s'adresser aux citoyens riches, et transmettre à la cour les noms de ceux qui refuseraient de prêter ou qui demeureraient en retard. On comptait encore sur l'affection et sur la peur. En même temps la flotte mit en mer pour tenter une expédition contre Cadix, dont la baie était pleine de bâtiments richement chargés. Pour donner cependant quelque satisfaction au peuple, le clergé eut ordre de procéder contre les papistes ; on leur défendit de s'éloigner de plus de cinq milles de leur demeure, sans en avoir reçu la permission ; on leur prescrivit de rappeler du continent leurs enfants qu'ils y faisaient élever ; on les désarma. Les

¹ 12 août 1625.

² *Old Parliam. Hist.*, t. VI, p. 407 (Londres, 1793).

Communes avaient réclamé leurs libertés ; on leur accorda un peu de tyrannie contre leurs ennemis.

Ce méprisable expédient ne les contenta point : d'ailleurs, la persécution même des papistes était équivoque et suspecte ; le Roi leur vendait des dispenses ou leur donnait sous main des pardons. L'emprunt valut peu d'argent au trésor ; l'expédition contre Cadix échoua ; le public imputa ce revers à l'inhabilité de l'amiral et à l'ivrognerie des troupes ; le gouvernement fut accusé de ne savoir ni choisir ses chefs, ni veiller aux mœurs de ses soldats. A peine six mois s'étaient écoulés qu'un second Parlement fut jugé nécessaire¹. La rancune n'était pas encore entrée bien avant dans l'âme du jeune Roi, et son despotisme était à la fois confiant et timide. Il croyait que les Communes seraient charmées de revenir sitôt ; peut-être même espérait-il que la fermeté qu'il leur avait montrée lui vaudrait de leur part plus de complaisance. Enfin, il avait pris des mesures pour écarter du Parlement les orateurs les plus populaires. Le comte de Bristol, ennemi personnel du duc de Buckingham, ne reçut point de lettres de convocation. Sir Édouard Coke, sir Robert Philips, sir Thomas Wentworth, sir Francis Seymour, etc.², nommés shériffs de leurs comtés, ne pouvaient y être élus. On ne doutait pas qu'en leur absence la Chambre des Communes ne fût docile, car le peuple

¹ 6 février 1626.

² Sept en tout : les trois autres, moins célèbres, étaient sir Grey Palmer, sir William Fleetwood et M. Édouard Alford.

aimait le Roi, disait-on ; quelques factieux l'égarèrent seuls.

Mais les Communes pensaient aussi qu'on égarait le Roi, et que, pour le rendre à son peuple, il suffirait de l'enlever à un favori. Le premier Parlement s'était borné à exiger du trône, par le retard des subsides, le redressement des griefs publics ; celui-ci résolut de frapper, près du trône, l'auteur de tous les griefs. Le duc de Buckingham fut accusé¹.

C'était un de ces hommes qui semblent nés pour briller dans les cours et déplaire aux nations. Beau, présomptueux, magnifique, léger avec hardiesse, sincère et chaud dans ses attachements, franc et hautain dans ses inimitiés, également incapable de vertu et d'hypocrisie, il gouvernait sans dessein politique, ne s'inquiétant ni des intérêts du pays, ni même de ceux du pouvoir, uniquement occupé de sa propre grandeur, et, dans sa grandeur, du plaisir de dominer avec éclat auprès du Roi. Un moment il avait essayé de se rendre populaire et y était parvenu ; la rupture du mariage de Charles avec l'infante avait été son ouvrage. Mais la faveur publique n'était pour lui qu'un moyen d'user à son gré de la faveur royale ; il la perdit, et s'en aperçut à peine, fier d'avoir conservé sur Charles l'ascendant qu'il exerçait insolemment sur Jacques I^{er}. Aucun talent ne soutenait son ambition ; des passions frivoles étaient le seul but de ses intrigues ; pour séduire une

¹ 21 février 1626.

femme, pour perdre un rival, il compromettait, avec une arrogante imprévoyance, tantôt le Roi, tantôt le pays. L'empire d'un tel homme semblait, à un peuple de jour en jour plus sérieux, une insulte aussi bien qu'une calamité; et le duc continuait d'envahir les plus hautes fonctions de l'État¹ sans paraître, aux yeux de la multitude elle-même, rien de plus qu'un parvenu sans gloire, un téméraire et inhabile favori.

L'attaque des Communes fut violente: il était difficile de prouver contre Buckingham des crimes légaux; la Chambre vota que le simple bruit public était un motif suffisant d'entamer les poursuites², et elle accueillit tous les chefs d'accusation qu'indiquait le bruit public. Le duc les repoussa, la plupart du moins, avec avantage, mais sans fruit. C'était le mauvais gouvernement que voulait réformer la Chambre: innocent de vol, d'assassinat ou de trahison, Buckingham n'était pas moins pernicieux. La hardiesse des Communes rendit courage aux

¹ Il était duc, marquis et comte du Buckingham, comte de Coventry, vicomte Villiers, baron de Whaddon, grand amiral d'Angleterre et d'Irlande, gouverneur général des mers et vaisseaux, lieutenant général amiral, capitaine général et gouverneur des flottes et armées de S. M., grand maître des écuries, lord garde, chancelier et amiral des cinq ports, constable du château de Douvres, juge des forêts et chasses royales au midi de la Trent, constable du château de Windsor, gentilhomme de la chambre, chevalier de la Jarretière, conseiller privé, etc. On évaluait à 284,395 liv. sterl. (environ 7,109,875 fr.) la valeur des domaines de la couronne qu'il s'était fait donner, etc. Brodie, *Hist. of the British empire*, etc., t. II, p. 122.

² 22 avril 1626. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 52.

haines de cour. Le comte de Bristol se plaignit de n'avoir pas été convoqué au Parlement ¹. Buckingham, qui le craignait, voulait le tenir éloigné. La Chambre des Pairs reconnut le droit du comte, et Charles lui adressa des lettres de convocation, mais en lui ordonnant de rester dans ses terres. Le comte recourut de nouveau à la Chambre, la suppliant d'examiner si les libertés de tous les pairs du royaume n'exigeaient pas qu'il vînt siéger. Aussitôt le Roi le fit accuser de haute trahison ². Pour se défendre, Bristol, à son tour, accusa Buckingham ³; et Charles vit son favori poursuivi à la fois par les députés du peuple et par un vieux courtisan.

C'était trop inquiéter son pouvoir et trop offenser son orgueil. On n'avait pu convaincre Buckingham d'aucun crime; on en voulait donc à son ministre et à son ami. Il dit aux Communes : « Je dois vous faire connaître que
 « je ne souffrirai pas que vous poursuiviez aucun de mes
 « serviteurs, encore moins ceux qui sont placés très-haut
 « et près de moi. Jadis on demandait : Que fera-t-on
 « pour l'homme que le Roi honore? Maintenant il y a
 « des gens qui se fatiguent à chercher ce qu'on fera
 « contre l'homme que le Roi juge à propos d'honorer. Je
 « désire que vous pressiez l'affaire de mes subsides;
 « sinon, ce sera tant pis pour vous-mêmes; et s'il en

¹ En mars 1626. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 72 et suiv.

² 1^{er} mai 1626; *Parliam. Hist.*, t. II, col. 79.

³ *Ibid.*, col. 86.

« arrive quelque mal, je pense que je serai le dernier à m'en ressentir¹. » En même temps, il défendit aux juges de répondre aux questions que la Chambre haute leur avait soumises sur un incident du procès du comte de Bristol, craignant que leur réponse ne tournât en sa faveur².

Les juges se turent ; mais la Chambre des Communes ne s'arrêta point. Huit de ses membres furent chargés de soutenir, dans une conférence avec la Chambre haute, les poursuites contre Buckingham³. La conférence close, le Roi fit mettre à la Tour deux des commissaires, sir Dudley Diggs et sir John Elliot, pour paroles insolentes⁴. La Chambre irritée déclara qu'elle ne s'occuperait de rien qu'ils ne fussent en liberté⁵. En vain les amis de la cour essayèrent d'effrayer la Chambre sur le sort du Parlement lui-même⁶ ; leur menace ne parut qu'une insulte, et il fallut s'excuser d'avoir insinué que le Roi pourrait bien être tenté de gouverner seul, comme les princes du continent. Les deux prisonniers sortirent de la Tour⁷.

De son côté, la Chambre des Pairs réclama aussi la

¹ *Parliam. Hist.*, t. II, col. 49-50

² *Ibid.*, col. 105.

³ 3 mai 1626. *Journals of the House of Commons*. C'étaient sir Dudley Diggs, M. Herbert, M. Selden, M. Glanville, M. Pym, M. Whitby, M. Wandesford et sir John Elliot.

⁴ 11 mai 1626. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 103.

⁵ *Parliam. Hist.*, t. II, col. 119.

⁶ 13 mai 1616. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 120.

⁷ *Parliam. Hist.*, t. II, col. 122-124.

mise en liberté de lord Arundel, que le Roi avait fait arrêter pendant la session, et Charles céda pareillement¹.

Las de se voir vaincu par des adversaires qu'il avait appelés et pouvait dissiper, pressé par son favori inquiet, après avoir essayé de quelques complaisances toujours accueillies avec transport, mais qui n'empêchaient rien, informé enfin que la Chambre des Communes préparait une remontrance générale, Charles résolut de se soustraire à une situation qui l'humiliait aux yeux de l'Europe et aux siens. Le bruit se répandit que le Parlement serait bientôt dissous. La Chambre haute, qui commençait à rechercher la faveur populaire, se hâta d'adresser au Roi une pétition pour le détourner de ce dessein, et tous les pairs demandèrent à suivre le comité chargé de la lui présenter. « Pas une minute de plus ! » s'écria Charles. La dissolution fut aussitôt prononcée²; une déclaration royale en exposa les motifs. Le projet de remontrance des Communes fut brûlé sur la place publique, et quiconque en possédait un exemplaire eut ordre de le brûler aussi³. Lord Arundel fut remis aux arrêts dans sa maison, lord Bristol à la Tour⁴; le duc de Buckingham se crut sauvé, et Charles se sentit Roi.

Sa joie fut courte comme sa prévoyance : le pouvoir absolu a aussi ses nécessités. Engagé, contre l'Espagne

¹ 8 juin 1626. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 125 et suiv.

² 15 juin 1626. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 193.

³ *Parliam. Hist.*, t. II, col. 207.

⁴ *Ibid.*, t. II, col. 193.

et l'Autriche, dans une guerre ruineuse, Charles ne disposait pas d'une armée qu'il pût employer à vaincre en même temps ses ennemis et ses sujets. Peu nombreuses, mal disciplinées, ses troupes de terre lui coûtaient fort cher; le puritanisme dominait parmi les marins; il n'osait se fier à la milice, plus docile à l'influence des bourgeois ou des gentilshommes de comté qu'à celle du Roi. Il avait écarté les adversaires, mais non les embarras et les obstacles; le fol orgueil de Buckingham en suscita de nouveaux. Pour se venger du cardinal de Richelieu, qui ne voulait pas qu'il revînt à Paris poursuivre, auprès d'Anne d'Autriche, de téméraires succès, il décida son maître à entrer en guerre avec la France. L'intérêt du protestantisme servit de prétexte; il fallait sauver la Rochelle assiégée, et prévenir la ruine des réformés français. On espérait que, pour cette cause, le peuple s'armerait avec passion, que du moins il se laisserait opprimer.

Un emprunt général fut ordonné, de la même valeur que les subsides qu'avait promis, mais non votés, le Parlement. On enjoignit aux commissaires d'interroger les récalcitrants sur les motifs de leur refus, de savoir qui les y avait engagés, par quels discours, dans quels desseins. C'était à la fois une atteinte aux fortunes et une enquête sur les opinions. Quelques régiments parcoururent les comtés ou s'y cantonnèrent, à la charge des habitants. Les ports et les districts maritimes eurent ordre de fournir des bâtiments armés et équipés, premier essai de la taxe des vaisseaux. On en demanda

vingt à la cité de Londres ; elle fit observer que, pour repousser la flotte *invincible* de Philippe II, la reine Élisabeth avait exigé moins ; on lui répondit que « les « précédents des temps passés étaient l'obéissance et non « des objections ¹. » Pour justifier ce langage, on fit prêcher partout l'obéissance passive. L'archevêque de Cantorbéry, George Abbot, prélat populaire, refusa d'autoriser dans son diocèse la vente de ces sermons ; il fut suspendu et exilé ².

On avait trop présumé des passions du peuple ; il ne se laissa point persuader d'oublier sa liberté pour le service de sa foi. D'ailleurs il se méfiait de la sincérité de ce nouveau zèle ; qu'on le laissât libre, qu'on appelât le Parlement, il prêterait aux réformés du continent un bien plus ferme appui. Beaucoup de citoyens refusèrent de concourir à l'emprunt : les uns, obscurs et faibles, furent enrôlés de force pour la flotte ou l'armée ; les autres se virent jetés dans les prisons ou chargés de missions lointaines qu'il n'était point permis de repousser. Le mécontentement, sans éclater en séditions, ne se borna point à des murmures. Cinq gentilshommes, détenus sur un ordre du Conseil, réclamèrent de la Cour du banc du Roi, et comme le droit de tout Anglais, leur mise en liberté sous caution ³. Un Roi impérieux et une

¹ Whitelocke, *Memorials of the English affairs, etc.*, p. 7, édit. in-fol. de 1682.

² Id., *ibid.*

³ Ils s'appelaient sir Thomas Darnel, sir John Corbet, sir Walter Earl, sir John Heveningham et sir Edmond Hampden. Il ne

nation irritée pressaient le jugement du procès. Le Roi exigeait des juges qu'ils déclarassent, en principe, que nul homme arrêté par son ordre ne devait être admis à fournir caution ; le peuple voulait savoir si toute garantie était perdue pour les défenseurs de ses libertés. La Cour rejeta leur demande et les renvoya en prison, mais sans poser le principe général que souhaitait le Roi ¹. Déjà les magistrats, frappés d'une double peur, n'osaient se montrer ni serviles ni justes, et pour sortir de peine ils refusaient au despotisme leur aveu, à la liberté leur appui.

Dans son ardeur jalouse pour le maintien de tous les droits, le peuple prit sous sa protection même les soldats qui servaient d'instruments à la tyrannie. De toutes parts on s'était élevé contre leurs excès ; pour les réprimer, la loi martiale fut mise en vigueur. On trouva mauvais qu'un pouvoir si arbitraire fût exercé sans l'adhésion du Parlement, et que des Anglais, soldats ou autres, employés à vexer ou à protéger leurs concitoyens, fussent privés des garanties de la loi.

Au milieu de cette irritation toujours impuissante, mais de plus en plus agressive, on apprit que l'expédition envoyée au secours de la Rochelle, et que Buckingham commandait en personne, venait d'échouer ².

faut pas confondre ce dernier avec son cousin John Hampden, plus tard si célèbre.

¹ 28 novembre 1627. Cobbett, *State Trials*, t. III, col. 1-59.

² 28 octobre 1627.

L'impéritie du général avait causé ce revers ; il n'avait su ni s'emparer de l'île de Ré, ni se rembarquer sans perdre l'élite de ses troupes, officiers et soldats. Depuis longtemps, l'Angleterre n'avait payé si cher tant de honte ¹. Dans les campagnes, dans les villes, une multitude de familles, aimées et considérées du peuple, étaient en deuil. L'indignation fut populaire. Le fermier quitta ses champs et l'apprenti son atelier pour aller savoir si son patron, gentilhomme ou bourgeois, n'avait pas perdu un frère, un fils ; et il revenait racontant à ses voisins les désastres qu'il avait appris, les douleurs qu'il avait vues, maudissant Buckingham et accusant le Roi. Des pertes d'une autre nature aigrirent encore les esprits : la marine ennemie inquiéta et ralentit le commerce anglais ; les bâtiments demeuraient dans les ports ; les matelots oisifs s'entretenaient des revers de la flotte royale et des causes de leur propre inaction. De jour en jour, la petite noblesse, la bourgeoisie, le peuple s'unissaient plus étroitement dans un même courroux.

Buckingham de retour, et malgré son arrogance, sentit le poids de la haine publique et le besoin d'y échapper ; il fallait bien trouver d'ailleurs quelque expédient pour sortir d'embarras, pour se procurer des ressources. On avait épuisé ce qu'on savait ou ce qu'on pouvait en fait de tyrannie. Sir Robert Cotton, comme

¹ Ce désastre est peint avec beaucoup d'énergie dans une lettre de Hollis à sir Thomas Wentworth, du 19 novembre 1627. *Strafford's Letters and Dispatches*, t. I, p. 41.

le plus doux des hommes populaires, fut appelé aux conseils du Roi. Il y parla avec sagesse et franchise, insistant sur les justes griefs de la nation, sur la nécessité de les redresser pour obtenir son appui, et rappelant ces paroles de lord Burleigh à la reine Élisabeth : « Gagnez leur cœur, vous aurez leur bourse et leurs bras ¹. » Il ouvrit l'avis de convoquer un nouveau Parlement ; et pour réconcilier le duc de Buckingham avec le public, on convint que, dans le conseil où cette résolution serait officiellement adoptée, la proposition viendrait de lui. Le Roi se rendit à l'avis de sir Robert.

Aussitôt les prisons s'ouvrirent ; les hommes qu'on y avait jetés pour leur résistance à la tyrannie en sortirent brusquement ², insultés hier, puissants aujourd'hui. La faveur publique les accueillit avec transport ; vingt-sept furent élus ³. Le Parlement s'assembla ⁴.

« Messieurs, dit le Roi en ouvrant la session, que cha-
 « cun agisse désormais selon sa conscience. S'il arrivait
 « (ce que Dieu veuille prévenir!) que, négligeant de me
 « fournir ce que réclament aujourd'hui les besoins de l'É-
 « tat, vous ne fissiez pas votre devoir, le mien m'ordon-
 « nerait d'user alors des autres moyens que Dieu a mis
 « en mes mains pour sauver ce que compromettrait la
 « folie de quelques hommes. Ne prenez point ceci pour
 « une menace; je dédaigne de menacer tout autre que

¹ *Parliam. Hist.*, t. II, col. 212-217.

² Au nombre de soixante-dix-huit. Rushworth, t. I, p. 473.

³ *Ibid.*

⁴ 17 mars 1628.

« mes égaux; c'est un avertissement que vous donne
« celui à qui la nature et son devoir ont confié le soin
« de votre prospérité et de votre salut. Il espère que
« maintenant votre conduite le portera à trouver bons
« vos précédents conseils, et que je vais contracter, par
« reconnaissance, des obligations qui m'engageront à
« vous appeler souvent près de moi ¹. »

Le garde du sceau, parlant après le Roi, ajouta : « Sa
« Majesté, pour lever des subsides, a cru devoir s'adres-
« ser au Parlement; non comme au seul moyen, mais
« comme au plus convenable; non qu'elle n'en ait pas
« d'autres, mais parce que celui-là s'accorde mieux avec
« ses gracieuses intentions et le désir de ses sujets. Que
« s'il tardait à réussir, la nécessité et l'épée de l'ennemi
« nous forceraient d'entrer dans d'autres voies. N'oubliez
« pas l'avertissement de Sa Majesté; je vous le répète,
« ne l'oubliez pas ². »

Ainsi Charles essayait, par son langage, de démentir sa situation : solliciteur hautain, succombant sous le poids des revers et des fautes, il menaçait de déployer cette majesté indépendante, absolue, supérieure à toutes les fautes et à tous les revers. Il en était si infatué qu'il n'entraît pas dans sa pensée qu'elle pût souffrir aucune atteinte; et plein d'une arrogance sincère, il croyait devoir à son honneur, à son rang, de se réserver les droits et le ton de la tyrannie en réclamant les secours de la liberté.

¹ *Parliam. Hist.*, t. II, col. 218.

² *Ibid.*, col. 221.

Les Communes ne se troublèrent point de ces menaces ; une pensée non moins fière, non moins inflexible, les préoccupait. Elles avaient résolu de proclamer solennellement leurs libertés, de contraindre le pouvoir à les reconnaître primitives, indépendantes, de ne plus souffrir enfin qu'aucun droit passât pour une concession, aucun abus pour un droit. Ni les chefs ni les soldats ne manquaient à ce grand dessein. Tout le peuple se pressait autour du Parlement. Dans son enceinte, des hommes habiles et hardis dirigeaient ses conseils : sir Édouard Coke, l'honneur de la magistrature, et non moins illustre par sa fermeté que par sa science¹ ; sir Thomas Wentworth, depuis lord Strafford², jeune, ardent, éloquent, né pour commander, et dont l'ambition semblait alors se contenter de l'admiration de son pays ; Denzil Hollis³, fils cadet de lord Clare, compagnon de l'enfance de Charles, mais ami sincère de la liberté, et trop fier pour servir sous un favori ; Pym, savant jurisconsulte, versé surtout dans la science des droits et des usages du Parlement⁴, esprit froid et audacieux, capable de marcher avec prudence à la tête des passions populaires ; et tant d'autres, réservés, dans un avenir qu'aucun d'eux ne soupçonnait, à

¹ Né à Mileham, dans le comté de Norfolk, en 1549 ; il avait alors soixante-dix-neuf ans.

² Né à Londres, le 13 avril 1593 ; il avait alors trente-cinq ans.

³ Né en 1597, à Haughton, dans le comté de Nottingham ; il avait alors trente et un ans.

⁴ Né en 1584, dans le comté de Somerset ; il avait alors quarante-quatre ans.

des destinées bien diverses, même à des causes ennemies, maintenant unis par des principes et des désirs communs. La cour n'opposait à cette coalition redoutable que la puissance des habitudes, la témérité capricieuse de Buckingham et la hauteur obstinée du Roi.

Les premières relations du prince et du Parlement furent bienveillantes. Malgré ses menaces, Charles sentait qu'il fallait fléchir; et déterminées à ressaisir tous leurs droits, les Communes avaient aussi le ferme dessein de lui témoigner leur dévouement. Charles ne s'offensa point de la liberté des discours, et les discours furent loyaux autant que libres. « Je supplie la Cham-
« bre, dit sir Benjamin Rudyard ¹, d'éviter soigneuse-
« ment tout sujet de vaine contestation; les cœurs des
« Rois sont hauts comme leur fortune; il leur convient
« de céder quand on leur cède à son tour. Ouvrons au
« Roi un chemin pour revenir à nous comme de lui-
« même; je suis convaincu qu'il en attend impatiem-
« ment l'occasion. Consacrons tous nos efforts à mettre
« le Roi de notre côté, nous obtiendrons tout ce que
« nous pouvons désirer. » Tous les esprits n'étaient pas également préoccupés de ces pacifiques pensées; il y en avait de plus durs qui prévoyaient moins les malheurs d'une rupture nouvelle, et présentaient mieux l'incorrigible nature du pouvoir absolu. Tous cependant se montrèrent animés des mêmes désirs; et la Chambre, menant de front l'examen des griefs avec celui des

¹22 mars 1628. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 235.

besoins du trône, vota unanimement, après quinze jours de session¹, un subside considérable, sans convertir pourtant aussitôt son vote en loi.

La joie de Charles fut extrême; il convoqua sur-le-champ un grand Conseil²; et l'informant du vote de la Chambre : « Quand je suis monté sur le trône, dit-il, « j'aimais les Parlements; depuis, je ne sais comment, « je les avais pris en dégoût; maintenant je me trouve « comme j'étais d'abord; je les aime et je me ré- « jouirai de me réunir souvent à mon peuple : ce jour « me vaut, dans la chrétienté, plus de crédit que si j'a- « vais gagné bien des batailles. » La même joie éclata dans le Conseil; Buckingham crut devoir, comme Charles, exprimer hautement la sienne; il félicita le Roi d'un si heureux accord avec le Parlement : « Ceci, dit-il, « est bien plus qu'un subside; c'est l'ouverture d'une « mine de subsides enfouis au cœur de vos sujets. Et « maintenant, Sire, daignez me permettre d'ajouter « quelques paroles : je l'avouerai, j'ai vécu longtemps « dans la douleur; le sommeil ne me donnait plus de « repos ni la fortune de contentement, si profond était « mon chagrin de passer pour l'homme qui séparait le « Roi de son peuple, et son peuple de lui. Désormais il « sera clair qu'il y a eu quelques esprits prévenus qui « voulaient faire de moi un mauvais génie s'interposant « toujours entre un bon maître et de loyaux sujets. Avec

¹ 4 avril 1628.

² 6 avril 1628.

« la faveur de Votre Majesté, je m'efforcerai de me mon-
« trer comme un génie bienfaisant, sans cesse appliqué
« à rendre à tous de bons offices, des offices de paix ¹. »

Le secrétaire d'État Cook rendit compte à la Chambre de la satisfaction du Roi et de la faveur qu'en toutes choses il était prêt à montrer au Parlement ². Les Communes s'en applaudirent; mais Cook, avec l'imprévoyante bassesse d'un courtisan, avait aussi parlé du duc de Buckingham et de son discours dans le Conseil; la Chambre en fut offensée : « Est-il donc un homme,
« quel que soit son rang, dit sir John Elliot, qui ose
« croire que sa bienveillance et ses paroles nous seront
« un encouragement à bien remplir nos devoirs envers
« Sa Majesté? ou supposerait-on qu'un homme ait le
« pouvoir d'inspirer pour nous à Sa Majesté plus de
« bonté que d'elle-même elle ne voudrait nous en por-
« ter? Je ne saurais le croire. Je suis prêt à louer, à
« remercier même quiconque emploiera pour le bien
« public son crédit et ses efforts; mais tant de présomp-
« tion répugne aux coutumes de nos pères et à notre
« honneur; je ne puis en être informé sans surprise,
« ni la laisser passer sans blâme. Je souhaite qu'une
« telle intervention ne se renouvelle plus. Occupons-
« nous du service du Roi; nous lui deviendrons, je l'es-
« père, si utiles que nous n'aurons besoin d'aucune
« aide pour gagner son affection ³.

¹ *Parliam. Hist.*, t. II, col. 274.

² 7 avril 1628.

³ *Parliam. Hist.*, t. II, col. 275.

Cette juste fierté parut à Charles une insolence, à Buckingham un symptôme assuré de nouveaux périls; cependant ni l'un ni l'autre n'en témoigna rien, et la Chambre poursuivit ses travaux.

Elle était entrée en conférence avec la Chambre haute pour déterminer de concert les justes droits des sujets, et en réclamer, auprès du prince, une nouvelle et solennelle sanction¹. Charles, informé des desseins que manifestaient, dans ces conférences, les commissaires des Communes, en conçut un violent ombrage. Il fit exhorter la Chambre à presser le vote définitif des subsides, et son ministre ajouta : « Je dois vous dire avec
« quelque chagrin qu'il est parvenu aux oreilles de Sa
« Majesté qu'on se proposait de réclamer, non-seule-
« ment contre les abus du pouvoir, mais contre le pou-
« voir lui-même; ceci touche de bien près le Roi, et nous
« aussi, que soutient sa main. Parlons au Roi des abus
« qui ont pu se glisser dans l'exercice de son autorité,
« il nous écoutera volontiers; mais ne nous élevons pas
« contre l'étendue de sa prérogative; il en veut redres-
« ser les torts, mais non mutiler les droits². »

De son côté, la Chambre des Pairs, servile ou timide, engagea les Communes à se contenter de demander au Roi une déclaration portant que la grande Charte, avec les statuts qui l'avaient confirmée, était en pleine vigueur, que les libertés du peuple anglais subsistaient

¹ 3 avril 1628.

² 12 avril 1628. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 278.

comme aux temps passés, et que le Roi ne ferait usage des prérogatives inhérentes à sa souveraineté que pour le bien de ses sujets ¹.

Le roi réunit les deux Chambres en séance solennelle, leur déclara qu'il regardait la grande Charte comme intacte, les anciens statuts comme inviolables, et les invita à compter pour le maintien de leurs droits sur sa parole royale, où elles trouveraient, leur dit-il, plus de sécurité qu'aucune loi nouvelle n'en pourrait donner ².

Les Communes ne se laissèrent ni intimider ni séduire. Les abus récents avaient bravé la force et dépassé la prévoyance des anciennes lois; il fallait des garanties nouvelles, explicites, revêtues de la sanction du Parlement tout entier. C'était ne rien faire que de renouveler vaguement des promesses tant de fois violées, des statuts si longtemps oubliés. Sans se répandre en paroles, respectueuse mais inébranlable, la Chambre fit rédiger le fameux bill connu sous le nom de Pétition des droits, l'adopta, et le transmit à la Chambre haute pour qu'il reçût aussi son assentiment ³.

Les Pairs n'avaient rien à dire contre un bill qui consacrait des libertés reconnues ou réprimait des abus universellement réprouvés. Cependant le Roi revenait à la charge, demandant de nouveau qu'on se reposât sur sa parole, offrant de confirmer, par un nouveau bill, la grande Charte et les anciens statuts, adressant aux

¹ 23 avril 1628. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 329.

² 28 avril 1628. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 332.

³ 8 mai 1628.

Pairs conseil sur conseil, aux Communes message sur message, profondément irrité, mais prudent et doux dans ses discours, proclamant seulement sa ferme résolution de ne laisser restreindre aucun de ses droits, comme de n'en abuser jamais.

La perplexité des Pairs était grande : comment garantir les libertés du peuple sans retirer au Roi le pouvoir absolu ? car telle était la question. On tenta un amendement : le bill fut adopté avec cette addition : « Nous
« présentons humblement cette pétition à Votre Majesté,
« afin d'assurer nos propres libertés, mais aussi avec le
« juste dessein de laisser intact ce pouvoir souverain
« dont Votre Majesté est revêtue pour la protection, la
« sûreté et le bonheur de ses sujets ¹. »

Quand le bill ainsi amendé revint aux Communes : « Ouvrons nos registres, dit M. Alford, et voyons ce
« qu'ils contiennent : qu'est-ce que le pouvoir souve-
« rain ? Selon Bodin, c'est celui qui est libre de toute
« condition. Nous reconnâtrons donc un pouvoir légal
« et un pouvoir royal ; donnons au Roi ce que la loi lui
« donne, et rien de plus. » — « Je suis hors d'état, dit
« M. Pym, de parler sur cette question, car je ne sais où
« elle réside ; notre pétition réclame les lois de l'Angle-
« terre ; il s'agit ici d'un pouvoir distinct de celui des
« lois : où le trouver ? il n'est nulle part, ni dans la
« grande Charte, ni dans aucun statut ; où le pren-
« drions-nous pour le concéder ? » — « Si nous adop-

¹ 17 mai 1628. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 355.

« tons cet amendement, dit sir Thomas Wentworth, « nous laisserons les choses en pire état que nous ne les « avons trouvées; nous aurons écrit dans une loi ce « pouvoir souverain que nos lois n'ont jamais connu ¹. »

La Chambre tint bon : le public pressait; trop faibles pour réclamer hautement la liberté, les Pairs l'étaient trop aussi pour avouer sans détour la tyrannie. Ils retirèrent leur amendement; par égard pour eux, une phrase vaine y fut substituée, et la pétition des droits, adoptée par les deux Chambres, fut solennellement présentée au Roi, qui, vaincu aussi, avait enfin promis de l'accueillir ².

Sa réponse fut vague, évasive ³; il ne sanctionna point le bill, et ne dit que ce dont la Chambre n'avait pas voulu se contenter.

La victoire échappait aux Communes; en rentrant dans leur salle, elles reprirent l'attaque ⁴. Sir John Elliot récapitula avec violence tous les griefs de la nation; l'huissier eut ordre de se tenir à la porte pour qu'aucun membre ne sortît, sous peine d'être envoyé à la Tour. On arrêta qu'une remontrance générale serait présentée au Roi; le comité des subsides fut chargé de la préparer.

La crainte gagnait quelques hommes, cette crainte honnête qui naît à l'aspect d'un grand trouble, et sans plus chercher qui a raison ni ce qu'il faut faire, veut qu'on

¹ 18 mai 1628. *Parliam. Hist.*, t. II, 356-359.

² 28 mai 1628.

³ 2 juin 1628. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 374-377.

⁴ 3 juin 1628. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 380.

s'arrête dès qu'on se précipite avec passion. On accusait sir John Elliot d'inimitiés personnelles, sir Thomas Wentworth d'imprudences; sir Édouard Coke, disait-on, a toujours été rude et obstiné¹. Le Roi crut pouvoir saisir, dans cette disposition, un moyen de relâche, peut-être même de retour. Il fit défendre à la Chambre de se mêler désormais des affaires d'État².

La Chambre entière fut consternée : c'était beaucoup trop, et une insulte dans l'opinion même des plus modérés. Tous se taisaient : « Il faut, dit sir John Elliot, « que nos péchés soient bien grands; Dieu sait avec « quelle affection, quel zèle nous nous sommes efforcés « de gagner le cœur du Roi! De faux rapports, à coup « sûr, nous ont attiré cette marque de son déplaisir. On « dit que nous avons jeté quelques soupçons sur les « ministres de Sa Majesté; aucun ministre, quelque « cher qu'il soit, ne pourrait.... »

A ces mots, l'orateur se leva brusquement de son fauteuil, et dit en pleurant : « J'ai ordre d'interrompre « quiconque parlera mal des ministres du Roi. » Sir John se rassit.

« Si nous ne pouvons parler de ces choses dans le « Parlement, dit sir Dudley Diggs, levons-nous et sor- « tons, ou restons ici oisifs et muets. » Le silence rede- vint général.

« Il faut parler maintenant ou nous taire à jamais,

¹ *Parliam. Hist.*, t. II, col. 385.

² 5 juin 1628. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 401.

« s'écria enfin sir Nathaniel Rich; il ne nous con-
« vient pas de nous taire en un tel péril. Le silence
« nous sauverait, nous, mais il perd le Roi et l'État.
« Allons trouver les Lords; qu'ils sachent nos dangers,
« et nous irons tous ensemble porter au Roi nos repré-
« sentations. »

Soudain la Chambre passa de la stupeur à la colère; tous les membres se levèrent; tous parlaient au milieu de la confusion : « Le Roi est bon, dit M. Kirton, aussi
« bon qu'aucun prince qui ait jamais régné; ce sont les
« ennemis de l'État qui ont prévalu auprès de lui;
« mais Dieu nous enverra, j'y compte bien, des cœurs,
« des bras et des épées pour couper la gorge aux enne-
« mis du Roi et aux nôtres. » — Ce n'est pas le Roi,
« reprit le vieux Coke, c'est le duc qui nous dit : Ne
« vous mêlez plus des affaires d'État. » — « C'est lui!
« c'est lui! » s'écria-t-on de toutes parts. L'orateur avait
quitté son fauteuil; le désordre allait croissant dans les
esprits comme dans l'enceinte, et nul ne tentait de le
calmer, car les hommes prudents n'avaient rien à dire :
le courroux est quelquefois légitime, même aux yeux
de ceux qui ne s'irritent jamais ¹.

Pendant que la Chambre, en proie à ce tumulte, méditait les résolutions les plus violentes, l'orateur sortit secrètement et en toute hâte pour aller rendre compte au Roi du mal et du péril ². La peur passa de la Chambre

¹ *Parliam. Hist.*, t. II, col. 401-405.

² *Ibid.*, col. 403.

à la cour. Dès le lendemain, un message des plus doux expliqua celui qui avait causé tant d'irritation¹ ; mais des paroles ne pouvaient suffire : la Chambre demeurerait très-agitée ; on s'y entretenait de troupes allemandes déjà levées par les soins de Buckingham, et que bientôt on verrait débarquer ; un membre affirma que, la veille, douze officiers allemands étaient arrivés à Londres, et que deux vaisseaux anglais avaient reçu l'ordre de transporter les soldats². Les subsides étaient encore en suspens. Charles et son favori craignirent d'affronter plus longtemps une colère chaque jour plus puissante. Ils ne doutaient pas que la pleine sanction de la pétition des droits ne suffît à tout calmer ; le Roi se rendit à la Chambre des Pairs, où les Communes s'étaient aussi réunies³. On s'était trompé, dit-il, en supposant dans sa première réponse quelque arrière-pensée, et il était prêt à en donner une qui dissiperait tout soupçon. La pétition fut lue de nouveau, et Charles répondit par la formule usitée : « Soit droit fait comme il est désiré. »

Les Communes revinrent triomphantes ; elles avaient enfin arraché la reconnaissance solennelle des libertés du peuple anglais. Nulle publicité ne devait y manquer : il était convenu que la pétition des droits, imprimée avec la dernière réponse du Roi, serait répandue dans

¹ *Parliam. Hist.*, t. II, col. 406.

² *Ibid.*, col. 408. Rushworth, t. I, p. 612.

³ Le 7 juin 1628.

le pays, et enregistrée, non-seulement dans les deux Chambres, mais aussi dans les cours de Westminster. Le bill des subsides fut définitivement adopté. Charles se crut au terme de ses épreuves : « J'ai fait tout ce qui me regarde, dit-il ; si ce Parlement n'a pas une heureuse fin, à vous en sera la faute ; rien désormais ne peut m'être imputé ¹. »

Mais un vieux mal ne se guérit pas si vite, et l'ambition d'un peuple irrité ne s'apaise point au premier succès. Évidemment la sanction du bill des droits ne pouvait suffire : la réforme des principes était seule consommée ; ce n'était rien sans la réforme des pratiques ; et pour assurer celle-ci, il fallait celle des conseillers. Or Buckingham demeurait debout, et le Roi continuait de percevoir les droits de douane sans l'aveu du Parlement. Éclairées par l'expérience sur les périls de la lenteur, aveuglées par la passion sur ceux d'une exigence trop brusque et trop dure, l'orgueil et la haine se mêlant à l'instinct de la nécessité, les Communes résolurent de porter sans délai les derniers coups. En une semaine, deux nouvelles remontrances furent rédigées, l'une contre le duc, l'autre pour établir que les droits de douane, comme tout impôt, ne devaient être perçus qu'en vertu de la loi ².

Le Roi perdit patience, et, décidé à se donner au moins quelque relâche, il se rendit à la Chambre des

¹ *Parliam. Hist.*, t. II, col. 409.

² 13 et 21 juin 1628. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 420-431.

Pairs, fit appeler les Communes, et prorogea le Parlement ¹.

Deux mois après, le duc de Buckingham était mort assassiné ². On trouva cousu dans le chapeau de Felton, son assassin, un écrit qui rappelait la dernière remontrance de la Chambre ³. Felton ne s'enfuit point, ne se défendit point, dit simplement qu'il regardait le duc comme l'ennemi du royaume, secoua la tête quand on lui parla de complices, et mourut avec calme, confessant pourtant qu'il avait eu tort ⁴.

Charles fut troublé d'un si grand meurtre, et indigné de la joie que la multitude en témoignait. Après la clôture de la session, il avait essayé de complaire au vœu public en réprimant les prédicateurs de l'obéissance passive, surtout par quelques sévérités contre les papistes, victimes dévouées aux raccommodements du prince et du pays. L'assassinat de Buckingham, où le peuple voyait sa délivrance, rejeta le Roi dans la tyrannie. Il rendit sa faveur aux adversaires du Parlement : le docteur Montague, qu'avait poursuivi la Chambre des Communes, fut promu à l'évêché de Chichester; le docteur Manwaring, qu'avait condamné la Chambre des Pairs,

¹ 26 juin 1628.

² 23 août 1628.

³ Voir les *Éclaircissements et pièces historiques* placés à la fin de ce volume, n° II.

⁴ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. I, p. 45. *State-Trials*, t. III, col. 367.

reçut un riche bénéfice; l'évêque Laud ¹, déjà fameux par son dévouement passionné au pouvoir du Roi et de l'Église, passa au siège de Londres. Les actes publics répondaient aux faveurs de cour : les droits de douane étaient perçus avec rigueur ; les tribunaux d'exception continuaient de suspendre le cours des lois. Rentré sans bruit dans la carrière du despotisme, Charles pouvait même s'y promettre de plus heureux succès : il avait détaché du parti populaire le plus brillant de ses chefs, le plus éloquent de ses orateurs : sir Thomas Wentworth, créé baron, était entré au Conseil malgré les reproches, les menaces même de ses anciens amis : « Je vous donne rendez-vous dans la salle de Westminster, » lui dit M. Pym à leur dernier adieu. Mais Wentworth, ambitieux et hautain, se précipita avec passion vers la grandeur, bien éloigné de prévoir à quel point il serait un jour fatal et odieux à la liberté. D'autres défections suivirent la sienne ²; et Charles, entouré de conseillers nouveaux, plus sérieux, plus habiles, moins décriés que Buckingham, vit approcher sans crainte la seconde session du Parlement ³.

A peine en séance, la Chambre des Communes voulut savoir quelle exécution avait reçue le bill des droits ⁴.

¹ Né le 7 octobre 1573, à Reading; il avait alors cinquante-quatre ans, et était évêque de Bath et Wells.

² Sir Dudley Diggs, sir Édouard Littleton, Noy, Wandesford, etc.

³ 20 janvier 1629.

⁴ 21 janvier 1629.

Elle apprit qu'au lieu de la seconde réponse du Roi, c'était la première, la réponse évasive et rejetée, qui y avait été jointe. L'imprimeur du Roi, Norton, avoua que, le lendemain même de la prorogation, il avait reçu l'ordre de changer ainsi le texte légal, et de supprimer tous les exemplaires qui portaient la vraie réponse, celle dont Charles s'était vanté en disant : « J'ai fait tout ce qui me regarde ; rien désormais ne peut m'être imputé. »

Les Communes firent apporter les papiers, vérifièrent l'altération, et n'en parlèrent plus, comme rougissant de trop dévoiler un tel manque de foi ; mais leur silence ne promettait point l'oubli ¹.

Toutes les attaques recommencèrent contre la tolérance des papistes, la faveur accordée aux fausses doctrines, le relâchement des mœurs, la mauvaise distribution des dignités et des emplois, les procédés des cours d'exception, le mépris des libertés des sujets ².

Telle était la passion de la Chambre, qu'un jour elle écouta, en grand silence et avec faveur, un homme inconnu, mal vêtu, de grossière apparence, qui, parlant pour la première fois, dénonçait, comme un furieux et en mauvais langage, l'indulgence d'un évêque pour un prédicateur obscur, plat papiste, disait-il. C'était Olivier Cromwell ³.

¹ *Parliam. Hist.*, t. II, col. 435.

² *Parliam. Hist.*, t. II, col. 438, 443, 466, 473.

³ 11 février 1629. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 464. *Mémoires de War-*

Charles essaya vainement d'arracher aux Communes la concession des droits de douane, unique but, pour lui, de leur nouvelle réunion. Il employa tantôt la menace, tantôt la douceur, avouant qu'il tenait ces taxes, comme tout autre, du pur don de son peuple, et qu'au Parlement seul il appartenait de les établir, mais exigeant toujours qu'elles lui fussent accordées pour toute la durée de son règne, comme à la plupart de ses prédécesseurs¹. Les Communes furent inébranlables : c'était la seule arme qui leur restât pour se défendre du pouvoir absolu. En s'excusant de leurs retards, elles y persistèrent et continuèrent de déployer leurs griefs, mais sans but déterminé, sans élever, comme dans la session précédente, des prétentions claires et précises, en proie à un trouble violent mais vague, et agitées du sentiment d'un mal qu'elles ne savaient comment guérir. Le Roi se lassait : on lui refusait sa demande sans lui en adresser aucune, sans lui rien présenter qu'il pût repousser ou accueillir, avec l'air de la pure malveillance, et comme dans l'unique dessein d'entraver son gouvernement. On annonça qu'il avait dessein d'ajourner les Chambres. Sir John Elliot proposa en toute hâte une nouvelle remontrance contre la perception des droits². L'orateur, alléguant un ordre du prince, refusa de la mettre aux voix. On insista : il quitta son fauteuil ;

wick, p. 203, dans ma *Collection des Mémoires relatifs à la Révolution d'Angleterre*.

¹ *Parliam. Hist.*, t. II, col. 442.

² 2 mars 1629.

MM. Hollis, Valentine et d'autres membres l'y ramenèrent avec violence, malgré les efforts des amis de la cour pour l'arracher de leurs mains. « De par Dieu, lui dit « Hollis, vous siégerez jusqu'à ce qu'il plaise à la Chambre de sortir. »—« Je ne veux pas, je ne puis pas, je « n'ose pas, » s'écriait l'orateur. Mais les passions n'avaient plus de frein, on le contraignit de se rasseoir. Le Roi, informé du tumulte, fit donner à l'huissier de la Chambre l'ordre de se retirer avec la masse, ce qui suspendait de droit toute délibération : l'huissier fut retenu comme l'orateur; on lui ôta les clefs de la salle : un membre, sir Miles Hobart, se chargea de les garder. Le Roi envoya un second messenger pour annoncer la dissolution du Parlement; il trouva les portes fermées en dedans, et ne put entrer. Charles, furieux, fit appeler le capitaine de ses gardes, et lui commanda d'aller enfoncer les portes. Mais, dans l'intervalle, les Communes s'étaient retirées, après avoir adopté une protestation qui frappait d'illégalité la perception des droits de douane, et déclarait traître quiconque les lèverait ou consentirait seulement à les payer¹.

Tout rapprochement était impossible : le Roi se rendit à la Chambre des Pairs² : « Jamais, dit-il, je ne suis venu « ici dans une occasion plus déplaisante; je viens dis- « soudre le Parlement. La conduite séditeuse de la « Chambre basse en est la seule cause; je ne l'impute

¹ *Parliam. Hist.*, t. II, col. 487-491.

² 10 mars 1629.

« point à tous ; je sais qu'il y a dans cette Chambre beau-
 « coup d'honnêtes et loyaux sujets ; quelques vipères les
 « ont trompés ou opprimés. Que les malveillants s'at-
 « tendent à ce qui leur est dû. Pour vous, milords de la
 « Chambre haute, comptez de ma part sur la protection
 « et la faveur qu'un bon Roi doit à sa fidèle noblesse¹. »
 La dissolution fut prononcée. Peu après parut une dé-
 « claration portant : « On répand, dans de mauvais des-
 « seins, qu'un Parlement sera bientôt réuni. Sa Majesté
 « a bien prouvé qu'elle n'avait pour les Parlements au-
 « cune aversion ; mais leurs derniers excès l'ont déci-
 « dée, malgré elle, à changer de conduite ; elle tiendra
 « désormais pour une insolence tout discours, toute dé-
 « marche qui tendrait à lui prescrire une époque quel-
 « conque pour la conyocation de Parlements nou-
 « veaux². »

Charles tint parole, et ne s'inquiéta plus que de gou-
 verner seul.

¹ *Parliam. Hist.*, t. II, col. 492.

² *Ibid.*, col. 525.

LIVRE II

Intentions du Roi et du Conseil.—Poursuites contre les chefs du Parlement.—Apathie apparente de l'Angleterre.—Lutte des ministres et de la cour.—La Reine.—Strafford.—Laud.—Incohérence et discrédit du gouvernement.—Tyrannie civile et religieuse.—Ses effets sur les diverses classes de la nation.—Procès de Prynne, Burton et Bastwick; de Hampden.—Soulèvement de l'Écosse.—Première guerre avec les Écossais.—Paix de Berwick.—Court Parlement de 1640.—Seconde guerre avec les Écossais.—Son mauvais succès.—Convocation du Long Parlement.

1629-1640.

Rien n'est si périlleux que de prendre un système de gouvernement pour ainsi dire à l'essai, et avec cette arrière-pensée qu'on en pourra toujours changer. Charles avait commis cette faute. Il avait tenté de gouverner de concert avec le Parlement, mais persuadé et répétant sans cesse que, si le Parlement était trop indocile, il saurait bien s'en passer. Il entra dans la carrière du despotisme avec la même légèreté, proclamant son intention de la suivre, mais pensant qu'après tout, si la nécessité devenait trop pressante, il pourrait toujours recourir au Parlement.

Ainsi en jugeaient les plus habiles conseillers. Ni Charles, ni personne autour de lui ne conçut alors le dessein d'abolir sans retour les anciennes lois de l'Angleterre, le grand Conseil national. Plus imprévoyants

qu'audacieux, plus insolents que pervers, leurs paroles, leurs actes même dépassaient le but de leurs pensées. Le Roi, se disaient-ils, s'était montré juste et bon envers son peuple ; il avait beaucoup permis, beaucoup accordé. Rien n'avait suffi à la Chambre des Communes ; elle exigeait que le Roi se mît dans sa dépendance et sous sa tutelle ; il ne le pouvait sans cesser d'être Roi. Quand le prince et le Parlement ne parvenaient pas à s'entendre, c'était au Parlement de céder, car le prince seul était souverain. Puisque la Chambre ne voulait pas céder, il fallait bien gouverner sans elle ; la nécessité était évidente ; tôt ou tard le peuple la comprendrait, et alors, le Parlement devenu plus sage, rien n'empêcherait qu'au besoin le Roi ne le rappelât auprès de lui.

Plus imprévoyante encore que le Conseil, la cour ne vit guère dans la dissolution qu'une délivrance. En présence de la Chambre des Communes, les courtisans vivaient mal à l'aise ; nul n'osait poursuivre hardiment sa fortune, ni jouir hautement de son crédit. Les embarras du pouvoir gênaient les intrigues et attristaient les fêtes de Whitehall. Le Roi était soucieux, la Reine intimidée. Le Parlement dissous, ces inquiétudes et ces entraves disparaissaient ; les grandeurs frivoles retrouvaient leur éclat, et les ambitions domestiques leur liberté. La cour n'en demandait pas davantage, et s'inquiétait peu de savoir si, pour la satisfaire, on changeait le gouvernement du pays.

Le peuple en jugea autrement : la dissolution fut, à ses yeux, un symptôme assuré d'un profond dessein, de

la résolution de détruire les Parlements. A peine la Chambre des Communes s'était séparée, et déjà à Hamptoncourt, à Whitehall, partout où se rassemblait la cour, les papistes secrets ou déclarés, les prédicateurs et les serviteurs du pouvoir absolu, les hommes d'intrigue ou de plaisir, indifférents à toute croyance, se félicitaient réciproquement de leur triomphe ; tandis qu'à la Tour et dans les principales prisons de Londres et des comtés, les défenseurs des droits publics, traités à la fois avec dédain et rigueur, étaient détenus et accusés pour ce qu'ils avaient dit ou fait dans le sanctuaire inviolable du Parlement¹. Ils réclamaient leurs privilèges, leur mise en liberté sous caution, et les juges hésitaient à répondre ; mais le Roi mandait les juges², et les requêtes des prisonniers étaient repoussées. Le courage ne leur manqua point dans cette épreuve ; la plupart refusèrent de s'avouer coupables d'aucun tort et de payer l'amende à laquelle on les condamna. Ils aimèrent mieux rester en prison. Sir John Elliot devait y mourir.

Tant que dura cette procédure, la colère publique alla croissant et ne craignit pas de se manifester. C'était une sorte de prolongation du Parlement, vaincu et dispersé, mais luttant encore, devant les juges du pays, par l'organe de ses chefs. La fermeté des accusés entre-

¹ Les membres de la Chambre des Communes arrêtés et poursuivis étaient : Hollis, sir Miles Hobart, sir John Elliot, sir Peter Hayman, Selden, Coriton, Long, Strode et Valentine. *State-Trials*, t. III, col. 235-335.

² En septembre 1629. *Old Parliam. Hist.*, t. VIII, p. 374.

tretenait l'ardeur du peuple ; il les voyait passer et repasser de la Tour à Westminster, et les accompagnait de ses acclamations et de ses vœux. L'anxiété visible des juges laissait même subsister quelque attente. Tout était perdu, disait-on ; et pourtant on continuait d'espérer et de craindre, comme au milieu du combat.

Mais ces grands procès finirent. Effrayés ou séduits, quelques-uns des accusés payèrent leur amende, et condamnés à vivre à dix milles au moins de la résidence royale, allèrent cacher leur faiblesse dans leurs comtés. La noble persévérance des autres fut enfouie au fond des cachots. Le peuple, qui ne voyait et n'entendait plus rien, se tut et disparut à son tour. Le pouvoir, qui ne rencontrait plus d'adversaires, se crut maître du pays dont il venait de se séparer. Charles se hâta de faire la paix avec la France ¹ et l'Espagne ², et se vit enfin au dedans sans rivaux, au dehors sans ennemis.

Quelque temps le gouvernement fut facile. Les citoyens ne s'occupaient plus que de leurs intérêts privés ; aucun grand débat, aucune vive émotion n'agitait les gentilshommes dans les réunions de comtés, les bourgeois dans les assemblées municipales, les matelots sur les ports, les apprentis dans les ateliers. Ce n'est pas que la nation languît dans l'apathie ; son activité avait pris un autre cours ; on eût dit qu'elle oubliait dans le travail les revers de la liberté. Plus hautain qu'ar-

¹ 14 avril 1629.

² 5 novembre 1630.

dent, le despotisme de Charles la troublait peu dans ce nouvel état ; ce prince ne méditait point de vastes desseins, n'avait nul besoin d'une gloire forte et hasardeuse ; il lui suffisait de jouir avec majesté de son pouvoir et de son rang. La paix le dispensait d'exiger du peuple de pesants sacrifices ; et le peuple se livrait à l'agriculture, au commerce, à l'étude, sans qu'une tyrannie ambitieuse et agitée vînt chaque jour gêner ses efforts et compromettre ses intérêts. Aussi la prospérité publique se développait rapidement : l'ordre régnait entre les citoyens, et cet état florissant et régulier donnait au pouvoir l'apparence de la sagesse, au pays celle de la résignation ¹.

Ce fut près du trône et parmi ses serviteurs que recommencèrent les embarras du gouvernement. Dès que la lutte du Roi et du peuple parut calmée, deux partis se disputèrent le despotisme naissant, la Reine et les ministres, la cour et le Conseil.

A peine arrivée en Angleterre, la Reine n'avait point caché l'ennui que lui inspirait sa nouvelle patrie. Religion, institutions, coutumes, langage, tout lui déplaisait ; elle avait même, peu après leur union, traité son mari avec une puérile insolence ; et Charles, poussé à bout par l'explosion passionnée de son humeur, se vit forcé un jour de renvoyer sur le continent quelques-uns des serviteurs qu'elle avait amenés ². Le plaisir de régner

¹ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. I, p. 126 et suiv.

² En juillet 1626. Voyez les *Éclaircissements et pièces historiques*

pouvait seul la consoler de ne plus vivre en France : elle y compta dès qu'elle cessa de craindre le Parlement. D'un esprit agréable et vif, elle acquit bientôt sur un jeune Roi de mœurs très-pures un ascendant qu'il accepta avec une sorte de reconnaissance, et comme touché qu'elle consentît à se trouver bien auprès de lui. Mais le bonheur de la vie domestique, cher à l'âme sérieuse de Charles, ne pouvait suffire au caractère léger, remuant et sec d'Henriette-Marie ; il lui fallait un empire avoué, arrogant, l'honneur de tout savoir, de tout régler, le pouvoir enfin, tel qu'une femme capricieuse le veut exercer. Autour d'elle se ralliaient d'une part les papistes, de l'autre les ambitieux frivoles, les intrigants, les jeunes courtisans qui étaient allés apprendre à Paris le secret de lui plaire. Les uns et les autres faisaient profession d'attendre d'elle seule, ceux-ci leur fortune, ceux-là le triomphe ou du moins la délivrance de la foi. C'était dans sa maison que les catholiques [et les émissaires de Rome venaient traiter de leurs plus secrètes espérances : ses favoris y étalaient les idées, les mœurs, les modes des cours du continent¹. Tout y était étranger et offensant pour les croyances et les habitudes du pays ; chaque jour s'y révélaient des projets et des prétentions qui ne pouvaient se satisfaire que par des mesures illégales ou des faveurs abusives. La Reine s'associait à ces

jointes aux *Mémoires* de Ludlow, t. I, p. 437, dans ma *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de la Révolution d'Angleterre*.

¹ May, *Hist. du Long Parl.*, t. I, p. 48, dans ma *Collection*.

intrigues, en promettait le succès, l'exigeait du Roi, voulait même que, pour l'honorer, disait-elle, aux yeux du peuple, il la consultât en toute occasion et ne fit rien sans son aveu. Si le Roi se refusait à ses désirs, elle l'accusait avec emportement de ne savoir ni l'aimer ni régner ; et Charles alors ne songeait plus qu'à dissiper sa tristesse ou sa colère, heureux de la trouver inquiète pour son pouvoir ou sur son amour.

Les plus serviles conseillers auraient eu quelque peine à subir sans résistance ce capricieux empire. Charles en avait deux qui ne manquaient ni de lumières ni d'indépendance, et qui, dévoués à son pouvoir, voulaient cependant le servir autrement qu'il ne convenait aux fantaisies d'une femme et aux prétentions d'une cour.

En abandonnant son parti pour s'attacher au Roi, Strafford ¹ n'avait point eu à sacrifier des principes bien déterminés, ni à trahir lâchement sa conscience. Ambitieux et passionné, il avait été patriote par haine de Buckingham, par désir de la gloire, pour déployer avec éclat son talent et sa force, plutôt que par une conviction vertueuse et profonde. Agir, s'élever, dominer, tel était son but, ou plutôt le besoin de sa nature. Entré au service de la couronne, il prit son pouvoir à cœur, comme il avait fait naguère les libertés du pays, mais sérieusement, fièrement, en ministre habile et rude, non en courtisan frivole et obséquieux. D'un esprit trop étendu

¹ Il s'appelait encore à cette époque lord Wentworth, et ne fut créé comte de Strafford que le 12 janvier 1640.

pour s'enfermer dans les intrigues domestiques, et d'un orgueil trop emporté pour se plier aux convenances du palais, il s'adonnait aux affaires avec passion, bravant toutes les rivalités, comme il brisait toutes les résistances, ardent à étendre et affermir l'autorité royale, devenue la sienne, mais appliqué en même temps à rétablir l'ordre, à réprimer les abus, à dompter les intérêts privés qu'il jugeait illégitimes, à servir les intérêts généraux qu'il ne redoutait pas. Despote fougueux, tout amour de la patrie, de sa prospérité, de sa gloire, n'était pourtant pas éteint dans son cœur, et il comprenait à quelles conditions, par quels moyens le pouvoir absolu veut être acheté. Une administration arbitraire mais forte, conséquente, laborieuse, dédaignant les droits du peuple, mais s'occupant du bien-être public, étrangère aux abus journaliers, aux dérèglements inutiles, subordonnant à ses volontés et à ses vues les grands comme les petits, la cour comme la nation, c'était là son vœu, le caractère de sa conduite, et celui qu'il s'efforçait d'imprimer au gouvernement du Roi.

Ami de Strafford, l'archevêque Laud¹, avec des passions moins mondaines et une ardeur plus désintéressée, portait dans le Conseil les mêmes dispositions, les mêmes desseins. Sévère dans ses mœurs, simple dans sa vie, le pouvoir lui inspirait, soit qu'il le servît ou l'exerçât lui-même, un dévouement fanatique. Prescrire et punir, c'était à ses yeux établir l'ordre, et l'ordre lui

¹ Nommé archevêque de Cantorbéry en août 1633.

semblait toujours la justice. Son activité était infatigable, mais étroite, violente et dure. Également incapable de ménager des intérêts et de respecter des droits, il poursuivait, tête baissée, les libertés et les abus, opposant aux uns une probité rigide, aux autres une aveugle animosité ; brusque et colère avec les courtisans comme avec les citoyens, ne recherchant nulle amitié, ne prévoyant et ne supportant nulle résistance, persuadé enfin que le pouvoir suffit à tout en des mains pures, et constamment en proie à quelque idée fixe qui le dominait avec l'empportement de la passion et l'autorité du devoir.

De tels conseillers convenaient assez à la nouvelle situation de Charles. Étrangers à la cour, ils s'inquiétaient moins de lui plaire que de servir leur maître, et n'avaient ni la fastueuse insolence, ni les oisives prétentions des favoris. Ils étaient persévérants, hardis, capables de travail et de dévouement. A peine le gouvernement de l'Irlande fut confié à Strafford, que ce royaume, qui jusque-là n'avait été pour la couronne qu'un embarras et une charge, lui devint une source de richesse et de force. Les dettes publiques y furent payées ; le revenu, naguère perçu sans règle et dilapidé sans pudeur, fut administré régulièrement et s'éleva bientôt au-dessus des dépenses ; les grands seigneurs cessèrent de vexer impunément le peuple, et les factions aristocratiques ou religieuses de se déchirer en toute liberté. L'armée, que Strafford avait trouvée faible, sans habits, sans discipline, fut recrutée, bien disciplinée, bien

payée, et cessa de piller les habitants. A la faveur de l'ordre, le commerce prospéra, des manufactures s'établirent, l'agriculture fit des progrès. Enfin l'Irlande fut gouvernée arbitrairement, durement, souvent même avec une odieuse violence, mais dans l'intérêt de la civilisation commune et du pouvoir royal, au lieu d'être, comme jadis, en proie à l'avidité des employés du fisc et à la domination d'une aristocratie égoïste et ignorante ¹.

Investi en Angleterre, quant aux affaires civiles, d'une autorité moins étendue et moins concentrée que celle de Strafford en Irlande, moins habile d'ailleurs que son ami, Laud ne laissa pas de tenir une conduite analogue. Commissaire de la trésorerie, non-seulement il réprima les dilapidations, mais il s'appliqua à bien connaître les diverses branches du revenu public, et à rechercher quels moyens en pouvaient rendre la perception moins onéreuse aux sujets. D'odieuses gênes, de graves abus avaient été introduits dans l'administration des douanes, au profit d'intérêts particuliers; Laud accueillit les réclamations des négociants, employa ses loisirs à s'entretenir avec eux, s'éclaira sur les intérêts généraux du commerce, et l'affranchit de vexations sans avantage pour le trésor ². Plus tard ³, la charge de grand tréso-

¹ Voyez dans les *Éclaircissements et pièces historiques*, n° III, une lettre de Strafford lui-même, où est empreint le caractère de son administration.

² *Mémoires de Clarendon*, t. I, p. 28-39, dans ma *Collection*.

³ En mars 1636.

rier fut donnée, par son conseil, à Juxon ¹, évêque de Londres, homme laborieux, modéré, et qui fit cesser des désordres dont la couronne avait à souffrir comme les citoyens. Pour servir, à ce qu'il croyait, le Roi et l'Église, Laud pouvait opprimer le peuple et donner les plus iniques conseils ; mais quand le Roi ni l'Église n'étaient en question, il voulait le bien, cherchait la vérité, et les soutenait sans aucune crainte pour lui-même, sans aucun égard pour tout autre intérêt.

C'était trop peu pour le pays que ce gouvernement probe, appliqué, mais arbitraire, tyrannique au besoin, et se refusant à toute responsabilité ; c'était beaucoup trop pour la cour. Des favoris y peuvent réussir ; s'ils y rencontrent des ennemis, ils s'y font aussi des partisans, et, dans ce conflit d'intérêts personnels, un intrigant adroit peut opposer avec succès ceux qu'il sert à ceux qu'il offense. Tel avait été Buckingham. Mais quiconque veut gouverner soit par le despotisme, soit par les lois, dans l'intérêt général du prince ou du peuple, doit s'attendre à la haine des courtisans. Elle s'éleva contre Strafford et Laud, aussi violente et plus tracassière que celle de la nation. Déjà, à la première apparition de Strafford à Whitehall, un sourire moqueur avait accueilli l'élévation subite et les manières un peu rudes d'un gentilhomme de province, connu surtout par son opposition dans le Parlement ². Les mœurs austères, la

¹ Né à Chichester, dans le comté de Sussex, en 1582, mort archevêque de Cantorbéry, le 4 juin 1663.

² *Howell's Letters*, n° 34, édit. de 1650 ; *Strafford's Letters*, t. I,

pédanterie théologique et la brusquerie inattentive de Laud n'y déplaisaient pas moins. Ces deux hommes étaient hautains, peu soigneux, peu complaisants, méprisaient les intrigues, conseillaient l'économie, parlaient d'affaires et de nécessités dont une cour ne se soucie point. La Reine les prit en aversion, car ils gênaient son influence auprès du Roi ; la haute aristocratie s'offensa de leur pouvoir, et bientôt la cour tout entière s'unit au peuple pour les attaquer, se récriant, comme lui, contre leur tyrannie.

Charles ne les abandonna point ; il avait confiance dans leur dévouement et leur habileté ; leurs maximes lui convenaient, et il portait à la profonde piété de Laud un respect mêlé même de quelque affection. Mais en les gardant à son service malgré la cour, Charles était hors d'état de soumettre la cour à leur gouvernement. Sérieux dans ses sentiments et sa vie extérieure, il était au fond trop léger et trop peu habile pour comprendre les difficultés du pouvoir absolu et la nécessité d'y tout sacrifier. Tels étaient, à ses yeux, les droits de la royauté, qu'il lui semblait que rien ne lui dût coûter un effort. Dans le Conseil, il s'occupait régulièrement et avec attention des affaires publiques ; mais, ce devoir rempli, elles n'agitaient pas fortement sa pensée, et le besoin de gouverner avait sur lui moins d'empire que le plaisir de régner. La bonne ou la mauvaise humeur de la Reine,

p. 79. (*Biographia britannica*, t. VI, p. 4178, note K, art. WENTWORTH.)

les habitudes de la cour, les prérogatives des officiers du palais lui paraissaient d'importantes considérations dont les intérêts politiques de sa couronne ne pouvaient exiger l'oubli. De là naissaient, pour ses ministres, de petits mais continuels embarras, où le Roi les laissait succomber, croyant faire assez pour eux et pour lui-même en les maintenant dans leur emploi. Ils étaient chargés d'exercer le pouvoir absolu, et la force leur manquait, dès qu'ils réclamaient quelque sacrifice domestique, quelque mesure contraire aux formes et aux règles de Whitehall. Tant que dura son gouvernement d'Irlande, Strafford fut obligé de se consumer en explications, en apologies; tantôt il avait parlé légèrement de la Reine, tantôt quelque famille accréditée se plaignait de sa hauteur; il fallait qu'il justifiât ses paroles, ses manières, son caractère; que, de Dublin, il répondît aux propos tenus, aux bruits répandus sur son compte dans le palais; et il n'obtenait pas toujours un assentiment qui, le rassurant contre ces obscurs périls, le mît en état de déployer sans crainte l'autorité que pourtant on lui laissait ¹.

Aussi, malgré l'énergie et le zèle de ses principaux conseillers, malgré le calme du pays, malgré la dignité des mœurs du Roi et la fierté de son langage, le gouvernement était sans force et sans considération. Assailli de dissensions intérieures, dominé tour à tour par des

¹ *Stafford's Letters and Dispatches*, t. I, p. 128, 138, 142, 144; t. II, p. 42, 105, 126, etc.

influences contraires, tantôt secouant avec arrogance le joug des lois, tantôt cédant aux plus frivoles entraves, aucun plan ne présidait à sa conduite ; il oubliait à chaque instant ses propres desseins. Il avait abandonné, en Europe, la cause du protestantisme, et défendu même à lord Scudamore, son ambassadeur à Paris, d'assister au service divin dans la chapelle des réformés, le trouvant trop peu conforme aux rites de l'Église anglicane¹. Cependant il permettait au marquis de Hamilton de lever en Écosse un corps de six mille hommes, et d'aller combattre à leur tête² sous les bannières de Gustave-Adolphe, ne prévoyant pas qu'ils prendraient là les sentiments et les croyances de ces puritains que l'Église anglicane proscrivait. La foi de Charles dans la religion réformée, telle que l'avaient faite Henri VIII et Élisabeth, était sincère ; et pourtant, soit tendresse pour sa femme, soit esprit de modération et de justice, soit instinct des convenances du pouvoir absolu, il accordait souvent aux catholiques, non-seulement une liberté alors illégale, mais une faveur presque avouée³. L'archevêque Laud, aussi sincère que son maître, écrivait contre la cour de Rome, prêchait même vivement contre le culte pratiqué dans la chapelle de la Reine ; et en même temps il se montrait si favorable au système de l'Église romaine, que le pape se crut en mesure de lui

¹ Neal, *History of the Puritans*, t. II, p. 234, édit. in-8, Londres, 1822.

² En 1631.

³ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. I, p. 254.

faire offrir le chapeau de cardinal ¹. Dans la conduite des affaires civiles régnaient la même incertitude, la même inconséquence. Aucun ferme dessein ne s'y laissait reconnaître, aucune main puissante ne s'y faisait sentir. Le despotisme était étalé avec faste, et dans l'occasion exercé avec rigueur ; mais pour le fonder, il eût fallu trop d'efforts et de persévérance ; on n'y songeait même pas, de sorte que ses prétentions surpassaient de plus en plus ses moyens. Le trésor était administré avec ordre et probité, le Roi n'était point prodigue ; mais les embarras d'argent étaient les mêmes qu'eussent pu amener la prodigalité du prince et la dilapidation du trésor : ainsi que Charles avait refusé avec hauteur de céder au Parlement pour en obtenir des revenus qui pussent suffire à ses dépenses, de même il eût cru s'abaisser en réduisant ses dépenses au niveau de ses revenus ². La splendeur du trône, les fêtes de la cour, les anciennes habitudes de la couronne étaient, à ses yeux, des conditions, des droits, presque des devoirs de la royauté ; et tantôt il ignorait quels abus étaient char-

¹ En août 1633. *Laud's Diary*, p. 49 ; Whitelocke, p. 17.

² Les pensions qui, sous le règne d'Élisabeth, étaient de 18,000 liv. st. (environ 450,000 fr.), s'élevèrent sous Jacques I^{er} à 80,000 liv. st. (environ 2,000,000 fr.), et en 1626, un peu plus d'un an après l'avènement de Charles I^{er}, elles montaient déjà à 120,000 liv. st. (environ 3,000,000). La dépense de la maison du roi s'était accrue dans le même intervalle de 45,000 liv. st. (environ 1,125,000 fr.) à 80,000 liv. st. (2,000,000) ; celle de la garde-robe avait doublé ; celle de la cassette (*privy purse*) triplé, etc. (Rushworth, t. I, p. 207.)

gés d'y pourvoir, tantôt, le sachant, il n'avait pas le courage de les réformer. Aussi, bien qu'affranchi par la paix de toute charge extraordinaire, se voyait-il hors d'état de suffire aux besoins de son gouvernement. Le commerce de l'Angleterre prospérait; la marine marchande, chaque jour plus nombreuse et plus active, sollicitait la protection de la marine royale; Charles la promettait avec confiance, faisait même de temps en temps un effort solennel pour tenir sa parole¹; mais communément les flottes manquaient aux convois du commerce, les agrès aux vaisseaux, la solde aux matelots. Les pirates barbaresques venaient dans la Manche, et jusque dans le canal de Saint-George, infester les côtes de la Grande-Bretagne; ils descendaient à terre, pillaient les villages, emmenaient des milliers de captifs. Le capitaine Rainsborough, chargé d'aller enfin, sur la côte de Maroc, détruire un de leurs repaires, y trouva trois cent soixante-dix esclaves anglais ou irlandais; et telle était l'impuissance ou l'imprévoyance de l'administration, que Strafford fut obligé d'armer à ses frais un bâtiment, pour préserver de ces ravages le port même de Dublin².

Tant d'inhabileté et ses périls n'échappaient point aux regards des hommes exercés. Les ministres étrangers

¹ *Mémoires de Warwick*, p. 103, dans ma *Collection*. Rushworth, part. II, t. I, p. 257, 322, etc.

² *Strafford's Letters and Dispatches*, t. I, p. 68, 87, 90; t. II, p. 86, 115, 118, etc.—*Waller's Poems* (in-8, Londres, 1730), p. 271. L'expédition du capitaine Rainsborough eut lieu en 1637.

qui résidaient à Londres en rendaient compte à leurs maîtres ; et bientôt, malgré la prospérité connue de l'Angleterre, se répandit en Europe l'opinion que le gouvernement de Charles était faible, imprudent, mal assuré. A Paris, à Madrid, à la Haye, ses ambassadeurs furent plus d'une fois traités légèrement et avec dédain¹. Strafford, Laud et quelques autres conseillers n'ignoraient point le mal et y cherchaient quelque remède. Strafford surtout, le plus hardi comme le plus habile, luttait avec passion contre les obstacles ; il s'inquiétait de l'avenir, et eût voulu que le Roi, gouvernant ses affaires avec suite et prévoyance, s'assurât un revenu fixe, des arsenaux bien pourvus, des places fortes, une armée². Il n'avait pas craint, pour son compte, de convoquer le Parlement d'Irlande³ ; et soit par la terreur qu'il inspirait, soit par les services qu'il rendait au pays, il en avait fait le plus docile comme le plus utile instrument de son pouvoir. Mais Charles lui interdit de le convoquer

¹ Les écrits du temps, entre autres les lettres recueillies par Howell, en fournissent mille exemples ; je n'en citerai qu'un. Lorsque sir Thomas Edmonds se rendit en France, en 1629, pour conclure le traité de paix, le gentilhomme envoyé à sa rencontre, à Saint-Denis, pour présider à son entrée dans Paris, lui dit d'un ton moqueur : « Votre Excellence ne s'étonnera pas que j'aie si peu de gentilshommes avec moi pour lui faire honneur et l'accompagner à la cour ; il y en a eu tant de tués dans l'île de Ré ! » (*Howell's Letters*, p. 210 ; édit. in-8, Londres, 1705.) Amère ironie, qui faisait allusion à la sanglante défaite des Anglais dans cette île, sous les ordres du duc de Buckingham.

² *Strafford's Letters*, t. II, p. 61, 62, 66.

³ En 1634.

de nouveau ¹ ; la Reine et lui-même redoutaient le nom seul de Parlement, et les peurs de son maître ne permirent pas à Strafford de prêter à la tyrannie les formes et l'appui de la loi. Il insista, mais sans succès, et se soumit enfin. Énergique, il portait le joug de la faiblesse, et sa prévoyance était au service de l'aveuglement. Quelques-uns même des conseillers qui pensaient comme lui, plus égoïstes ou mieux avertis de la vanité de leurs efforts, se retirèrent dès que, pour le soutenir, il eût fallu combattre, et le laissèrent, seul avec Laud, en butte aux intrigues et aux haines de la cour.

A la tyrannie ainsi frivole et malhabile il faut chaque jour un surcroît de tyrannie. Celle de Charles fut, sinon la plus cruelle, du moins la plus inique et la plus abusive qu'eût jamais soufferte l'Angleterre. Sans pouvoir alléguer pour excuse aucune nécessité publique, sans éblouir les esprits par aucun grand résultat, pour suffire à des besoins obscurs, pour accomplir des volontés sans but, elle méconnut et offensa les anciens droits comme les désirs nouveaux, ne tenant compte ni des lois et des opinions du pays, ni des aveux et des promesses du Roi lui-même, essayant au hasard, et selon l'occurrence, de tous les genres d'oppression, adoptant enfin les résolutions les plus téméraires, les mesures les plus illégales, non pour assurer le triomphe d'un système conséquent et redoutable, mais pour soutenir, par des expédients journaliers, un pouvoir toujours dans l'em-

¹ *Strafford's Letters, etc.*, t. I. p. 365.

barras. De subtils conseillers, fouillant sans cesse les vieux registres pour y découvrir quelque iniquité oubliée, exhumaient laborieusement les abus du temps passé, et les érigeaient en droits du trône. Aussitôt d'autres agents, moins savants, mais plus hardis, convertissaient ces prétendus droits en vexations réelles et nouvelles; et si quelque réclamation s'élevait, des juges serviles étaient là pour déclarer qu'en effet la couronne avait jadis possédé de telles prérogatives. Doutait-on quelquefois de la complaisance des juges, ou voulait-on ménager leur influence, des tribunaux d'exception, la chambre étoilée, la cour du Nord¹, une foule d'autres juridictions affranchies de la loi commune étaient chargées de les suppléer, et la complicité des magistrats illégaux venait au secours de la tyrannie, dès que la servilité des magistrats légaux n'y pouvait suffire. Ainsi furent rétablis des impôts tombés en désuétude, et inventés des impôts jusque-là inconnus; ainsi reparurent ces innombrables monopoles introduits et abandonnés par Élisabeth, rappelés et abandonnés par Jacques I^{er}, constamment repoussés par le Parlement, un moment abolis par Charles lui-même, et qui, livrant à des traitants ou à des courtisans privilégiés la vente exclusive de la plupart des den-

¹ Instituée par Henri VIII en 1537, à York, à la suite des troubles qu'excita, dans les comtés du nord, la suppression des petits monastères, pour rendre la justice et maintenir l'ordre dans ces comtés, indépendamment des cours de Westminster. La juridiction de la cour du Nord, d'abord assez restreinte, devint, sous les règnes de Jacques I^{er} et de Charles I^{er}, beaucoup plus étendue et plus arbitraire.

rées¹, faisaient souffrir le peuple, et l'irritaient encore plus par l'inique et désordonnée répartition de leurs profits. L'extension des forêts royales, cet abus qui avait si souvent fait lever en armes les barons de la vieille Angleterre, devint si rapide que la seule forêt de Rockingham fut portée de six à soixante milles de circuit ; et en même temps on recherchait, on punissait par d'énormes amendes les moindres empiétements des citoyens². Des commissaires parcoururent les comtés, mettant en question, ici les titres des possesseurs d'anciens domaines de la couronne, là le taux des émoluments attachés à certains emplois, ailleurs le droit des bourgeois à bâtir de nouvelles maisons, ou celui des agriculteurs à changer leurs terres à blé en prairies ; et ils s'appliquaient, non à réformer les abus, mais à en vendre cher la continuation³. Les privilèges, les désor-

¹ Voici une liste encore incomplète des denrées mises alors en monopole : le sel, le savon, le charbon, le fer, le vin, le cuir, l'amidon, les plumes, les cartes et les dés, le feutre, la dentelle, le tabac, les tonneaux, la bière, les liqueurs distillées, le pesage du foin et de la paille dans Londres et Westminster, les harengs saurs, le beurre, la potasse, les toiles, le chiffon à papier, le houblon, les boutons, les cordes à boyau, les lunettes, les peignes, le salpêtre, la poudre à tirer, etc.

² Lord Salisbury fut condamné, pour ce motif, à 20,000 liv. st. d'amende (500,000 fr.), lord Westmoreland à 19,000 liv. st. (475,000 fr.), sir Christophe Hatton à 12,000 liv. st. (300,000 fr.), lord Newport à 3000 liv. st. (75,000 fr.), sir Lewis Watson à 4000 liv. st. (100,000 fr.), etc. (*Strafford's Letters*, t. II, p. 117. — *Parl. Hist.*, t. II, col. 642).

³ May, *Hist. du Long Parl.*, t. I, p. 43, dans ma *Collection*. — Rushworth, part. II, t. II, p. 915 et suiv.

dres de tout genre étaient, entre le Roi et ceux qui les exploitaient, un sujet continuel de honteux marchés. On trafiquait même de la sévérité des juges; ils infligeaient, sous le moindre prétexte, des amendes inouïes, qui frappaient de terreur ceux que pouvaient menacer de semblables poursuites, et les décidaient à s'en racheter d'avance à prix d'argent. On eût dit que les tribunaux n'avaient plus pour mission que de fournir aux besoins du prince ou de ruiner les adversaires de son pouvoir¹. Le mécontentement semblait-il, dans quelque comté, trop général pour que de tels procédés y fussent aisément praticables : on en désarmait la milice; on y envoyait des troupes que les habitants étaient tenus, non-seulement de loger et de nourrir, mais encore d'équiper. Pour n'avoir pas payé ce qu'on ne devait point, on était mis en prison; on sortait de prison en en payant partie, plus ou moins, selon la fortune, le crédit ou le savoir-faire des opprimés. Impôts, emprisonnements, jugements, rigueurs ou faveurs, tout était arbitraire; et l'arbitraire s'étendait de jour en jour, sur les riches parce qu'il y avait profit, sur les pauvres parce qu'il n'y avait pas danger. Enfin, quand les plaintes devenaient si vives que la cour en concevait quelque alarme, les magistrats qui les avaient excitées achetaient à leur tour

¹ On trouve, en réunissant les amendes prononcées durant cette époque, au profit du Roi, dans les principales poursuites intentées au nom de la couronne, une somme de plus de six millions. (Voyez les *Éclaircissements et pièces historiques*, à la fin de ce volume, n^o IV.)

l'impunité. Dans un accès de despotisme insensé, pour quelques paroles inconsidérées, Strafford avait fait condamner lord Mountnorris à mort; et quoique l'arrêt n'eût pas reçu son exécution, le seul récit du procès avait soulevé contre lui en Irlande, en Angleterre, dans le Conseil même du Roi, un déchaînement universel. Pour l'apaiser, il envoya à Londres six mille livres sterling à répartir entre les principaux conseillers. « J'ai pris une route plus directe, » lui répondit lord Cottington, vieux et habile courtisan qu'il en avait chargé; « j'ai donné l'argent à celui qui pouvait réellement faire l'affaire, » c'est-à-dire au Roi lui-même : et Strafford obtint à ce prix, non-seulement l'exemption de toute poursuite, mais la permission de partager à son gré, entre ses favoris, les dépouilles de l'homme qu'il avait fait condamner à son plaisir¹.

Tel était l'effet des besoins de Charles; ses craintes le poussèrent bien au delà de ses besoins. Malgré sa présomptueuse légèreté, quelquefois il se sentait faible et cherchait des appuis. Il fit quelques tentatives pour rendre à la haute aristocratie la force qu'elle n'avait plus. Sous prétexte de prévenir la dissipation, les gentilshommes de comté eurent ordre de vivre dans leurs terres; on craignait leur influence à Londres². La

¹ *Strafford's Letters*, t. I, p. 508, 511, 512.—Voy. les *Éclaircissements et pièces historiques* ajoutés aux *Mémoires* de Warwick, dans ma *Collection*, p. 386-392.

² Plus de deux cents gentilshommes furent traduits en justice le même jour (le 20 mars 1635), et par une seule poursuite, pour

Chambre étoilée prit sous sa garde la considération des grands seigneurs. Un manque d'égards, une inadvertance, une plaisanterie, les moindres actes où semblait méconnue la supériorité de leur rang et de leurs droits, furent punis avec une extrême rigueur, et toujours par d'énormes amendes au profit tant du Roi que de l'offensé¹. On eût voulu faire des gens de cour une classe puissante et respectée, mais ces tentatives eurent peu de suite, soit qu'on s'aperçût de leur vanité, soit que les souvenirs des anciens barons inspirassent encore au Roi quelque méfiance de leurs descendants. Quelques-uns en effet se rangeaient parmi les mécontents, et ceux-là seuls étaient accrédités dans le pays. On continua d'humilier, dans l'occasion, les simples gentilshommes devant les grands seigneurs; mais il fallut chercher ailleurs une corporation qui, déjà forte par elle-même, eût pourtant beaucoup à recevoir de la couronne, et pût, en le partageant, servir de soutien au pouvoir absolu. Depuis longtemps le clergé anglican sollicitait cette mission; il fut appelé à la remplir.

Émanée, à son origine, de la seule volonté du sou-

avoir désobéi à cette injonction. (Rushworth, part. II, t. I, p. 288 et suiv.)

¹ Un nommé Grenville fut condamné à 4000 liv. st. (100,000 fr.) d'amende, et autant de dommages-intérêts au profit de lord Suffolk, pour avoir dit de ce dernier que c'était un *plat seigneur* (*a base lord*); Pettager à 2000 liv. st. (50,000 fr.) et au fouet, pour avoir tenu le même propos sur le comte de Kingsdon, etc. (Rushworth, part. II, t. II; Appendice, p. 43, 72. — Voyez aussi Clarendon, *Mémoires*, etc., t. I, p. 106-108, dans ma *Collection*.)

verain temporel, l'Église anglicane avait, comme on l'a vu, perdu par là toute indépendance ; elle n'avait plus de mission divine, et ne subsistait point par son propre droit. Étrangers au peuple qui ne les élisait point, séparés du pape et de l'Église universelle, jadis leur appui, les évêques et le haut clergé n'étaient que les délégués du prince, ses premiers serviteurs : situation fautive pour un corps chargé de représenter ce qu'il y a de plus indépendant et de plus élevé dans l'homme, la foi. De bonne heure, l'Église anglicane avait senti ce vice de sa nature ; mais ses périls et la main redoutable de Henri VIII et d'Élisabeth ne lui avaient pas permis de rien faire pour y échapper. Attaquée à la fois par les catholiques et par les non-conformistes, encore chancelante dans ses possessions comme dans ses doctrines, elle se voua sans réserve au service du pouvoir temporel, professant sa propre dépendance, et acceptant la suprématie absolue du trône, qui pouvait seul alors la sauver de ses ennemis.

Vers la fin du règne d'Élisabeth, quelques symptômes faibles et isolés annoncèrent, de la part du clergé anglican, des prétentions un peu plus fières. Le docteur Bancroft, chapelain de l'archevêque de Cantorbéry, soutint que l'épiscopat n'était point d'institution humaine, que tel avait été, depuis les apôtres, le gouvernement de l'Église, et que les évêques tenaient leurs droits, non du souverain temporel, mais de Dieu seul¹.

¹ Dans un sermon prêché le 12 janvier 1588. Neal, *Hist. of the Purit.*, t. I, p. 395.

Ce clergé nouveau commençait à se croire plus affermi, et tentait un premier pas vers son affranchissement ; mais la tentative, hasardée avec crainte, fut repoussée avec hauteur : Élisabeth revendiqua la plénitude de sa suprématie spirituelle, répétant aux évêques qu'ils n'étaient rien que par sa volonté ; et l'archevêque de Cantorbéry lui-même se contenta de dire qu'il souhaitait que le docteur eût raison, mais n'osait s'en flatter¹. Le peuple se prononça vivement pour la Reine ; il ne songeait qu'à pousser plus loin la réforme, et n'ignorait pas que, si les évêques aspiraient à l'indépendance, ce n'était point pour affranchir la foi de l'autorité temporelle, mais pour l'opprimer en leur propre nom.

Rien ne se décida sous Jacques I^{er} ; égoïste et rusé, peu lui importait d'aggraver le mal, pourvu qu'il éludât le péril. Il maintint sa suprématie, mais en accordant aux évêques tant de faveur, en prenant tant de soin pour affermir leur empire, en traitant si rudement leurs ennemis, que leur confiance et leur force s'accrurent de jour en jour. Ardents à proclamer le droit divin du trône, bientôt ils parlèrent souvent du leur : ce que Bancroft avait timidement insinué devint une opinion professée par tout le haut clergé, soutenue dans de nombreux écrits, prêchée au sein des églises. Bancroft lui-même fut nommé archevêque de Cantorbéry². Chaque fois que le Roi faisait parade de sa prérogative, le clergé s'incli-

¹ Neal, *Hist. of the Purit.*, p. 397.

² En décembre 1604.

nait avec respect ; mais après ces actes d'humilité momentanée, il reprenait ses prétentions, s'en armant surtout contre le peuple, pour s'en faire excuser auprès du Roi, se dévouant de plus en plus à la cause de la royauté absolue, et attendant le jour où il lui serait si nécessaire qu'elle se verraît contrainte de reconnaître son indépendance pour s'assurer son appui.

Quand Charles, brouillé avec le Parlement, fut seul au milieu de son royaume, cherchant de tous côtés des moyens de gouverner, le clergé anglican jugea que ce jour était venu. Il avait recouvré d'immenses richesses et les possédait sans débat. Les papistes ne lui inspiraient plus d'alarmes. Le primat de l'Église, Laud, avait toute la confiance du Roi, et dirigeait seul les affaires ecclésiastiques. Parmi les ministres, aucun ne faisait profession, comme lord Burleigh sous Élisabeth, de redouter et de combattre les empiétements du clergé. La cour était indifférente ou papiste en secret. Des hommes savants illustraient l'Église. Les universités, surtout celle d'Oxford, étaient dévouées à ses maximes. Un seul adversaire restait, le peuple, chaque jour plus mécontent d'une réforme incomplète, et plus ardent à la consommer. Mais cet adversaire de l'Église était celui du trône ; il réclamait en même temps, et pour garantir l'une par l'autre, la foi évangélique et la liberté. Un même péril menaçait la souveraineté de la couronne et celle de l'épiscopat. Le Roi, sincèrement pieux, se montrait disposé à croire qu'il n'était pas seul à tenir de Dieu son pouvoir, et que celui des évêques n'était ni de moins

haute origine, ni d'un caractère moins sacré. Jamais tant de circonstances favorables n'avaient paru se réunir pour mettre le clergé en état de conquérir sur la couronne son indépendance, sur le peuple la domination. Laud se mit à l'œuvre avec sa violence accoutumée. Il fallait d'abord faire cesser, au sein de l'Église, toute dissidence et donner à sa doctrine, à sa discipline, à son culte, la force de la plus stricte uniformité. Rien ne lui coûta pour ce dessein. Le pouvoir fut exclusivement concentré aux mains des évêques. La cour de haute commission, où ils connaissaient et décidaient de tout en matières religieuses, devint chaque jour plus arbitraire et plus dure dans sa compétence, ses formes, les peines qu'elle infligeait. La complète adoption des canons anglicans et l'observation minutieuse de la liturgie ou des rites en vigueur dans les cathédrales furent rigoureusement exigées de tous les ecclésiastiques. Les non-conformistes occupaient de nombreuses cures ; on les leur retira. Le peuple se pressait à leurs sermons ; la prédication leur fut interdite ¹. Chassés de leurs églises, privés de leurs revenus, ils voyageaient de ville en ville, enseignant et prêchant les fidèles qui, dans une auberge, une maison particulière, un champ, se rassemblaient autour d'eux ; la persécution les suivit et les atteignit partout. Dans la noblesse de province, dans la bourgeoisie, des familles riches et dévouées à leurs croyances les prenaient pour chapelains ou pour gou-

¹ Neal, *Hist. of the Purit.*, t. II, p. 179 et suiv

verneurs de leurs enfants ; la persécution pénétra dans les familles, et en chassa les chapelains et les gouverneurs de leur choix ¹. Les proscrits quittaient l'Angleterre ; ils allaient en France, en Hollande, en Allemagne, fonder des Églises selon leur foi ; le despotisme passa les mers, et somma ces Églises de se conformer au rite anglican ². Des manufacturiers français, hollandais, allemands, avaient porté en Angleterre leur industrie, et obtenu des chartes qui leur assuraient le libre exercice de leur culte national ; ces chartes leur furent retirées, et la plupart d'entre eux abandonnèrent leur nouvelle patrie : le seul diocèse de Norwich perdit trois mille de ces hôtes laborieux ³. Ainsi dépouillés de tout asile comme de toute fonction, cachés ou fugitifs, les non-conformistes écrivaient encore pour défendre ou propager leurs doctrines ; la censure interdit les livres nouveaux, rechercha et supprima les livres anciens ⁴. Il fut même absolument défendu de traiter, soit en chaire, soit ailleurs, les questions dont les esprits étaient le plus vivement agités ⁵ ; car la querelle était générale et profonde, sur les dogmes comme sur la

¹ Neal, *Hist. of the Purit.*, t. II, p. 179 et suiv.

² *Ibid.*, p. 205.

³ Rushworth, part. II, t. I, p. 272.—May, *Hist. du Long Parl.*, t. I, p. 161, dans ma *Collection*.—Neal, *Hist. of the Purit.*, t. II, p. 232.

⁴ Décret de la Chambre étoilée, du 11 juillet 1637. Rushworth, part. II, t. II. Appendice, p. 306.—Neal, *Hist. of the Purit.*, t. II, p. 165.

⁵ Neal, *Hist. of the Purit.*, t. II, p. 163.

discipline, sur les mystères de la destinée humaine comme sur les convenances du culte public ; et l'Église anglicane ne voulait ni tolérer la dissidence des cérémonies, ni admettre le débat des opinions. Le peuple se lamentait de ne plus entendre parler ni les hommes qui lui étaient chers, ni des choses qui préoccupaient sa pensée. Pour calmer ses alarmes, pour ne pas se séparer de leur troupeau, modérés ou timides, des ministres non-conformistes offraient de se soumettre en partie, réclamant à leur tour quelques concessions, comme de ne pas porter le surplis, de ne pas donner à la table de la communion la forme ou la place d'un autel. On leur répondait, tantôt que les pratiques exigées étaient importantes, qu'il fallait obéir, tantôt qu'elles étaient insignifiantes, qu'il convenait de céder. Poussés à bout, ils résistaient absolument, et l'insulte les attendaient devant les cours ecclésiastiques, aussi bien que la condamnation. Un tutoiement injurieux, les noms de *fous*, *d'idiots*, *d'impudents*, de *drôles*, l'ordre de se taire dès qu'ils ouvraient la bouche pour se défendre ou s'excuser, tel était le traitement qu'ils recevaient des évêques ou des juges¹. Renonçaient-ils à prêcher, à écrire, à paraître, la tyrannie ne renonçait point à les poursuivre : elle avait contre eux des obstinations et des raffinements qu'aucune prudence n'eût su prévoir, qu'aucune faiblesse ne pouvait détourner. M. Workman,

¹ Rushworth, part. II, t. I, p. 233-240.—Neal, *Hist. of the Purit.*, t. I, p. 256, dans la note ; p. 352.

ministre à Gloucester, avait soutenu que les ornements et les tableaux étaient, dans les églises, un reste d'idolâtrie : il fut jeté en prison. Peu auparavant, la ville de Gloucester lui avait accordé une rente viagère de vingt livres sterling ; la rente fut abolie : le maire et les officiers municipaux furent poursuivis et condamnés à une forte amende. Sorti de prison, Workman ouvrit une petite école ; Laud la fit fermer. Pour avoir de quoi vivre, le pauvre ministre se fit médecin ; Laud lui interdit la médecine comme l'enseignement. Workman devint fou et mourut ¹.

Cependant les pompes du culte catholique rentraient en toute hâte dans les églises privées de leurs pasteurs ; tandis que la persécution en éloignait les fidèles, la magnificence en ornait les murs. On les consacrait avec appareil ², et il fallait ensuite employer la contrainte pour les remplir d'auditeurs. Laud se complaisait à régler minutieusement les détails de nouvelles cérémonies, tantôt empruntées au papisme, tantôt inventées par son imagination à la fois fastueuse et rigide. De la part des non-conformistes, toute innovation, la moindre dérogation aux canons ou à la liturgie étaient punies comme un crime ; et Laud innovait sans consulter personne, du seul aveu du Roi, quelquefois de sa propre autorité ³. Il changeait la distribution intérieure des églises, les

¹ Neal, *Hist. of the Purit.*, t. II, p. 204.

² *Ibid.*, p. 190.

³ *Ibid.*, p. 220.



formes du culte, prescrivait impérieusement des pratiques jusque-là inconnues, altérait même la liturgie qu'avaient sanctionnée les Parlements; et tous ces changements avaient sinon pour but, du moins pour résultat, de rendre l'Église anglicane plus semblable à l'Église romaine. La liberté dont jouissaient les papistes, et les espérances qu'ils étalaient par imprudence ou par calcul, confirmaient le peuple dans ses plus sinistres appréhensions. On publiait des livres pour prouver que la doctrine des évêques anglais pouvait fort bien s'accommoder à celle de Rome; et ces livres, bien que non autorisés, étaient dédiés au Roi ou à Laud, et tolérés ouvertement¹. Des théologiens amis de Laud, l'évêque Montague, le docteur Cosens, professaient des maximes analogues, et les professaient sans danger, tandis que les prédicateurs aimés du peuple épuisaient en vain tantôt la complaisance, tantôt le courage, pour conserver quelque droit d'écrire et de parler. Aussi la croyance au triomphe prochain du papisme s'accréditait de jour en jour, et les gens de cour, qui voyaient de près, la partageaient avec la multitude. La fille du duc de Devonshire se fit catholique. Laud lui demanda quelles raisons l'avaient déterminée : « Je n'aime pas à « marcher dans la foule, lui dit-elle; je vois que « Votre Grâce et bien d'autres se hâtent vers Rome; « je veux y arriver seule et avant vous. »

La splendeur et la domination exclusive de l'épiscopat

¹ Whitelocke, *Memorials*, etc., p. 21.

ainsi fondées, il s'en flattait du moins, Laud entreprit d'assurer son indépendance. On eût pu croire qu'en un tel dessein il trouverait le Roi moins docile à ses conseils; il n'en fut rien. Le droit divin des évêques devint, en peu de temps, la doctrine officielle, non-seulement du haut clergé, mais du Roi lui-même. Le docteur Hall, évêque d'Exeter, la développa dans un traité que Laud prit soin de revoir, et dont il retrancha toute phrase vague ou timide, toute apparence de doute ou de concession¹. Des livres, cette doctrine passa bientôt dans les faits. Les évêques tinrent leurs cours ecclésiastiques, non plus au nom et en vertu d'une délégation du Roi, mais en leur propre nom; le sceau épiscopal fut seul apposé à leurs actes; ils exigèrent des administrateurs des fabriques un serment direct; il fut déclaré que la surveillance des universités appartenait de droit au métropolitain². La suprématie du prince ne fut pas formellement abolie, mais on eût dit qu'elle ne restait que pour servir de voile aux usurpations qui devaient la détruire. Échappant ainsi par degrés au pouvoir temporel, l'Église envahissait en même temps les affaires civiles; sa juridiction s'étendait aux dépens de celle des tribunaux ordinaires, et jamais tant d'ecclésiastiques n'avaient siégé dans les conseils du prince, ou occupé les grandes fonctions de l'État. Quelquefois les jurisconsultes, menacés dans leurs intérêts personnels, s'éle-

¹ Neal, *Hist. of the Purit.*, t. II, p. 292.

² *Ibid.*, p. 244.—Whitelocke, p. 22.

vaient contre ces empiétements¹; mais Charles n'en tenait nul compte; et telle était la confiance de Laud que, lorsqu'il eut fait donner à l'évêque Juxon la baguette de grand trésorier, il s'écria, dans le transport de sa joie : « Maintenant, que l'Église subsiste et se soutienne par elle-même; tout est consommé, je ne puis rien de plus². »

Quand les choses en furent venues à ce point, le peuple ne fut plus seul à s'en irriter. La haute noblesse, en partie du moins, prit elle-même l'alarme³. Il y avait là beaucoup plus que de la tyrannie : c'était une vraie révolution qui, non contente d'étouffer la réforme populaire, dénaturait et compromettait la première réforme, celle qu'avaient faite les rois et adoptée les grands seigneurs. Ceux-ci avaient appris à proclamer la suprématie et le droit divin du trône, qui du moins les affranchissaient de tout autre empire; maintenant il fallait qu'ils acceptassent également le droit divin des évêques, qu'ils s'humiliassent à leur tour devant cette Église dont ils avaient applaudi l'abaissement et partagé les dépouilles. On exigeait d'eux la servilité, encore plus jalouse de ses prérogatives que la liberté de ses droits; et à d'autres, naguère leurs inférieurs, on permettait de s'arroger l'indépendance. Pour leur rang, pour leurs biens même peut-être, ils se sentaient en péril. L'or-

¹ Neal, *Hist. of the Purit.*, t. II, p. 243.—Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 236.

² *Laud's Diary*, p. 51-53, sous la date du 6 mars 1636

³ Neal, *Hist. of the Purit.*, t. II, p. 250.

gueil du clergé leur était une offense depuis longtemps inaccoutumée; ils entendaient dire que bientôt viendrait le jour où un simple ecclésiastique vaudrait autant que le plus fier gentilhomme du royaume¹; ils voyaient les évêques ou leurs protégés envahir les charges publiques et les faveurs de la couronne, seul dédommagement qui restât à la noblesse en échange de son ancienne splendeur, de ses libertés, de son pouvoir. Charles, d'ailleurs, sincère dans sa dévotion au clergé, s'était promis de son élévation un ferme appui contre la mauvaise volonté du peuple; et bientôt la disposition à censurer la conduite ou à redouter les desseins du gouvernement devint universelle; le mécontentement monta des ateliers de la cité jusque dans les salles de Whitehall.

Il se manifestait dans les classes supérieures par un dégoût de la cour et une liberté d'esprit jusque-là inconnue. Quelques grands seigneurs, et les plus estimés, allèrent vivre dans leurs terres, voulant témoigner leur désapprobation par leur éloignement. A Londres et auprès du trône, l'esprit d'indépendance et d'examen pénétra dans des réunions naguère serviles ou frivoles. Depuis le règne d'Élisabeth, le goût des sciences et des lettres n'était plus le partage exclusif de ceux qui en faisaient leur profession; la société des hommes distingués de toute sorte, philosophes, lettrés, poètes, artistes, et les plaisirs d'une conversation spirituelle ou savante,

¹ Neal, *Hist. of the Purit.*, t. II, p. 251.

avaient été recherchés par la cour comme un éclat nouveau, par les gens du monde comme un noble passe-temps : mais aucun besoin d'opposition ne s'associait à de tels rapprochements ; c'était même la mode, soit qu'ils eussent lieu dans quelque taverne fameuse ou dans la maison d'un grand seigneur, d'y tourner en dérision l'humeur morose et la résistance fanatique des non-conformistes religieux, déjà connus sous le nom de puritains. Les fêtes, les spectacles, les débats littéraires, un agréable échange de flatteries et de bienfaits, telles étaient les seules pensées d'une société dont le trône était communément le centre et toujours le protecteur. Il n'en fut plus ainsi sous le règne de Charles : les réunions des lettrés et des gens du monde continuèrent ; mais on y traita des questions plus graves, et on les traita loin des yeux du pouvoir, qui s'en serait offensé. Les affaires publiques, les sciences morales, les problèmes religieux y furent le texte des conversations ; elles étaient brillantes et animées, et recherchées avec ardeur par les jeunes gens qui revenaient de leurs voyages ou qui étudiaient les lois dans les écoles du Temple, par tous les hommes d'un esprit sérieux et actif à qui leur rang ou leur fortune permettait le loisir. Selden leur prodiguait les trésors de son érudition ; Chillingworth les entretenait de ses incertitudes en matière de foi ; lord Falkland, jeune lui-même, leur ouvrait sa maison, et ses jardins étaient comparés à ceux de l'Académie ¹. Là ne se

¹ Clarendon, *Mémoires*, etc., t. I, p. 43-89, dans ma *Collection*.

formaient ni des sectes ni des partis, mais des opinions libres et vives. Dégagés de tout intérêt comme de tout dessein, attirés par le seul plaisir d'étendre en commun leurs idées et de s'élever ensemble à des sentiments généreux, les hommes qui se rassemblaient de la sorte discutaient sans contrainte, et ne s'inquiétaient que de la justice et de la vérité. Les uns, portés surtout aux méditations philosophiques, recherchaient quelles formes de gouvernement respectaient mieux la dignité humaine; les autres, juristes par état, ne laissaient passer inaperçu aucun acte illégal du Roi et de ses conseils; d'autres, théologiens de profession ou par goût, étudiaient curieusement les premiers âges du christianisme, leurs croyances, leur culte, et les comparaient à l'Église que Laud s'efforçait de fonder. Ils n'étaient unis ni par des passions et des périls communs, ni par des principes et un but bien déterminés; mais tous s'accordaient et s'excitaient réciproquement à détester la tyrannie, à mépriser la cour, à regretter le Parlement, à souhaiter enfin une réforme qu'ils espéraient peu, mais dont chacun, dans la liberté de sa pensée, se promettait le terme de toutes ses tristesses et l'accomplissement de tous ses vœux.

Plus loin de la cour, parmi les hommes d'une condition moins élégante ou d'un esprit moins cultivé, les sentiments étaient plus âpres et les idées plus étroites, mais plus arrêtées. Là les opinions se liaient aux intérêts, les passions aux opinions. Dans la moyenne et la petite noblesse, c'était surtout contre la tyrannie politique

que se soulevait le courroux. La décadence de la haute aristocratie et du régime féodal avait fort atténué, entre les gentilshommes, la diversité des rangs ; tous se regardaient comme les descendants des conquérants de la grande Charte, et s'indignaient de voir leurs droits, leurs personnes, leurs biens livrés au bon plaisir du Roi ou de ses conseillers, tandis que leurs ancêtres, disaient-ils, avaient jadis fait à leur souverain la guerre et la loi. Aucune théorie philosophique, aucune distinction savante entre la démocratie, l'aristocratie et la royauté, ne les préoccupait ; mais la Chambre des Communes régnait seule dans leurs pensées ; elle représentait, à leurs yeux, la noblesse comme le peuple, l'ancienne coalition des barons aussi bien que la nation tout entière : elle seule avait naguère défendu les libertés publiques ; elle seule était capable de les ressaisir ; c'était à elle seule qu'on pensait quand on nommait le Parlement : la légitimité comme la nécessité de sa toute-puissance, c'était là l'idée qui s'établissait peu à peu dans les esprits. Quant à l'Église, la plupart des gentilshommes n'avaient, sur la forme de son gouvernement, ni vues systématiques, ni desseins destructeurs ; l'épiscopat ne leur répugnait point ; mais les évêques leur étaient odieux, surtout comme fauteurs et appui de la tyrannie. La réforme avait proclamé l'affranchissement de la société civile et aboli les usurpations du pouvoir spirituel en matière temporelle ; le clergé anglican voulait reprendre ce que Rome avait perdu : que cette ambition fût réprimée, que le pape n'eût point d'héritiers, que les évêques, étrangers au

gouvernement de l'État, se bornassent à administrer, selon les lois du pays, les affaires de la religion dans leurs diocèses, tel était le vœu général de la noblesse de province, assez disposée à approuver la constitution épiscopale pourvu que l'Église ne prétendît ni au pouvoir politique ni au droit divin.

Dans les villes la haute bourgeoisie, dans les campagnes un assez grand nombre de gentilshommes et presque tous les petits propriétaires francs-tenanciers portaient plus loin, en matière religieuse surtout, leur colère et leurs pensées. Là dominaient un attachement passionné à la réforme, un besoin ardent d'adopter les conséquences de ses principes, une haine profonde de tout ce qui conservait quelque ressemblance avec le papisme et en rappelait le souvenir. C'était sous les usurpations de la hiérarchie romaine qu'avaient succombé, disait-on, la primitive Église, la simplicité de son culte, la pureté de sa foi. Aussi les maîtres de la réforme, les nouveaux apôtres, Zwingle, Calvin, Knox, s'étaient-ils hâtés d'abolir cette constitution tyrannique et ses pompes idolâtres. L'Évangile avait été leur règle, la primitive Église leur modèle. L'Angleterre seule persistait à marcher dans les voies du papisme; le joug des évêques était-il moins dur, leur conduite plus évangélique, leur orgueil moins arrogant? Ainsi que Rome, ils ne s'inquiétaient que de dominer et de s'enrichir; comme elle, ils redoutaient la fréquence de la prédication, l'austérité des mœurs, la liberté de la prière; comme elle, ils prétendaient assujettir à d'immuables et minutieuses formes

les élans des âmes chrétiennes ; comme elle, ils substituaient à la parole vivifiante du Seigneur l'éclat mondain de leurs cérémonies. Au jour sacré du dimanche, les vrais chrétiens voulaient-ils se livrer, dans la retraite, à de pieux exercices, sur les places, dans les rues, le bruit des jeux, des danses, les désordres de l'ivresse insultaient à leur recueillement. Et les évêques ne se contentaient pas de permettre au peuple ces passe-temps profanes ; ils les conseillaient, les commandaient presque, de peur que le peuple ne prît goût à de plus saints plaisirs¹. Y avait-il, dans leur troupeau, un homme dont la conscience timorée s'offensât de quelques pratiques de l'Église, ils lui enjoignaient impérieusement l'observance des moindres lois ; un autre était-il attaché aux lois, ils le tourmentaient de leurs innovations : les humbles, ils les écrasaient ; les âmes fières, ils les irritaient jusqu'à la révolte. C'étaient partout les maximes, les pratiques, les prétentions des ennemis de la vraie foi. Et pourquoi cet abandon de l'Évangile, cette oppression des plus zélés fidèles ? Pour maintenir un pouvoir que l'Évangile ne conférait à personne, que les premiers fidèles n'avaient point connu. Que l'épiscopat fût aboli ; que l'Église, rentrant en possession d'elle-même, fût désormais gouvernée par des ministres égaux entre eux, simples prédicateurs de la doctrine évangélique, et réglant de concert, par une délibération com-

¹ Neal, *Hist. of the Purit.*, t. II, p. 212.—Rushworth, part. I, t. I, p. 191-196.

mune, la discipline du peuple chrétien, alors ce serait vraiment l'Église du Christ; alors il n'y aurait plus d'idolâtrie, plus de tyrannie; et la réforme enfin consommée n'aurait plus à redouter le papisme, qui maintenant était à la porte, prêt à envahir la maison de Dieu, qu'on semblait apprêter pour l'y recevoir ¹.

Quand le peuple, au sein duquel, depuis l'origine de la réforme, fermentaient obscurément ces idées, les vit adoptées par une foule d'hommes riches, considérés, influents, ses patrons directs et naturels, il prit en eux et en lui-même une confiance qui, sans éclater en sédition, changea bientôt l'état et l'aspect du pays. Dès 1582 et 1616 quelques non-conformistes, se séparant officiellement de l'Église anglicane, avaient formé, sous les noms de *Brownistes* et d'*Indépendants*, plus tard si célèbres, de petites sectes dissidentes qui reniaient tout gouvernement général de l'Église, et proclamaient le droit de chaque congrégation de fidèles à régler elle-même son culte, d'après des principes purement républicains ². Depuis cette époque, plusieurs congrégations particulières avaient été instituées sur ce modèle; mais elles étaient peu nombreuses, peu riches, et presque aussi étrangères à la nation qu'à l'Église. Exposés sans défense à la persécution, quand elle les avait découverts, les sectaires fuyaient et se retiraient communément en Hollande. Mais bientôt le regret de la patrie

¹ Rushworth, part. III, t. I, p. 172-188.

² Neal, *Hist. of the Purit.*, t. I, p. 301 et suiv.; t. II, p. 43-92.

venait lutter, dans leur cœur, avec le besoin de la liberté; alors ils se concertaient par messages avec les amis qu'ils avaient quittés, pour aller ensemble chercher une patrie nouvelle dans des régions presque inconnues, mais qui du moins appartenissent à l'Angleterre, et où des Anglais seuls fussent réunis. Les plus aisés vendaient leurs biens, achetaient un petit navire, quelques provisions, des instruments de labourage, et, conduits par un ministre de leur foi, allaient rejoindre en Hollande leurs compagnons pour passer avec eux dans l'Amérique septentrionale, où commençaient quelques essais de colonies. Il était rare que le vaisseau fût assez grand pour emmener tous les passagers. Tous se rendaient alors au bord de la mer, à l'endroit où il était ancré; et là, au pied des dunes, sur le sable, le ministre de la congrégation qui devait rester en arrière prêchait un sermon d'adieu; celui de la congrégation qui s'appretait à partir lui répondait par un autre sermon; ils priaient longtemps en commun, s'embrassaient tous une dernière fois avant l'embarquement, et tandis que les uns faisaient voile, les autres retournaient tristement attendre encore, au milieu d'un peuple étranger, l'occasion et les moyens d'aller retrouver leurs frères¹. Plusieurs expéditions de ce genre eurent lieu successivement et sans obstacle, à la faveur de l'obscurité des fugitifs. Mais tout à coup, en 1637, le Roi s'aperçut qu'elles devenaient nombreuses et fréquentes, que des

¹ Neal, *Hist. of the Purit.*, t. II, p. 110-112.

citoyens considérables s'y engageaient, qu'ils emportaient de grandes richesses : déjà, dit-on, une valeur de plus de douze millions était ainsi sortie du pays ¹. Ce n'était plus sur quelques sectaires faibles et obscurs que pesait alors la tyrannie; leurs opinions s'étaient répandues, leurs sentiments régnaient dans les classes même qui ne partageaient pas leurs opinions. A des titres divers, le gouvernement était si odieux, que des milliers d'hommes, divers aussi de rang, de fortune, de desseins, se détachaient de la patrie. Un ordre du Conseil interdit ces émigrations ². A ce moment, huit navires prêts à partir étaient à l'ancre dans la Tamise : sur l'un étaient déjà montés Pym, Haslerig, Hampden et Cromwell ³.

Ils avaient tort de fuir la tyrannie, car le peuple commençait à la braver. Au mécontentement avait succédé la fermentation. Ce n'était plus au rétablissement de l'ordre légal, ni même à l'abolition du régime épiscopal que se bornaient toutes les pensées. A l'ombre du grand parti qui méditait cette double réforme, naissaient une foule de sectes plus ardentes, d'opinions plus audacieuses. De tous côtés, de petites congrégations se détachaient de l'Église, prenant pour symbole tantôt telle ou telle interprétation de quelque dogme, tantôt le rejet de telle ou telle pratique, ailleurs la destruction de tout gouvernement ecclésiastique, l'absolue indépendance

¹ Neal, *Hist. of the Purit.*, t. II, p. 186.

² Le 1^{er} mai 1637. Rushworth, part. II, t. I, p. 409.

³ Neal, *Hist. of the Purit.*, t. II, p. 287.—Walpole, *Catalogue of royal and noble authors*, t. I, p. 206, édit. in-12. Londres, 1733.

des fidèles, et le seul recours aux inspirations de l'Esprit-Saint. Partout la passion surmontait la crainte. Malgré l'active inquisition de Laud, les sectaires de toutes sortes se rassemblaient, dans les villes au fond d'une cave, dans les campagnes sous le toit d'une grange ou au milieu d'un bois. La tristesse du lieu, le péril et la difficulté de la réunion, tout échauffait l'imagination des prédicateurs, des auditeurs; et ils passaient ensemble de longues heures, souvent des nuits entières, priant, chantant, cherchant le Seigneur et maudissant leurs ennemis. Peu importaient à la sûreté, et même au crédit de ces associations fanatiques, la déraison de leurs doctrines et le petit nombre de leurs partisans; elles étaient couvertes et protégées par le ressentiment général qui s'était emparé du pays. Bientôt, et quels que fussent leurs noms, leurs croyances, leurs desseins, la confiance des non-conformistes dans la faveur publique devint si grande, qu'ils n'hésitèrent pas à se distinguer par leur costume et leurs manières, professant ainsi leurs opinions sous les yeux de leurs persécuteurs. Vêtus de noir, les cheveux presque rasés, la tête couverte d'un chapeau à haute forme et à larges bords, ils étaient partout l'objet des respects de la multitude, qui leur donnait le nom de saints. Leur crédit s'accrut à tel point que, malgré l'oppression qui les poursuivait, l'hypocrisie même se déclara en leur faveur. Des marchands ruinés, des ouvriers sans travail, des hommes perdus de débauches et de dettes, quiconque avait besoin de se relever dans l'estime du public, prenaient le costume,

l'air, le langage des saints, et obtenaient aussitôt d'une crédulité passionnée accueil et protection ¹. En matière politique, l'effervescence, quoique moins générale et moins désordonnée, ne laissait pas de se répandre. Au sein des classes inférieures, et par l'effet soit d'une aisance nouvelle, soit des croyances religieuses, commençaient à circuler des idées et des besoins d'égalité jusque-là inconnus. Dans une sphère plus élevée, quelques esprits rudes et fiers, détestant la cour, méprisant l'impuissance des anciennes lois, et se livrant avec passion à la liberté de leurs pensées, rêvaient, dans la solitude de leurs lectures ou le secret de leurs entretiens, des institutions plus simples et plus efficaces. D'autres, agités de prétentions moins pures, étrangers à toute foi, cyniques dans leurs mœurs, et jetés par leur humeur ou le hasard au nombre des mécontents, aspiraient à un bouleversement qui fît place à leur ambition, ou les affranchît du moins de tout frein. Le fanatisme et la licence, la sincérité et l'hypocrisie, le respect et le dédain des vieilles institutions, les besoins légaux et les désirs déréglés, tout concourait ainsi à fomentier la colère nationale; tout se ralliait contre un pouvoir dont la tyrannie échauffait d'une même haine les hommes les plus divers, tandis que son imprudence et sa faiblesse laissaient aux plus petites factions et aux rêves les plus audacieux l'activité et l'espérance.

¹ *Mémoires* de mistriss Hutchinson, t. I, p. 164-166, p. 232, etc., dans ma *Collection*.

Quelque temps, ce progrès du courroux public fut ignoré du Roi et de son Conseil; étranger à la nation, et ne rencontrant nulle résistance effective, le gouvernement, malgré ses embarras, était confiant et superbe. Pour justifier sa conduite, il parlait souvent, et avec emphase, du mauvais esprit qui se propageait; mais sa peur momentanée n'éveillait point sa prudence, et en les craignant, il dédaignait ses ennemis. La nécessité même d'aggraver de jour en jour l'oppression ne l'éclairait point, et il s'applaudissait d'autant plus de sa force que le péril croissant l'obligeait à plus de rigueurs.

Cependant en 1636, l'Angleterre fut inondée de pamphlets contre la faveur accordée aux papistes, les désordres des gens de cour, surtout contre la tyrannie de Laud et des évêques. Déjà plus d'une fois la Chambre étoilée avait sévèrement puni de telles publications, mais jamais elles n'avaient été si nombreuses, si violentes, ni répandues et accueillies avec tant d'ardeur. Celles-ci furent semées dans les rues des villes, au fond des campagnes; de hardis contrebandiers en apportaient de Hollande, et avec grand profit, des milliers d'exemplaires; on les commentait dans les églises que Laud n'avait pu réussir à purger complètement de prédicateurs puritains. Indigné de l'inutilité de ses rigueurs, le Conseil résolut de déployer des rigueurs nouvelles. Un jurisconsulte, un théologien et un médecin, Prynne, Burton et Bastwick, furent traduits en même temps devant la Chambre étoilée. On voulait d'abord les pour-

suivre en haute trahison, ce qui eût entraîné la peine capitale ; mais les juges déclarèrent qu'il n'y avait pas moyen d'étendre à ce point le sens de la loi ni celui de leurs écrits, et il fallut se contenter d'une accusation en trahison simple ou félonie ¹.

L'iniquité de la procédure égala la barbarie du jugement. Les accusés furent sommés de fournir sans retard leur défense, sinon on tiendrait les faits pour avoués. Ils répondirent qu'ils ne pouvaient l'écrire, car on leur avait refusé du papier, de l'encre et des plumes. On leur en donna en leur enjoignant de faire signer leur défense par un conseil ; et pendant plusieurs jours l'entrée de la prison fut interdite au conseil qu'ils avaient choisi. Introduit enfin auprès d'eux, l'avocat refusa de signer leur défense, craignant de se compromettre auprès de la cour, et nul autre ne voulut s'en charger. Ils demandèrent qu'il leur fût permis de présenter leur défense signée d'eux-mêmes. La cour rejeta leur requête, répétant que, si un avocat ne signait, elle tiendrait les faits pour avoués. « Milords, dit Prynne, vous nous demandez l'impossible. » La cour se contenta de renouveler sa déclaration. Le débat s'ouvrit par une insulte grossière. Quatre ans auparavant, pour un autre pamphlet, Prynne avait eu les oreilles coupées : « Je croyais, dit lord Finch en le regardant, que M. Prynne n'avait plus d'oreilles ; il me semble qu'il lui en reste encore. » Et pour complaire à la curiosité des juges, un huissier s'approcha du prévenu,

¹ Rushworth, part. II, t. I, p. 324.

écarta ses cheveux, et mit à découvert ses oreilles mutilées. « Milords, dit Prynne, que vos seigneuries ne s'offensent point; je ne demande à Dieu que de vous donner des oreilles pour m'écouter ¹. »

Ils furent condamnés au pilori, à perdre les oreilles, à 5000 livres st. d'amende, et à un emprisonnement perpétuel. Le jour de l'exécution ², une foule immense se pressait sur la place; le bourreau voulut l'écartier : « Ne les repoussez pas, dit Burton, il faut qu'ils apprennent à souffrir. » Et le bourreau troublé n'insista point ³. « Mon cher monsieur, dit à Burton une femme, ceci est le meilleur sermon que vous ayez jamais prêché. » — « Je l'espère, répondit-il, et Dieu veuille qu'il convertisse les assistants ⁴. » Un jeune homme pâlit en le regardant : « Mon fils, lui dit Burton, pour quoi es-tu pâle? mon cœur n'est point faible, et si j'avais besoin de plus de force, Dieu ne m'en laisserait pas manquer ⁵. » De moment en moment, la foule se serrait de plus près autour des condamnés. Quelqu'un donna à Batswick un bouquet, une abeille vint s'y poser : « Voyez, dit-il, cette pauvre abeille; sur le pilori même elle vient sucer le miel des fleurs; et moi donc, pour quoi n'y pourrais-je pas goûter le miel de Jésus-

¹ *State-Trials*, t. III, col. 711-717.

² Le 30 juin 1637.

³ *State-Trials*, t. III, col. 751.

⁴ *Ibid.*, col. 753.

⁵ *Ibid.*, col. 752.

« Christ¹? » — « Chrétiens, dit Prynne, si nous avons
 « fait cas de notre propre liberté, nous ne serions pas
 « ici; c'est pour votre liberté à tous que nous avons
 « compromis la nôtre : gardez-la bien, je vous en con-
 « jure. Tenez ferme, soyez fidèles à la cause de Dieu et
 « du pays; autrement vous tomberez, vous et vos
 « enfants, dans une éternelle servitude². » Et la place
 retentit de solennelles acclamations.

Quelques mois après³, les mêmes scènes se renouve-
 lèrent autour de l'échafaud où, pour la même cause,
 Lilburne subit un traitement aussi cruel. L'exaltation
 du condamné et du peuple parut même plus ardente.
 Lié derrière une charrette et fouetté par le bourreau à
 travers les rues de Westminster, Lilburne ne cessa
 d'exhorter la multitude qui se précipitait sur ses pas.
 Attaché au pilori, il continua de parler; on lui enjoignit
 de se taire, mais en vain : on le bâillonna. Tirant alors
 des pamphlets de ses poches, il en jeta au peuple, qui
 s'en saisit avidement; on lui garrotta les mains. Immo-
 bile et silencieux, la foule qui l'avait écouté demeura
 pour le regarder. Quelques-uns de ses juges étaient à
 une fenêtre, comme curieux de voir jusqu'où irait sa
 persévérance : elle lassa leur curiosité⁴.

¹ *State-Trials*, t. III, col. 751.

² *Ibid.*, col. 748.

³ Le 18 avril 1638.

⁴ *State-Trials*, t. III, col. 1315 et suiv. — *Éclaircissements et pièces historiques* ajoutés aux *Mémoires* de Hollis, p. 279-283, dans *ma Collection*.

Ce n'était encore là que des martyrs populaires : aucun d'eux n'était distingué par son nom, ses talents, sa fortune ; plusieurs étaient, avant leur procès, assez peu considérés dans leur profession ; et les opinions qu'ils avaient soutenues n'étaient, à beaucoup d'égards, que celles de sectes fanatiques accréditées surtout dans la multitude. Fièrè de leur courage, elle accusa bientôt les classes supérieures de faiblesse et d'apathie : « Maintenant, disait-on, l'honneur, qui d'ordinaire réside dans la tête, est, comme la goutte, descendu aux pieds¹. » Il n'en était rien : la noblesse de campagne et la haute bourgeoisie n'étaient pas moins irritées que le peuple ; mais plus clairvoyantes et moins passionnées, elles attendaient quelque grande occasion et aussi quelque espoir fondé de succès. A ce cri public, elles s'émurent et reprirent confiance. Le moment était venu en effet où la nation, tout entière ébranlée, ne demandait plus que des chefs connus, graves, influents, qui résistassent, non en aventuriers ou en sectaires, mais au nom des droits et des intérêts de tout le pays.

Un gentilhomme du comté de Buckingham, John Hampden², donna le signal de cette résistance nationale. Avant lui, plusieurs l'avaient tenté sans succès. Ils s'étaient refusés à payer l'impôt connu sous le nom de

¹ Propos rapporté dans une lettre de lord Haughton à sir Thomas Wentworth, en date du 19 mai 1627. (*Strafford's Letters*, t. I, p. 38.)

² Né à Londres en 1594.

taxe des vaisseaux, demandant que la question fût portée au banc du roi, et qu'on les admît à soutenir, dans un procès solennel, l'illégalité de la taxe et la légitimité de leur refus; mais la cour avait toujours réussi à éluder ce débat¹: Hampden sut l'obtenir. Quoique en 1626 et 1628 il eût siégé au Parlement dans les rangs de l'opposition, il n'avait point attiré sur lui la méfiance particulière de la cour. Depuis la dernière dissolution, il avait vécu paisiblement, tantôt dans son comté, tantôt voyageant en Angleterre et en Écosse; partout attentif à observer l'état des esprits, à contracter de nombreuses relations, mais n'exhalant point son opinion en murmures. Possesseur d'une grande fortune, il en jouissait honorablement, bien que sans éclat; de mœurs graves et simples, mais sans étalage d'austérité, remarquable même par son affabilité et la sérénité de son humeur, il était considéré de tous ses voisins, quel que fût leur parti, et passait pour un homme sage, contraire au système qui prévalait, mais point fanatique ni factieux. Aussi les magistrats du comté le ménageaient sans en avoir peur. En 1636, ils l'imposèrent, dans la répartition de la taxe, à la faible somme de vingt schellings, voulant sans doute le bien traiter, et aussi dans l'espoir que la modicité du tribut détournerait un homme prudent de toute réclamation. Hampden refusa de payer, mais sans colère, sans bruit, uniquement occupé de parvenir à faire juger solennellement, dans sa personne, les droits de son pays.

¹ Rushworth, part. II, t. I, p. 323, 414 et suiv.

En prison, sa conduite fut également calme et réservée ; il ne demandait que d'être traduit en justice, et représentait que le Roi n'était pas moins intéressé à résoudre par les lois une telle question. Le Roi, fier d'avoir récemment obtenu des juges ¹ la déclaration qu'en cas d'urgente nécessité pour la sûreté du royaume, la taxe des vaisseaux pouvait être légale, se laissa enfin persuader, et accorda à Hampden l'honneur du combat. Les avocats de Hampden le soutinrent avec autant de prudence qu'il en avait montré lui-même, parlant du Roi et de sa prérogative avec un profond respect, écartant toute déclamation, tout principe hasardeux, se prévalant seulement des lois et de l'histoire du pays. L'un d'eux, M. Holborne, s'arrêta même à plusieurs reprises, priant la cour de lui pardonner l'énergie de son argumentation, et de l'avertir s'il dépassait les bornes que lui prescrivaient la décence et la loi. Les avocats de la couronne louèrent eux-mêmes M. Hampden de sa modestie ². Pendant treize jours enfin que dura le procès, et au milieu de l'irritation publique, les lois fondamentales du pays furent débattues, sans qu'aucun reproche de passion, aucun soupçon de desseins séditieux se pût adresser aux défenseurs de ses libertés ³.

Hampden fut condamné ⁴ ; quatre juges seulement

¹ Le 14 février 1637. Rushworth, part. II, t. I, p. 352-355.—*State-Trials*, t. III, col. 825 et suiv.

² Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. I, p. 229.

³ *State-Trials*, t. III, col. 846-1254.

⁴ Le 12 juin 1637.

vochèrent en sa faveur ¹. Le Roi se félicita de ce jugement comme d'un triomphe décisif qui sanctionnait le pouvoir arbitraire. Le peuple en conçut la même idée, et n'espéra plus rien des magistrats ni des lois ; mais Charles avait tort de se réjouir, car le peuple, en perdant l'espoir, avait recouvré le courage. Le mécontentement, jusque-là incohérent et divers, devint unanime : gentilshommes, bourgeois, fermiers, marchands, presbytériens, sectaires, toute la nation se sentit frappée par cet arrêt ². Le nom de Hampden était dans toutes les bouches ; partout on le prononçait avec tendresse et fierté, car sa destinée était l'image et sa conduite la gloire du pays. Les amis et les serviteurs de la cour osaient à peine soutenir la légitimité de sa victoire. Les juges s'en excusaient, avouant presque leur lâcheté pour se la faire pardonner. Les citoyens paisibles se taisaient tristement ; les esprits hardis s'indignaient tout haut avec une joie secrète. Bientôt, soit à Londres, soit dans les comtés, les

¹ Sir Humphrey Davenport, sir John Denham, sir Richard Hutton et sir George Crooke. Contre l'assertion générale, M. Lingard dit que cinq juges se prononcèrent en faveur de Hampden (*Hist. of England*, t. X, p. 33, édition in-8, Londres, 1825). Son erreur provient évidemment de ce qu'il a compté pour deux voix les deux opinions émises en faveur de Hampden par le juge Crooke, et qui sont insérées toutes deux dans le procès (*State-Trials*, t. III, col. 1127-1181). En 1645, le fils du juge Hutton se fit tuer à Sherborne pour la cause royale (Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. VIII, p. 160).

² Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. I, p. 117-120.—May, *Hist. du Long Parl.*, t. I, p. 44, dans ma *Collection*.—Hackett, *Life of bishop Williams*, part. II, p. 127.

mécontents eurent des chefs qui se rapprochèrent et s'entretinrent de l'avenir. Partout on prit des mesures pour se concerter et se soutenir au besoin. Un parti enfin se forma, soigneux de se cacher, mais publiquement avoué de la nation. Le Roi et son Conseil s'applaudissaient encore de leur dernier triomphe, que déjà leurs adversaires avaient trouvé l'occasion et les moyens d'agir.

Un mois environ après la condamnation de Hampden¹, une violente sédition éclata à Édimbourg. Elle y fut excitée par l'introduction arbitraire et subite d'une nouvelle liturgie. Depuis son avènement, et à l'exemple de son père, Charles n'avait cessé de s'appliquer à détruire la constitution républicaine que l'Église d'Écosse avait empruntée du calvinisme, et à rétablir l'épiscopat écossais, dont quelque ombre subsistait encore, dans la plénitude de son autorité et de sa splendeur. Fraudes, rigueurs, menaces, corruption, tout avait été employé pour réussir dans ce dessein. Le despotisme s'était même montré souple et patient; il s'était adressé tantôt à l'ambition des ecclésiastiques, tantôt à l'intérêt des petits propriétaires, offrant à ceux-ci un rachat facile de la dîme, à ceux-là les hautes dignités de l'Église et les grandes charges de l'État, marchant toujours à son but, mais se contentant de progrès lents et tortueux. De temps en temps les alarmes du peuple devenaient plus vives, le clergé national résistait; on suspendait ses assemblées, on bannissait ses plus hardis prédicateurs.

¹ Le 23 juillet 1637.

Le Parlement, souvent servile, hésitait quelquefois; on entravait les élections, on étouffait les débats, on falsifiait même les votes ¹. L'Église d'Écosse, à travers des combats où l'avantage demeurait toujours à la couronne, passait ainsi par degrés sous le joug d'une hiérarchie et d'une discipline à peu près conformes à celles de l'Église anglicane et qui consacraient le pouvoir absolu comme le droit divin des évêques et du Roi. En 1636, l'œuvre semblait près de son terme : l'épiscopat avait recouvré sa juridiction; l'archevêque de Saint-André ² était chancelier du royaume; l'évêque de Ross ³ sur le point de devenir grand trésorier; sur quatorze prélats, neuf siégeaient dans le conseil privé, et y possédaient la prépondérance ⁴. Charles et Laud jugèrent qu'il était temps de tout consommer en imposant tout d'un coup à cette Église, sans consulter ni le clergé ni le peuple, un code canonique et un culte en accord avec son nouvel état.

Mais la Réforme n'avait point en Écosse, comme en Angleterre, pris naissance dans la volonté du prince et la servilité de la cour. Populaire dans son berceau, elle s'était, par sa propre force et en dépit de tous les obstacles, élevée jusqu'au trône au lieu d'en descendre. Aucune différence de système, de situation ni d'intérêts,

¹ Burnet, *Histoire de mon temps*, t. I, p. 36-38, dans ma *Collection*.—Malcolm Laing, *Hist. of Scotland*, etc., t. III, p. 110-112.

² Spottiswood.

³ Maxwell.

⁴ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. I, p. 148-150.—Malcolm Laing, *Hist. of Scotland*, t. III, p. 122.

n'avait, dès l'origine, divisé ses partisans; et dans le cours d'une longue lutte, ils s'étaient accoutumés tantôt à braver, tantôt à manier le pouvoir. Les prédicateurs écossais pouvaient se vanter d'avoir soulevé la nation, soutenu la guerre civile, détrôné une Reine, et dominé leur Roi jusqu'au jour où, en montant sur un trône étranger, il avait échappé à leur empire. Forts de cette unité et du souvenir de tant de victoires, ils mêlaient hardiment, dans leurs sermons comme dans leurs pensées, la politique à la religion, les affaires du pays aux controverses de la foi, et du haut de la chaire, censuraient, en les nommant, la conduite des ministres de la couronne, aussi bien que les mœurs de leurs paroissiens. Le peuple avait contracté à leur école la même audace d'esprit et de langage; ne devant le triomphe de la Réforme qu'à lui-même, il la chérissait, non-seulement comme sa croyance, mais comme l'œuvre de ses mains. Il tenait pour maxime fondamentale l'indépendance spirituelle de son Église, non la suprématie religieuse du monarque, et se croyait en état comme en droit de défendre, contre le papisme, la royauté et l'épiscopat, ce que seul il avait fondé contre eux. La prépondérance que valut à ses rois leur élévation au trône d'Angleterre abattit quelque temps son courage; de là les succès de Jacques contre ces doctrines et ces institutions presbytériennes que, simple Roi d'Écosse, il avait été forcé de subir. Les rois se laissent aisément tromper à l'apparente servilité des nations. L'Écosse intimidée parut à Charles vaincue. A la faveur de sa suprématie et de l'épiscopat, il comprimait

en Angleterre la réforme populaire, toujours combattue avec succès par ses prédécesseurs; il crut pouvoir la détruire en Écosse où elle avait régné, où elle était seule légalement constituée, où la suprématie du trône n'était reconnue que de l'épiscopat à peine relevé et dénué lui-même de tout autre appui.

La tentative eut une issue qui a fait souvent, en semblable occasion, l'étonnement et la douleur des serviteurs du despotisme; elle échoua en touchant au succès.

Rétablissement de l'épiscopat, abolition des anciennes lois, suspension ou corruption des assemblées politiques ou religieuses, tout ce qui se pouvait accomplir loin des regards du peuple avait réussi. Dès qu'il fallut, pour consommer l'œuvre, altérer enfin le culte public, le jour même où, pour la première fois, la nouvelle liturgie fut mise en vigueur dans la cathédrale d'Édimbourg, tout fut renversé. En quelques semaines, un soulèvement subit et universel amena à Édimbourg¹, de toutes les parties du royaume, une multitude immense, propriétaires fermiers, bourgeois, artisans, paysans, qui venaient réclamer contre les innovations dont on menaçait leur culte, et soutenir, par leur présence, leurs réclamations. Ils encombraient les maisons, les rues, campaient aux portes et sous les murs de la ville, assiégeaient la salle du conseil privé, qui demandait vainement secours au conseil municipal assiégé lui-même, insultaient les

¹ Le 18 octobre 1637. Rushworth, part. II, t. I, p. 404 et suiv.

évêques à leur passage, dressaient enfin contre eux, sur la place publique, une accusation de tyrannie et d'idolâtrie que venaient signer des ecclésiastiques, des gentilshommes, et même quelques grands seigneurs¹. Le Roi, sans répondre aux plaintes, fit enjoindre aux pétitionnaires de se retirer; ils obéirent, moins par soumission que par nécessité, et revinrent un mois après², plus nombreux encore. Cette fois aucun désordre n'eut lieu; la passion fut grave et silencieuse; les classes supérieures s'étaient engagées dans la querelle; en quinze jours une organisation régulière de la résistance fut proposée, adoptée, mise en vigueur; un conseil supérieur, élu dans les divers ordres de citoyens, fut chargé de poursuivre l'entreprise commune; dans chaque comté, dans chaque ville, des conseils hiérarchiquement subordonnés exécutaient ses instructions. L'insurrection avait disparu, prête à renaître à la voix du gouvernement qu'elle s'était donné.

Charles répondit enfin³, mais pour confirmer la liturgie et défendre aux pétitionnaires de s'assembler, sous peine de trahison. Le conseil d'Écosse avait ordre de tenir secrète la proclamation royale jusqu'au moment de sa publication. Elle n'était pas encore arrivée que les chefs des insurgés en savaient déjà le contenu. Ils convoquèrent aussitôt le peuple, à l'appui de ses représentants. Le

¹ Neal, *Hist. of the Purit.*, t. II, p. 274.—Malcolm Laing, *Hist. of Scotland*, t. III, p. 136-138.

² Le 15 novembre 1637.

³ Le 7 décembre 1637; Rushworth, part. II, t. I, p. 408.

Conseil, pour les prévenir, fit publier sans délai la proclamation¹. Au moment même, et sur les pas des hérauts du Roi, deux pairs du royaume, lord Hume et lord Lindsay, firent publier et afficher, au nom de leurs concitoyens, une protestation qu'ils avaient signée. D'autres s'acquittèrent du même office partout où fut lue et affichée la proclamation du Roi. De jour en jour plus émus, plus menacés et plus unis, les insurgés résolurent enfin de se lier par un pacte solennel, pareil à ceux que, depuis l'origine de la Réforme, l'Écosse avait adoptés plusieurs fois pour déclarer et soutenir hautement ses droits, ses croyances et ses vœux. Alexandre Henderson, le plus influent des ecclésiastiques, et Archibald Johnston, depuis lord Waristoun, avocat célèbre, rédigèrent ce pacte sous le nom populaire de *covenant*; il fut revu et approuvé par les lords Balmerino, Lowden et Rothes². Il contenait, outre une minutieuse et déjà ancienne profession de foi, le rejet formel des nouveaux canons, de la nouvelle liturgie, et un serment d'union nationale pour défendre, contre tout péril, le souverain, la religion, les lois et les libertés du pays. A peine proposé, le covenant fut accueilli avec des transports unanimes. Des messagers qui se relevaient de village en village le portèrent, avec une rapidité inouïe, jusque dans les lieux les plus reculés du royaume, comme la *croix de feu* était portée à travers les montagnes pour appeler à la

¹ Le 19 février 1638.

² 1^{er} mars 1638.

guerre tous les vassaux du même seigneur¹. Gentils-hommes, clergé, bourgeois, laboureurs, femmes, enfants, tous se rassemblaient en foule, sur les places et dans les temples, pour jurer fidélité au covenant. Les montagnards eux-mêmes, entraînés par l'élan national, oublièrent un moment, pour s'y joindre, leur loyauté passionnée et leurs farouches animosités. En moins de six semaines, l'Écosse entière fut confédérée sous la loi du covenant. Les employés du gouvernement, quelques milliers de catholiques et la ville d'Aberdeen refusèrent seuls de s'y rallier.

Tant d'audace étonna Charles : on lui avait parlé d'émeutes insensées d'une vile populace ; le conseil municipal d'Édimbourg s'était même empressé de solliciter humblement sa clémence, promettant le prompt châtiement des factieux ; et ses courtisans écossais se vantaient chaque jour d'apprendre, par leurs correspondances,

¹ Lorsqu'un chef voulait convoquer son clan dans quelque circonstance subite et importante, il tuait une oie, faisait une croix de quelque bois léger, en allumait les quatre bouts et les éteignait dans le sang de l'animal. Cette croix s'appelait la *croix de feu* ou *croix de honte*, parce que celui qui refusait d'obéir à ce signal était noté d'infamie. La croix était remise entre les mains d'un messenger agile et fidèle qui, courant avec rapidité au hameau le plus voisin, la présentait au premier de l'endroit, sans proférer une autre parole que le lieu du rendez-vous. Celui-ci devait l'envoyer avec une égale promptitude au plus prochain village ; elle parcourait ainsi, avec la plus incroyable célérité, tout le district dépendant d'un même chef, et passait à ses alliés et voisins si le danger leur était commun. A la vue de la croix de feu, tout homme de l'âge de seize à soixante

que tout était tranquille ou près de se calmer ¹. Indigné de l'impuissance de sa volonté, il résolut de recourir à la force; mais rien n'était prêt; il fallait gagner du temps. Le marquis de Hamilton fut envoyé en Écosse, avec ordre de flatter les rebelles de quelque espérance, mais sans engager le Roi ni rien finir. Vingt mille covenantaires, assemblés à Édimbourg pour un jeûne solennel, allèrent au-devant de Hamilton ²; sept cents ecclésiastiques, revêtus de leurs habits, étaient debout sur une éminence à côté de la route, chantant un psaume au moment de son passage ³. Le parti voulait donner au marquis une haute idée de sa force; et Hamilton, autant pour soigner son crédit dans sa nation que pour obéir aux instructions de son maître, était enclin à le ménager. Mais les concessions qu'il apportait furent jugées insuffisantes et trompeuses, un covenant royal, qu'il tenta d'opposer au covenant populaire, fut repoussé avec dérision. Après d'inutiles pourparlers et plusieurs voyages d'Édimbourg à Londres, il reçut tout à coup du

ans, et en état de porter les armes, était obligé de prendre ses meilleures armes et ses meilleurs vêtements, et de se trouver au lieu du rendez-vous. Celui qui y manquait était exposé à voir ses terres mises à feu et à sang, péril dont la croix de feu était l'emblème. Dans la guerre civile de 1745, la croix de feu circula souvent en Écosse; une fois entre autres, elle parcourut en trois heures tout le district de Breadalbane, espace d'environ dix lieues. Cette pratique était usitée chez presque tous les peuples scandinaves.

¹ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. I, p. 192.

² En juin 1638.

³ May, *Hist. du Long Parl.*, t. I, p. 85-86, dans ma *Collection*.

Roi ¹ l'ordre d'accorder aux insurgés toutes leurs demandes, l'abolition des canons, de la liturgie, de la cour de haute commission, la promesse d'une assemblée de l'Église et d'un Parlement où toutes les questions seraient librement débattues, où les évêques pourraient même être accusés. Les Écossais se réjouirent, mais avec surprise, d'autant plus méfiants qu'on prenait plus de soin d'ôter tout prétexte à la durée de leur confédération. Le synode général se réunit à Glasgow ². Mais bientôt il s'aperçut que Hamilton ne s'appliquait qu'à entraver sa marche et à introduire dans ses actes des causes de nullité. Telles étaient en effet les instructions du Roi ³. L'assemblée avançait cependant, et se disposait à traduire en jugement les évêques. Hamilton prononça soudain sa dissolution ⁴. Au même moment on apprit que Charles se préparait à la guerre, et qu'un corps de troupes, levé en Irlande, par les soins de Strafford, était sur le point de s'embarquer pour l'Écosse ⁵. Hamilton repartit pour Londres; mais le synode refusa de se séparer, poursuivit ses délibérations, condamna toutes les innovations royales, maintint le covenant, abolit l'épiscopat. Plusieurs grands seigneurs jusque-là inactifs, entre autres le comte d'Argyle, homme puissant et renommé par sa prudence, embrassèrent hautement la

¹ En septembre 1638.

² Le 21 novembre 1638.

³ Voyez les *Éclaircissements et pièces historiques*, n° V.

⁴ Le 28 novembre 1638.

⁵ *Strafford's Letters*, t. II, p. 233, 278, 279.

cause du pays; des marchands écossais passèrent la mer pour acheter des munitions et des armes; le covenant fut envoyé aux troupes écossaises qui servaient sur le continent; un de leurs meilleurs officiers, Alexandre Lesley, fut invité à revenir en Écosse, pour prendre au besoin le commandement des insurgés. Enfin, au nom du peuple écossais, une déclaration fut adressée au peuple anglais¹, pour lui faire connaître les justes griefs des chrétiens ses frères, et repousser les calomnies dont leurs ennemis communs cherchaient à les noircir.

La cour accueillit cette déclaration avec ironie; on parlait, en se moquant, de l'insolence des insurgés, on se plaignait seulement de l'ennui d'avoir à les combattre, car quelle gloire et quel profit pouvaient revenir de la guerre contre un peuple pauvre, grossier et obscur²? Bien qu'Écossais lui-même, Charles se flattait que la vieille haine et le mépris des Anglais pour l'Écosse laisseraient les plaintes des covenantaires sans effet sur les esprits. Mais les croyances qui unissent les peuples effacent bientôt les limites qui les séparent. Dans la cause des Écossais, les mécontents d'Angleterre reconnurent sans peine la leur. Des correspondances secrètes s'établirent rapidement entre les deux royaumes. Les déclarations des insurgés furent partout répandues; leurs griefs, leurs démarches, leurs espé-

¹ Le 27 février 1639.

² May, *Hist. du Long Parl.*, t. I, p. 96, dans ma *Collection*

rances devinrent le sujet des entretiens populaires; en peu de temps ils acquirent des amis et des agents à Londres, dans tous les comtés, dans l'armée, même à la cour. Dès qu'on crut à leur ferme résolution de résister, et que l'opinion de l'Angleterre parut leur prêter son appui, il ne manqua pas de courtisans écossais, anglais même, qui, pour nuire à quelque rival, pour se venger de quelque refus, pour ménager toutes les chances, se hâtèrent de leur rendre sous main de bons offices, tantôt leur faisant passer un avis, tantôt exagérant leur nombre, vantant leur discipline, et s'inquiétant pour le Roi des embarras ou des dangers qu'un peu de complaisance préviendrait aisément. L'armée royale qui s'avancait vers l'Écosse rencontrait sur sa route mille bruits semés pour l'intimider ou la ralentir; on conseillait au général, le comte d'Essex, de prendre garde, d'attendre des renforts; les ennemis, disait-on, lui étaient fort supérieurs; on les avait vus en tel lieu, près de la frontière; ils occupaient toutes les places; Berwick même serait en leurs mains avant qu'il y pût arriver. Le comte, officier exact et fidèle, bien que peu favorable aux desseins de la cour, continua sa marche, entra à Berwick sans obstacle, et reconnut bientôt que les troupes des insurgés n'étaient ni si nombreuses ni si bien préparées. Mais ces rapports, aussi avidement accueillis que soigneusement répandus, n'en troublaient pas moins tous les esprits¹. Le

¹ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. I, p. 197.

trouble s'accrut encore quand le Roi fut arrivé à York¹. Il s'y rendit avec une pompe extraordinaire, toujours infatué de l'irrésistible ascendant de la majesté royale, et se flattant qu'il suffirait de la déployer pour faire rentrer les rebelles dans le devoir. Comme pour balancer cet appel d'un peuple à un peuple que l'Écosse avait fait à l'Angleterre, il fit de son côté un appel à la noblesse de son royaume, la sommant, selon les coutumes féodales, de venir lui rendre, en cette occasion, le service qu'elle lui devait. Les lords et une foule de gentilshommes accoururent à York comme à une fête. La ville et le camp offraient l'aspect d'une cour et d'un tournoi, nullement d'une armée et de la guerre. La vanité de Charles était charmée de tant d'appareil; mais l'intrigue, le désordre et l'indiscipline régnaient autour de lui². Les Écossais de la frontière communiquaient familièrement avec ses soldats. Il voulut exiger des grands seigneurs le serment de n'entretenir, sous aucun prétexte, aucune relation avec les rebelles; lord Brok et lord Say s'y refusèrent, et Charles n'osa rien de plus que leur donner l'ordre de s'éloigner. Lord Holland entra sur le territoire écossais; mais à l'aspect d'un corps de troupes que Lesley avait disposé avec art, et que le comte, sans y bien regarder, jugea plus nombreux que le sien, il se retira précipitamment³. Généraux et soldats, tous hésitaient à engager une guerre

¹ En avril 1639.

² Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. I, p. 199 et suiv.

³ Rushworth, part. II, t. II, p. 935.

décriée. Les Écossais, bien informés, mirent à profit cette disposition. Ils écrivirent aux chefs de l'armée, à lord Essex, lord Arundel, lord Holland, modestes et flatteurs dans leur langage, témoignant dans les sentiments des lords comme du peuple anglais une entière confiance, et les priant d'intervenir pour que le Roi leur fît justice et leur rendît sa faveur ¹. Bientôt, sûrs d'être appuyés, ils s'adressèrent au Roi lui-même, avec un humble respect, quoique sans rien abandonner de leurs prétentions ². Charles était embarrassé, sans ardeur lui-même, aussi prompt à se lasser des obstacles que peu attentif à les prévoir. Des conférences s'ouvrirent ³. Le Roi s'y montra hautain, mais pressé de finir; les Écossais opiniâtres, mais sans insolence. L'orgueil de Charles se contenta de l'humilité de leurs discours; et le 18 juin 1639, de l'avis de Laud lui-même, troublé, dit-on, à l'approche du danger, fut conclue à Berwick une pacification qui ordonna le licenciement des deux armées et la prochaine convocation d'un synode et d'un Parlement écossais, mais sans qu'un traité clair et précis eût mis un terme aux différends qui avaient suscité la guerre.

Elle n'était qu'ajournée, et les deux partis le pressentaient également. Les Écossais, en congédiant leurs troupes, conservèrent aux officiers une part de leur

¹ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. I, p. 205 et suiv.

² Rushworth, part. II, t. II, p. 938.

³ Le 11 juin 1639; Rushworth, *ibid.*, p. 940.

solde, et leur enjoignirent de se tenir toujours prêts¹. De son côté, Charles eut à peine licencié son armée qu'il s'occupa sous main d'en lever une autre. Un mois après la pacification, il manda Strafford à Londres pour le consulter, disait-il, sur quelques plans militaires, et il ajoutait : « J'ai bien d'autres raisons, et beaucoup trop, « pour désirer de vous avoir quelque temps auprès de « moi ; je ne puis vous dire par lettre que ceci : le cove- « nant écossais se répand très-loin, beaucoup trop « loin². » Strafford accourut. C'était depuis longtemps son plus vif désir d'être employé auprès de son maître, seul poste où son ambition pût espérer assez de pouvoir et de gloire. Il arriva, résolu de déployer contre les adversaires de la couronne toute son énergie, parlant des Écossais avec un profond mépris, assurant que la faiblesse seule avait tout fait manquer, et pourtant si confiant dans la fermeté du Roi qu'il s'en promettait un inébranlable appui. Il trouva la cour agitée d'obscurcs intrigues : le comte d'Essex, traité avec froideur malgré sa bonne conduite dans la campagne, s'était retiré mécontent ; les officiers s'accusaient réciproquement d'incapacité ou de mollesse ; les favoris de la Reine s'empres- saient à profiter de l'embarras général pour pousser leur fortune et perdre leurs rivaux ; le Roi était triste et abattu³. Strafford se sentit bientôt mal à l'aise et hors d'état de faire adopter tout ce qu'il jugeait nécessaire,

¹ Whitelocke, p. 29.

² *Strafford's Letters*, t. II, p. 281, 372.

³ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. I, p. 214 et suiv.

de faire accomplir ce qu'il avait fait adopter. Les menées des courtisans se tournèrent contre lui. Il ne put empêcher qu'un de ses ennemis personnels, sir Henri Vane, ne fût, par le crédit de la Reine, élevé au rang de secrétaire d'État ¹. Le public qui l'avait vu arriver avec anxiété, incertain de l'usage qu'il ferait de son influence, tarda peu à savoir qu'il provoquait les mesures les plus rigoureuses, et le poursuivit de ses malédictions ². Cependant la nécessité pressait. Un débat s'était élevé entre le Roi et les Écossais sur la teneur du traité de Berwick, où presque rien n'avait été réglé par écrit, et Charles fit brûler par la main du bourreau un papier qui, au dire des covenantaires, en exprimait les vraies conditions; mais il n'eut garde de rien publier lui-même pour démentir ses ennemis, car, en négociant, il avait laissé espérer ce qu'il ne voulait point accomplir ³. Irrités de ce manque de foi et exhortés par leurs amis d'Angleterre à redoubler de méfiance, le synode et le Parlement d'Écosse, loin de rien céder de leurs prétentions, en formaient de nouvelles, et encore plus hardies. Le Parlement demandait que le Roi fût tenu de le convoquer tous les trois ans, que l'indépendance des élections et des débats fût assurée, que la liberté politique, ferme-

¹ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. I, p. 216.

² May, *Hist. du Long Parl.*, t. I, p. 105, dans ma *Collection*.

³ *Id. ibid.*, p. 104.—Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. I, p. 214.
—Rushworth, part. II, t. II, p. 965.—Whitelocke, p. 30.

ment garantie, pût veiller au maintien de la foi¹. Les mots d'*attentat à la prérogative, de souveraineté envahie, etc.*, retentirent plus vivement que jamais à la cour et dans le Conseil : « Il faut, dit Strafford, faire « rentrer, à coups de fouet, ces gens-là dans leur bon « sens². » La guerre fut résolue. Mais comment la soutenir? Quels motifs nouveaux et plausibles en donner à la nation? Le trésor public était vide, l'épargne royale épuisée, et l'opinion déjà assez puissante pour qu'on crût devoir, sinon l'écouter, du moins lui parler. Le prétexte qu'on cherchait se présenta. Depuis l'origine des troubles, le cardinal de Richelieu, mécontent de la cour d'Angleterre où prévalait l'influence espagnole, était en relation avec les Écossais; il entretenait auprès d'eux un agent, leur avait fait passer de l'argent, des armes, et promettre au besoin de plus grands secours. Une lettre des principaux chefs covenantaires fut surprise, portant pour suscription *Au Roi*, et évidemment adressée au Roi de France, dont ils sollicitaient l'appui³. Charles et son Conseil ne doutèrent pas que cet appel à un prince étranger, haute trahison selon la loi, ne saisît toute l'Angleterre d'une

¹ Rushworth, part. II, t. II, p. 992-1015.

² *Strafford's Letters*, t. II, p. 138-158.

³ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. I, p. 217. — Whitelocke, p. 31. — Voyez surtout les pièces publiées à ce sujet par M. Mazure, à la suite de son *Histoire de la révolution de 1688*, t. III, p. 402, note 4. Elles prouvent évidemment, contre l'opinion de Hume, de MM. Laing, Brodie, etc., que la lettre des chefs écossais fut effectivement envoyée au roi de France et lui parvint, quoique Charles réussit à en intercepter une copie.

indignation égale à la leur : c'était assez, pensaient-ils, pour convaincre tous les esprits de la légitimité de la guerre. Dans cette confiance, qui servait de voile au dur joug de la nécessité, la convocation d'un Parlement fut décidée ; et en attendant qu'il se réunît, Strafford repassa en Irlande¹ pour obtenir aussi, des Chambres de ce royaume, des subsides et des soldats.

A la nouvelle qu'un Parlement était convoqué, l'Angleterre fut étonnée : elle avait cessé d'espérer une réforme légale, et c'était pourtant la seule à laquelle elle eût songé. Quel que fût son mécontentement, tout dessein violent était étranger à la nation. Les sectaires, en certains lieux la multitude, et quelques hommes déjà compromis comme chefs des partis naissants, nourrissaient seuls des passions plus sombres ou des pensées plus étendues. Le public les avait approuvés et soutenus dans leur résistance, mais sans s'associer à d'autres projets, sans même leur en supposer. De longs revers avaient mis beaucoup de bons citoyens en doute, sinon sur la légitimité, du moins sur la convenance de l'ardeur et de l'obstination des derniers Parlements. On rappelait sans blâme, mais avec regret, la rudesse de leur langage et le désordre des scènes qui les avaient agités : on se promettait plus de prudence. Sous l'influence de cette disposition, les élections formèrent une Chambre des Communes contraire à la cour, décidée à redresser les griefs publics, et où prirent place tous les hommes

¹ Le 16 mars 1640.

que leur opposition avait rendus populaires, mais composée en majorité de citoyens paisibles, libres de tout engagement de parti, se méfiant des passions, des combinaisons secrètes, des résolutions précipitées, et se flattant qu'ils réformeraient les abus sans aliéner le Roi, sans hasarder le repos du pays.

Après un assez long délai qui donna quelque humeur, le Parlement s'assembla ¹. Charles lui fit lire la lettre des Écossais au Roi de France, s'étendit sur leur trahison, annonça la guerre, et demanda des subsides. La Chambre des Communes tint peu de compte de la lettre, et parut n'y voir qu'un incident sans importance auprès des grands intérêts qu'elle avait à traiter². Le Roi s'en offensa, trouvant la Chambre bien froide à ressentir ses affronts. De son côté, la Chambre se plaignit de quelque manque d'égards et d'étiquette, le jour où son orateur fut présenté au Roi³. La cour, après onze ans passés sans Parlement, avait peine à se défaire de sa dédaigneuse légèreté; et la Chambre, malgré ses intentions pacifiques, avait justement repris, en rentrant à Westminster, la fierté d'un pouvoir public, onze ans méconnu et rappelé par nécessité. Bientôt le débat devint plus sérieux. Le Roi voulait que la Chambre votât les subsides avant de s'occuper de l'examen des griefs, promettant de la laisser siéger ensuite et d'écouter avec bienveil-

¹ Le 13 avril 1640.

² *Parl. Hist.*, t. II, col. 534-542.

³ *Ibid.*, col. 535-542.

lance ses représentations. De longues discussions s'élevèrent à ce sujet, mais sans violence, quoique les séances fussent suivies avec une ardente assiduité et se prolongeassent beaucoup plus tard que de coutume¹. Quelques paroles amères, échappées à des membres peu connus, furent aussitôt réprimées, et les discours de plusieurs serviteurs de la couronne, d'ailleurs estimés, obtinrent un favorable accueil². Mais la Chambre se montra fermement résolue à faire passer les griefs avant les subsides. En vain on lui dit que la guerre pressait; elle se souciait peu de la guerre, quoique sans l'avouer hautement, par égard pour le Roi. Charles recourut à l'intervention de la Chambre des Pairs. Ils votèrent qu'à leur avis les subsides devaient précéder les griefs, et demandèrent une conférence aux Communes pour les exhorter à procéder ainsi³. Les Communes acceptèrent la conférence, mais votèrent à leur tour, en rentrant dans leur chambre, que la délibération des Pairs portait atteinte à leurs privilèges, car ils n'avaient nul droit de s'occuper des subsides avant qu'elles les eussent réglés⁴. Les hommes de parti, Pym, Hampden, Saint-John, s'emparèrent de cet incident pour échauffer la Chambre, dont les intentions étaient plus modérées que ne le compor-

¹ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. I, p. 227-233.

² *Ibid.*, p. 229, 234, 236.

³ *Parl. Hist.*, t. II, col. 560.—Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. I, p. 230 et suiv.

⁴ *Parliam. Hist.*, col. 563.—Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. I, p. 231.

taient ses principes et sa situation. Elle s'agitait avec impatience, contenant sa force, mais décidée à maintenir son droit. Le temps s'écoulait; le Roi se laissait dire que ce Parlement serait aussi intraitable que ses prédécesseurs. Déjà irrité, il envoya à la Chambre un message portant que, si l'on voulait lui accorder douze subsides, payables en trois ans, il s'engagerait à ne percevoir désormais la taxe des vaisseaux que de l'aveu du Parlement¹. La somme parut énorme; c'était plus, disait-on, que tout l'argent du royaume. D'ailleurs il ne suffisait pas que le Roi renonçât à la taxe des vaisseaux; il fallait qu'en principe, pour le passé comme pour l'avenir, son illégitimité fût déclarée. Cependant la Chambre ne voulait pas rompre avec le Roi; on lui démontra que la valeur de douze subsides ne s'élevait pas, à beaucoup près, aussi haut qu'on l'avait dit d'abord; et malgré sa répugnance à suspendre l'examen des griefs, pour prouver sa loyauté, elle prit le message en considération. On était sur le point de décider qu'on accorderait des subsides sans en fixer le montant, lorsque le secrétaire d'État, sir Henri Vane, se leva et dit qu'à moins d'admettre le message tout entier, ce n'était pas la peine de délibérer, car le Roi n'accepterait que ce qu'il avait demandé. Le procureur général Herbert confirma l'assertion de Vane². La surprise et la colère saisirent la Chambre; les plus modérés

¹ Le 4 mai 1640. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 570-571.—Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. I, p. 232 et suiv.

² Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. I, p. 238.

furent frappés de consternation. Il était tard ; on remit le débat au lendemain. Mais ce jour-là, au moment où les Communes venaient de s'assembler, le Roi les fit mander à la Chambre haute, et trois semaines après sa convocation, le Parlement fut dissous¹.

Une heure après la dissolution, Édouard Hyde ², depuis lord Clarendon, rencontra Saint-John, ami de Hampden et l'un des meneurs de l'opposition déjà formée en parti. Hyde était triste ; Saint-John au contraire, d'un visage naturellement sombre et qu'on ne voyait jamais sourire, avait l'air joyeux et les yeux animés : « Qu'est-ce qui vous trouble ? » dit-il à Hyde. — « Ce qui trouble, » lui répondit Hyde, beaucoup d'honnêtes gens : la dissolution si imprudente d'un Parlement si sage et qui, dans la confusion où nous sommes, eût pu seul nous porter remède. — Bon ! reprit Saint-John, avant que les choses aillent mieux, il faut qu'elles aillent encore plus mal ; ce Parlement n'eût jamais fait ce qu'il faut faire³. »

Le même jour, dans la soirée, Charles était plein de regrets. On lui avait, dit-il, faussement représenté les dispositions de la Chambre ; jamais Vane n'avait reçu de lui l'autorisation de déclarer qu'à moins de douze subsides il n'accepterait rien. Le lendemain encore, il s'inquiéta, réunit quelques hommes sages, et leur demanda si la dissolution ne pourrait pas être révoquée. Cette

¹ Le 5 mai 1640.

² Né le 16 février 1608, à Dinton dans le Wiltshire.

³ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. I, p. 240.

mesure fut jugée impossible; et Charles retourna au despotisme, un peu plus troublé, mais aussi léger, aussi hautain qu'avant l'épreuve qu'il venait de tenter pour en sortir¹.

L'urgence de la situation parut un moment rendre à ses ministres quelque assurance, à ses mesures quelque succès. Strafford était revenu d'Irlande², atteint d'une violente attaque de goutte, menacé d'une pleurésie, hors d'état de se mouvoir³. Mais il avait obtenu du Parlement irlandais tout ce qu'il avait demandé, subsides, soldats, offres, promesses; et dès qu'il put quitter son lit, il se remit à l'œuvre avec sa vigueur et son dévouement accoutumés. En moins de trois semaines, des contributions volontaires, provoquées par son exemple, versèrent à l'Échiquier près de 300,000 livres sterling; les papistes en fournirent la plus grande part⁴. On y joignit toutes les vexations en usage, les emprunts forcés, la taxe des vaisseaux, les monopoles; on ouvrit même l'avis de faire fabriquer des monnaies de bas aloi⁵. Aux yeux du Roi et de ses serviteurs, la nécessité excusait tout: mais la nécessité n'est jamais la borne de la tyrannie. Charles reprit, contre les membres du Parlement, ses inutiles habitudes de persécution et de

¹ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. I, p. 241.

² Le 4 avril 1640.

³ *Strafford's Letters*, t. II, p. 403.

⁴ Neal, *Hist. of the Purit.*, t. II., p. 296.

⁵ May, *Hist. du Long Parl.*, t. I, p. 124, dans ma *Collection*. — Whitelocke, p. 31.

vengeance : sir Henri Bellasis et sir John Hotham furent emprisonnés pour leurs discours ; on fouilla la maison et les papiers de lord Brook ; M. Crew fut mis à la Tour pour n'avoir pas voulu livrer les pétitions qu'il avait reçues, durant la session, comme président du comité chargé de les examiner¹. On exigea de tous les ecclésiastiques le serment de ne jamais consentir à aucune altération du gouvernement de l'Église ; et ce serment se terminait par un *et cætera* qui fit sourire avec méfiance et courroux². Jamais le langage n'avait été plus arrogant ni plus dur : quelques gentilshommes du comté d'York s'étaient refusés à une réquisition arbitraire ; le Conseil voulait les poursuivre : « La seule poursuite à exercer, dit Strafford, c'est de les faire venir et de les mettre aux fers³. » Il connaissait mieux que nul autre l'étendue du mal ; mais la passion étouffait en lui toute prudence comme toute crainte : on eût dit qu'il s'efforçait de communiquer au Roi, au Conseil, à la cour, cette fièvre qui aveugle l'homme sur ses forces et sur ses dangers. Il retomba malade et toucha aux portes de la mort ; mais son impuissance ne fit qu'accroître l'âpreté de ses

¹ *Parliam. Hist.*, t. II, col. 584. — Rushworth, part. II, t. II, p. 1196.

² Voici le texte de ce paragraphe : « Je jure... de ne jamais consentir à aucune altération du gouvernement de cette Église, tel qu'il est maintenant réglé par des archevêques, évêques, doyens, archidiacres, etc. » (Neal, *Hist. of the Purit.*, t. II, p. 302. — Rushworth, part. II, t. II, p. 1186.)

³ *Strafford's Letters*, t. II, p. 409.

avis; et à peine en état de se soutenir, il partit avec le Roi pour l'armée déjà réunie sur la frontière d'Écosse, et qu'il devait commander.

Il apprit en route que les Écossais, prenant l'offensive, étaient entrés en Angleterre¹, et en arrivant à York, qu'ils avaient battu à Newburne², presque sans résistance, le premier corps anglais qui s'était trouvé sur leur chemin. L'un et l'autre événement n'étaient pas l'œuvre des Écossais seuls. Durant la pacification, leurs commissaires à Londres avaient contracté avec les chefs des mécontents une étroite alliance; et ceux-ci les avaient exhortés, si la guerre recommençait, à envahir soudain l'Angleterre, leur promettant l'appui d'un parti nombreux. Un messenger fut même expédié en Écosse, portant dans une canne creuse un engagement au bas duquel, pour inspirer aux Écossais plus de confiance, lord Saville, seul meneur avéré du complot, avait contrefait la signature de six des plus grands seigneurs anglais. Une haine passionnée contre Strafford avait seule poussé lord Saville, homme méprisé, dans cette audacieuse intrigue; mais tout porte à croire que des patriotes plus influents et plus sincères y avaient également pris part³. Ils ne se trompaient point sur les dispositions du peuple. Le Parlement à peine dissous,

¹ Le 21 août 1640.

² Le 28 août 1640.

³ Burnet, *Histoire de mon temps*, t. I, p. 51-57, dans ma *Collection*.—Whitelocke, *Memorials*, etc., p. 31.—*Hardwicke's Papers*, t. II, p. 197.

l'aversion de la guerre contre l'Écosse avait éclaté. A Londres, des placards excitèrent les apprentis à se soulever et à mettre en pièces Laud, auteur de tant de maux. Une bande furieuse assaillit son palais, et il fut contraint de se réfugier à Whitehall. L'église de Saint-Paul, où siégeait la cour de haute commission, fut forcée par une autre bande criant : Point d'évêques, point de haute commission¹ ! Dans les comtés, la violence seule put réussir à recruter. Pour y échapper plusieurs se mutilèrent, quelques-uns se pendirent² : ceux qui obéissaient sans résister étaient insultés dans les rues, et traités de lâches dans leurs familles, par leurs amis. Rendus à leur corps, ils y portaient, ils y trouvaient les mêmes sentiments. Plusieurs officiers, soupçonnés de papisme, furent tués par leurs soldats³. Quand l'armée se trouva en face des Écossais, l'indiscipline et les murmures redoublèrent ; elle voyait le covenant flotter écrit sur leurs drapeaux ; elle entendait le tambour appeler les troupes au sermon et leur camp retentir, au lever du soleil, du chant des psaumes et des prières. A ce spectacle, aux récits qui leur parvenaient de la pieuse ardeur et des dispositions amicales de l'Écosse pour le peuple anglais, les soldats s'attendrissaient et s'indignaient tour à tour, maudissant cette guerre impie, et déjà vaincus, car ils

¹ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. I, p. 246. — Whitelocke, p. 33.

² *Strafford's Letters*, t. II, p. 351.

³ Rushworth, part. II, t. II, p. 1191-1195.

croyaient combattre leurs frères et leur Dieu¹. Arrivés au bord de la Tyne, les Écossais, sans démonstration hostile, demandèrent la permission de passer. Une sentinelle anglaise fit feu; quelques coups de canon lui répondirent; à peine une action fut engagée; l'armée se dispersa, et Strafford n'en prit le commandement que pour se replier jusqu'à York, laissant les Écossais occuper sans obstacle le pays et les places situées entre cette ville et la frontière des deux royaumes².

Dès ce moment, Strafford lui-même fut vaincu. En vain il essaya, tantôt par caresses, tantôt par menaces, d'inspirer aux troupes d'autres sentiments; ses avances aux officiers étaient contraintes et dissimulaient mal son mépris ou sa colère; ses rigueurs irritaient les soldats sans les effrayer. Bientôt arrivèrent de plusieurs comtés des pétitions pour supplier le Roi de faire la paix. Les lords Wharton et Howard se hasardèrent à en présenter une; Strafford les fit arrêter, convoqua un conseil de guerre, et demanda qu'ils fussent fusillés en tête de l'armée comme fauteurs de la révolte. Le conseil gardait le silence : Hamilton le rompit : « Milord, dit-il à « Strafford, quand le jugement sera rendu, êtes-vous « sûr des soldats? » Strafford, comme frappé d'une révélation, détourna la tête en frémissant et ne répondit rien³. Cependant son indomptable fierté soutenait encore

¹ Heylin, *Life of Laud*, p. 454.

² Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. I, p. 248-250.—Rushworth, part. II, t. II, p. 1236.

³ Burnet, *Histoire de mon temps*, t. I, p. 56, dans ma *Collection*.

son espérance : « Que le Roi dise un mot, écrivait-il à
« Laud, et je ferai sortir d'ici les Écossais plus vite qu'ils
« n'y sont entrés; j'en répons sur ma tête : mais il faut
« drait que l'avis vînt d'un autre que de moi. » Charles
en effet l'évitait déjà, redoutant l'énergie de ses conseils.
Ce prince était tombé dans un profond découragement.
Chaque jour lui apportait quelque nouvelle preuve de
son impuissance; l'argent manquait, et nul moyen d'en
percevoir ne réussissait plus; les soldats se mutinaient
ou désertaient par bandes; le peuple s'agitait partout,
impatient du dénouement qui se laissait pressentir; les
correspondances avec les Écossais se renouaient autour
du Roi, dans son camp, jusque dans sa maison. Ceux-ci,
toujours prudents dans leurs actes, humbles dans leur
langage, ménageaient les comtés qu'ils avaient envahis,
comblaient d'égarde leurs prisonniers, et renouvelaient
en toute occasion leurs protestations de sentiments pa-
cifiques, de fidélité et de dévouement au Roi, sûrs de la
victoire et ne demandant que la paix, qui ne pouvait
manquer de la consacrer. Au mot de paix commençait
à s'unir celui de Parlement. A ce nom, Charles, saisi de
crainte, imagina¹, on ne sait par quel avis, de convo-
quer à York le grand Conseil des pairs du royaume,
assemblée féodale depuis quatre siècles tombée en désuétude,
mais qui jadis, au temps de la faiblesse des
communes, avait souvent partagé seule le pouvoir sou-
verain. Sans bien savoir ce qu'était ni ce que pourrait

¹ Le 7 septembre 1649; Rushworth, part. II, t. II, p. 1257.

cette assemblée, on en espérait plus de complaisance et de ménagement pour l'honneur du Roi ; on se demandait s'il ne serait pas possible qu'elle votât seule des subsides ¹. Mais avant que le grand Conseil se fût réuni, deux pétitions, l'une de la cité de Londres ², l'autre de douze pairs, des plus considérables par leur rang ou leur crédit ³, sollicitèrent, en termes exprès, la convocation d'un vrai Parlement. C'était assez pour vaincre la dernière résistance d'un Roi qui ne pouvait plus rien. Au milieu de ces incertitudes, Strafford, pour satisfaire son ressentiment autant que pour justifier ses avis, avait attaqué les Écossais et remporté sur eux quelque avantage ; il fut blâmé comme ayant compromis le Roi, et reçut l'ordre de se renfermer dans ses quartiers ⁴. Les pairs s'assemblèrent ⁵. Charles leur annonça qu'il convoquait un Parlement, et ne réclama que leurs conseils pour traiter avec les Écossais ⁶. Les négociations s'ou-

¹ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. I, p. 253.

² Rushworth, part. II, t. II, p. 1263.

³ *Ibid.*, p. 1260. Les douze signataires étaient les lords Essex, Bedford, Hertford, Warwick, Bristol, Mulgrave, Say et Seal, Howard, Bolingbroke, Mandeville, Brook et Paget.

⁴ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. I, p. 273.—MM. Lingard (*Hist. of Engl.*, t. X, p. 95, not. 94) et Brodie (*Hist. of the British empire*, etc., t. II, p. 539) nient ce fait, d'après des inductions tirées de documents officiels et contemporains ; mais leurs raisons ne me paraissent pas suffisantes pour faire rejeter le témoignage de Clarendon, dont le récit est formel, circonstancié, et qui n'avait à ce sujet aucun motif d'altérer la vérité.

⁵ Le 24 septembre 1640.

⁶ Rushworth, part. II, t. II, p. 1275.

vrèrent. Seize pairs, tous enclins au parti populaire, furent chargés de les diriger¹. On stipula d'abord que les deux armées resteraient sur pied, et que le Roi payerait celle des Écossais aussi bien que la sienne. Un emprunt de 200,000 livres sterling fut demandé, pour y suffire, à la cité de Londres, et les pairs joignirent leur parole à celle du Roi pour en garantir l'emploi². Après avoir signé à Rippon les articles préliminaires, Charles, pressé de se reposer auprès de la Reine de tant d'embarras et de dégoûts, transféra la négociation à Londres³, où le Parlement devait s'assembler. Les commissaires écossais s'y rendirent en hâte, certains de trouver là de puissants alliés. Les élections s'accomplissaient dans toute l'Angleterre; la nation s'y portait avec ardeur; la cour, triste et abattue, essayait en vain d'y exercer quelque influence; ses candidats, faiblement soutenus, étaient partout repoussés; elle ne réussit même pas à faire élire sir Thomas Gardiner, que le Roi voulait avoir pour orateur⁴. La réunion du Parlement fut fixée au 3 novembre. Quelques personnes conseillèrent à Laud de choisir un autre jour. Celui-là, dit-on, était de mauvais augure; sous Henri VIII, le Parlement

¹ Les lords Bedford, Hertford, Essex, Salisbury, Warwick, Bristol, Holland, Berkshire, Mandeville, Wharton, Paget, Brook, Pawlet, Howard, Saville, Dunsmore.

² Rushworth, part. II, t. II, p. 1279.

³ Le 23 octobre 1640; Rushworth, part. II, t. II, p. 1286-1305.

⁴ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 2. — Whitelocke, p. 35.

rassemblé à pareil jour avait commencé par la ruine du cardinal Wolsey, et fini par la destruction des abbayes¹. Laud écarta ces présages, non par confiance, mais comme lassé de combattre, et s'abandonnant, ainsi que son maître, aux chances d'un avenir que tous cependant, vaincus ou vainqueurs, étaient bien loin de prévoir.

¹ Whitelocke, p. 35.

LIVRE III

Ouverture du Parlement.—Il s'empare du pouvoir.—État des partis politiques et religieux.—Concessions du Roi.—Négociations entre le Roi et les chefs du Parlement.—Complot de l'armée.—Procès et mort de Strafford.—Voyage du Roi en Écosse.—Insurrection de l'Irlande.—Débat de la remontrance.—Retour du Roi à Londres.—Progrès de la révolution.—Émeutes.—Affaire des cinq membres.—Le Roi quitte Londres.—Départ de la Reine pour le continent.—Affaire de la milice.—Négociations.—Le Roi fixe à York sa résidence.—Les deux partis se préparent à la guerre.—L'entrée de Hull est refusée au Roi.—Vaines tentatives de conciliation.—Formation des deux armées.

1640-1642

Au jour fixé, le Roi ouvrit le Parlement. Il se rendit à Westminster sans pompe, presque sans suite, non à cheval et le long des rues, selon l'usage, mais par la Tamise, dans une simple barque, craignant les regards comme un vaincu qui suit le triomphe de son vainqueur. Son discours fut vague et embarrassé. Il y promit le redressement de tous les griefs, mais persistant à donner aux Écossais le nom de *rebelle*s, et à demander qu'on les chassât du royaume, comme si la guerre durait encore. La Chambre des Communes l'écouta avec un froid respect. Jamais, au début d'une session, on ne

l'avait vue si nombreuse ; jamais les visages n'avaient paru si fiers en présence du souverain ¹.

Le Roi à peine sorti, ses serviteurs, rares dans la Chambre, reconnurent bientôt, au milieu des groupes et dans leurs entretiens, que le courroux public surpassait même leurs craintes. La dissolution du dernier Parlement avait aigri les hommes les plus modérés. Nul ne parlait plus de conciliation ni de prudence. Le jour était venu, disait-on, de déployer tout le pouvoir de la Chambre et de déraciner les abus, si bien qu'on n'en pût craindre aucun ^{success} rejeton. Ainsi, avec des forces bien inégales, des pensées également hautaines se trouvaient en présence. Depuis onze ans, le Roi et l'Église avaient proclamé leur souveraineté absolue, indépendante, de droit divin ; ils avaient tout tenté pour la faire accepter ou subir à la nation. Hors d'état d'y réussir, et pourtant professant toujours les mêmes maximes, ils venaient, dans leur impuissance, demander secours à une assemblée qui, sans l'ériger en principe, sans l'étaler fastueusement, croyait aussi à sa souveraineté, et se sentait capable de l'exercer.

Elle commença par mettre au grand jour tous ses griefs. Chaque membre arrivait porteur d'une pétition de sa ville ou de son comté ; il la lisait, et la prenant aussitôt pour texte de quelque discours, il proposait que la Chambre, en attendant des mesures plus efficaces,

¹ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 1-4.—*Parliam. Hist.*, t. II, col. 629.

voût du moins que les plaintes étaient légitimes¹. Ainsi éclata en quelques jours et de toutes parts l'opinion du pays. Ainsi furent soudainement passés en revue et condamnés tous les actes de la tyrannie, les monopoles, la taxe des vaisseaux, les arrestations arbitraires, les usurpations des évêques, les procédés des cours d'exception. Nul ne s'opposait à ces résolutions²; et telle était l'unanimité que plusieurs furent adoptées sur la motion d'hommes qui, peu après, devinrent les plus intimes confidents du Roi³.

Comme si ce moyen n'eût pas suffi à tout dévoiler, plus de quarante comités furent institués dans la Chambre pour rechercher les abus et recevoir les plaintes des citoyens⁴. De jour en jour, des bourgeois, des fermiers venaient à cheval, et par bandes, apporter à Londres celles de leur ville ou de leur canton⁵. L'accusation fut partout provoquée; elle ^{se souleva} retentit du haut de la chaire, ^{selon les} sur les places publiques, avidement accueillie quel qu'en fût l'organe ou la forme, et admise avec la même confiance soit qu'elle s'élevât, sans rien spécifier, contre le gouvernement tout entier, soit qu'elle nommât des individus pour réclamer, sans mission, leur châtement. La

¹ *Parliam. Hist.*, t. II, col. 640-666.—Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 21.—Rushworth, part. II, t. I, p. 21.

² *Parliam. Hist.*, t. II, col. 672.

³ Sir John Colepepper, lord Falkland, etc.

⁴ Rushworth, part. II, t. I, p. 28.—Neal, *Hist. of the Purit.*, t. II, p. 318.

⁵ Whitelocke, *Memorials*, etc., p. 36.

puissance des comités fut illimitée; personne n'eut le droit d'y opposer même le silence, et les membres mêmes du conseil privé furent tenus de répondre sur ce qui s'était passé dans son sein ¹.

A l'improbation des actes se joignit la proscription générale des auteurs. Tout agent de la couronne, quel que fût son rang, qui avait pris part à l'exécution des mesures réprouvées, fut marqué du nom de *délinquant* ². Dans chaque comté, une liste des délinquants fut dressée. Aucune peine uniforme et définitive ne fut portée contre eux; mais ils pouvaient chaque jour, au gré de la Chambre, au moindre prétexte de nouvelle défaveur, être appelés devant elle, et punis par des amendes, l'emprisonnement ou la confiscation.

En vérifiant ses propres élections, la Chambre déclara indigne de siéger sur ses bancs quiconque avait eu part à quelque monopole ³. Quatre membres furent exclus à ce titre ⁴. Plusieurs le furent également sous prétexte de quelque irrégularité, mais au fond sans motif légal, et parce qu'on se méfiait de leurs opinions. Deux des monopoleurs les plus décriés, sir Henri Mildmay et M. Whitaker, furent admis sans obstacle; ils s'étaient donnés au pouvoir nouveau ⁵.

¹ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 43.

² *Id.*, *ibid.*, p. 14.

³ Le 9 novembre 1640.

⁴ Le 21 janvier 1641.

⁵ *Parltam. Hist.*, t. II, col. 631, 656, 707.—Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 13.

A l'aspect de ce pouvoir si immense, si subit, si passionné, l'effroi saisit tous les serviteurs de la couronne, quiconque avait à redouter un reproche ou un ennemi. Pour eux l'accusation était partout, la défense nulle part. La cour ne songeait qu'à se faire oublier; le Roi cachait, sous une complète inaction, sa tristesse et ses inquiétudes; les juges, tremblant pour eux-mêmes, n'auraient osé protéger un délinquant; les évêques voyaient autour d'eux, sans tenter d'y mettre obstacle, leurs innovations abolies; John Bancroft, évêque d'Oxford, mourut subitement de trouble et de peur¹; les prédicateurs presbytériens rentraient, sans titre légal, en possession des cures et des chaires; toutes les sectes dissidentes reprenaient publiquement leurs assemblées; les pamphlets de toute sorte circulaient en pleine liberté; le despotisme royal et épiscopal, encore debout ^{Exercice de la} tout entier avec ses ministres, ses tribunaux, ses lois, son culte, était partout immobile et impuissant².

Strafford avait prévu cette explosion et supplié le Roi de le dispenser de se rendre au Parlement : « Je n'y
 « serai, lui écrivait-il, d'aucun service à Votre Majesté;
 « ma présence accroîtra ses périls, et me livrera à mes
 « ennemis; qu'elle me permette de rester éloigné, en
 « Irlande, à l'armée, où elle voudra; je pourrai l'y ser-
 « vir encore, et me soustraire à la ruine qui m'attend. »

¹ Rapin Thoiras, *Hist. d'Angleterre*, t. IX, p. 21.

² Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 59.—Neal, *Hist. of the Purit.*, t. II, p. 329-342.

— « Je ne puis, lui répondit le Roi, ^{Scamot do write onl.} me passer ici de vos
 « conseils ; aussi vrai que je suis Roi d'Angleterre, vous
 « ne courez aucun danger ; ils ne toucheront pas un
 « cheveu de votre tête ¹. » Strafford balançait encore ;
 mais sur une seconde invitation, bravant l'orage puis-
 qu'il fallait le subir, il partit, résolu d'accuser lui-même,
 devant la Chambre haute, et sur des preuves récem-
 ment recueillies, les principaux chefs des Communes,
 pour avoir provoqué et soutenu l'invasion des Écossais.
 Informés du coup qu'il leur voulait porter, Pym et ses
 amis frappèrent les premiers. Le 9 novembre, Strafford
 arriva à Londres ; le 10, la fatigue et la fièvre le reti-
 rent dans son lit ; le 11, la Chambre des Communes fit
 fermer ses portes, et, sur la motion de Pym, l'accusa
 de haute trahison. Lord Falkland seul, bien qu'ennemi
 de Strafford, dit qu'un délai et quelque examen lui
 semblaient exigés par la justice et la dignité de la
 Chambre. « Le moindre retard peut tout perdre, répon-
 « dit Pym ; si le comte s'entretient une seule fois avec
 « le Roi, le Parlement sera dissous ; d'ailleurs la Cham-
 « bre ne fait qu'accuser et ne jugera point. » Et il sortit
 aussitôt suivi d'un comité, pour aller porter l'accusation
 à la Chambre des Lords ².

Strafford était en ce moment chez le Roi. Au premier

¹ Whitelocke, p. 36. On serait tenté de croire que M. Lingard (*Hist. of England*, t. X, p. 107) n'a pas connu ce passage, car il dit que les amis seuls de Strafford lui conseillèrent de ne pas se rendre à Londres, mais que pour lui il n'hésita pas un moment.

² *State-Trials*, t. III, col. 1383, dans la note.

avis il se rend en toute hâte à la Chambre haute, où Pym l'avait devancé. Il trouve la porte fermée, frappe rudement, et ^{relouche} tançant avec colère l'huissier qui hésitait à lui ^{tançer} ouvrir, il traversait la salle pour aller prendre sa place, lorsque plusieurs voix lui crièrent de se retirer. Le comte s'arrêta, regarda autour de lui, et obéit, après quelques secondes d'hésitation. Rappelé une heure après, on lui enjoignit de se mettre à genoux, à la barre ; là il apprit que la Chambre avait admis l'accusation des Communes, et décidé, sur leur demande, qu'il serait détenu à la Tour. Il voulut parler, mais la Chambre refusa de l'entendre, et l'ordre d'emprisonnement fut aussitôt exécuté ¹.

A l'accusation de Strafford succéda presque immédiatement celle de Laud, moins redouté, mais encore plus odieux. Fanatique aussi sincère que dur, sa conscience ne lui reprochait rien, et il s'étonna de la poursuite : « Nul membre des Communes, dit-il, ne pouvait, « au fond du cœur, le croire coupable de trahison. » Le comte d'Essex ^{took up} releva rudement ces paroles, comme outrageantes pour les Communes qui l'accusaient. Laud s'excusa avec surprise, et demanda à être traité selon les anciens usages du Parlement. Lord Say s'indigna qu'il prétendit leur prescrire comment ils devaient procéder. L'archevêque troublé se tut, incapable de comprendre une autre passion que la sienne, et de se souvenir qu'il eût jamais parlé de la sorte à ses ennemis ².

¹ *State-Trials*, t. III, col. 1384, dans la note.

² Le 18 décembre 1640. *State-Trials*, t. IV, col. 319.

Deux autres ministres, lord Finch, garde du sceau, et le secrétaire d'État Windebank, n'avaient pas eu moins de part à la tyrannie; mais l'un, courtisan rusé, avait pressenti ce qui se préparait, et depuis trois mois s'était appliqué, aux dépens de son maître, à gagner l'indulgence des chefs du parti; l'autre, homme faible et d'un esprit médiocre, n'inspirait ni haine ni crainte. La Chambre des Communes les accusa pourtant, mais sans colère, et comme pour satisfaire au cri public. Windebank prit la fuite. Lord Finch obtint la permission de paraître devant la Chambre, et y débita, humblement et avec grâce, une ^{was pleased to} plate apologie^{was pleased}^{ate}. Le parti lui en sut gré, comme du premier hommage rendu par un ministre à son pouvoir. On lui laissa le temps de passer la mer. Plusieurs membres s'étonnèrent d'une justice si inégale; mais Pym et Hampden, meneurs habiles, ne voulaient pas décourager la bassesse². Quelques accusations contre deux évêques, des théologiens et six juges, furent encore intentées. Celle de Strafford seul fut poursuivie avec ardeur. Un comité secret, investi de pouvoirs immenses, eut mission de scruter toute sa vie, et de rechercher dans ses paroles comme dans ses actes, même dans les avis qu'il avait pu donner, que le Roi les eût ou non adoptés, les preuves de la haute trahison³.

¹ Le 21 décembre 1640.

² *Parliam. Hist.*, t. II, col. 686.—Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 15-17.—May, *Hist. du Long Parl.*, t. I, p. 167-172, dans *ma Collection*.—Whitelocke, p. 38.

³ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 42.

Un comité semblable, formé en Irlande, servit d'auxiliaire à celui des Communes. Les Écossais s'y joignirent par une déclaration virulente, laissant entrevoir que leur armée ne sortirait pas du royaume tant que justice ne serait pas faite de leur plus cruel ennemi. Au gré de la haine et des terreurs populaires, ce n'était pas trop de trois peuples ligués de la sorte contre un homme en prison¹.

Ainsi délivrée de ses adversaires, et préparant, contre le seul qu'elle redoutât, une éclatante vengeance, la Chambre prit possession du gouvernement. Elle vota des subsides, mais faibles, et seulement pour fournir aux nécessités de chaque jour². Des commissaires pris dans son sein, et nommés par le bill même, en eurent seuls l'administration et l'emploi. Les droits de ^{douane} douane ne furent également votés que pour deux mois; on les renouvelait successivement³. Il fallait, pour suffire aux dépenses, des revenus plus considérables et plus prompts. La Chambre emprunta, mais en son nom, à ses partisans dans la cité, même à ses membres, et sur la seule foi de ses promesses : ainsi naquit le crédit public⁴. Le Roi pressait le licenciement des deux armées, surtout des Écossais, se prévalant avec avantage du far-

¹ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 80. Le procès de Strafford forme le 8^e volume de la *Collection* de Rushworth; j'y renvoie une fois pour toutes.

² *Parliam. Hist.*, t. II, col. 701.

³ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 69.

⁴ *Ibid.*, p. 66.

deau que leur séjour imposait aux comtés du Nord ; mais la Chambre avait besoin d'eux¹, et se sentait en état de faire accepter cette charge au peuple : « Les « Philistins, dit M. Strode, sont encore trop forts pour « nous ; nous ne pouvons nous passer de nos alliés. » On éluda les instances du Roi ; on ^{à Stirling} témoigna même, dans la répartition des fonds alloués pour la solde, plus de faveur aux Écossais qu'aux troupes anglaises, dont les officiers n'inspiraient pas tous au Parlement la même confiance². Quelques-uns en prirent de l'humeur ; la Chambre ne s'en inquiéta point. Elle fit plus ; elle décréta que les Écossais avaient prêté aux Anglais une assistance fraternelle, que désormais on leur donnerait le nom de *frères*, et vota en leur faveur, à titre d'indemnité et de récompense, une somme de 300,000 livres sterling. Les négociations pour la paix définitive avec l'Écosse étaient conduites par un comité du Parlement bien plus que par le Conseil du Roi. Les meneurs des deux Chambres, surtout des Communes, dînaient tous les jours ensemble, et à frais communs, chez M. Pym ; là venaient se réunir à eux les commissaires écossais, les auteurs des principales pétitions, les hommes importants de la cité ; là se traitaient toutes les affaires des Chambres et de l'État³. Telle était vers le Parlement l'affluence de tous les pouvoirs que les conseillers de la

¹ Baillie, *Letters*, t. I, p. 240.

² Whitelocke, p. 44.

³ Clarendon, *Mémoires*, etc., t. I, p. 119, dans ma *Collection*.

couronne, incapables ou effrayés de décider seuls la moindre question, s'en référaient à lui de toutes choses, sans qu'il prît la peine de le demander. Un prêtre catholique, Goodmann, avait été condamné à mort; le Roi, qui n'osait lui faire grâce, mit sa vie à la disposition des Communes, seul moyen de le sauver, car, malgré leur passion, elles ne se montraient point avides de sang¹. Le peuple avait pris en haine la mère de la Reine, Marie de Médicis, alors réfugiée à Londres; chaque jour la multitude entourait sa maison, l'accablant d'insultes et de menaces. Ce fut aux Communes qu'on s'adressa pour savoir si elle pouvait rester en Angleterre, et comment on devait ^{veiller} veiller à sa sûreté. Elles répondirent qu'il convenait qu'elle partît, votèrent 10,000 livres sterling pour son voyage, et leur vœu fut aussitôt accompli². Les ^{seule} arrêts des tribunaux, depuis longtemps rendus et exécutés, tombaient sous leur juridiction, comme les affaires privées du Roi et de la cour. La condamnation de Prynne, Burton, Bastwick, Leighton, Lilburne, fut déclarée illégale, et leur mise en liberté ordonnée³, avec une large indemnité, que pourtant ils ne reçurent jamais : sort commun des mérites anciens, bientôt effacés par des mérites et des besoins nouveaux. La joie publique fut leur seule récompense : au bruit de leur

¹ En février 1641. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 710, 713, 715. — *State-Trials*, t. IV, col. 59-63.

² En mai 1641. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 788-793. — May, *Hist. du Long Parl.*, t. I, p. 209, dans ma *Collection*.

³ Le 7 novembre 1640. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 639-731.

retour, une foule immense se porta au-devant d'eux ; partout, sur leur passage, les rues furent pavoisées, les routes jonchées de romarin et de laurier¹. Les transports du peuple, l'abattement du Roi, tout poussait les Communes à prendre seules les rênes de l'État, tout concourait à les ériger en pouvoir souverain.

Leur premier essai dans la réforme des institutions proclama, sinon leur souveraineté, du moins leur complète indépendance. Un bill fut proposé², qui prescrivait, de trois en trois ans au plus tard, la convocation d'un Parlement. Si le Roi ne le convoquait pas, douze pairs, réunis à Westminster, pouvaient l'appeler sans son concours. Au défaut des pairs, les shériffs et les officiers municipaux étaient tenus de procéder aux élections. Si les shériffs négligeaient d'y pourvoir, les citoyens avaient droit de s'assembler et d'élire leurs députés. Nul Parlement ne pouvait être dissous ni ajourné, sans l'aveu des deux Chambres, que cinquante jours après sa réunion ; et aux Chambres seules appartenait le choix définitif de leur orateur³. Au premier bruit de ce bill, le Roi sortit du silence où il s'était renfermé ; il appela les deux Chambres à Whitehall⁴ : « J'approuve, leur dit-il, la fréquente convocation des Parlements ; c'est, j'en conviens, le meilleur moyen

¹ May, *Hist. du Long Parl.*, t. I, p. 157, dans ma *Collection*. — Whitelocke, p. 37.

² Le 19 janvier 1641.

³ Rushworth, part. III, t. I, p. 189.

⁴ Le 23 janvier 1641. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 710-712.

« de maintenir, entre moi et mon peuple, l'harmonie
 « que je désire tant. Mais qu'on remette à des shériffs,
 « à des constables, et je ne sais à qui, le droit de faire
 « mon office, c'est à quoi je ne puis consentir. » Les
 Chambres ne virent, dans ces paroles, qu'un nouveau
 motif de presser l'adoption du bill; nul n'osait con-
 seiller au Roi de le refuser; il se résigna, mais crut
 devoir à sa dignité de témoigner toute son humeur :
 « Après ce que je vous accorde, dit-il, je ne vois pas ce
 « que nous pourrions, vous me demander, moi vous
 « refuser. Jusqu'ici, à vrai dire, vous m'avez peu encou-
 « ragé à vous faire tant de grâce; vous ne vous êtes
 « occupés que de ce qui vous touche, nullement de moi
 « et de la force du royaume; vous avez mis le gouver-
 « nement en pièces, et je puis dire qu'il est presque hors
 « des ^{hinges} gonds. Maintenant vous reconnaîtrez, j'espère, ^{sonis}
 « que j'ai tenu tout ce que j'avais promis, et vous son-
 « gerez à faire aussi votre devoir ¹. »

Les Chambres votèrent des remerciements au Roi, et poursuivirent aussitôt la réforme, en demandant, par des motions successives, l'abolition de la Chambre étoilée, de la cour du Nord, de la cour de haute commission ecclésiastique, de tous les tribunaux d'exception ².

Nul ne repoussait ces propositions; l'exposé des griefs tenait lieu de débat. Les hommes mêmes qui commençaient à craindre un mouvement déréglé et les

¹ Le 16 février 1641. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 716-717.

² *Ibid.*, col. 717, 722, 766.

arrière-pensées d'un parti n'auraient osé défendre des pouvoirs odieux par leurs actes et illégitimes au fond, bien que plusieurs fussent revêtus d'une existence légale. La réforme politique était un vœu unanime, indépendant de toute condition sociale, de toute opinion religieuse; on ne s'inquiétait point encore d'en mesurer scrupuleusement les conséquences ni l'étendue. Tous y concouraient sans se demander compte de leurs intentions et de leurs motifs. Des hommes d'un esprit hardi, ou d'une prévoyance longue et obstinée, ou déjà gravement compromis par des ^{procédés} démarches que les lois condamnaient, Hampden, Pym, Hollis, Stapleton, méditaient d'enlever à la couronne sa prépondérance fatale, d'attirer le gouvernement dans la Chambre, et de l'y fixer sans retour. C'était, à leurs yeux, le droit du pays, et, pour le peuple comme pour eux-mêmes, la seule vraie garantie. Mais, poussés à ce dessein encore plus par la nécessité que par un principe clairement conçu et avoué de l'opinion publique, ils avançaient sans le proclamer.

^{fringant} A leur suite, des sectaires ^{fruc} fougueux, quelques membres obscurs encore, bien que très-actifs, Cromwell, Henri Martyn, laissaient échapper de temps en temps, contre la personne du Roi ou la forme du gouvernement, des paroles menaçantes; mais ils semblaient, dans la Chambre du moins, sans considération, sans crédit; et ceux-là mêmes qui s'étonnaient ou s'irritaient de leur cynique violence ne s'en effrayaient point. La plupart se flattaient qu'après la destruction des abus, on en reviendrait à l'état qu'ils appelaient celui de la vieille Angle-

terre, au pouvoir supérieur du Roi, contenu par le pouvoir périodique des deux Chambres dans les limites de la loi ; et, en attendant, ils acceptaient, comme une nécessité ^{temporelle} passagère, la domination presque exclusive des Communes, plus conforme d'ailleurs qu'ils ne le croyaient eux-mêmes aux idées et aux sentiments un peu confus qui les animaient. Ainsi la réforme politique, également voulue de tous, bien que dans des vues et des espérances fort diverses, s'accomplissait avec l'ascendant d'une irrésistible unanimité.

En matière religieuse, il en était autrement. Dès les premiers jours, on vit éclater la diversité des opinions et des vœux. Une pétition de la cité de Londres, revêtue de quinze mille signatures, demanda la complète abolition de l'épiscopat ¹. Presque au même moment sept cents ecclésiastiques se bornaient à solliciter la réforme du pouvoir temporel des évêques, de leur despotisme dans l'Église, de la mauvaise administration de ses revenus ; et bientôt après arrivèrent de plusieurs comtés dix-neuf pétitions, signées, dit-on, de plus de cent mille personnes, qui recommandaient le maintien du gouvernement épiscopal ². Au sein du Parlement se manifesta la même dissidence. La pétition de la cité ne fut admise qu'à grand'peine par les Communes, et après un violent débat ³. Un bill fut proposé, qui déclarait les ecclésiasti-

¹ Le 11 décembre 1640. Rushworth, part. III, t. I, p. 93.

² Neal, *Hist. of the Purit.*, t. II, p. 356.

³ Baillie, *Letters*, t. I, p. 244.—Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 61.

ques incapables de toute fonction civile, excluant ainsi les évêques de la Chambre des Pairs; mais, pour le faire adopter aux Communes ¹, le parti presbytérien fut contraint de promettre qu'on n'irait pas plus loin; Hampden n'obtint qu'à ce prix la voix de lord Falkland ², et le bill, parvenu aux Pairs, n'en fut pas moins rejeté ³. Furieux de ce ^{miscalcul à l'égard - du résultat} mécompte, les presbytériens demandèrent tout à coup la destruction des évêchés, des doyennés, des chapitres ⁴; mais la résistance fut si vive qu'ils se décidèrent à ajourner leur motion. Une fois les deux Chambres semblèrent d'accord pour réprimer les désordres qui éclataient de toutes parts dans le culte public, et en maintenir les formes légales ⁵; mais, deux jours après, leurs divisions avaient reparu. De leur seule autorité, sans en informer même les Lords, les Communes envoyèrent des commissaires dans les comtés pour faire enlever soudainement des églises les images, autels, crucifix, tous les ^{restes} restes de l'idolâtrie ⁶; et ces envoyés sanctionnèrent, par leur présence, les passions populaires dont l'explosion les avait devancés. De leur côté, les Lords, apprenant que la secte des indépendants avait repris publiquement ses assemblées ⁷, mandèrent

¹ Les 9 et 11 mars 1641.

² Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 114-118.

³ Les 24 mai et 7 juin 1641. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 794-814.

⁴ Le 27 mai 1641. *Parliam. Hist.*, col. 814. — Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 120-122.

⁵ Le 16 janvier 1641. Neal, *Hist. of the Purit.*, t. II, p. 339.

⁶ Le 23 janvier 1641. Neal, *Hist. of the Purit.*, t. II, p. 343.

⁷ Le 18 janvier 1641.

les chefs à la barre ¹, et les tancèrent, bien que timidement. Aucune opinion, aucune intention, en cette matière, n'était vraiment dominante et nationale. Parmi les partisans de l'épiscopat, les uns, en petit nombre, mais animés par l'énergie de la foi ou l'obstination de l'intérêt personnel, soutenaient ses prétentions au droit divin; les autres, le regardant comme une institution humaine, jugeaient cette institution essentielle à la monarchie, et croyaient le trône compromis si le pouvoir des évêques subissait de graves atteintes; d'autres, et ceux-ci étaient nombreux, auraient volontiers exclu les évêques des affaires publiques, mais en les maintenant à la tête de l'Église, comme la tradition, les lois et les convenances de l'État leur semblaient l'exiger. Dans le parti contraire, les avis n'étaient pas moins divers; quelques-uns tenaient à l'épiscopat par leurs habitudes, quoique leurs opinions lui fussent peu favorables; au ^{raison de} ~~gré de~~ beaucoup, et des plus éclairés, nulle constitution de l'Église n'était de droit divin ni absolument légitime; elle pouvait varier selon les lieux, les temps; le Parlement était toujours maître de la changer, et l'intérêt public devait seul décider du sort de l'épiscopat, dont aucun principe ne commandait l'abolition ni le maintien. Mais le peuple presbytérien et ses ministres voyaient dans le régime épiscopal une idolâtrie condamnée par l'Évangile, l'héritier et l'avant-coureur du papisme; ils repoussaient, avec l'indignation de la foi, sa liturgie, les

¹ Le 19 janvier 1641. Neal, *Hist. of the Purit.*, t. II, p. 342.

formes de son culte, ses conséquences les plus lointaines, et réclamaient, pour la constitution républicaine de l'Église, le droit divin que les évêques avaient usurpé.

Quelque temps, et après les premiers succès de la réforme politique, ces dissidences entravèrent la marche du Parlement. Dès que les questions religieuses étaient en débat, les adversaires de la cour, jusque-là unanimes, se divisaient, se combattaient même; la majorité variait souvent; et aucun parti ne se montrait qui fût en toute occasion animé d'un même esprit, dévoué aux mêmes desseins, et capable de tout ^{maîtriser} maîtriser. Pym, Hampden, les principaux chefs du parti politique, ménageaient ^{avec soin} les ^{presbytériens} presbytériens, soutenaient même leurs motions les plus hardies; cependant on savait qu'ils ne partageaient point leurs passions fanatiques, qu'ils avaient plutôt à cœur de réduire le pouvoir temporel des évêques que de changer la constitution de l'Église ¹, et que, dans la Chambre haute, parmi les Lords les plus populaires, elle comptait de nombreux partisans. Quelques hommes prudents conseillèrent au Roi de mettre à profit ces dissensions secrètes, et de prévenir l'union des réformateurs politiques et religieux, en confiant hardiment aux premiers les affaires de la couronne et de l'État.

^{entamées} Des négociations furent ^{entamées} entamées. Le marquis de Hamilton, toujours pressé de s'entremettre entre les partis, en fut l'agent le plus actif. Le comte de Bedford, homme modéré, influent dans la Chambre haute, et fort

¹ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 114.

estimé du public, s'y prêta avec dignité. Les meneurs des deux Chambres se réunissaient souvent chez lui ; il avait leur confiance, et paraissait en droit de traiter en leur nom. Le Roi, qui consentait plutôt qu'il ne voulait lui-même, forma d'abord un nouveau conseil privé ¹ ; les lords Bedford, Essex, Warwick, Say, Kimbolton et quelques autres y furent appelés, tous populaires, quelques-uns même engagés avec ardeur dans l'opposition, mais tous grands seigneurs. L'orgueil de Charles, déjà blessé de fléchir devant eux, ne pouvait se résoudre à porter plus bas l'aveu de sa défaite. Cependant on insista ; les nouveaux conseillers ne voulaient pas se séparer de leurs amis ; chaque jour révélait au Roi l'importance de ces chefs des Communes qui lui inspiraient un si amer dédain. Eux de leur côté, sans repousser ces ouvertures, montraient peu d'empressement, moins par indifférence que par embarras. En les ^{accueillant} ~~accueillant~~, ils atteignaient le but principal de leurs efforts ; ils entraient, au nom du pays, en possession légale du pouvoir, imposaient un ministère à la couronne, et la soumettaient aux conseils du Parlement. Mais on leur demandait de sauver Strafford et l'Église, c'est-à-dire de mettre en liberté leur ennemi le plus redoutable et de se brouiller avec les presbytériens, leurs plus chauds amis. De part et d'autre la perplexité était grande et la méfiance déjà trop profonde pour céder sitôt à l'ambition ou à la peur. On en vint pourtant à des

¹ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 46.

propositions directes et précises. Pym devait être chancelier de l'Échiquier, Hampden gouverneur du prince de Galles, Hollis secrétaire d'État; Saint-John fut même nommé sans retard procureur général de la couronne. Le ministère devait avoir pour chef le comte de Bedford avec le titre de grand trésorier. Les hommes qui occupaient ces charges avaient offert ou déjà donné leur démission ¹.

Mais pendant ces négociations suivies des deux parts avec peu d'espoir, et peut-être aussi sans vif désir du succès, d'autres propositions parvinrent au Roi, bien plus propres à lui plaire. Quelque mécontentement s'était répandu dans l'armée; plusieurs officiers, membres des Communes, l'avaient même hautement témoigné. « S'il suffit aux Écossais, dit un jour l'un d'eux à la « Chambre, de demander de l'argent pour l'obtenir, les « soldats anglais sauront bien en faire autant ². » Le bruit de cette humeur parvint bientôt aux oreilles de la Reine; Henri Jermyn, son favori, se lia avec les mécontents; par son entremise, elle les reçut à Whitehall, déplora avec eux leur situation, la même et pourtant bien moins périlleuse que celle du Roi. Vive, ^{in 91 ahaly} caressante, plaçant en eux seuls son espérance, elle eut peu de peine à leur persuader qu'ils tenaient entre leurs mains le sort de l'État. Des conférences secrètes s'établirent; des plans

¹ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 73 et suiv. — Whitelocke, p. 39. — *Sidney's Papers*, t. II, p. 664-666.

² Whitelocke, p. 44.

de toute sorte y furent produits. Les uns voulaient que l'armée marchât sur Londres, et sans plus attendre, tirât le Roi de servitude ; d'autres, plus sages, proposaient seulement qu'elle adressât aux Chambres une pétition pour exprimer son dévouement au Roi, à l'Église, déclarer qu'à son avis la réforme de l'État était accomplie, et demander qu'on mît un terme aux innovations. Il fut aussi ^{was also discussed} question de secours étrangers, de levées en Portugal, en France ; propos frivoles et sans résultat, mais hasardés avec confiance par des hommes ^{hauts traits} légers, ou qui sortaient de table, ou plus occupés de se faire valoir que de réussir. A ces ^{conversations} entretiens correspondaient, dans l'armée même, quelques ^{la trigue} menées plus actives qu'efficaces ; les mécontents allaient (et venaient du camp à Londres ; de petits écrits circulaient dans les cantonnements. Le Roi lui-même eut enfin une entrevue avec Percy, frère du comte de Northumberland et l'un des conjurés ; il repoussa, de l'avis de Percy, tout dessein violent, toute tentative d'amener l'armée à Londres ; mais un projet de pétition lui fut soumis, aussi menaçant pour le Parlement que l'étaient, pour la couronne et l'Église, celles que les Chambres recevaient chaque jour. Il l'approuva, et, pour donner crédit aux meneurs de l'entreprise, se laissa persuader d'y apposer de sa main, en signe d'assentiment, les lettres initiales de son nom ¹.

Le complot continua sans avancer ; la pétition ne fut

¹ May, *Hist. du Long Parl.*, t. I, p. 189, dans ma *Collection*.—Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 132 et suiv.—Whitelocke, p. 43-44.—Rushworth, part. 3, t. I, p. 252-257.

point présentée : mais rien n'échappe à la méfiance d'un peuple, et elle tient les desseins pour des actes, les paroles pour des desseins. Sur les places, dans les tavernes, une foule d'espions volontaires avaient recueilli les imprudents propos des officiers. Pym, chargé de la police du parti, en fut bientôt informé. Peu après, la trahison lui en ^{LIVRE 1640} apprit davantage : Goring, l'un des conjurés, vint tout révéler au comte de Bedford. Rien n'avait été fait ; mais le Roi s'était laissé ^{allow him self to listen to} proposer tout ce qu'on pouvait craindre. Les chefs des Communes gardèrent le silence sur leur découverte, attendant, pour la mettre à profit, quelque grande occasion¹ ; ils ne rompirent même pas les négociations, toujours suivies au nom du Roi, pour leur entrée au ministère. Mais, dès ce jour, toute hésitation disparut de leurs conseils ; ils s'allièrent étroitement avec les presbytériens fanatiques, seul parti dont l'appui fût sûr et le dévouement ^{inexhaustible} inépuisable, car il avait seul des principes fixes, des passions ardentes, une révolution à faire et des forces populaires pour l'accomplir. En même temps la perte

¹ M. Brodie nie ce fait (*Hist. of the British Empire, etc.*, t. III, p. 109 et suiv., dans la note), et pense que le complot ne fut révélé par Goring que dans le courant du mois d'avril 1641. C'est en effet ce que semblent indiquer les dispositions et interrogatoires publiés dans la *Collection de Husbards* (p. 195 et suiv.). Mais un examen attentif de toute cette intrigue, et le rapprochement des différents passages indiqués dans la note précédente, prouvent, à mon avis, que les réunions des officiers avaient eu lieu dès le commencement de l'hiver de 1641, et que Pym et ses amis en avaient eu vent dès les premiers jours du mois de mars. C'est

de Strafford fut irrévocablement résolue; son procès commença ¹.

La Chambre des Communes tout entière y voulut assister, pour soutenir l'accusation de sa présence. Avec les Communes d'Angleterre siégeaient les commissaires d'Écosse et d'Irlande, également accusateurs. Quarante-vingts pairs étaient présents comme juges; les évêques, d'après le vœu violemment exprimé des Communes, s'étaient récusés, comme dans tout procès de vie et de mort. Au-dessus des pairs, dans une tribune fermée, prirent place le Roi et la Reine, avides de tout voir, mais cachant, l'un son angoisse, l'autre sa curiosité. Dans des galeries et sur des gradins plus élevés se pressaient une foule de spectateurs, hommes, femmes, presque tous de haut rang, ^{alors arrivés} émus d'avance par la pompe du spectacle, la grandeur de la cause et l'attente qu'excitait le caractère connu de l'accusé ².

Conduit par eau de la Tour à Westminster, il traversa, sans trouble ni insulte, la multitude assemblée aux portes : en dépit de la haine, sa grandeur si récente, son maintien ^{maison}, la terreur même ^{l'air} naguère attachée à son nom, commandaient encore le respect. A mesure qu'il passait, le corps un peu courbé avant l'âge par la mala-

aussi l'opinion de M. Lingard (*Hist. of England*, t. X, p. 128, note 27).

¹ Le 22 mars 1641.

² May, *Hist. du Long Parl.*, t. I, p. 178, et les *Eclaircissements historiques*, p. 413, dans ma *Collection*. — *State-Trials*, t. III, col. 1414 - Rushworth, t. VIII.

die, mais le regard brillant et fier comme dans la jeunesse, la foule s'écartait, tous ôtaient leur chapeau, et il saluait avec courtoisie, regardant cette attitude du peuple comme de bon augure¹. L'espérance ne lui manquait point : il dédaignait ses adversaires, avait bien étudié les charges, et ne doutait pas qu'il ne réussît à se laver du crime de haute trahison. L'accusation des Irlandais l'avait seule étonné un moment : il ne pouvait comprendre qu'un royaume, jusque-là si soumis, si empressé même à le flatter et le servir, eût ainsi changé tout à coup.

Dès le second jour, un incident lui fit voir qu'il avait mal jugé de sa situation, et quelles seraient les difficultés de sa défense : « J'espère, dit-il, que je repousse-
« rai sans peine les imputations de mes malicieux
« ennemis. » A ces mots Pym, qui dirigeait la poursuite, se récria avec emportement : « C'était, dit-il, aux Com-
« munes que s'adressait cette injure, et il y avait crime
« à les taxer ainsi de malicieuse inimitié. » Strafford troublé tomba à genoux, s'excusa, et dès ce moment, parfaitement calme et maître de lui-même, il ne laissa échapper aucun signe de colère ou seulement d'impatience, aucune parole qu'on pût tourner contre lui².

Pendant dix-sept jours, il ^{discuta} ^{à l'aveu} seul, contre treize accusateurs qui se relevaient tour à tour, les faits qui lui étaient imputés. Un grand nombre furent prouvés

¹ *State-Trials*, t. III, col. 1417.

² *Ibid.* t. III, col. 1420.

invinciblement, pleins d'iniquité et de tyrannie. Mais d'autres, follement exagérés ou aveuglément accueillis par la haine, furent faciles à repousser, et aucun ne ^{came within} rentrait, à vrai dire, dans la définition légale de la haute trahison. Strafford mit tous ses soins à les dépouiller de ce caractère, parlant noblement de ses imperfections, de ses faiblesses, opposant à la violence de ses adversaires une dignité modeste, faisant ^{show} ressortir, sans injure, l'illégalité passionnée de leurs procédés. D'odieuses entraves gênaient sa défense; ses conseils, obtenus à grand'peine et malgré les Communes, n'étaient point admis à parler sur les faits ni à interroger les témoins; la permission de citer des témoins à ^{in the trial} décharge ne lui avait été accordée que trois jours avant ^{discharge} l'ouverture des débats, et la plupart étaient en Irlande. Dans chaque occasion, il réclamait son droit, remerciait ses juges s'ils consentaient à le reconnaître, ne se plaignait point de leurs refus, et répondait simplement à ses ennemis qui se courrouçaient des lenteurs suscitées par son habile résistance : « Il m'appartient, je crois, de
« défendre ma vie, aussi bien qu'à tout autre de l'atta-
« quer. »

Tant d'énergie embarrassait et humiliait les accusateurs. Deux fois les Communes sommèrent les Lords de mener plus vite un procès qui leur faisait perdre, disaient-elles, un temps précieux pour le pays¹. Les Lords refusèrent; le succès de l'accusé leur rendait

¹ Les 25 mars et 9 avril 1641. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 743.

quelque énergie. Le débat des faits terminé, avant que les conseils de Strafford eussent ouvert la bouche et qu'il eût lui-même résumé sa défense, le comité d'accusation se sentit vaincu, du moins quant à la preuve de la haute trahison. L'agitation des Communes devint extrême; à la faveur du texte de la loi et de son fatal génie, un grand coupable allait donc échapper, et la réforme, à peine commencée, retrouverait son plus dangereux ennemi. Un coup d'État fut résolu. Sir Arthur Haslerig, homme dur et grossièrement passionné, proposa de déclarer Strafford coupable et de le condamner par acte du Parlement¹. Ce procédé, qui affranchissait les juges de toute loi, n'était pas sans exemple, quoique toujours dans des temps de tyrannie et toujours qualifié bientôt après d'iniquité. Quelques notes trouvées dans les papiers du secrétaire d'État Vane, et livrées à Pym par son fils², furent produites comme supplément de preuve suffisant pour démontrer la haute trahison. Elles imputaient à Strafford d'avoir donné au Roi, en plein Conseil, l'avis d'employer l'armée d'Irlande à dompter l'Angleterre. Les paroles qu'elles lui attribuaient, bien que démenties par le témoignage de plusieurs conseillers, et susceptibles d'un sens moins odieux, étaient trop conformes à sa conduite, et aux

¹ Le 10 avril 1641.

² Il s'appelait Henri Vane comme son père, et était né en 1612; c'est de lui qu'il sera toujours question dans la suite comme l'un des chefs du parti indépendant.

maximes qu'il avait souvent professées, pour ne pas produire une vive impression sur les esprits. Le bill obtint sur-le-champ une première lecture. Les uns crurent sacrifier la loi à la justice, d'autres la justice à la nécessité.

En même temps le procès continuait, car on ne voulait perdre, contre l'accusé, aucune chance, ni que le péril du coup d'État l'affranchît de celui du jugement légal. Avant que ses conseils ^{begun to speak} prissent la parole pour traiter la question de droit, Strafford résuma sa défense¹; il parla longtemps et avec une merveilleuse éloquence, toujours appliqué à prouver que, par aucune loi, aucun de ses actes n'était qualifié de haute trahison. La conviction grandissait de moment en moment dans l'âme de ses juges, et il en suivait habilement les progrès, adaptant ses paroles aux impressions qu'il voyait naître, profondément ému, mais sans que l'émotion l'empêchât d'observer et d'apercevoir ce qui se passait autour de lui : « Milords, dit-il en finissant, ces messieurs disent « qu'ils parlent pour le salut de la république contre « ma tyrannie arbitraire ; permettez-moi de dire que « je parle pour le salut de la république contre leur « trahison arbitraire. Nous vivons à l'ombre des lois ; « faudra-t-il que nous mourions par des lois qui n'existent point ? Vos ancêtres ont soigneusement enchaîné, « dans les liens de nos statuts, ces terribles accusations « de haute trahison : ne recherchez pas l'honneur d'être

¹ Le 13 avril 1641.

« plus savants et plus habiles dans l'art de tuer. Ne
 « vous armez pas de quelques sanglants exemples;
 « n'allez pas, en fouillant de vieux registres rongés des
 « vers et oubliés le long des murs, réveiller ces lions
 « endormis, car ils pourraient un jour vous mettre
 « aussi en pièces, vous et vos enfants. Quant à moi,
 « pauvre créature que je suis, n'était l'intérêt de vos
 « seigneuries, et aussi celui de ces gages sacrés que m'a
 « laissés une sainte maintenant au ciel... (à ces mots il
 « s'arrêta, fondit en larmes, et relevant aussitôt la
 « tête...) je ne prendrais pas tant de peine pour défendre
 « ce corps qui tombe en ruine, et déjà chargé de tant
 « d'infirmités qu'en vérité j'ai peu de plaisir à en porter
 « le poids plus longtemps. » Il s'arrêta de nouveau
 comme à la recherche d'une idée : « Milords, reprit-il,
 « il me semble que j'avais encore quelque chose à vous
 « dire; mais ma force et ma voix défont; je remets
 « humblement mon sort en vos mains; quel que
 « soit votre arrêt, qu'il m'apporte la vie ou la mort,
 « je l'accepte d'avance librement; *te Deum lauda-*
 « *mus.* »

L'auditoire demeura saisi d'attendrissement et d'admiration. Pym voulut répondre; Strafford le regarda; la menace éclatait dans l'immobilité de son maintien; sa ^{lèvre} lèvre pâle et avancée portait l'expression d'un dédain passionné; Pym troublé s'arrêta; ses mains tremblaient, et il cherchait, sans le trouver, un papier placé devant ses yeux. C'était sa réponse qu'il avait préparée, et qu'il lut sans que personne l'écût, se ^{hâtant} hâtant lui-même de

finir un discours étranger aux sentiments de l'assemblée, et qu'il avait peine à prononcer ¹.

Le ^{trouble} ~~trouble~~ passe, la colère demeure ; celle de Pym et de ses amis fut au comble ; ils pressèrent la seconde lecture du bill d'*attaîner* ². En vain Selden, le plus ancien et le plus illustre des défenseurs de la liberté, Holborne, l'un des avocats de Hampden dans l'affaire de la taxe des vaisseaux, et plusieurs autres, le combattirent ³. C'était maintenant l'unique ressource du parti ; car il voyait bien que les Lords ne condamneraient point Strafford comme juges et au nom de la loi. Il eût voulu même que le procès fût tout à coup suspendu, qu'on n'entendît point les conseils de Strafford, et tel était l'^{violence} ~~emportement~~, qu'il fut question de mander à la barre et de punir « ces avocats insolents qui osaient « défendre un homme que la Chambre déclarait coupable de haute trahison ⁴. » Les Lords repoussèrent ces propositions furieuses ; les conseils de Strafford furent entendus ; mais les Communes ne leur répondirent point, n'assistèrent même pas à la séance, disant qu'il était au-dessous de leur dignité de lutter contre des avocats ⁵ ; et quatre jours après, malgré la vive opposition de lord Digby, jusque-là l'un des plus achar-

¹ *State-Trials*, t. III, col. 1469.

² Le 14 avril 1641.

³ *State-Trials*, t. III, col. 1469.

⁴ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 98.

⁵ *Ibid.*, p. 101.

les comtes
 les accusateurs de Strafford, le bill d'*attainder* fut définitivement adopté ¹.

A cette nouvelle, le Roi désolé ne songea plus qu'à sauver le comte, n'importe à quel prix : « Soyez sûr, lui « écrivit-il, sur ma parole de Roi, que vous ne souffrirez « ni dans votre vie, ni dans votre fortune, ni dans votre « honneur. » Tout fut tenté à la fois, avec l'aveugle empressement de la crainte et de la douleur. On essayait, par des concessions et des promesses, d'adoucir les chefs des Communes, on conspirait pour faire évader le prisonnier. Mais les complots nuisaient aux négociations, les négociations aux complots. Le comte de Bedford, qui semblait disposé à quelque complaisance, mourut subitement. Le comte d'Essex répondit à Hyde qui lui parlait de la résistance insurmontable qu'opposerait au bill la conscience du Roi : « Le Roi est obligé de se conformer, lui et sa conscience, à l'avis et à la conscience « du Parlement ². » On fit offrir à sir William Balfour, gouverneur de la Tour, 20,000 livres sterling et une fille de Strafford pour son fils, s'il voulait se prêter à l'évasion : il s'y refusa. On lui ordonna de recevoir dans la prison, à titre de gardes, cent hommes choisis, commandés par le capitaine Billingsley, officier mécontent ; il en informa les Communes. Chaque jour voyait naître et échouer, pour le salut du comte, quelque nouveau dessein. Enfin le Roi, contre l'avis de Strafford lui-

¹ Le 21 avril 1641.

² Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 130.

même, fit appeler les deux Chambres, et reconnaissant les fautes du comte, promettant que jamais il ne l'emploierait, ^{ne le comte} fût-ce comme constable, il leur déclara que jamais aussi aucune raison, aucune crainte ne le ferait consentir à sa mort ¹.

Mais la haine des Communes était inflexible et plus ⁸⁰²⁴⁸ hardie que la douleur du Roi; elles avaient prévu sa résistance et préparé les moyens de la vaincre. Depuis que le bill d'*attainder* avait été porté à la Chambre haute, la multitude s'assemblait chaque jour autour de Westminster, armée d'épées, de ^{épées} couteaux, de bâtons, ^{coste} criant : *Justice! justice!* et menaçant les Lords qui tardaient à prononcer ². Lord Arundel ³ fut contraint de descendre de voiture, et, chapeau bas, il pria le peuple de se retirer, s'engageant à presser l'accomplissement de ses vœux. Cinquante-neuf membres des Communes avaient voté contre le bill; leurs noms furent placardés dans les rues avec ces mots : *Voici les Straffordiens, traîtres à leur pays*. La chaire retentissait des mêmes menaces; on prêchait, on priait pour le supplice d'un grand délinquant. Les Lords, ^{actus} provoqués par un message du Roi, se plaignirent aux Communes de ces désordres; les Communes ne répondirent point ⁴. Cependant le bill demeurait toujours en suspens. Un coup décisif, jusque-là tenu en réserve, fut résolu : Pym, appelant

¹ Le 1^{er} mai 1641. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 754.

² *Ibid.*, col. 755.—Whitelocke, p. 43.

³ Lord Montgomery, selon Whitelocke, *ibid.*

⁴ Le 3 mai 1641. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 778.

les citoyens ; et sur le refus des Lords, elles déclarèrent quiconque s'y refuserait incapable de toute fonction dans l'Église et dans l'État¹. Enfin, pour mettre l'avenir à l'abri de tout péril, un bill fut proposé, portant que ce Parlement ne pourrait être dissous sans son propre aveu². A peine une mesure si hardie excita-t-elle quelque surprise ; la nécessité de donner une garantie aux emprunts devenus, dit-on, plus difficiles, servit de prétexte ; l'emportement universel étouffa toute objection. Les Lords essayèrent d'amender le bill, mais en vain : la Chambre haute était vaincue ; les juges offrirent à sa faiblesse la sanction de leur lâcheté ; ils déclarèrent qu'aux termes des lois les crimes de Strafford constituaient vraiment la haute trahison³. Le bill d'*attainder* fut soumis à un dernier débat ; trente-quatre des lords qui avaient assisté au procès s'absentèrent de la Chambre ; parmi les présents, vingt-six votèrent pour le bill, dix-neuf contre⁴ ; il n'y manqua plus que l'adhésion du Roi.

Charles se débattait encore, se croyant incapable d'accepter un tel déshonneur. Il fit venir Hollis, beau-frère de Strafford, et qui, à ce titre, était demeuré étranger à l'accusation. « Que peut-on faire pour le sauver ? » lui demanda-t-il avec angoisse. Hollis fut d'avis

¹ *Parl. H.*, t. II col. 778.—Neal, *Hist. of the Purit.*, t. II, p. 382.

² Le 7 mai 1641. Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 161.—Whitelocke, p. 43.—*Parliam. Hist.*, t. II, col. 786-787.

³ *Parliam. Hist.*, t. II, col. 737.

⁴ Le 7 mai 1641. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 737.

sursis

que Strafford sollicitât du Roi un ^{reprise} sursis, et que le Roi allât en personne présenter sa pétition aux Chambres, en leur adressant un discours qu'il rédigea lui-même sur-le-champ; en même temps, il promit de tout faire pour décider ses amis à se contenter du bannissement du comte : tout ainsi convenu, ils se séparèrent. Déjà, dit-on, les démarches de Hollis dans la Chambre avaient obtenu quelque succès; mais la Reine, épouvantée des émeutes chaque jour plus vives, de tout temps ennemie de Strafford, et craignant même, dit-on, d'après les rapports de quelques affidés, qu'il ne se fût engagé, pour sauver sa vie, à révéler tout ce qu'il savait de ses intrigues, vint assiéger son mari de ses soupçons et de ses terreurs¹; son effroi était si grand, qu'elle voulait s'enfuir, s'embarquer, retourner en France, et faisait déjà ses préparatifs de départ². Troublé des pleurs de sa femme, hors d'état de se résoudre seul, Charles convoqua d'abord un conseil privé, puis les évêques. Le seul évêque de Londres, Juxon, lui conseilla de suivre sa conscience; tous les autres, l'évêque de Lincoln surtout, prélat intrigant, longtemps opposé à la cour, le pressèrent de sacrifier un individu au trône, sa conscience d'homme à sa conscience de Roi³. Il sortait à

¹ Burnet, *Hist. de mon temps*, t. I, p. 62-64, dans ma *Collection*.

² Voyez la lettre de M. de Montreuil, ministre de France, en date du 23 mai 1641, publiée par M. Mazure, dans son *Histoire de la révolution de 1688*, t. III, p. 422-428.

³ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 154-156.—*Mémoires de Warwick*, p. 145.

^{scandal}
 peine de cette conférence, une lettre de Strafford lui fut remise¹ : « Sire, lui écrivait le comte, après un long et « rude combat, j'ai pris la seule résolution qui me con- « vienne; tout intérêt privé doit céder au bonheur de « votre personne sacrée et de l'État; je vous supplie « d'écarter, en acceptant ce bill, l'obstacle qui s'oppose « à un heureux accord entre vous et vos sujets. Mon « consentement, sire, vous acquittera plus devant Dieu « que tout ce que pourraient faire les hommes; nul « traitement n'est injuste envers qui veut le subir. Mon « âme, près de s'échapper, pardonne tout et à tous avec « la douceur d'une joie infinie. Je vous demande seule- « ment d'accorder à mon pauvre fils et à ses trois sœurs « autant de bienveillance, ni plus ni moins, qu'en méri- « tera leur malheureux père, selon qu'il paraîtra un « jour coupable ou innocent². »

Le lendemain, le secrétaire d'État Carlton vint, de la part du Roi, annoncer à Strafford qu'il avait consenti au bill fatal³. Quelque surprise parut dans les regards du comte, et pour toute réponse, il leva les mains au ciel, disant : « *Nolite confidere principibus et filiis hominum,* « *quia non est salus in illis*⁴. »

Au lieu d'aller en personne, comme il l'avait promis à Hollis, demander aux Chambres un sursis, le Roi se contenta de leur envoyer⁵, par le prince de Galles, une

¹ Le 9 mai 1641.

² *State-Trials*, t. III, col. 1516-1517.

³ Le 10 mai 1641.

⁴ Whitelocke, p. 44.

⁵ Le 11 mai 1641.

lettre qui finissait par ce *post-scriptum* : « S'il doit mourir, ce serait une charité de lui laisser jusqu'à sa medi. » Les Chambres la relurent deux fois, et, sans tenir compte de cette froide prière, fixèrent l'exécution au lendemain ¹.

Le gouverneur de la Tour, chargé d'accompagner Strafford ², l'engagea à prendre une voiture pour échapper aux violences du peuple : « Non, monsieur, lui dit le comte ; je sais regarder la mort en face, et le peuple aussi. Que je ne m'échappe point, cela vous suffit ; quant à moi, que je meure par la main du bourreau ou par la furie de ces gens-là, si cela peut leur plaire, rien ne m'est plus indifférent. » Et il sortit à pied, précédant les gardes et promenant de tous côtés ses regards, comme s'il eût marché à la tête de ses soldats. En passant devant la prison de Laud, il s'arrêta ; la veille, il l'avait fait prier de se trouver à la fenêtre et de le bénir au moment de son passage : « Milord, dit-il en élevant la tête, votre bénédiction et vos prières ! » L'archevêque étendit les bras vers lui ; mais d'un cœur moins ferme et affaibli par l'âge, il tomba évanoui. « Adieu, milord, dit Strafford en s'éloignant ; que Dieu protége votre innocence ! » Arrivé au pied de l'échafaud, il y monta sur-le-champ, suivi de son frère, des ministres de l'Église et de plusieurs de ses amis, s'agenouilla un moment, puis se relevant pour parler au

¹ *Parliam. Hist.*, t. II, col. 760.

² Le 12 mai 1641.

peuple : « Je ^{desire} souhaite, dit-il, à ce royaume toutes les
 « prospérités de la terre : vivant, je l'ai toujours fait :
 « mourant, c'est mon seul vœu. Mais je supplie chacun
 « de ceux qui m'écoutent d'examiner sérieusement, et
 « la main sur le cœur, si le début de la réformation
 « d'un royaume doit être écrit en caractères de sang ;
 « pensez-y bien en rentrant chez vous. A Dieu ne plaise
 « que la moindre goutte de mon sang retombe sur au-
 « cun de vous ! Mais je crains que vous ne soyez dans
 « une mauvaise voie. » Il s'agenouilla de nouveau et
 pria un quart d'heure ; puis, se tournant vers ses amis,
 il prit congé de tous, ^{pressant} serrant à chacun la main et leur ^{Serrant}
 donnant quelques conseils : « J'ai presque fini, leur dit-
 « il ; un seul coup va rendre ma femme veuve, mes
 « chers enfants orphelins, mes pauvres serviteurs sans
 « maître ; que Dieu soit avec vous et avec eux tous !
 « Grâce à lui, ajouta-t-il en se déshabillant, j'ôte mon
 « habit, le cœur aussi tranquille qu'en le quittant
 « pour dormir. » Il appela le bourreau, lui pardonna,
 pria encore un moment, posa sa tête sur le billot et
 donna lui-même le signal. Sa tête tomba ; le bourreau
 la montra au peuple en criant : « Dieu sauve le Roi ! »
 De violentes acclamations éclatèrent ; plusieurs bandes
 se répandirent dans la cité, célébrant à grands cris
 leur victoire ; d'autres se retirèrent silencieusement,
 pleins de doute et d'inquiétude sur la justice du vœu
 qu'ils venaient de voir accompli ¹.

¹ *State-Trials*, t. III, col. 1521 et suiv.—*Mémoires de Warwick*, p. 146, dans ma *Collection*.

Troublée de cette impression, la Chambre des Communes fit tous ses efforts pour la comprimer ; rien n'irrite plus des vainqueurs que de voir qu'un ennemi mort soit encore un danger. M. Taylor ayant dit, dans un ^{privé} ^{congratulation} entretien particulier, qu'on avait commis un meurtre avec le glaive de la justice, il fut envoyé à la Tour, exclu de la Chambre et déclaré incapable d'y rentrer ¹. Lord Digby avait publié son discours contre le bill d'*attainder* ; la Chambre en interdit la circulation et le fit brûler par la main du bourreau ². Jamais sa force n'avait paru si grande ni mieux affermie ; le Roi, en consentant à la mort du comte, avait aussi adopté, presque sans y regarder, le bill qui le privait du droit de dissoudre le Parlement sans son aveu. Cependant la sécurité manquait aux Communes, et plus leur pouvoir croissait, plus elles se sentaient poussées vers la tyrannie. Le Roi, en leur livrant Strafford, s'était décrié à leurs yeux sans les rassurer, et l'inimitié, plus profonde, redoublait la méfiance. Un parti royaliste, autre que celui de la cour, commençait à se former dans leur sein. Pym, Hampden, Hollis, se voyaient contraints de s'allier chaque jour plus étroitement avec les sectaires ; et cette alliance déplaisait, même à de chauds amis de la liberté : « A quoi bon, disait-on, embarrasser la ré-
« forme politique de questions douteuses ? En matière
« de culte et de discipline, les esprits sont divisés ;

¹ Le 27 mai 1641. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 815.

² Le 13 juillet 1641. *Ibid.*, col. 754-882.

« contre le pouvoir absolu, l'Angleterre est unanime ;
« c'est le seul ennemi qu'il faille poursuivre sans
« pitié ¹. » Quelquefois ce conseil prévalait, et la Cham-
bre, reprenant l'examen des griefs, retrouvait son
unanimité. L'abolition de la Chambre étoilée, de la
cour du Nord, de la cour de haute commission, de
toutes les juridictions arbitraires, fut définitivement
prononcée, et le Roi y consentit après deux jours d'hési-
tation ². La réforme politique, telle du moins qu'on
l'avait d'abord souhaitée et conçue, semblait accomplie ;
mais que servait de l'avoir écrite dans des statuts, si la
garde en était soudain remise à ses ennemis ? Les hési-
tations du Roi, les bruits de complots, les défections
aperçues ou pressenties dans l'armée et le Parlement
réveillaient toutes les alarmes ; en perdant le pouvoir,
les chefs des Communes s'estimaient perdus, eux et leur
cause : pour le retenir, l'appui du peuple était néces-
saire ; et le peuple, dévoué aux presbytériens, réclamait
à son tour sa part du triomphe. Toutes les motions
contre l'Église reparaissaient alors ; les Écossais com-
mençaient même à solliciter ouvertement l'uniformité
du culte des deux nations. Ces tentatives échouaient
encore ; et leur mauvais succès, l'embarras que jetaient
dans les Chambres tant de passions et de desseins encore
mal unis, donnaient à leurs démarches une apparence
d'incertitude et de fatigue dont quelques-uns se promet-

¹ May, *Hist. du Long Parl.*, t. I, p. 223-227, dans ma *Collection*.

² Le 5 juillet 1641. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 853-855.

taient le repos. Mais la lutte religieuse s'engageait de plus en plus ; les sectaires s'enhardissaient, l'Église était chaque jour plus ébranlée^{shaker}. Dans la Chambre haute même, son plus ferme soutien, tout attestait sa décadence : les lords spirituels n'étaient plus, selon l'ancien usage, mentionnés séparément en tête des bills ; le cleric de la Chambre affectait, en lisant, de tourner le dos au banc des évêques ; et dans les cérémonies publiques, les lords temporels s'arrogeaient la préséance¹. Ces symptômes n'échappaient point au parti presbytérien, et il renouvelait incessamment ses attaques, dominant les réformateurs politiques qu'il maintenait en possession du pouvoir, et, malgré des revers apparents, faisant chaque jour un pas vers le succès.

Le Roi rappela tout à coup son projet d'aller en Écosse, où l'exécution du traité de paix, enfin près de se conclure, réclamait, dit-il, sa présence. On apprit en même temps que la Reine, donnant sa santé pour prétexte, se disposait à partir pour le continent. L'armée mécontente se trouvait sur la route du Roi, et les relations de la Reine avec le continent étaient depuis longtemps suspectes. Ce double voyage, brusque et simultané, fournit aux méfiances l'aliment qu'elles cherchaient. Les méfiances étaient légitimes. Sans force ni crédit^{intérêt} à Londres, entouré de courtisans inutiles ou de conseillers saisis d'effroi, Charles avait porté ses regards vers le royaume de ses pères et les rois absolus de l'Europe.

¹ Neal, *Hist. of the Purit.*, t. II, p. 410-411.

En Écosse, et soit ^{the question was} qu'il s'agit de l'Église ou de la cou- ^{il s'agit} ronne, il se proposait de tout céder, de gagner ainsi la faveur du peuple, et de combler de grâces les grands seigneurs. Dans l'armée, son passage et ses paroles ne pouvaient manquer d'accroître le nombre de ses partisans. Quant au continent, ses vues étaient moins précises; cependant, sans méditer ni prévoir même la guerre, il cherchait déjà de l'argent et des alliés. Les Communes n'exprimèrent point leurs soupçons; mais elles demandèrent que la Reine ne quittât point Londres, et qu'il plût au Roi de retarder son départ¹. Charles laissa voir quelque humeur, affectant de regarder ce vœu comme un caprice sans motif. Pour faire croire qu'il n'attachait à sa réponse nulle importance, il renvoya les Communes aux commissaires écossais qui le sollicitaient, dit-il, de hâter son voyage, et à la Reine elle-même. Les Écossais se prêtèrent volontiers à un délai; la Reine promit de bonne grâce qu'elle ne s'éloignerait point². Un moment rassurées, les Communes pressèrent vivement le licenciement de l'armée, jusque-

¹ Le 26 juin 1641.

Les chefs du Parlement ne se trompaient pas en croyant que, dès cette époque, le Roi cherchait de l'appui sur le continent, et que la Reine se proposait de se rendre en France dans ce dessein; les instructions et la correspondance de Jean de Montreuil, alors ministre résident de France en Écosse et en Angleterre, ne laissent aucun doute à cet égard. (Voir dans les *Documents historiques*, n° VI, quelques-unes des dépêches écrites à cette époque, et tirées des Archives des affaires étrangères de France.)

² *Parliam. Hist.*, t. II, col. 846, 851-852, 885, 890.

là retardé à dessein. Des lettres de la Chambre garantirent aux troupes le prompt paiement de leur solde. Pour y suffire, de zélés citoyens firent fondre leur vaiselle; de nombreux emprunts furent ordonnés, de nouveaux impôts établis ¹. Cependant le licenciement s'opérait avec lenteur, faute d'argent, et aussi par la mauvaise volonté de beaucoup d'officiers ². Le Roi s'en applaudissait en secret; les Communes retombaient dans leur angoisse. Le délai convenu expira. La Chambre en sollicita un second, mais sans succès ³; le Roi annonça qu'il allait partir. On essaya de demander la nomination d'un gouverneur du royaume, pour que les affaires ne fussent pas suspendues; mais cette idée n'eut aucune suite ⁴. Le Roi se contenta de nommer le comte d'Essex capitaine général au sud de la Trent, et partit le 10 août, avec des espérances que laissait percer son langage, mais dont on cherchait en vain à pénétrer les motifs.

La Chambre ^{was not long in seeing} tarda peu à voir qu'elle perdait son temps à siéger, en son absence, incertaine et oisive. Il lui importait bien davantage de surveiller de près ses adversaires, et de réchauffer dans les provinces le zèle de ses partisans. Après quinze jours de séances insigni-

¹ May, *Hist. du Long Parl.*, t. I, p. 206.—*Parliam. Hist.*, t. II, col. 841-843. Le taux de l'intérêt de l'emprunt ouvert à cette époque fut fixé à 10 pour 100.

² Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 209.

³ Le 8 août 1641. *Parliam. Hist.*, t. II, 897-899.

⁴ *Ibid.*, col. 892.

fiantes, elle résolut de s'ajourner¹. Beaucoup de membres voulaient vaquer à leurs affaires et prendre quelque repos; mais les chefs ne s'en donnèrent point. Un comité, dirigé par Hampden, fut envoyé en Écosse pour y demeurer auprès du Roi, et veiller aux intérêts du Parlement². Un autre comité, nombreux et investi de grands pouvoirs, siégea à Westminster, dans l'intervalle des deux sessions; Pym le présidait. La Chambre haute prit les mêmes mesures³. Une foule de membres se répandirent dans les comtés, ardents à propager leurs sentiments et leurs craintes. Les deux partis, sous l'apparence d'une trêve, cherchaient au loin de nouvelles forces, méditant l'un et l'autre de nouveaux combats.

En traversant l'armée anglaise, qu'on licenciait, et l'armée écossaise, qui rentrait dans son pays, le Roi n'osa s'arrêter longtemps. Cependant ses tentatives auprès des troupes, surtout des officiers, furent assez publiques pour que lord Holland, qui présidait au licenciement, en écrivît avec inquiétude au comte d'Essex⁴, ajoutant qu'à son retour à Londres, il lui en dirait davantage. Arrivé à Édimbourg, Charles fit au Parlement et à l'Église d'Écosse toutes les concessions qu'ils demandèrent : Parlements triennaux, abandon des anciennes

¹ Le 27 août 1641. L'ajournement devait durer du 8 septembre au 20 octobre. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 904.

² *Ibid.*, t. II, col. 902. Ce comité fut composé de six membres : le comte de Bedford, lord Howard, sir William Armin, sir Philippe Stapleton, Nathaniel Fiennes et Hampden.

³ *Ibid.*, t. II, col. 910.

⁴ Le 16 août 1641. Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 210.

prérogatives de la couronne, poursuites contre les principaux adversaires du covenant, intervention même du Parlement dans la nomination du conseil privé, rien ne fut refusé. Le Roi se prêtait, avec une gravité qui n'avait pas l'air de la complaisance, au culte des presbytériens, assidu à leurs fréquentes prières, attentif à leurs longs sermons : laïques ou ecclésiastiques, nobles ou bourgeois, les chefs covenantaires étaient traités avec une faveur empressée; on leur prodiguait les titres, les charges, les promesses, les pensions.

Tout à coup le bruit se répandit dans la ville ¹ que les deux grands seigneurs les plus accrédités dans le Parlement, Hamilton et Argyle, en étaient sortis suivis de leurs amis, et s'étaient retirés au château de Kinneil, résidence du comte de Lanerk, frère de Hamilton, pour se soustraire au danger d'une arrestation, et même d'un assassinat. La surprise fut extrême : on se demandait, sans que personne sût répondre, quels motifs avaient porté les fugitifs à de telles craintes, ou le Roi à de tels desseins. Des conjectures étranges se propagèrent; Charles s'en plaignit avec hauteur, comme d'un outrage, et réclama du Parlement l'exclusion de Hamilton, jusqu'à ce que son honneur fût vengé. Le Parlement, ferme et circonspect, se refusa à toute brusque décision, et ordonna une enquête. De nombreux témoins entendus, le comité fit son rapport : on déclara, sans détails, qu'il n'y avait lieu pour le Roi à aucune réparation,

¹ Au commencement d'octobre 1641.

pour les fugitifs à aucune crainte. Ils rentrèrent dans le Parlement, gardèrent le silence, comme Charles, sur ce qui s'était passé, et le public n'apprit rien de plus.

Ni l'un ni l'autre parti ne voulait l'instruire ; mais tout était éclairci pour eux. Au moment même où le Roi, pour gagner l'Écosse contre l'Angleterre, se décidait à tant de concessions, il avait médité, dans les deux royaumes, la ruine de ses ennemis. Persuadé que les juges ne pourraient se défendre de condamner, comme trahison, cette correspondance des mécontents anglais avec les covenantaires d'Écosse, qui avait précédé et déterminé peut-être la dernière invasion, il était venu en chercher lui-même les preuves, se promettant d'^{ouvrir}intenter, à son retour, contre les chefs des Communes, l'accusation que Strafford, prévenu par eux, n'avait pu même annoncer. Un jeune et hardi gentilhomme, dévoué d'abord au covenant, mais rentré depuis dans la faveur du Roi, le comte de Montrose ¹, s'était engagé à lui procurer ces documents tant désirés. Sur sa parole, Charles était parti; mais, avant son arrivée, une lettre en chiffres, interceptée par Argyle, excita les soupçons des Écossais, et le Roi trouva Montrose en prison. Animé par le péril, et brûlant de se venger, le comte lui fit dire que, s'il pouvait le voir, il lui ferait connaître ses vrais ennemis et leurs ^{plots}trames passées. Par l'entremise de quel-^{ques}trames affidés, Montrose sortit secrètement de sa prison, se rendit de nuit dans la chambre du Roi, l'informa de

¹ Jacques Graham, comte de Montrose (Mountross), né à Édimbourg en 1612.

tout ce qu'il savait, accusa Hamilton d'avoir concouru, aussi bien qu'Argyle, aux ^{plans} menées des mécontents, assura le Roi que leurs papiers en fourniraient les preuves, l'engagea enfin à s'assurer brusquement de ces deux chefs, à ^{to, get it} s'en défaire même s'ils résistaient. Prompt à accueillir les résolutions téméraires, et sans songer à l'effet qu'un acte si violent ne pouvait manquer de produire sur l'esprit du peuple qu'il s'efforçait de gagner, Charles consentit à tout; le complot s'^{to Wesp}ourdit à l'^{simu & aut on 84}ombre des concessions, et tout était prêt pour l'exécution lorsque les deux lords, avertis à temps, firent tout échouer en quittant la ville avec éclat ¹.

Sagement conseillé, le Parlement d'Écosse étouffa l'affaire; il ne craignait plus le péril, et ne voulut pas compromettre, en poussant jusqu'au bout la lutte, les biens qu'il venait d'acquérir. Le Roi lui-même, pour cacher ses desseins et leur mauvais succès, éleva Hamilton au titre de duc, Argyle à celui de marquis; Lesley fut nommé comte de Leven: mais Hampden et le comité anglais, bien instruits de tout, se hâtèrent de tout mander à Londres, où l'ajournement des Chambres était près d'expirer. L'effroi fut grand dans le parti ²;

¹ *Hardwicke's State-Papers*, t. II, p. 299.—Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 224 et suiv.—Burnet, *Memoirs of the Hamiltons*, p. 148-171. — *Baillie's Letters*, t. I, p. 320, 327, 330, 332. — Malcolm Laing, *Hist. of Scotland*, t. III, p. 228 et suiv., et note 8, p. 547-555.—Brodie, *Hist. of the British Empire*, etc., t. III, p. 142-156.

² *Evelyn's Memoirs*, t. II, Appendice, p. 40, 46. — *Parliam. Hist.*, t. II, col. 914-915.

malgré ses méfiances, il n'avait pas encore prévu de tels dangers, et les chefs croyaient leurs anciennes relations avec les insurgés d'Écosse pleinement amnistiées, comme la rébellion même, par le dernier traité de paix. A ce symptôme des intentions obstinément vindicatives du Roi, des hommes d'ailleurs modérés se jugèrent compromis sans retour. M. Hyde, rencontrant les lords Essex et Holland qui, d'un air soucieux, s'entretenaient de la nouvelle, se moqua de leurs craintes et leur rappela ce qu'ils pensaient eux-mêmes d'Argyle et de Hamilton, un an auparavant : « Tout est bien changé depuis lors, « lui dirent-ils, la cour et le pays ¹. » Le jour même de sa réunion ², la Chambre des Communes fit demander au comte d'Essex une garde, devenue indispensable, dit-on, pour la sûreté du Parlement. Elle l'obtint aussitôt. Dans des conférences tenues chez lord Holland, à Kensington, les chefs des deux Chambres se communiquaient leurs ^{intelligence} renseignements, leurs soupçons, cher-²²⁸chant ensemble ce qu'ils avaient à faire, tous inquiets et poussés par l'inquiétude à tout oser : « Si le Roi, dit lord Newport, trame contre nous de tels complots, sa femme et ses enfants sont ici ³. » Et leurs alarmes étaient d'autant plus vives qu'ils n'osaient s'en servir pour émouvoir le peuple, car rien n'ayant ^{éclaté} éclaté en Écosse, à Londres on ne pouvait rien dévoiler.

¹ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 226.

² Le 20 octobre 1641.

³ *Parliam. Hist.*, t. II, col. 934.—Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 220-221.

S. 1641 C
 Au milieu de cette ^{Sourde} agitation arriva tout à coup ¹
 la nouvelle qu'un insurrection aussi générale que vio-
 lente couvrait l'Irlande de massacres, et menaçait du
 plus imminent danger la religion protestante et le Par-
 lement. Les catholiques irlandais, chefs et peuple, s'é-
 taient partout soulevés, réclamant la liberté de leur foi,
 de leur patrie, invoquant le nom de la Reine, du Roi
 même, déployant une commission qu'ils avaient, di-
 saient-ils, reçue de lui, et annonçant le projet de se
 délivrer, eux et le trône, des puritains anglais, leurs
 communs oppresseurs. La conspiration, depuis long-
 temps ourdie dans tout le royaume, n'avait été trahie
 que par hasard, à Dublin seulement, la veille ² du jour
 où elle devait éclater ; et à peine avait-on eu le temps
 d'^{en} ^{tenir} ^à ^{prés} ^{server} le chef-lieu du gouvernement. Ailleurs
 son explosion n'avait rencontré presque aucun obstacle ;
 partout les protestants d'Irlande, attaqués à l'improviste,
 étaient chassés de leurs biens, poursuivis, ^{cut, horrible} ^{et} ^{égorgés}, en
 proie à tous les périls, à tous les supplices que la haine
 religieuse et patriotique peut inventer contre des héré-
 tiques, des étrangers et des tyrans. On faisait, de leur
 détresse, d'horribles et lamentables récits ; on parlait
 de morts innombrables, de souffrances inouïes ; et le
 mal était en effet si grand qu'on pouvait l'exagérer, au
 gré de ses craintes ou de ses vues, ^{et} ^{de} ^{ses} ^{vues}, sans ^{choquer} ^{la} ^{vrai-}
 semblance ni lasser la crédulité ³. Un peuple à demi sau-

¹ Le 1^{er} novembre 1641.

² Le 22 octobre 1641.

³ May (*Hist. du Long Parl.*, t. I, p. 236-250, dans ma *Collection*)

vage et passionné pour sa barbarie, que ses oppresseurs lui reprochaient en l'empêchant d'en sortir, avait saisi avec transport l'espoir de délivrance que lui offraient leurs dissensions. Pressé de venger en un jour des siècles d'outrage et de malheur, il commettait avec joie et orgueil des excès qui frappaient ses anciens maîtres d'horreur et d'effroi. Tout moyen de lui résister manquait aux autorités anglaises ; en haine de Strafford et de la couronne, préoccupé du seul dessein de fonder en Angleterre la liberté, le Parlement avait oublié qu'en Irlande il voulait maintenir la tyrannie. Le trésor avait été épuisé, la loi martiale abolie, l'armée réduite à un faible corps, le pouvoir royal désarmé. On avait même, contre le vœu du Roi, interdit aux Irlandais licenciés de passer à un service étranger ¹ ; ils s'étaient répandus dans le pays, et prêtaient leur force à l'insurrection.

porte à deux cent mille le nombre des protestants massacrés ; Clarendon le réduit à quarante ou cinquante mille (*Hist. of the rebell.*, t. II, p. 227). Il est probable, d'après la correspondance même des juges qui administraient alors l'Irlande, et l'enquête qui fut faite à ce sujet en 1644, que ce dernier nombre est encore exagéré. Cependant cette enquête, que M. Lingard (*Hist. of England*, t. X, note A, p. 463-469) regarde comme décisive, ne mérite aucune confiance ; elle fut faite, non-seulement trois ans après l'explosion, mais à une époque où le parti royaliste dominait absolument en Irlande et venait de faire la paix avec les catholiques ; elle eut évidemment pour objet d'atténuer, autant qu'on le pourrait, les excès des insurgés, les souffrances des protestants, et d'excuser ainsi l'alliance que le Roi était sur le point de contracter.

¹ Rushworth, part. III, t. I, p. 381. — Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 196.

Enfin, quoique le comte de Leicester eût été nommé pour succéder à Strafford, aucun nouveau vice-roi ne résidait encore en Irlande ; et les affaires y étaient confiées à deux juges ¹ sans capacité, sans crédit, que leur zèle presbytérien avait seul fait investir de ce difficile emploi.

Un cri d'épouvante et de fureur contre le papisme s'éleva dans toute l'Angleterre ; tout protestant se crut en danger. Le Roi, qui avait reçu en Écosse les mêmes nouvelles, se hâta d'en informer les Chambres, annonçant quelques mesures qu'avec le secours des Écossais il avait déjà prises pour réprimer la révolte, et remettant d'ailleurs toute l'affaire aux soins du Parlement ². Charles était étranger à l'insurrection, et la prétendue commission que produisait sir Phelim O'neil n'était qu'une grossière imposture ; mais sa haine connue pour les puritains, la confiance qu'il avait plus d'une fois témoignée aux catholiques, les intrigues que depuis trois mois il entretenait en Irlande pour s'^{à cet effet} y ménager au ^{besoin} des places fortes et des soldats ³, enfin les promesses de la Reine avaient persuadé aux Irlandais qu'ils pouvaient, sans craindre un désaveu sincère, se préva-

¹ Sir William Parsons et sir John Borlase.

² Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 229.

³ Carte, *Life of Ormond*, t. I, p. 132 ; t. III, p. 30-33.—Clarendon, *State-Papers*, t. II, p. 337.—*Antrim's information*, dans l'appendice à l'*History of the Irish rebellion* de Clarendon. Le témoignage d'Antrim, surtout quant au détail des faits, ne mérite pas cependant, à mon avis, la confiance que lui accordent MM. Lingard (*Hist. of Engl.*, t. X, p. 150-154) et Godwin (*Hist. of the commonwealth*, t. I, p. 220-225).

loir de son nom. L'Irlande une fois soulevée, Charles se flatta qu'un si grand péril rendrait le Parlement plus traitable ; et sans soutenir les rebelles, sans méditer avec eux une prochaine alliance, il ne fut point, comme son peuple, saisi de colère et d'effroi à leur soulèvement, ne s'empressa point de les ^{Crush} écraser, et livra aux Chambres ^{Sorace} cette affaire pour en rejeter sur elles toutes les chances, pour écarter tout soupçon de complicité, peut-être aussi pour se décharger, aux yeux de ses sujets catholiques, de la responsabilité des rigueurs qu'ils auraient à subir.

Mais toute ^{Common} finesse échoue contre les passions d'un peuple, et qui ne veut pas les servir ne saurait les tromper. Plus habiles et mieux placés, les chefs des Communes ne songèrent qu'à les exploiter à leur profit. Leurs inquiétudes s'évanouirent, car le peuple anglais se croyait tombé dans un péril analogue au leur. Prompts à se saisir du pouvoir que leur offrait le Roi, malgré le faste de leurs déclarations et la violence de leurs menaces, le soin d'étouffer la révolte les occupa peu ; les secours de troupes et d'argent envoyés en Irlande furent faibles, lents, mal concertés : à l'Angleterre seule s'adressèrent tous leurs discours, tous leurs actes, et par une démarche aussi décisive qu'inattendue, ils résolurent ^{involved} ^{inextricably} de l'engager sans retour.

Peu après l'ouverture du Parlement, un comité avait été chargé de préparer une remontrance générale où seraient exposés tous les griefs du royaume et les moyens de les redresser. Mais la réforme avait été si rapide qu'on avait négligé de donner tant de solennité à la plainte ;

la plupart des griefs, politiques du moins, avaient disparu; le comité ne s'occupait plus de sa mission, et personne ne paraissait plus y songer.

Il reçut tout à coup l'ordre de reprendre son travail et de le présenter sans retard¹. En peu de jours la remontrance fut rédigée et soumise à la Chambre. Ce n'était plus, selon le premier dessein, l'exposé d'abus actuels et pressants et des vœux unanimes du pays, mais un sombre tableau des maux passés, des anciens griefs, de tous les torts du Roi, de tous les mérites du Parlement, des obstacles qu'il avait surmontés, des périls qu'il avait courus, surtout de ceux qui le menaçaient encore et commandaient les derniers efforts; sorte d'appel au peuple, adressé surtout aux presbytériens fanatiques, et qui, fomentant les passions que la révolte d'Irlande avait ranimées, les provoquait à se dévouer sans réserve à la Chambre des Communes, seule capable de les sauver du papisme, des évêques et du Roi.

A la première lecture du projet, de nombreux murmures s'élevèrent; un acte si hostile, sans motifs publics, sans but direct ni apparent, excita dans beaucoup de membres, jusque-là peu amis de la cour, la surprise et le soupçon; ils se plaignirent de l'amertume du langage, de cet inutile courroux contre des griefs déjà redressés, de la rudesse témoignée au Roi, des

¹ Vers le commencement de novembre 1641. Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 231.

espérances données aux sectaires. Quels étaient donc les desseins cachés, les périls inconnus qui exigeaient de si violents moyens ? Si la remontrance était destinée au Roi seul, quel bien en pouvait-on ^{espérer} attendre ? Si elle s'adressait au peuple, de quel droit en appelait-on ainsi ^{to appeal from the house} au déhors ? Les chefs du parti répondirent peu, ne pouvant tout dire ; mais, dans leurs entretiens, ils travaillaient avec ardeur à gagner des suffrages, protestant qu'ils ne voulaient qu'intimider la cour, ^{baffle} déjouer ^{dejouer} ses intrigues, que la remontrance une fois adoptée, on ne la publierait point. Ce langage n'était pas sans effet, car les méfiances étaient si profondes que des hommes, d'ailleurs modérés, les accueillait dès qu'elles s'ex-primaient avec prudence et douceur. Au bout de quelques jours¹, au moment où la Chambre, en séance depuis plusieurs heures, était près de se séparer, les meneurs demandèrent que la remontrance fût sur-le-champ mise aux voix ; ils s'étaient comptés et se croyaient sûrs du succès ; mais lord Falkland, Hyde, Colepepper, Palmer s'y opposèrent, insistant vivement pour qu'on remît au lendemain, et la Chambre s'y prêta volontiers.

« Pourquoi donc, dit Cromwell à lord Falkland, tenez-vous tant à ce délai ? — Parce qu'il est trop tard
 « aujourd'hui, et qu'à coup sûr il y aura un débat. —
 « Un ^{faible} léger débat, » reprit Cromwell avec une confiance réelle ou affectée. Ouvert le lendemain à trois heures après midi, la nuit venue, le débat semblait à peine

¹ Le 21 novembre 1641.

commencé. Ce n'était plus la cour en présence du pays; pour la première fois, deux partis étaient aux prises, sinon tous deux également nationaux, nés du moins l'un et l'autre du sein de la nation, appuyés l'un et l'autre sur des intérêts et des sentiments publics, comptant tous deux, à leur suite, de bons et indépendants citoyens. De communes espérances les avaient unis; des craintes opposées les divisaient; chacun prévoyait avec sagesse l'avenir réservé au triomphe de ses adversaires, et méconnaissait celui que sa propre victoire eût enfanté. Ils se combattirent avec un acharnement jusque-là sans exemple, d'autant plus obstinés qu'ils se ménageaient encore et n'osaient s'accuser hautement, au gré de leurs soupçons. Les heures ^{s'écoulaient} s'écoulaient; la fatigue chassait les hommes faibles, les indifférents, les vieillards; un ministre même du Roi, le secrétaire d'État Nicholas, quitta la Chambre avant la fin du débat. « Ceci, dit sir Benjamin Rudyard, sera le *verdict* « d'un jury affamé. » Vers minuit enfin, on se décida à voter : cent cinquante-neuf voix adoptent la remontrance, cent quarante-huit la rejettent. Aussitôt Hampden se lève et en demande l'impression : « Nous le « savions bien, lui crie-t-on; vous voulez soulever le « peuple et vous affranchir du concours des Lords. — « La Chambre, dit M. Hyde, n'est point dans l'usage de « publier ainsi ses actes; illégale à mon avis, cette réso- « lution deviendra funeste; si elle est adoptée, qu'il me « soit permis de protester.—Je proteste, s'écrie M. Pal- « mer.—Je proteste, je proteste, » répètent leurs amis.

Secular.

with caution

supper

D'autre part on s'étonne, on s'indigne; ce procédé, usité chez les Lords, était étranger aux Communes : Pym prend la ^{rise & démonstrative} parole pour en démontrer l'illégalité et le danger, des invectives l'interrompent; il persiste, des menaces lui répondent. La Chambre entière est debout, et plusieurs membres, la main sur leur épée, semblent prêts de commencer la guerre civile au sein du Parlement. Deux heures se passent, le tumulte renaissant à chaque tentative pour faire adopter une résolution. Enfin Hampden, déplorant avec ^{modération} douceur et gravité cet humiliant désordre, propose que la séance soit levée, et la décision remise à l'après-midi. On se sépare. « Eh bien, dit en sortant lord Falkland à Cromwell, y a-t-il eu un débat? — Je vous en croirai une autre fois, » reprit Cromwell; et se penchant vers son oreille : « Si la remontrance avait été rejetée, je vendais demain tout ce que je possède, et quittais l'Angleterre pour toujours; et je connais beaucoup d'honnêtes gens qui en auraient fait autant ¹. »

La séance du soir fut peu agitée; les royalistes désespéraient de la victoire, et leurs adversaires s'étaient vus si près de la perdre qu'ils se souciaient peu d'un nouveau combat; ils avaient annoncé des poursuites contre les auteurs de la protestation; mais M. Hyde avait parmi eux des amis qui refusèrent de le livrer.

¹ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 246-250.—*Mémoires de Warwick*, p. 168, dans ma *Collection*.—May, *Hist. du Long Parl.*, t. I, p. 255-259, *ibid.* — Rushworth, part. III, t. II, p. 425-428.—Whitelocke, p. 49.

M. Palmer, envoyé à la Tour, en sortit presque aussitôt. Après quelques explications, cette querelle fut étouffée. Une majorité de vingt-trois voix ordonna l'impression de la remontrance ¹. Cependant on la retarda ; il fallait d'abord la présenter au Roi, attendu de jour en jour.

Il arriva confiant et hautain ², malgré l'échec qu'il avait essuyé en Écosse et ce qu'il savait déjà de l'aigreur nouvelle du Parlement. Partout sur son passage, à York surtout, il avait été reçu avec de bruyants témoignages d'affection et de joie. En plusieurs lieux ses concessions aux Écossais avaient charmé le peuple ; ses menées secrètes étaient ignorées ou peu comprises. Dans le pays, d'ailleurs, comme dans les Chambres, le parti royaliste se formait et faisait éclater ses sentiments. La cité de Londres n'y fut point étrangère. Les amis du Roi avaient emporté l'élection du nouveau lord maire, Richard Gourney, homme actif, courageux, dévoué, qui lui prépara le plus brillant accueil. Une multitude de citoyens à cheval, en armes, les bannières des corporations déployées, allèrent à sa rencontre et l'escortèrent avec acclamations jusqu'au palais de Whitehall. Le Roi, à son tour, leur donna un festin magnifique, honora le lord maire et plusieurs aldermen du titre de chevaliers ³ ; et dès le lendemain de son arrivée, pressé

¹ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 250.—*Parliam. Hist.*, t. II, col. 937.

² Le 25 novembre 1641.

³ Rushworth, part. III, t. I, p. 429-434.—May, *Hist. du Long*

d'annoncer aux Communes qu'il se croyait fort, il leur retira la garde qu'en son absence le comte d'Essex avait instituée pour leur sûreté¹.

Les affaires changeaient de face ; à l'élan unanime du royaume succédait la lutte des partis, à la réforme la révolution. Les chefs le sentirent, et leur conduite prit soudain un nouveau caractère. La remontrance fut présentée au Roi² ; il en écouta patiemment la lecture ; puis s'adressant au comité : « La Chambre a-t-elle dessein
« de publier cette déclaration ? — Nous ne sommes
« point autorisés à répondre aux questions de Votre
« Majesté. — Eh bien, je suppose que vous n'attendez
« pas non plus ma réponse sur l'heure ; je vous l'enver-
« rai aussitôt que la gravité de l'affaire me le permet-
« tra³. » Peu importait aux meneurs des Communes ; sans rien attendre, ils déployèrent tout à coup des projets que la remontrance même ne laissait pas entrevoir. Ils avaient jusque-là redressé des griefs, invoqué les anciennes lois ; ils proclamèrent des principes, demandèrent impérieusement des innovations. Un bill était en débat pour des levées de troupes destinées à l'Irlande ; on inséra dans le préambule « qu'en aucun cas, sauf
« celui d'une invasion étrangère, le Roi ne pouvait

Parl., t. I, p. 253, dans ma *Collection*. — Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 267. — Whitelocke, p. 48. — *Evelyn's Memoirs*, Appendice, t. II, p. 79.

¹ Le 26 novembre 1641. — *Parliam. Hist.*, t. II, col. 940.

² Le 1^{er} décembre 1641.

³ *Parliam. Hist.*, t. II, col. 942-943.

« ordonner la *presse* de ses sujets pour le service militaire, droit incompatible avec la liberté des citoyens¹. » Un autre bill fut proposé, portant que l'organisation de la milice et la nomination de ses chefs n'auraient lieu désormais qu'avec le concours et de l'aveu du Parlement². Par l'influence des presbytériens et peu de jours avant le retour du Roi, on avait reproduit et adopté le bill qui excluait les ecclésiastiques de toute fonction civile; mais les Lords le tenaient en suspens : les Communes s'en plaignirent avec colère : « Nous sommes, dirent-elles, les représentants de tout le royaume; les Pairs ne sont que des individus investis d'un simple droit personnel. Si vos seigneuries refusent de consentir aux actes nécessaires pour le salut du peuple, les Communes, unies à ceux des Lords qui sont plus touchés de ses périls, s'adresseront seules à Sa Majesté³. » Et les lords populaires, les comtes de Northumberland, d'Essex, de Warwick consentaient à ce langage⁴. Hors des Chambres, le parti se ralliait à ses chefs avec la même ardeur; la remontrance fut publiée⁵; la cité déclara qu'en recevant le Roi avec

¹ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 273 et suiv.—*Parliam. Hist.*, t. II, col. 969.—May, *Hist. du Long Parl.*, t. I, p. 285, dans ma *Collection*.

² Le 7 décembre 1641. May, *Hist. du Long Parl.*, t. I, p. 297.—Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 280-284.

³ Le 23 octobre 1641. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 916.

⁴ *Journals of the House of Commons*, 3 décembre 1641.

⁵ Le 14 septembre 1641. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 970.

tant de pompe, les citoyens de Londres n'avaient point entendu trahir leurs vrais amis, et qu'ils voulaient vivre et mourir avec le Parlement¹; une pétition des apprentis étala les souffrances du commerce, les imputant aux papistes, aux évêques, aux mauvais conseillers². Dans les comtés se formaient des associations dévouées à la défense de la liberté et de la foi. De toutes parts on accourait à l'appui des Communes; des bruits sinistres provoquaient en leur faveur de nouvelles marques d'adhésion; tantôt la vie de Pym était menacée; tantôt les rebelles d'Irlande préparaient une invasion; sur quelque visite mystérieuse, sur un mot recueilli dans la rue, des complots étaient dénoncés, des serments d'union prêtés avec éclat; et tandis que la Chambre redemandait chaque jour sa garde, la multitude, chaque jour plus pressée autour de Westminster, lui en formait une qui proclamait à grands cris leurs périls communs.

Contre des prétentions si hardies, soutenues par des passions si tumultueuses, Charles, de son côté, s'empressait de rallier tous ses partisans, et les serviteurs intéressés du pouvoir absolu, et les défenseurs loyaux du Roi, quelle que fût sa cause, et les citoyens qui naguère combattaient la tyrannie, mais que ramenait à la couronne la crainte des innovations et des excès. Ceux-ci

¹ May, *Hist. du Long Parl.*, t. I, p. 260, dans ma *Collection*.

² Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 286.—Rushworth, part. III, t. I, p. 462.

formaient presque seuls, dans la Chambre des Communes, le parti royaliste naissant. Lord Falkland, M. Hyde et sir John Colepepper marchaient à leur tête ; Charles résolut de se les attacher. Déjà, avant son voyage en Écosse, il avait eu avec Hyde de secrètes entrevues ; et par la sagesse respectueuse de ses avis, par son aversion de toute nouveauté, surtout par son dévouement à l'Église, Hyde avait gagné sa confiance¹. Lord Falkland lui plaisait moins ; il méprisait la cour, estimait peu le Roi, ne s'était point rapproché de lui, même depuis sa rupture avec les novateurs, et les combattait plutôt pour défendre la justice offensée que pour servir le pouvoir menacé. Charles le craignait et se sentait mal à l'aise en sa présence. Cependant il y avait nécessité. Hyde, son plus intime ami, se chargea de la négociation. Falkland refusa d'abord ; sa scrupuleuse vertu l'éloignait des fauteurs de la révolution ; mais ses principes, ses vœux, les élans de son imagination un peu rêveuse le reportaient sans cesse vers les amis de la liberté. Il allégua son antipathie pour la cour, son inhabileté à la servir, sa résolution de n'employer jamais ni mensonge, ni corruption, ni espions, « moyens utiles, nécessaires peut-être, » disait-il, mais dont je ne me souillerai point. » Surpris et piqué d'avoir à solliciter un sujet, Charles insista pourtant. Hyde fit valoir le tort immense que ferait au Roi un tel refus. Falkland se laissa vaincre, découragé d'avance et comme victime d'un dévoue-

¹ *Mémoires de Clarendon, t. I, p. 122, dans ma Collection.*

ment sans affection et sans espoir. Il fut nommé secrétaire d'État. Colepepper, bien moins influent, mais distingué par sa hardiesse et les ressources de son esprit dans les débats, devint chancelier de l'Échiquier. Hyde seul, contre le vœu du Roi, refusa obstinément toute charge, non par crainte, mais par prudence, et jugeant qu'il le servirait mieux en gardant l'indépendance extérieure de sa position. Les trois amis entreprirent de gouverner les affaires du Roi dans la Chambre, et Charles promit de n'y rien tenter sans leur conseil¹.

En même temps d'autres serviteurs, moins utiles et plus empressés, accouraient vers lui de tous les points du royaume, pour défendre son honneur et sa vie, menacés, disait-on, par le Parlement. Malgré la décadence du régime féodal, les sentiments qu'il avait fait naître animaient encore beaucoup de gentilshommes. Oisifs dans leurs châteaux, peu accoutumés à réfléchir et à débattre, ils méprisaient ces bourgeois parleurs et raisonneurs, dont la sombre croyance proscrivait le vin, les jeux, les plaisirs de la vieille Angleterre, et qui prétendaient dominer le Roi que leurs pères n'avaient pas eu même l'honneur de servir. Fiers des souvenirs de leur propre indépendance, ils s'inquiétaient peu des besoins nouveaux de la liberté publique. Comme le peuple, ils avaient murmuré contre la cour et la tyran-

¹ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, 297 et suiv.—*Mémoires*, t. I, p. 129, dans ma *Collection*. — *Mémoires de Warwick*, p. 162, *ibid.*

nie ; mais après tant de concessions du prince, leur imprévoyance et leur loyauté s'indignaient de l'insolente obstination des novateurs. Ils arrivaient à Londres en armes, parcouraient fièrement les tavernes, les rues, et se rendaient souvent à Whitehall pour offrir au Roi leurs services en sollicitant quelque faveur. Là, d'autres hommes se joignaient à eux, attirés par un dévouement moins pur et plus aveugle encore, les officiers réformés que le licenciement de l'armée avait laissés sans solde ni emploi, la plupart soldats de fortune, instruits dans les guerres du continent, dissolus, serviles et hardis, irrités contre le Parlement qui leur avait enlevé leur état, contre le peuple qui détestait leurs mœurs, et prêts à tout faire pour tout maître qui les voudrait employer, n'importe à quel dessein. De jeunes légistes, des étudiants du Temple, protégés de la cour, ou avides de s'associer à ses plaisirs, ou croyant faire preuve, en embrassant sa cause, de noblesse et d'élégance, grossissaient ce cortège remuant et présomptueux qui se rassemblait tous les jours autour de Whitehall, déclamant contre les Communes, insultant leurs partisans, prodigues de bravades, de moqueries, et pressés que le Roi ou le hasard leur fournît quelque occasion de pousser leur fortune en prouvant leur fidélité¹.

Le parti populaire n'était pas moins impatient de la leur offrir ; ses attroupements devenaient chaque jour plus nombreux et plus agités. Des bandes d'apprentis,

¹ *Mémoires de Ludlow*, t. I, p. 27, dans ma *Collection*.

ger¹. Les deux partis se faisaient et s'arrachaient tour à tour des prisonniers. Le sang coulait, les Cavaliers se vantaient avec dérision d'avoir dispersé leurs adversaires ; mais ceux-ci revenaient le lendemain plus aguerris et mieux armés. Un soir, comme les Lords siégeaient encore, le tumulte au dehors devint si violent que le marquis de Hertford, s'approchant du banc des évêques, leur conseilla de ne point sortir, « car, leur « dit-il, ces gens-là crient qu'ils vous attendent, qu'ils « visiteront chaque voiture et ne vous laisseront point « échapper.—Faudra-t-il donc, dirent les évêques, que « nous passions ici la nuit?—Cela se pourrait bien, » répondaient en souriant quelques-uns des partisans de l'exclusion. Ils sortirent pourtant, mais les uns dans la voiture de quelque lord populaire, d'autres par des passages détournés ; et même, entre leurs amis, plusieurs commençaient à penser que leur présence ne valait pas les périls qu'elle faisait courir². Deux fois la Chambre haute réclama le concours des Communes pour la répression de ces outrages³ ; mais les Communes gardaient le silence ou répondaient en se plaignant des désordres des Cavaliers. « Nous avons besoin de tous nos « amis, disaient les meneurs ; à Dieu ne plaise que « nous empêchions le peuple d'obtenir par là ce qu'il a

¹ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 294. — Rusworth, part. III, t. I, p. 493.

² *Parliam. Hist.*, t. II, col. 991.

³ Du 20 au 30 décembre 1641.

« raison de désirer¹. » Les Lords s'adressèrent aux juges, demandant qu'on procédât contre les émeutes selon les lois; et sur un ordre revêtu du grand sceau, les juges de paix enjoignirent aux constables de placer des gardes auprès de Westminster pour dissiper les rassemblements. Les Communes mandèrent les constables, traitèrent cet ordre d'attentat à leurs privilèges, et l'un des juges de paix fut mis à la Tour². En même temps la Chambre vota que, le Roi persistant à lui refuser sa garde, chaque membre aurait droit d'amener un de ses serviteurs et de le laisser à la porte, armé comme il lui conviendrait.

Ces émeutes, ces cris, ce désordre intraitable et familier pénétraient le Roi de colère et de crainte; jamais, dans ses plus sinistres appréhensions, de telles scènes ne s'étaient offertes à sa pensée; il s'étonnait et s'indignait que la majesté royale pût encourir de si grossiers affronts; et ce n'était plus pour son pouvoir seul, mais pour la sûreté, pour la dignité du moins de sa personne et de sa vie qu'il commençait à s'alarmer. Plus troublée encore, la Reine l'assiégeait de ses terreurs; et la fierté du monarque et la tendresse du mari ne pouvaient supporter l'idée d'un péril ou d'une insulte pour l'objet de ses affections, la compagne de son rang. Cherchant de tous côtés quelque appui contre la multitude, quelque moyen de prévenir ou de punir ses excès, il

¹ *Parliam. Hist.*, t. II, col. 986.

² *Ibid.*, col. 987.

résolument d'éloigner le gouverneur de la Tour, sir William Balfour, dévoué aux Communes, et de le remplacer par un homme sûr et hardi. Trois mille livres sterling, fruit de la vente de quelques bijoux de la Reine, furent données à sir William, pour calmer son humeur. Sir Thomas Lunsford, l'un des chefs les plus audacieux des Cavaliers réunis à Whitehall, lui succéda¹. En même temps le Roi prit, avec le Parlement, un ton plus haut, essayant de l'intimider à son tour. Hyde avait préparé à la remontrance une réponse habile et ferme; Charles l'adopta et la fit publier en son nom². Le bill pour la presse des soldats était encore en débat dans les Chambres; avant qu'on le lui eût présenté, et dans une séance solennelle, il annonça qu'il ne l'accepterait qu'avec une réserve contre le préambule où le droit d'ordonner la presse lui était retiré³. Les affaires d'Irlande n'avançaient point; il somma les Communes de s'en occuper, et offrit de lever dix mille volontaires si la Chambre promettait de les payer⁴. De leur côté, et peut-être avec son aveu, les évêques se réunirent pour délibérer sur leur situation; la violence les attendait à la porte de la Chambre haute; ils résolurent de s'en absenter, et de consigner, dans une protestation, les motifs

¹ Vers le 20 décembre 1640. Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 284.

² *Mémoires de Clarendon*, t. I, p. 125-129, dans ma *Collection*. — *Parliam. Hist.*, t. II, col. 970-977.

³ Le 14 décembre 1641. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 968.

⁴ Le 29 décembre 1641. *Ibid.*, col. 991.

de leur retraite, déclarant nuls et invalides tous les bills qui seraient adoptés sans le concours de tous les membres légitimes et nécessaires du Parlement. Brusquement rédigée et signée de douze évêques¹, la protestation fut aussitôt remise au Roi, qui s'empressa de l'accueillir; elle lui ouvrait l'espérance d'annuler un jour, sous ce prétexte, les actes de ce Parlement fatal qu'il ne pouvait dompter. A l'instant, et sans en rien dire à ses nouveaux conseillers, dont il redoutait bien plus les avis qu'il n'estimait leur influence, il ordonna au garde du grand sceau de la porter le jour même à la Chambre haute, s'applaudissant de son adresse à préparer un meilleur avenir².

La surprise des Lords fut extrême; ils ne pouvaient croire que douze évêques dont l'existence parlementaire était en question prétendissent disposer ainsi du sort du Parlement lui-même, et l'anéantir en s'en séparant. Communiquée sans délai aux Communes, la protestation y fut reçue avec cette colère apparente et cette joie secrète qu'inspirent les fautes d'un ennemi. L'accusation des évêques fut soudain proposée et résolue pour attentat aux lois fondamentales du royaume et à l'existence des Parlements³. Irrités de leur imprudence, et

¹ L'archevêque d'York et les évêques de Durham, Lichfield, Saint-Asaph, Oxford, Bath et Wells, Hereford, Ely, Gloucester, Peterborough, Landaff et Norwich.

² Le 30 décembre 1641. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 993.—Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 306-320.

³ *Parliam. Hist.*, t. II, col. 994 et suiv.—Whitelocke, p. 51.

s'en prévalant peut-être pour abandonner sans honte une cause perdue, leurs amis mêmes se turent; une seule voix s'éleva en leur faveur, disant que ce n'était pas devant des juges, mais à Bedlam qu'il fallait les envoyer ¹. La Chambre haute admit l'accusation, et les fit mettre à la Tour. Prompts à saisir une si bonne chance, les chefs des Communes poussèrent vivement toutes leurs attaques. On s'était déjà plaint de la déclaration du Roi au sujet du bill sur la *presse* comme destructive des privilèges de la Chambre, qui ne permettaient pas qu'il prît connaissance d'un bill pendant le débat ²; on insista sur la nécessité de garantir fermement ces privilèges, seule ancre de salut au milieu de tant de périls. On s'éleva contre la remise de la Tour à sir Thomas Lunsford, homme décrié, sans fortune, sans piété, sans mœurs, connu seulement par ses violences contre le peuple, et capable des plus pernicioeux desseins. Déjà, dit-on, l'alarme était telle dans la Cité que les marchands et les étrangers ne déposaient plus leurs lingots à la Tour. On demanda la nomination d'un autre gouverneur. Lord Digby, devenu le plus intime confident du Roi, fut dénoncé pour avoir dit que le Parlement n'était pas libre ³. Enfin quelques bruits même coururent que la Reine pourrait bien être accusée de haute trahison ⁴.

Le Roi parut céder; il ne fit, en faveur des évêques,

¹ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 315-323.

² Le 14 décembre 1641.

³ *Parliam. Hist.*, t. II, col. 969, 982, 1002.

⁴ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. III, p. 81.

aucune démarche , retira à Lunsford le gouvernement de la Tour pour le donner à sir John Byron, homme grave et estimé ¹, ne parla plus des émeutes, ne se plaignit point des derniers débats. Cependant de secrets rapports, de vagues propos inquiétaient la Chambre. La Reine, silencieuse et réservée, semblait animée de quelque espérance ; lord Digby, dont on connaissait la témérité présomptueuse, la voyait fréquemment, et chaque jour avec plus d'intimité, ainsi que le Roi. L'affluence des Cavaliers à Whitehall redoublait. Sans expliquer leurs craintes, les Communes, par un message, demandèrent de nouveau leur garde ². Le Roi ne répondit point, disant qu'il voulait avoir leur pétition par écrit. Sur ce délai, les Communes firent apporter des armes dans leur salle, comme assurées d'un prochain danger. Trois jours après arriva la réponse. C'était un refus terminé par ces paroles : « Je m'engage solennellement, « sur l'honneur d'un Roi, à vous préserver, tous et cha- « cun de vous, de toute violence, avec autant de soin « que j'en pourrais prendre pour ma propre sûreté et « celle de mes enfants. » Mais la Chambre, toujours plus alarmée, enjoignit au lord maire, aux shériffs et au conseil commun, de tenir sur pied les milices de Londres, et de placer de fortes gardes sur divers points de la cité ³.

¹ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 326.

² Le 31 décembre 1641.

³ *Parliam. Hist.*, t. II, col. 1002-1004.—Rushworth, part. III, t. I, p. 471.—*Journals of the House of Commons*, 3 janvier 1642.

Ce jour même, en effet ¹, sir Édouard Herbert, procureur général de la couronne, se rendit à la Chambre haute, et au nom du Roi, accusa de haute trahison lord Kimbolton et MM. Hampden, Pym, Hollis, Strode et Haslerig, les cinq derniers membres des Communes, pour avoir tenté : 1° de détruire les lois fondamentales du royaume et de ravir au Roi son pouvoir légal ; 2° d'aliéner le peuple du Roi par d'odieuses calomnies ; 3° de soulever l'armée contre le Roi ; 4° d'engager une puissance étrangère, l'Écosse, à envahir le royaume ; 5° d'anéantir les droits et l'existence même des Parlements ; 6° d'exciter, contre le Roi et le Parlement, des réunions séditeuses, afin de réussir, par la violence, dans leurs criminels desseins ; 7° enfin, de provoquer la guerre contre le Roi. Sir Édouard requit en même temps la formation d'un comité pour examiner l'accusation, et qu'il plût à la Chambre de s'assurer de la personne des accusés ².

Les Lords demeuraient immobiles ; nul n'avait prévu un tel acte, et n'osait parler le premier. Lord Kimbolton se leva : « Je suis prêt, dit-il, à obéir à tous les ordres de la Chambre ; mais puisque mon accusation est publique, je demande que ma justification le soit également. » Et il se rassit au milieu du même silence. Lord Digby siégeait à ses côtés : « Que le Roi, lui dit-il à l'oreille, est déplorablement conscillé ! ou j'aurai

¹ Le 3 janvier 1642.

² Rushworth, part. III, t. I, p. 473-474.

« bien du malheur, ou je saurai de qui vient tout ceci. » Et il sortit aussitôt, comme pour s'en informer. C'était lui-même et lui seul, assure-t-on, qui avait poussé le Roi dans cette entreprise, s'engageant de plus à demander l'arrestation immédiate de Lord Kimbolton, dès que le procureur général l'aurait accusé ¹.

A l'instant un message des Lords informa de tout les Communes ; elles venaient d'apprendre que des gens du Roi s'étaient rendus chez les cinq membres et y apposaient partout les scellés. Elles votèrent sur-le-champ qu'un tel acte violait tous leurs privilèges, que les prévenus étaient en droit et tout constable en devoir de s'y opposer, que les gens du Roi seraient arrêtés et traduits à la barre comme délinquants. Sir John Hotham fut envoyé aux Lords pour leur demander sur l'heure même une conférence, avec ordre de déclarer que, si la Chambre haute refusait encore de s'unir aux Communes pour obtenir du Roi une garde, elles se retireraient en un lieu plus sûr. On attendait la réponse des Lords ; un héraut d'armes se présente : « Au nom du Roi mon « maître, je viens, dit-il, requérir M. l'orateur de « remettre en mes mains cinq gentilshommes membres « de cette Chambre, que Sa Majesté m'a commandé « d'arrêter pour haute trahison. » Et il les nomma. Les accusés étaient là, nul ne quittait sa place ; l'orateur enjoignit au héraut de se retirer. Sans tumulte, sans

¹ Rushworth, part. III, t. I, p. 474.—Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 331.

opposition, la Chambre chargea un comité d'aller, séance tenante, dire au Roi qu'à un message si grave elle ne pouvait répondre qu'après un mûr examen. Deux ministres, lord Falkland et sir John Colepepper, en firent partie; ils avaient tout ignoré. La conférence s'ouvrit avec les Lords; en moins d'une heure elle eut pour résultat l'ordre de lever les scellés, et la demande d'une garde, portée au Roi, au nom des deux Chambres, par le duc de Richmond, son plus honnête favori. « Je répondrai demain, » dit à son tour le Roi. Et les Communes s'ajournèrent au lendemain à une heure, ordonnant aux accusés de se trouver à Westminster, comme leurs collègues ¹.

Le lendemain ², à l'ouverture de la séance, l'inquiétude et la colère avaient redoublé; le pressentiment de quelque nouveau péril, inconnu, mais certain, agitait tous les esprits. Les royalistes siégeaient sur leurs bancs, tristes et silencieux; parmi leurs adversaires circulaient mille bruits recueillis la veille, durant la nuit, le matin même: les Cavaliers s'étaient réunis, le Roi leur avait fait dire de se tenir prêts; deux barils de poudre et des armes avaient été apportés de la Tour à Whitehall ³; on se pressait autour des cinq membres; de tous côtés leur arrivaient des conjectures, des renseignements, des

¹ Rushworth, part. III, t. I, p. 474-476.—*Parliam. Hist.*, t. II, col. 1007-1008.

² Le 4 janvier 1642.

³ Rushworth, part. III, t. I, p. 476-480.

conseils. Ils en savaient davantage : le ministre de France, depuis longtemps en relation secrète avec eux, et la comtesse de Carlisle, maîtresse, dit-on, de M. Pym, les avaient instruits du coup d'État qui se préparait¹; mais ils n'en parlaient point. Tout à coup arrive le capitaine Langrish, revenu naguère du service de France, et que ses liaisons avec quelques officiers réformés mettaient en mesure de tout voir. Il annonce que le Roi s'approche, qu'il l'a vu partir de Whitehall, escorté de trois ou quatre cents hommes, gardes, Cavaliers, étudiants, tous armés; qu'il vient en personne arrêter les accusés. Un grand désordre s'élève; la nécessité d'une prompte résolution l'apaise soudain. La Chambre engage les cinq membres à se retirer, car plusieurs s'étaient déjà saisis de leurs armes, et se préparaient à résister. Pym, Hampden, Hollis et Haslerig sortent aussitôt. M. Strode s'y refuse; on le prie, on le presse; déjà le Roi est entré dans la cour; enfin sir Walter Earl, son ami, le pousse brusquement dehors. La Chambre entière prend place sur ses bancs. Le Roi avait traversé, au milieu d'une double haie de ses serviteurs, la grande salle de Westminster; sa garde seule montait avec lui l'escalier de la Chambre. Il arrive, défend aux siens, sous peine de

¹ Rushworth, part. III, t. I, p. 477.—Whitelocke, p. 51.—*Mémoires de Warwick*, p. 170, dans ma *Collection*.—*Histoire de la révolution de 1688*, par M. Mazure, t. III, p. 429, note 4, dans les extraits de la correspondance du ministre de France à Londres.—*Mémoires de madame de Motteville*, t. I, p. 266 (édit. in-12 de 1750).

mort, de le suivre plus loin, et entre le chapeau à la main, avec le seul comte Palatin son neveu. Tous les membres se découvrent et se lèvent. Le Roi jette en passant un coup d'œil sur la place où Pym avait coutume de s'asseoir, et ne l'y voyant pas, il s'avance vers l'orateur : « Avec votre permission, monsieur l'orateur, « je vous emprunterai un moment votre fauteuil. » Il y monte, et promenant ses regards sur la Chambre : « Messieurs, dit-il, je suis fâché de l'occasion qui m'a- « mène ici ; je vous ai envoyé hier un héraut d'armes, « chargé d'arrêter quelques personnes accusées, par « mon ordre, de haute trahison. J'attendais de vous « l'obéissance et non un message. Nul Roi d'Angleterre « n'a été plus soigneux que je ne veux l'être de mainte- « nir vos privilèges ; mais vous devez savoir qu'il n'y a « de privilège pour personne dans les cas de haute tra- « hison. Je viens voir si quelques-uns des accusés sont « ici ; tant qu'ils siégeront dans cette Chambre, je ne « puis espérer qu'elle rentre dans le droit chemin où « je la désire sincèrement. Je viens vous dire que je « veux les avoir, quelque part qu'ils se trouvent. Mon- « sieur l'orateur, où sont-ils ? » L'orateur tombant à genoux : « Avec le bon plaisir de Votre Majesté, je n'ai « ici point d'yeux pour voir, ni de langue pour parler, « qu'autant que la Chambre, dont je suis le serviteur, « veut bien me le prescrire ; je supplie humblement « Votre Majesté de me pardonner si je ne puis faire « d'autre réponse à ce qu'il lui plaît de me demander. « — A la bonne heure ; je vois bien que les oiseaux se

« sont envolés. J'attends de vous que vous me les
 « enverrez dès qu'ils reviendront. Je vous certifie, sur
 « ma parole de Roi, que je n'eus jamais le dessein d'em-
 « ployer la force, et que je procéderai contre eux par les
 « voies légales. Maintenant, puisque je ne puis faire ce
 « qui m'a amené, je ne vous dérangerai pas davantage ;
 « mais, je vous le répète, je compte qu'aussitôt qu'ils
 « rentreront dans la salle, vous me les enverrez ; sinon
 « je prendrai des moyens pour les trouver. » Et il quitta
 le fauteuil, toujours le chapeau à la main. La Chambre
 demeurait encore immobile ; mais de plusieurs coins de
 la salle s'éleva le cri : *Privilège ! privilège !* au moment
 de son départ ¹.

Dès qu'il se fut éloigné, la Chambre, sans rien faire
 ni même rien annoncer, s'ajourna au lendemain ; tous
 les membres sortirent, pressés d'apprendre jusqu'où
 s'étaient portés les desseins du Roi et quel sentiment en
 avait pris le public. Ils trouvèrent au dehors, sur l'es-
 calier, dans la grande salle, aux portes de Westminster,
 parmi les serviteurs qui les attendaient et dans le peu-
 ple attroupé, une émotion non moins vive que la leur.
 Il n'était bruit que des insultes et des menaces des Cava-
 liers : « Qu'on me montre le but, avait dit l'un, le pis-
 « tolet à la main, je ne le manquerai pas. — Au diable
 « la Chambre des Communes ! s'écriaient les autres.

¹ Rushworth, part. III, t. I, p. 477. — *Parliam. Hist.*, t. II, col. 1009-1012. — *Journals of the House of Commons*, t. II, p. 366 et suiv. ; 4 janvier 1642. — Whitelocke, p. 50.

« Qu'avons-nous à faire de ces gens-là? Qu'on les
« amène et qu'ils soient pendus. » Quelques-uns même
avaient demandé : « Quand viendra donc l'ordre? »
comme s'attendant à quelque sanglant éclat; et ces
propos, rapidement propagés, répandaient partout la
même indignation ¹. Les cinq membres s'étaient retirés
dans la cité; les citoyens prirent soudain les armes; le
lord maire tenta vainement de les calmer; de fortes pa-
trouilles se formaient spontanément pour la sûreté
commune; et pendant toute la soirée, des bandes d'ap-
prentis errèrent dans les rues, criant de porte en porte
que les Cavaliers allaient venir mettre le feu à la cité;
quelques-uns même ajoutaient que le Roi devait les
commander ².

L'agitation n'était pas moindre dans Whitehall : le
Roi et la Reine avaient fondé sur ce coup d'État les
plus hautes espérances; c'était depuis quelque temps,
dans le secret des conférences domestiques avec leurs
plus intimes affidés, l'occupation de toutes leurs pen-
sées, le sujet de tous leurs entretiens. Le matin même,
au moment de son départ, Charles, en embrassant sa
femme, lui avait promis que, dans une heure, il revien-
drait maître enfin de son royaume, et la Reine, sa
montre à la main, avait compté les minutes, en atten-
dant son retour ³. Tout avait échoué, et quoique le Roi

¹ Rushworth, part. III, t. I, p. 484-486.—*Mémoires* de Ludlow, t. I, p. 30-32, dans ma *Collection*.

² Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 332.

³ *Mémoires* de madame de Motteville, t. I, p. 265.

persistât encore dans son dessein, c'était sans en rien espérer, sans savoir même comment l'accomplir. Offensés et ^{Somme} désolés, ses plus sages amis, Falkland, Hyde, Colepepper, se tenaient à l'^{Step aselle}écart et ne conseillaient rien. Une proclamation fut publiée; elle ordonnait qu'on fermât les portes, et défendait à tout citoyen de prêter asile aux accusés¹; mais personne, même à la cour, ne s'^{deceives himself}abusait sur le pouvoir de tels ordres; on n'ignorait pas où étaient les cinq membres; la maison même qu'ils occupaient était connue²; nul ne pensait qu'on y pût pénétrer. Lord Digby seul voulut expier, par son audace, l'imprudence de ses avis et sa faiblesse dans la Chambre haute au moment de l'accusation. Il offrit au Roi d'aller en personne, avec Lunsford et quelques Cavaliers, enlever les accusés de leur retraite, et de les lui amener, morts ou vivants. Mais Charles, soit par un reste de respect des lois, soit d'un esprit timide autant que téméraire, repoussa la proposition, et résolut d'aller lui-même le lendemain dans la cité demander solennellement au conseil commun qu'on lui livrât les prévenus, se flattant que, par sa présence et de gracieuses paroles, il adoucira ce peuple dont il n'avait pas prévu le courroux³.

Vers dix heures du matin, en effet⁴, il sortit de Whi-

¹ Clarendon, *Hist., of the rebell.*, t. II, p. 332.

² Dans *Coleman-Street*.—Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 338.

³ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 332.

⁴ Le 5 janvier 1642.

tehall, sans gardes, et ^{S'arrêta} témoignant une entière confiance dans l'affection de ses sujets. La foule se pressait sur son passage, mais froide et sombre, n'élevant la voix que pour le conjurer de bien vivre avec son Parlement¹. En quelques lieux, des cris plus menaçants se firent entendre; les mots : *Privilège! privilège!* ^{resonnoit} retentirent autour de lui, et un nommé Walker jeta dans sa voiture un pamphlet intitulé : *A vos tentes, Israël!* cri de révolte des dix tribus de Jérusalem, en se séparant de Roboam². Arrivé à Guildhall, Charles réclama les cinq membres, affable et doux dans son langage, protestant de son dévouement à la religion réformée, de sa sincérité dans ses concessions, et promettant d'agir en tout selon les lois. Nuls applaudissements ne lui répondirent; comme le peuple, le conseil commun était grave et triste. Le Roi s'adressa à l'un des shériffs, presbytérien ardent, disait-on, et lui dit qu'il irait dîner chez lui. Le shériff s'inclina, et, la séance terminée, reçut le Roi dans sa maison avec pompe et respect. Mais, en retournant à Whitehall, Charles n'obtint de la foule que le même accueil, et ^{l'usage de la force} rentra dans son palais, courroucé et abattu³.

¹ Whitelocke, p. 51. — Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 334.

² Rushworth, part. III, t. I, p. 479.

³ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 333-334.—Rushworth, part. III, t. I, p. 479-480.

La correspondance du marquis de la Ferté-Inbault, alors ambassadeur de France à Londres, donne de curieux détails sur l'état intérieur de la cour de Charles I^{er} à cette époque, et sur les intrigues croisées de la France et de l'Espagne qui venaient

La Chambre s'était assemblée ¹ ; elle avait voté qu'après une si énorme violation de ses privilèges, tant que réparation ne lui serait pas faite, et qu'une garde sûre ne la mettrait pas à l'^{skelle}abri de tels périls, elle ne pouvait siéger librement, et s'était ajournée pour six jours ². Mais, en s'ajournant, elle ne cessait point d'agir. Un comité, investi de grands pouvoirs ³, eut ordre de s'établir dans la cité, de faire une enquête sur le dernier attentat, et d'examiner l'état général du royaume, surtout de l'Irlande, de concert avec les citoyens, fidèles amis du Parlement. L'installation du comité eut lieu à Guildhall, en grande pompe ⁴ ; une forte garde l'y attendait ; une députation du conseil commun vint à sa rencontre, et mit à sa disposition toutes les forces, tous les services des habitants ⁵. Ses séances furent aussi actives que celles de la Chambre ; tout membre avait droit d'y assister. La maison qui servait d'asile aux cinq accusés était voisine ; rien ne se faisait qu'à leur connaissance et d'après leurs conseils ⁶. Plusieurs fois même ils se rendirent en personne au comité, et le peuple les applaudis-

compliquer et envenimer les luttes parlementaires. (*Documents historiques*, n° VIII.)

¹ Le 5 janvier 1642.

² Au 11 janvier 1642.

³ Il était composé de vingt-cinq membres : deux ministres du Roi, lord Falkland et sir John Colepepper en faisaient partie. — Rushworth, part. III, t. I, p. 479.

⁴ Le 6 janvier.

⁵ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. II, p. 336-337.

⁶ *Ibid.*, p. 338. — Whitelocke, p. 51.

sait à leur passage, fier de posséder et de garder seul ses représentants. Au milieu de sa victoire, d'habiles menées, pour échauffer encore son zèle, entretenaient son effroi. Chaque jour, la Chambre et la cité contractaient une plus étroite alliance, et s'enhardissaient réciproquement ¹. Enfin, de sa seule autorité, dit-on, et comme s'il eût été la Chambre même, le comité publia une déclaration contenant le résultat de son enquête ²; et le conseil commun adressa au Roi une pétition pour se plaindre des mauvais conseillers, des Cavaliers, des papistes, du gouverneur de la Tour, embrasser hautement la cause des cinq membres, et demander toutes les réformes que les Communes avaient laissé entrevoir ³. *to catch a glimpse of*

Le Roi était seul, enfermé dans Whitehall, désavoué de ses plus honnêtes partisans. Les Cavaliers mêmes, intimidés, se dispersaient ou gardaient le silence. Il essaya de répondre à la pétition du conseil commun et d'ordonner de nouveau l'arrestation des prévenus ⁴. Mais ses réponses étaient sans crédit et ses ordres sans effet. Il apprit que, sous deux jours, la Chambre reprendrait ses séances, et que les cinq membres seraient ramenés en pompe à Westminster par les milices, le peuple, même les mariniers de la Tamise, dont jusque-là il avait cru posséder l'affection : « Quoi donc ! dit-il « avec humeur, ces rats d'eau mêmes m'abandonnent ! »

¹ Rushworth, part. III, t. I, p. 483.

² Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. III, p. 10.

³ Le 7 janvier 1642. Rushworth, part. III, t. I, p. 480.

⁴ Le 8 janvier 1642. *Ibid.*, p. 481-482.

Et ce propos, bientôt répandu parmi les mariniers, en fut reçu comme une insulte à venger ^{abandonné} ¹. Délaissé, humilié, irrité de ce cri général qui chaque jour venait l'assaillir sans qu'aucune voix s'élevât pour le repousser, Charles ne put se résoudre à voir passer devant son palais le triomphe de ses ennemis. La Reine, tour à tour furieuse et tremblante, le conjurait de s'éloigner. Des royalistes, des messagers envoyés sur divers points du royaume, promettaient ailleurs force et sûreté; les Cavaliers, vaincus à Londres, vantaient leur crédit dans leurs comtés; loin du Parlement, le Roi serait libre; sans le Roi, que pourrait le Parlement? La résolution fut adoptée; on convint de se retirer d'abord à Hamptoncourt, ensuite plus loin, s'il le fallait; des ordres secrets furent expédiés aux gouverneurs de quelques places, dont le dévouement semblait assuré; le comte de Newcastle partit pour le nord, où dominait son influence; et le 10 janvier, veille de la rentrée des Communes, suivi seulement de sa femme, de ses enfants et de quelques serviteurs, Charles quitta Londres et ce palais de Whitehall qu'il ne devait plus traverser que pour se rendre à l'échafaud ².

¹ *Observations on the life and death of king Charles*, par William Lilly, dans la collection intitulée : *Select Tracts relating to the civil wars in England*, etc., publiée par M. Mazères (Londres, 1815), t. I, p. 173.

² Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. III, p. 13. — Rushworth, part. III, t. I, p. 564.—*Journals of the House of Commons*, 11 janvier 1642, et les jours suivants.—Whitelocke, p. 52.

Le lendemain de son départ, vers deux heures de l'après-midi, la Tamise fut couverte de bateaux armés en guerre, qui ramenaient à Westminster les cinq membres; une foule de barques les suivaient, brillamment pavoisées et remplies de citoyens; le long du rivage marchaient parallèlement les miliciens de Londres, portant au bout de leurs piques les dernières déclarations du Parlement¹; un officier formé dans les camps de Gustave-Adolphe, le capitaine Skippon, avait été nommé la veille pour les commander; c'était un homme rude et sans lettres, mais simple, hardi, de mœurs austères, et très-populaire dans la cité. Un peuple immense se pressait sur les pas de ce cortège; en passant devant Whitehall désert, il s'arrêta, et ces cris se firent entendre : « Où sont maintenant le Roi et ses Cavaliers? que sont-ils devenus²? » Arrivés à Westminster, les cinq membres s'empressèrent de célébrer le dévouement de la cité à la cause publique, et les shériffs, introduits dans la salle, reçurent les remerciements de l'orateur. Comme ils sortaient, un autre cortège se présente : quatre mille chevaliers, gentilshommes, francs-tenanciers, etc., venus à cheval du comté de Buckingham, patrie de Hampden, voulaient remettre à la Chambre une pétition contre les lords

¹ May, *Hist. du Long Parl.*, t. I, p. 300, dans ma *Collection*.—Rushworth, part. III, t. I, p. 484.—Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. III, p. 15-17.

² Clarendon, *ibid.*

papistes, les mauvais conseillers, et en faveur de leur digne représentant ; ils avaient aussi une pétition pour la Chambre haute, une troisième pour le Roi, et portaient attachés à leurs chapeaux le serment de vivre et de mourir avec le Parlement, quels que fussent ses ennemis¹. De toutes parts éclatait cet enthousiasme fier et joyeux qui permet et commande aux chefs du peuple les plus hardies résolutions : les Communes s'y livrèrent avec un emportement habile, comme le pilote à un vent violent mais propice ; en quelques heures, elles votèrent que nul membre, sous aucun prétexte, ne pourrait être arrêté sans leur aveu ; un bill fut adopté qui donnait aux Chambres le droit de s'ajourner, au besoin, en tel lieu qu'elles voudraient choisir ; on rédigea une adresse pour demander au Roi qu'il lui plût de retirer à sir John Byron le gouvernement de la Tour ; et en attendant sa réponse, Skippon fut chargé de placer des gardes autour de ce fort, et d'en surveiller soigneusement les approches ; des lettres expédiées à Goring, gouverneur de Portsmouth, lui défendirent de recevoir dans sa ville quoi que ce fût, troupes ou munitions, sans l'autorisation du Parlement ; sir John Hotham, riche et influent dans le comté d'York, eut ordre de partir sur-le-champ pour aller prendre le commandement de Hull, place importante, la clef du nord de l'Angleterre, et où se trouvaient de grands arsenaux. Le surlendemain en-

¹ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. III, p. 16-20.—Rushworth, part. III, t. I, p. 486-488.

fin¹ la Chambre vota que le royaume menacé serait mis sans retard en état de défense; les Lords refusèrent d'adhérer à cette déclaration; mais peu importait, elle n'atteignit pas moins son but : le peuple fut partout averti².

La Chambre avait raison de prévoir la guerre; le Roi ne songeait plus qu'à s'y préparer. A Londres, il vivait dans l'impuissance et l'humiliation; à peine sorti, il ne fut plus entouré que de ses partisans, ne fit plus chaque jour, à chaque heure, l'épreuve de sa faiblesse, et put se livrer librement à l'espoir de vaincre, à main armée, l'ennemi qu'il venait de fuir sans combat. Les Cavaliers aussi avaient retrouvé leur présomption; déjà ils semblaient croire la guerre déclarée et se pressaient de la commencer. Dès le lendemain de leur départ, la Chambre apprit que deux cents d'entre eux, commandés par Lunsford, s'étaient portés sur Kingston, dépôt des magasins du comté, à cinq lieues de Londres, comme pour s'en emparer et s'y établir; on sut aussi que lord Digby était allé les trouver de la part du Roi, pour les remercier de leur zèle et s'entendre avec eux, à coup sûr dans quelque fatal dessein. Le Parlement prit soudain des mesures, et ces tentatives furent déjouées; lord Digby, vivement dénoncé, s'enfuit et passa la mer³. Se

¹ Le 13 janvier 1642.

² *Parliam. Hist.*, t. II, col. 1028-1035.—Rushworth, part. III, t. I, p. 469.—Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. III, p. 20-23.

³ Rushworth, part. III, t. I, p. 469. — Nalson, t. II, p. 845 et suiv.—*Parliam. Hist.*, t. II, col. 1036.—Whitelocke, p. 52.

jugeant encore trop près de Londres, le Roi quitta Hamptoncourt pour Windsor¹; Lunsford et ses Cavaliers l'y suivirent. Là, dans un conseil secret, il fut résolu que la Reine, emportant les joyaux de la couronne, se rendrait en Hollande pour acheter des munitions, des armes, et solliciter le secours des Rois du continent; on donnerait pour prétexte à ce voyage la nécessité de conduire au prince d'Orange la princesse Henriette-Marie, encore enfant, qu'il avait épousée six mois auparavant². De son côté le Roi, négociant toujours avec les Chambres, devait se retirer par degrés vers les comtés du nord, où ses partisans étaient plus nombreux, fixer à York sa résidence, et attendre là l'occasion et les moyens d'agir. Tout ainsi convenu, la Reine fit avec grand mystère ses préparatifs de départ; et le Roi invita les Chambres à résumer leurs griefs et à les lui présenter tous ensemble, promettant d'y faire droit en un jour, et de mettre ainsi un terme à leurs débats³.

La Chambre haute accueillit avec joie ce message; les amis du Roi y étaient nombreux; beaucoup d'autres, effrayés ou lassés, n'aspiraient qu'à cesser la lutte sans s'inquiéter de l'avenir. Mais les Communes, plus prévoyantes et plus résolues, ne pouvaient croire que le

¹ Le 12 janvier 1642.

² Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. III, p. 83.—*Hist. des Révolutions d'Angleterre*, par le P. d'Orléans, liv. IX, p. 87, édit. de 1694.

³ Le 20 janvier 1642. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 1045 et suiv.

Roi accordât ce qu'elles lui demanderaient, ni qu'il tînt ce qu'il aurait promis. Sa proposition ne fut, à leurs yeux, qu'une ruse pour en finir d'un seul coup avec elles, les congédier et ressaisir son pouvoir. Elles refusèrent d'accéder aux remerciements empressés des Lords, à moins que le Roi ne fût supplié de remettre d'abord le commandement de la Tour, des places fortes et de la milice, à des hommes investis de la confiance du Parlement¹. La Chambre haute repoussa cet amendement ; mais trente-deux lords protestèrent contre ce rejet² ; et les Communes, fortes de l'appui d'une telle minorité, adressèrent seules au Roi leur pétition. Il y répondit³ par un refus formel quant aux places et à la Tour, en termes vagues et évasifs quant à la milice, évidemment préoccupé du seul dessein de ne plus rien céder et de gagner du temps. Les Communes n'en voulaient point perdre ; bien servies à Windsor comme à Londres, car on croyait partout à leur force, elles avaient partout des espions, des amis, et n'ignoraient rien des projets du Roi, ni du voyage de la Reine, ni des menées de la cour dans le nord du royaume et sur le continent⁴. Le péril pressait ; il pouvait arriver que le Roi fût prêt à la guerre avant que la question de la milice fût décidée, et alors quel moyen de lui résister ? Des craintes plus

¹ *Parliam. Hist.*, t. II, col. 1048.

² *Ibid.*, col. 1049.

³ Le 28 janvier 1642. Rushworth, part. III, t. I, p. 517.

⁴ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. IV, p. 117.

aveugles et plus prochaines agitaient le peuple; on parlait de munitions enlevées de la Tour, de complots contre la vie des chefs du parti; on s'indignait de vaincre sans cesse et toujours sans fruit. Une nouvelle et vive explosion du vœu public pouvait seule, pensa-t-on, surmonter ces nouveaux obstacles, armer les zélés, entraîner les tièdes, frapper d'impuissance les malveillants. Les pétitions affluèrent; il en vint de tous les comtés, de toutes les classes de citoyens; les apprentis, les petits marchands, les pauvres ouvriers, les portiers de Londres, les femmes même se pressaient autour de Westminster pour présenter les leurs. A la première apparition de celles-ci, Skippon, qui commandait la garde, s'étonna : « Qu'on nous écoute, criaient-elles; où il n'y a qu'une femme aujourd'hui, demain il en viendra cinq cents. » Il alla prendre les ordres de la Chambre, et à son retour les engagea doucement à se retirer. Mais elles revinrent le surlendemain, ayant pris pour orateur Anne Stagg, femme d'un riche brasseur, et portant une pétition au bas de laquelle elles avaient eu soin d'expliquer leurs motifs : « Une telle démarche, disaient-elles, n'est point inconvenante pour notre sexe : Christ nous a rachetées aussi cher que les hommes; nous souffrons comme eux des calamités publiques; nous avons comme eux une vie à soutenir et une âme à sauver : nous ne faisons point ceci par vanité ou orgueil de cœur, ni pour nous égaler aux hommes en autorité ou en sagesse, mais pour acquitter, autant qu'il est en nous, ce que nous devons à Dieu, à son

« Église, à notre pays. » La pétition fut reçue, et Pym sortit pour y répondre ; elles se rangèrent autour de lui, devant la porte : « Braves femmes, leur dit-il, votre « pétition a été lue ; la Chambre vous en remercie ; « rentrez chez vous, nous vous en conjurons, et que vos « pétitions se changent en prières pour le succès de nos « travaux ; nous avons toujours été, nous sommes et « serons toujours prêts à vous défendre, vous, vos « maris et vos enfants. » Elles se retirèrent sans bruit : remarquable exemple de réserve dans les égarements de l'enthousiasme, et de gravité morale dans les manœuvres de parti ¹.

Ces pétitions étaient uniformes ; toutes demandaient la réforme de l'Église, le châtement des papistes, la répression des malveillants. Quelques-unes firent davantage et s'adressèrent au mal du moment ; la Chambre haute y fut ouvertement menacée : « Que ceux des « nobles lords, dit-on aux Communes, qui veulent « concourir à vos bienfaisantes résolutions, soient sup- « pliés de s'unir à cette honorable Chambre pour siéger « et voter avec elle en un seul corps ; par là seront dis- « sipées toutes nos craintes et prévenus les coups que « les hommes les plus paisibles tenteraient enfin par « désespoir. » — « Nous n'avons jamais douté de la

¹ Presque toutes ces pétitions furent présentées du 20 janvier au 5 février 1642 ; celle des femmes entre autres le fut le 4 février. *Journals of the House of Commons*, t. II, p. 404 et suiv.—*Parliam. Hist.*, t. II, col. 1049-1055, 1072-1076.—Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. III, p. 56, 70.

« Chambre des Communes, s'écriait le peuple aux portes
 « de Westminster ; mais on dit que tout s'arrête à la
 « Chambre des Lords : qu'on nous donne les noms de
 « ceux qui empêchent l'harmonie entre les bons lords
 « et les Communes, nous y pourvoirons ¹. » Au sein
 même de la Chambre haute, le langage des partis devenait celui de la guerre : « Quiconque refuse de se joindre
 « aux Communes, dans l'affaire de la milice, dit le
 « comte de Northumberland, est ennemi de l'État. » On
 le somma de s'expliquer : « Nous le pensons tous, »
 s'écrièrent ses amis, jusque-là en minorité dans cette
 question. La multitude était aux portes ; la peur gagna
 les Lords : plusieurs sortirent, d'autres changèrent
 d'avis ; le chancelier Littleton lui-même, sauf quelques
 vaines réserves, se rangea au vœu des Communes, qui
 reçut enfin l'adhésion de la Chambre ; et peu de jours
 après ², le bill pour l'exclusion des évêques, en suspens
 depuis trois mois, y fut pareillement adopté ³.

On le présenta seul au Roi ⁴, l'ordonnance sur la milice n'étant pas encore rédigée ; sa perplexité fut grande : il venait d'annoncer aux Chambres le prochain voyage de la Reine ; il avait, pour les adoucir, officiellement

¹ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. III, p. 74-75.

² Le 5 février 1642.

³ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. III, p. 76, 78, 347.—May, *Hist. du Long Parl.*, t. I, p. 359, dans ma *Collection*.—*Parliam. Hist.*, t. II, col. 1077, 1367.

⁴ Le 7 février 1642.

renoncé à toute poursuite contre les cinq membres ¹ ; il consentait même à nommer gouverneur de la Tour sir John Conyers, que les Communes avaient désigné ² ; mais c'était son espoir, jusqu'au jour où il serait prêt, de ne rien faire de plus, d'éluder toute grande question. L'exclusion des évêques troublait sa conscience ; l'abandon de la milice livrait à ses adversaires toutes les forces du pays. Cependant on le pressait ; ses propres conseillers ne croyaient pas qu'il pût tout refuser ; lord Falkland, supposant toujours la sincérité, penchait toujours vers les concessions ; Colepepper, peu dévot et porté aux expédients, insistait vivement pour l'adoption du bill sur les évêques, disant que la milice était d'une bien autre importance, qu'avec l'épée on pourrait tout reprendre, et qu'alors il serait facile de déclarer nul un consentement que la violence aurait arraché. « Est-ce
« l'avis de Hyde ? lui dit le Roi. — Non, sire, je l'avoue ;
« il pense que ni l'un ni l'autre bill ne doit être sanc-
« tionné. — Il a raison, et ainsi ferai-je. » Colepepper alla trouver la Reine, lui peignit les dangers du Roi, les siens propres, les obstacles que rencontrerait son voyage, seul moyen de mettre le Roi en état de vaincre un jour ses ennemis. A la véhémence de ses gestes, de ses paroles, la Reine, aussi prompte à la peur qu'à l'espérance, et peu amie d'ailleurs des évêques anglicans,

¹ Le 2 février 1642. Rushworth, part. III, t. I, p. 492.

² Le 11 février. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 1087.—Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. III, p. 85.

se laissa aisément troubler et persuader. Elle courut chez son mari, pria, pleura, s'emporta, au nom de sa sûreté, de leur avenir, de leurs enfants. Charles était incapable de lui résister ; il céda avec tristesse et repentir, comme dans le procès de Strafford, autorisa des commissaires à signer le bill en son nom, ne parla point de la milice, et partit aussitôt pour Douvres¹, où la Reine devait s'embarquer.

A peine y était-il arrivé qu'un message des Communes vint l'y chercher ; comme Colepepper, elles tenaient bien plus à la milice qu'à l'exclusion des évêques, déjà vaincus et en prison. Elles s'étaient hâtées de rédiger leur ordonnance, y avaient inséré les noms des lieutenants qui devaient commander dans chaque comté, et en sollicitaient la prompte sanction. « Il me faut du « temps, dit le Roi ; je répondrai à mon retour². » Comme il revenait, après l'embarquement de la Reine³, un nouveau message le rejoignit sur la route, à Cantorbéry⁴, insistant plus vivement encore. Il apprit en même temps que les Communes s'opposaient au départ de son fils Charles, prince de Galles, qu'il avait mandé à Greenwich, voulant l'emmener avec lui dans le nord ; qu'elles poursuivaient le procureur général Herbert pour avoir obéi à ses ordres en accusant les cinq mem-

¹ Le 16 février 1642. *Mémoires de Clarendon*, t. I, p. 144-148, dans ma *Collection*.

² *Parliam. Hist.*, t. II, col. 1083-1085, 1091, 1097.

³ Il eut lieu le 23 février.

⁴ Le 25 février 1642.

bres; enfin qu'elles avaient intercepté et ouvert une lettre de lord Digby à la Reine. Tant de méfiance, après tant de concessions, l'offensa comme si les concessions eussent été sincères. Il traita les messagers avec beaucoup d'humeur, sans rien décider pourtant ¹. Arrivé à Greenwich ², il y trouva le prince, que son gouverneur le marquis de Hertford, malgré la défense des Communes, s'était empressé de lui amener. Alors enfin, tranquille sur sa femme et ses enfants, il envoya aux Chambres sa réponse ³ : il leur offrait de confier la milice aux commandants qu'elles avaient désignés, mais en conservant le droit de les révoquer, et en exceptant de cette mesure les principales villes du royaume, où la milice devait rester sous l'empire de leurs chartes et des anciennes lois; puis, sans rien attendre, il partit pour York, voyageant avec lenteur. A Théobalds, douze commissaires des Chambres le rejoignirent ⁴ : en recevant sa réponse elles avaient voté que c'était un refus positif, que, s'il persistait, elles disposeraient de la milice sans son aveu, et que son retour à Londres pouvait seul prévenir les maux dont le royaume était menacé. Le ton du message était rude, comme si les Chambres avaient voulu laisser voir qu'elles sentaient leur force et ne craindraient pas d'en

¹ *Mémoires de Clarendon*, t. I, p. 153-156, dans ma *Collection*.

² Le 26 février.

³ En date du 28 février. Rushworth, part. III, t. I, p. 521.—*Mémoires de Clarendon*, t. I, p. 156-160.

⁴ Le 1^{er} mars 1642.

user : « Je suis si étonné , dit le Roi , que je ne sais com-
« ment vous répondez ; vous parlez de craintes et de
« méfiances ; mettez la main sur votre cœur , et deman-
« dez-vous si , moi aussi , je ne puis pas avoir des
« méfiances et des craintes ? J'ai bien pensé à cette
« affaire de la milice ; ma réponse est juste : je n'y
« changerai rien. Quant à ma résidence auprès de vous ,
« je voudrais qu'elle pût être sûre et honorable , et
« n'avoir point de raison de quitter Whitehall : qu'en
« pensez-vous ? Sur mon honneur , je ne veux que paix
« et justice pour mon peuple ; je saurai les maintenir ;
« je compte sur la bonté de Dieu pour me défendre ,
« moi et mes droits ¹. » Et il continua sa route. Huit
jours après ² , à Newmarket , de nouveaux commissaires
se présentent ; ils apportaient une déclaration où le
Parlement , rappelant tous ses griefs , toutes ses craintes ,
justifiait sa conduite et conjurait encore le Roi de reve-
nir à Londres , de s'entendre avec son peuple , de dissiper
ainsi les funestes pressentiments qui agitaient tous les
cœurs. Une vive émotion perçait à travers la fermeté du
langage ; elle parut également dans l'entrevue des com-
missaires et du Roi ; la conversation fut longue , pres-
sante , familière , comme entre gens profondément
troublés de leur rupture imminente et qui essayaient
encore de se persuader ; il était clair que , sans hésita-

¹ Rushworth , part. III , t. I , p. 523-524. — *Mémoires de Clarendon* , t. I , p. 164.

² Le 9 mars 1642.

tion, sans moyens de rapprochement, jugeant la lutte inévitable, et bien résolu de la soutenir, les deux partis ne s'y engageaient pourtant qu'avec angoisse, et tentaient, pour l'écarter, un dernier effort, avec abandon bien que sans espoir. « Que voulez-vous donc ? dit le Roi ; « ai-je violé vos lois ? ai-je refusé aucun bill pour la « sûreté de mes sujets ? Je ne vous demanderai pas ce « que vous avez fait pour moi : est-il quelqu'un qui « craigne encore ? j'offre un pardon aussi général, aussi « complet que vous-mêmes pourrez l'inventer. — Mais « la milice, sire, dit lord Holland. — La milice ? Je n'ai « pas refusé. — Que Votre Majesté revienne du moins « auprès du Parlement. — Vous ne faites rien qui m'y « porte : croyez-vous votre déclaration propre à me « décider ? A coup sûr ce n'est pas dans la rhétorique « d'Aristote que vous avez trouvé de tels moyens de « persuasion. — Le Parlement, dit lord Pembroke, en a « déjà humblement supplié Votre Majesté. — Votre dé- « claration me prouve que les paroles ne signifient rien. « — Que Votre Majesté daigne donc nous dire clairement « ce qu'elle voudrait pour s'y résoudre. — Je ferais « fouetter un enfant de l'école de Westminster qui, dans « ma réponse, ne saurait pas voir ce que je veux ; vous « vous trompez si vous y trouvez un refus de retourner « auprès du Parlement. — Ne serait-il pas possible d'ac- « corder au Parlement la milice, au moins pour un « temps limité ? — Non, de par Dieu, pas pour une « heure ; vous m'avez demandé là ce qu'on n'a jamais « demandé à un Roi, ce que je ne confierais pas à ma

« femme et à mes enfants. » Puis se tournant vers les commissaires des Communes : « Les affaires d'Irlande
« ne se feront jamais avec les moyens que vous avez
« pris : une assemblée de quatre cents personnes n'en
« viendra jamais à bout : il faut que cela soit remis aux
« soins d'un seul homme : si l'on m'en chargeait, j'y
« engagerais ma tête ; je ne suis aujourd'hui qu'un
« mendiant, et pourtant je trouverais de l'argent pour
« y réussir ¹. » Ces derniers mots réveillèrent toutes les méfiances ; on y vit l'aveu de ressources inconnues, le dessein de décrier le Parlement, en lui imputant les maux de l'Irlande, enfin le désir de se trouver seul à la tête d'une armée pour en disposer à son gré. La conférence n'alla pas plus loin ; les commissaires partirent ; le Roi reprit sa route, et arriva à York sans autre incident.

Alors commença, entre le Parlement et lui, une lutte jusque-là sans exemple en Europe, clair et glorieux symptôme de la révolution qui commençait alors et s'accomplit de nos jours dans les sociétés. Les négociations continuèrent, mais sans que l'un ni l'autre parti en espérât rien, ou se proposât même de traiter. Ce

¹ Cette conversation est tirée d'un pamphlet publié à Londres aussitôt après le retour des commissaires (chez W. Gay, 1642), et qui contenait le récit de tout ce qui s'était passé entre eux et le Roi. L'imprimeur de ce pamphlet fut mandé et interrogé par la Chambre haute ; mais il répondit qu'il tenait ce manuscrit du secrétaire du chancelier, et la Chambre le renvoya (*Parliam. Hist.*, t. II, col. 1126-1127.—Rushworth, part. III, t. I, p. 526-533).

n'était plus l'un à l'autre qu'ils s'adressaient dans leurs déclarations et leurs messages ; tous deux parlaient à la nation entière, à l'opinion publique : de cette puissance nouvelle tous deux semblaient attendre leur force et leur succès. L'origine et l'étendue du pouvoir royal, les privilèges des Chambres, les limites du devoir de fidélité imposé aux sujets, la milice, les pétitions, la disposition des emplois devinrent l'objet d'une controverse officielle où les principes généraux de l'ordre social, la diverse nature des gouvernements, les droits primitifs de la liberté, l'histoire, les lois, les coutumes de l'Angleterre, étaient allégués, expliqués, commentés tour à tour. Entre les débats des deux partis au sein des Chambres et leur rencontre à main armée sur les champs de bataille, on vit le raisonnement et la science s'interposer, pour ainsi dire, durant plusieurs mois, suspendre le cours des événements, et déployer leurs plus habiles efforts pour conquérir la libre adhésion des peuples, en imprimant à l'une ou à l'autre cause le caractère de la légitimité. A l'ouverture du Parlement, l'Angleterre n'avait point cru ni voulu tenter une révolution ; les dissidents seuls en méditaient une dans l'Église ; le retour à l'ordre légal, le rétablissement des anciennes libertés, la réforme des abus actuels et pressants, tels étaient, il le croyait du moins, le vœu et l'espoir du pays. Les chefs eux-mêmes, plus hardis et plus éclairés, ne formaient guère de plus vastes projets ; l'énergie de leur volonté surpassait l'ambition de leurs pensées ; et ils s'étaient engagés de jour en jour sans but

éloigné, sans système, par le seul développement progressif de leur situation, et pour suffire à d'urgentes nécessités. Au moment de tirer l'épée, tous s'étonnèrent et s'émurent : non que leur cœur fût timide, ni que la guerre civile en général eût, aux yeux du Parlement et même du peuple, rien d'étrange ou de criminel ; il la lisait avec orgueil dans la grande Charte, dans son histoire ; plus d'une fois il avait bravé ses maîtres, retiré même et donné la couronne ; temps déjà si loin de lui, qu'il en avait oublié les misères, et n'y voyait plus que de glorieux exemples de son énergie et de son pouvoir. Mais c'était toujours au nom des lois, de droits certains et avoués, que la résistance s'était déclarée ; en conquérant la liberté, l'Angleterre avait toujours cru défendre son héritage ; et aux seuls mots de *loi*, d'*ordre légal*, s'attachait ce respect populaire et spontané qui repousse la discussion et sanctionne les plus audacieux desseins. Or, maintenant les deux partis s'accusaient réciproquement d'illégalité et d'innovation, et tous deux avec justice, car l'un avait violé les anciens droits du pays, et n'abjurait point les maximes de la tyrannie ; l'autre réclamait, en vertu de principes confus encore, des libertés et un pouvoir jusque-là inconnus. Tous deux sentirent le besoin de couvrir du manteau légal leurs prétentions et leurs actes ; tous deux entreprirent de se justifier, non-seulement selon la raison, mais selon la loi. A leur suite, la nation entière s'élança avec transport dans cette arène, agitée, encore plus que ses chefs, de sentiments qui semblaient s'exclure, et pour-

tant également sincères. A peine affranchie d'une oppression qu'avaient condamnée; sans la prévenir, les lois de ses aïeux, elle cherchait avec passion des garanties plus efficaces; mais c'était toujours à ces mêmes lois, d'une impuissance naguère éprouvée, que s'attachait son espoir. De jeunes croyances, des idées nouvelles fermentaient dans son sein; elle leur portait une foi vive, pure, se livrait même, avec force et confiance, à cet enthousiasme qui poursuit le triomphe de la vérité, n'importe à quel prix; et, en même temps, modeste dans ses pensées, fidèle avec tendresse à ses habitudes, pleine de respect pour ses vieilles institutions, elle voulait croire que, loin d'y rien changer, elle ne faisait que leur rendre hommage et les remettre en vigueur. De là un singulier mélange de hardiesse et de timidité, de sincérité et d'hypocrisie, dans les publications de toute sorte, officielles ou libres, dont l'Angleterre fut alors inondée. L'ardeur des esprits était sans mesure, le mouvement universel, inouï, déréglé; à Londres, à York, dans toutes les grandes villes du royaume, les pamphlets, les journaux périodiques, irréguliers, se multipliaient, se propageaient en tous sens¹; questions politiques, religieuses, historiques, nouvelles, sermons, plans, conseils, invectives, tout y prenait place; tout y

¹ Voici les titres de quelques-uns de ces écrits : *Mercurius aulicus*, *Mercurius Britannicus—rusticus—pragmaticus—politicus—publicus*; *Diurnal paper*; *Diurnal occurrences*; *A perfect Diurnal of some passages in Parliament*; *London-Intelligencer*, etc., etc.

était raconté, débattu; des messagers volontaires les colportaient dans les campagnes; aux assises, les jours de marché, aux portes des églises, on se pressait pour les acheter ou les lire; et dans cette explosion de toutes les pensées, au milieu de cet appel si nouveau à l'opinion du peuple, tandis qu'au fond des démarches et des écrits régnait déjà le principe de la souveraineté nationale aux prises avec le droit divin des couronnes, les statuts, la jurisprudence, les traditions, les usages étaient sans cesse invoqués comme seuls juges légitimes du débat; et la révolution était partout sans que nul osât le dire, ni peut-être se l'avouer.

Dans cet état des esprits, la situation morale du Parlement était fautive; car c'était par lui et à son profit que s'accomplissait la Révolution; contraint de la faire et de la nier à la fois, ses actes et son langage se démentaient tour à tour, et il flottait péniblement entre l'audace et la subtilité, la violence et l'hypocrisie. Considérer comme des maximes et des mesures d'exception, applicables à des temps de crise, et qui cesseraient avec la nécessité, ses principes étaient vrais et ses résolutions légitimes; mais les partis ne se résignent point de la sorte à ne posséder qu'une légitimité éphémère; les peuples ne se dévouent point avec enthousiasme pour des doctrines et des intérêts d'un jour; au moment même où le présent seul les domine et décide de leurs opinions et de leurs actes, ils veulent croire à la perpétuité de leurs idées, de leurs œuvres, et prétendent régler l'avenir au nom de l'éternelle vérité. Non content

de se saisir du pouvoir souverain, le Parlement vota, en principe et comme pour définir l'ordre légal du pays, que le commandement de la milice n'appartenait point au Roi, qu'il ne pouvait refuser sa sanction aux bills voulus du peuple, que les Chambres, sans son concours, avaient le droit de déclarer quelle était la loi, enfin qu'il était bon et licite de solliciter par des pétitions le changement des coutumes ou des statuts en vigueur, mais que toute pétition pour leur maintien devait être repoussée comme sans objet ¹. Malgré l'incertitude et la diversité des anciens exemples, de telles maximes, érigées en droit public et permanent, étaient évidemment contraires aux fondements historiques, à l'état régulier, à l'existence même de la monarchie. Le Roi se hâta d'en profiter. A son tour, il parla au nom de la vieille Angleterre, de ses lois, de ses souvenirs. D'habiles et savants défenseurs se chargèrent de sa cause. Édouard Hyde, encore à Londres, et tantôt seul, tantôt de concert avec Falkland, rédigeait des réponses à toutes les publications du Parlement. Portées à York en toute hâte par de secrets messagers, ces pièces étaient remises au Roi seul, qui passait les nuits à les copier de sa main, pour que nul n'en connût l'auteur, et les publiait ensuite au nom de son Conseil ². Écrites avec art et clarté, quelquefois

¹ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. III, p. 136, 145.—*Parliam. Hist.*, t. II, col. 1140, sous la date du 22 mars 1642.

² *Mémoires* de Clarendon, t. I, p. 157, 167, 171, dans ma *Collection*.—*Mémoires* de Warwick, p. 164, *ibid.*

même avec une pressante ironie, elles tendaient surtout à dévoiler les subtilités, les artifices, l'illégalité des prétentions du Parlement. Charles ne gouvernait plus, n'avait plus de tyrannie actuelle à défendre ; il pouvait se taire sur ses principes cachés, ses arrière-pensées, ses despotiques espérances, et invoquer la loi contre ses ennemis, despotes régnants à leur tour. Tel fut l'effet des publications royales, que le Parlement mit tout en œuvre pour les étouffer, tandis que le Roi faisait imprimer, en regard de ses réponses, les messages du Parlement ¹. Le parti royaliste grossissait à vue d'œil ; bientôt il s'enhardit, et tourna contre ses adversaires les armes de la liberté. George Benyon, riche marchand de la cité, adressa aux Chambres une pétition contre leur ordonnance sur la milice, et beaucoup de bourgeois considérables la signèrent avec lui ². Les gentilshommes du comté de Kent s'assemblèrent pour en rédiger une en faveur de la prérogative et de l'épiscopat ³ ; des membres du Parlement, sir Édouard Dering entre autres, premier auteur du bill contre les évêques, provoquaient ouvertement ces démarches ⁴. Les pamphlets royalistes circulaient avec grande faveur ; ils étaient piquants, hautains, écrits d'un ton de supériorité élégante et moqueuse ; parmi le peuple même, l'insulte aux meneurs

¹ Rushworth, part. III, t. I, p. 751.

² *Parliam. Hist.*, t. II, col. 1150.

³ Le 25 mars, aux assises de Maidstone, *Parliam. Hist.*, t. II, col. 1147.

⁴ Le 25 mars, aux assises de Maidstone, *ibid.*, col. 1147.

des Communes trouvait accueil et crédit : on y parlait avec dérision du *Roi Pym*, et des *pains de sucre* qu'il avait jadis reçus en présent, et de 10,000 livres sterling, *de l'argent du Roi*, qu'il venait, disait-on, de donner en dot à sa fille, et de la poltronnerie du comte de Warwick, *qui avait son cœur dans ses bottes*, et mille autres grossiers propos que naguère personne n'eût voulu redire ou seulement écouter ¹. Dans les Chambres, enfin, les amis du Roi se montraient fiers et susceptibles ; des hommes jusque-là silencieux, sir Ralph Hopton, lord Herbert, repoussaient vivement les insinuations offensantes pour son honneur. Il était clair qu'aux yeux de beaucoup de gens sa cause devenait bonne, et qu'ils la soutiendraient au besoin, car ils n'hésitaient plus à l'avouer. Le Parlement prit l'alarme ; l'amour-propre des chefs s'irrita ; nourris dans la popularité, ils supportaient impatiemment l'injure, le dédain, et que, dans cette guerre de plume, l'avantage parût rester à leurs ennemis. A ce péril, et autant par humeur que par calcul, ils opposèrent la tyrannie ; toute libre discussion cessa ; sir Ralph Hopton fut mis à la Tour ², lord Herbert censuré avec menaces ³, George Benyon et sir Édouard Dering accusés ⁴, la pétition du comté de Kent étouffée ⁵. Le bruit courut qu'elle allait reparaître ;

¹ *Parliam. Hist.*, t. II, col. 1164, 1405.

² Le 7 mars 1642. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 1118.

³ Le 20 mai 1642. *Ibid.*, col. 1242.

⁴ Les 31 mars et 26 avril 1642. *Ibid.*, col. 1149, 1188.

⁵ Le 28 mars 1642. *Ibid.*, t. II, col. 1147.

Cromwell se hâta d'en informer les Communes, et reçut mission de prévenir ce danger ¹. Encore peu apparent dans la Chambre, mais déjà plus habile et plus engagé que tout autre dans les trames de la révolution, c'était à ces soins extérieurs à échauffer le peuple, à épier, à dénoncer, à déjouer les royalistes, que s'employaient alors son activité et son crédit.

La guerre prochaine n'était plus douteuse; les partis ne pouvaient plus vivre ensemble ni siéger dans les mêmes murs. Chaque jour des membres du Parlement quittaient Londres, les uns, dégoûtés ou effrayés, pour se retirer dans leurs terres, les autres pour aller chercher ailleurs, loin d'une ville où ils se sentaient vaincus, de nouvelles armes contre leurs ennemis. La plupart se rendaient auprès du Roi, qu'avaient déjà rejoint presque tous ses conseillers ². Un incident inattendu vint précipiter cette émigration et séparer sans retour les deux partis. Le 23 avril, le Roi, à la tête de trois cents chevaux, s'avança vers Hull, et requit sir John Hotham, gouverneur de la place, de la remettre entre ses mains. Faible, irrésolu, peu animé contre la couronne, et sans instructions qui eussent réglé d'avance sa conduite, sir John, en proie à la plus vive perplexité, fit supplier le Roi d'attendre qu'il eût informé de son vœu le Parlement. Mais Charles approchait toujours et parut à onze

¹ Le 28 avril 1642. *Parham. Hist.*, t. II, col. 1194.

² May, *Hist. du Long Parl.*, t. I, p. 338-347, dans ma *Collection*. — Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. IV, p. 651 et suiv.

heures sous les murs. Il avait des intelligences dans la ville ; la veille même, son fils Jacques, duc d'York, le prince Palatin, son neveu, et lord Newport y étaient entrés sous prétexte d'y passer un jour. Déjà le maire et quelques citoyens marchaient vers les portes pour les lui ouvrir ; Hotham leur ordonna de rentrer chez eux, et, suivi de ses officiers, se rendit sur le rempart. Là le Roi en personne le somma de le recevoir. Sir John tomba à genoux et s'excusa avec angoisse, au nom du serment qu'il avait prêté de garder la place selon les ordres du Parlement. De violents murmures s'élevèrent parmi les Cavaliers qui entouraient le Roi ; ils menaçaient sir John, l'appelant rebelle et traître : « Tuez-le ! » criaient-ils aux officiers de la garnison, jetez-le en « bas ! » Mais les officiers avaient décidé la résistance du gouverneur. En vain Charles lui-même essaya de les intimider ou de les séduire ; après de longs pourparlers, il se retira, mais à peu de distance, et au bout d'une heure, fit demander à sir John de l'admettre seul, avec vingt chevaux. Sir John refusa également. « S'il était « entré, écrivit-il aux Chambres, seulement avec dix « hommes, je n'étais plus maître de la ville. » Le Roi revint au pied du rempart, fit proclamer traîtres Hotham et ses adhérents, et le jour même adressa au Parlement un message pour demander justice d'un tel attentat ¹.

¹ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. III, p. 235.—Rushworth, part. III, t. I, p. 567.—*Parliam. Hist.*, t. II, col. 1197, où se trouve

Le Parlement avoua de tout son gouverneur, et répondit au Roi que ni les places ni les arsenaux n'étaient des propriétés personnelles qu'il pût réclamer en vertu de la loi, comme un citoyen sa maison ou son champ; que le soin lui en était remis pour la sûreté du royaume, et que la même cause pouvait commander aux Chambres de s'en saisir¹. La réponse était franche et légitime, mais équivalait à une déclaration de guerre. On la prit pour telle des deux parts. Trente-deux lords et plus de soixante membres des Communes, M. Hyde entre autres, partirent pour York². Les comtes d'Essex et Holland, l'un grand chambellan, l'autre premier gentilhomme de la chambre, reçurent du Roi l'ordre de le rejoindre; il voulait s'assurer de leur personne et enlever au Parlement leur appui. De l'aveu de leur Chambre, ils s'y refusèrent et perdirent leurs charges³. Le chancelier Littleton, après de longues et pusillani-

la lettre dans laquelle Hotham lui-même rend compte aux Chambres de l'événement.

¹ *Parliam. Hist.*, t. II, col. 1188, 1193, 1204, 1209.

² May, *Hist. du Long Parl.*, t. I, p. 339, dans ma *Collection*.—*Mémoires de Clarendon*, t. I, p. 174 et suiv. Le 16 juin 1642, un appel nominal de la Chambre des Communes constata l'absence de soixante-cinq membres sans excuse connue et légitime; il fut proposé qu'ils ne pussent rentrer dans la Chambre sans avoir justifié des motifs de leur absence, et la motion passa à une majorité de cinquante-cinq voix. On voulut leur imposer aussi une amende de 20 liv. sterl.; mais la proposition fut repoussée par une majorité de vingt et une voix. (*Parliam. Hist.*, t. II, col. 1373.)

³ *Ibid.*, t. II, col. 1171-1173.—Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. III, p. 182 et suiv.

mes hésitations, fit passer au Roi le grand sceau, et s'évada lui-même le lendemain ¹. La rumeur fut vive à Londres, car à la possession du grand sceau semblait attaché le gouvernement légal. La Chambre haute parut troublée et près de faiblir. Mais l'énergie des Communes prévint toute incertitude. Les membres absents furent sommés de revenir ² : sur le refus formel de neuf lords, des poursuites commencèrent contre eux ³; défense fut faite à tout citoyen de prendre les armes sur l'ordre du Roi ⁴; des instructions envoyées dans tous les comtés prescrivirent l'organisation de la milice ⁵; en beaucoup de lieux elle se formait et s'exerçait spontanément. La translation des arsenaux de Hull à Londres fut commandée, et s'accomplit malgré les obstacles ⁶. Le Roi avait ordonné celle des assises de Westminster à York, pour attirer dans sa résidence le gouvernement légal tout entier; le Parlement s'y opposa, et fut obéi ⁷. Enfin il nomma un comité chargé de négocier, dans la cité, un emprunt, sans en indiquer l'emploi ⁸, et fit partir pour York des commissaires, tous gentilshommes riches et accrédités dans cette province, avec ordre de résider auprès du Roi, quoi

¹ Clarendon, *Hist., of the rebell.*, t. III, p. 341-348; t. IV, p. 1-8.

² Les 25 mai et 2 juin 1642. *Parliam. Hist.* t. II, col. 1296, 1327.

³ Le 15 juin 1642. *Ibid.*, col. 1368.

⁴ Le 17 mai 1642. *Ibid.*, col. 1235.

⁵ Le 4 juin 1642. *Ibid.*, col. 1328.

⁶ *Ibid.*, col. 1319.

⁷ *Ibid.*, col. 1233.

⁸ Le 31 mai 1642. *Ibid.*, col. 1323.

qu'il pût dire, et de rendre compte aux Chambres de tout ce qui se passerait sous leurs yeux ¹.

La fermeté des commissaires fut égale aux périls de la mission : « Messieurs, leur dit le Roi à leur arrivée, « que venez-vous faire ici ? Je vous ordonne de repartir ; si vous me désobéissez, si vous restez, prenez garde à vous ; point de menées, point d'intrigues ; « sinon, nos comptes seront bientôt réglés ². » Ils répondirent respectueusement et restèrent, insultés chaque jour, souvent menacés, rarement libres de sortir, mais agissant sous main, observant toutes choses et informant de tout le Parlement. Tout était en mouvement à York comme à Londres : le Roi commençait à lever une garde ; mais n'osant requérir impérieusement ce service, il avait convoqué, pour l'obtenir de leur zèle, les gentilshommes des environs ³. La réunion fut nombreuse et bruyante ⁴ ; de longues acclamations accueillirent les paroles du Roi ; des huées éclatèrent à la vue des commissaires du Parlement. Mais le même jour arrivèrent à York, au nombre de plusieurs mille, les francs-tenanciers et les fermiers qu'on avait pris

¹ Le 2 mai 1642. Ces commissaires étaient les lords Howard et Fairfax, sir Hugh Cholmondley, sir Henri Cholmondley et sir Philippe Stapleton. (*Parliam. Hist.*, t. II, col. 1206, 1210-1212.)

² Le 9 mai 1642. Lettre du comité d'York au Parlement, dans la *Parl. am. Hist.*, t. II, col. 1222.— Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. III, p. 249-256.

³ *Ibid.*, t. III, p. 281 et suiv.

⁴ Le 15 mai 1642. May, *Hist. du Long Parl.*, t. I, p. 332 et suivantes, dans ma *Collection*.

soin de n'y point appeler ; ils avaient, disaient-ils, le même droit que les gentilshommes à délibérer sur les affaires du comté, et se présentèrent à la porte de la salle où les royalistes s'étaient réunis. L'entrée leur en fut interdite ; ils s'assemblèrent ailleurs, et protestèrent contre les mesures dont ils entendaient parler. La noblesse même se divisa ; à la proposition de lever une garde, plus de cinquante gentilshommes répondirent par un refus signé de leurs noms ; à leur tête s'inscrivit sir Thomas Fairfax¹, jeune encore et inconnu, mais déjà le plus courageux et le plus sincère des patriotes du pays². Charles intimidé annonça une nouvelle réunion, où tous les francs-tenanciers seraient convoqués ; les commissaires du Parlement reçurent défense d'y paraître ; mais elle se forma dans la plaine dite Heyworth-Moor³, près de leur demeure, et de moment en moment on venait chercher leurs conseils. Plus de quarante mille hommes étaient là, gentilshommes, francs-tenanciers, fermiers, bourgeois, à pied, à cheval, les uns arrêtés en groupes, les autres parcourant la plaine pour reconnaître et rallier leurs amis. Bientôt les Cavaliers s'aperçurent qu'une pétition circulait, destinée à conjurer le Roi de bannir toute pensée de guerre, et de s'entendre avec son Parlement. Ils éclatèrent en invec-

¹ Né en janvier 1611, à Denton, dans le comté d'York.

² Lettre du comité d'York au Parlement, en date du 13 mai. (*Parliam. Hist.*, t. II, col. 1226-1233.)

³ Le 3 juin 1642.

tives, en menaces, se portant violemment sur les groupes, arrachant à ceux qui la lisaient les copies de la pétition, et déclarant que le Roi ne la recevrait point ¹. Charles arriva, embarrassé, plein d'humeur, ne sachant que dire à cette multitude dont la présence et le tumulte offensaient déjà son inhabile gravité. Après la lecture d'une déclaration équivoque, il se retirait avec hâte, pour éviter toute réclamation, lorsque le jeune Fairfax réussit à s'approcher de lui, tomba subitement à genoux, et déposa la pétition sur le pommeau de sa selle, bravant ainsi, même à ses pieds, le courroux du Roi, qui poussa aussitôt son cheval sur lui et le heurta rudement, mais en vain, pour le contraindre à s'éloigner ².

Tant de hardiesse en présence du Roi, dans le comté le plus dévoué à sa cause, intimidait les royalistes, ceux-là surtout qui arrivaient de Londres, l'esprit frappé de la puissance et de l'ardeur du Parlement. C'était déjà beaucoup, pensaient-ils, d'avoir donné au prince, en venant le rejoindre, un périlleux témoignage de leur zèle ; ils ne voulaient pas se compromettre davantage, et, une fois à York, ils se montraient tièdes et craintifs ³. Charles leur demanda une déclaration des motifs

¹ Sixième lettre du comité d'York au Parlement, en date du 4 juin 1642.—Lettre de sir John Bourchier, qui assistait à l'assemblée de Heyworth-Moor, à son cousin sir Thomas Barrington, membre de la Chambre des Communes, de la même date. (*Parliam. Hist.*, t. II, col. 1345-1353.)

² Carte, *Life of Ormond*, t. I, p. 357.

³ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. IV, p. 139.

qui les avaient contraints de quitter Londres ; il en avait besoin pour établir qu'après tant d'émeutes et de violences, le Parlement, n'étant plus libre, avait cessé d'être légal. Ils la signèrent ; mais le lendemain plusieurs d'entre eux vinrent dire au Roi que, s'il la publiait, ils ne pourraient se dispenser de la démentir. « Que voulez-vous donc que j'en fasse ? » leur dit Charles avec humeur ; ils persistèrent, et la déclaration ne parut point ¹. Malgré l'affluence et les bravades des Cavaliers, rien ne se faisait : argent, armes, munitions, vivres même, tout manquait à York ; à peine le Roi avait-il de quoi entretenir une table et suffire aux dépenses ordinaires de sa maison ². La Reine avait vendu en Hollande quelques-uns des joyaux de la couronne ; mais tel était le pouvoir des menaces du Parlement, qu'un long temps s'écoula avant qu'elle trouvât le moyen d'en faire passer au Roi le prix ³. Il défendit à tous ses sujets d'obéir à l'ordonnance sur la milice ⁴, et donna lui-même, aux chefs royalistes de chaque comté, commission de la lever et de l'organiser en son nom ⁵. Mais aussitôt, pour atténuer l'effet de la mesure, il protesta qu'il ne songeait point à la guerre ; et les lords présents à York

¹ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. IV, p. 140-141.

² *Ibid.*, p. 172, 228.

³ *Ibid.*, t. IV, p. 118.

⁴ Le 27 mai 1642. Rushworth, part. III, t. I, p. 550.

⁵ La première commission de ce genre, donnée à lord Hastings pour le comté de Leicester, est du 11 juin 1642. (Rushworth, part. III, t. I, p. 655 et suiv.)

déclarèrent, par un acte officiel soigneusement répandu, qu'à leur connaissance aucun préparatif, aucune démarche n'annonçaient une telle intention ¹. Tant d'incertitude et de mensonge n'avait pas la faiblesse pour unique cause; depuis l'arrivée des déserteurs du Parlement, Charles était en proie aux conseils les plus contraires : convaincus que dans le respect du peuple pour l'ordre légal résidait sa force la plus sûre, les juriscultes, les magistrats, les hommes sages voulaient que désormais, strict observateur des lois, il laissât au Parlement seul le tort de les violer; les Cavaliers s'écriaient que la lenteur perdait tout, qu'il fallait en toute occasion prendre les devants sur ses ennemis; et Charles, hors d'état de renoncer à l'appui de l'une ou de l'autre opinion, s'efforçait tour à tour de les contenter toutes deux.

La situation du Parlement était au contraire devenue plus simple; tant de membres, en se retirant, avaient laissé les chefs de la révolution en possession assurée du pouvoir; quelques voix s'élevaient encore, mais réduites à la triste tâche de déplorer et d'avertir; à peine prenait-on le soin de leur répondre. Une majorité décidée, jugeant la guerre inévitable, l'acceptait hardiment, bien qu'avec des vues et des sentiments fort divers. Par égard pour les apparences, un comité reçut ordre de chercher les moyens de la prévenir ²; des propositions d'accom-

¹ Cette déclaration, en date du 15 juin 1642, fut signée de quarante-cinq lords ou membres du Conseil. (*Parliam. Hist.*, t. II, col. 1373-1375.— Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. IV, p. 142-144.)

² Le 27 mai 1642. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 1319.

modement, en dix-neuf articles, furent même rédigées et solennellement envoyées au Roi¹. Mais en attendant sa réponse, on continua d'étouffer toute pétition favorable au maintien de la paix²; on poussa les préparatifs militaires ouvertement et avec vigueur. Charles avait offert d'aller en personne réprimer la rébellion d'Irlande, chaque jour plus violente; son offre fut rejetée³. Il refusa de nommer lord Warwick, que désignaient les Chambres, au commandement de la flotte⁴; Warwick en prit possession malgré son refus⁵. Le lord maire Gourney ne craignit pas de publier dans Londres la commission du Roi qui ordonnait de lever la milice pour son service et en son nom; il fut accusé, mis à la Tour, révoqué, et l'alderman Pennington, puritain ardent, le remplaça dans ses fonctions⁶. La cité prêta 100,000 livres sterling⁷; on en prit 100,000 sur les fonds destinés à secourir l'Irlande⁸; une souscription

¹ Le 2 juin 1642. *Parliam. Hist.*, col. 1324-1327. — May, *Hist. du Long Parl.*, t. I, p. 363-371, dans ma *Collection*.

² Entre autres une pétition préparée au commencement de juin dans le comté de Somerset. (*Parliam. Hist.*, t. II, col. 1366.)

³ Le 15 avril 1642. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 1169-1172 et suiv.

⁴ Le 31 mars 1642.

⁵ *Parliam. Hist.*, t. II, col. 1164-1165. — May, *Hist. du Long Parl.*, t. I, p. 395 et suiv., dans ma *Collection*.

⁶ Le 18 août 1642. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 1203, 1403, 1452. — *State-Trials*, t. IV, col. 159.

⁷ Le 4 juin 1642. *Parliam. Hist.*, t. II, col. 1328.

⁸ Le 30 juillet 1642. May, *Hist. du Long Parl.*, t. II, p. 33-40, dans ma *Collection*. — *Parliam. Hist.*, t. II, col. 1443-1448.

s'ouvrit dans les Chambres¹ ; chaque membre, appelé à son tour, fut tenu d'exprimer sur-le-champ son intention : quelques-uns refusèrent : « Si l'occasion s'en présente, dit sir Henri Killigrew, je me procurerai un bon cheval, une bonne cotte de buffle, une bonne paire de pistolets, et je ne serai pas embarrassé pour trouver une bonne cause. » Mais il partit aussitôt pour son comté, car après de telles paroles il n'eût pu passer dans les rues de Londres sans insulte et sans péril². L'ardeur du peuple était au comble ; dans la cité comme à Westminster, l'éloignement des membres royalistes avait abattu leurs partisans. Le Parlement fit un appel au patriotisme des citoyens ; argent, vaisselle, bijoux, tout fut requis pour équiper quelques escadrons de cavalerie, sous la promesse d'un intérêt de huit pour cent. Les chaires retentirent des exhortations des prédicateurs ; l'effet surpassa les conseils des plus passionnés et l'attente des plus confiants ; pendant dix jours, une immense quantité de vaisselle fut apportée à Guildhall ; on manqua d'hommes pour la recevoir, de place pour la déposer ; de pauvres femmes venaient apporter leur anneau de mariage, les épingles d'or ou d'argent qui retenaient leurs cheveux, et plusieurs attendaient fort longtemps avant d'obtenir qu'on les déchargeât de leurs offrandes³. Informé de ce succès des Communes,

¹ Le 10 juin 1642.

² Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. IV, p. 136 ; t. VIII, p. 290.

³ May, *Hist. du Long Parl.*, t. I, p. 376 et suiv., dans ma *Collec-*

Charles voulut tenter le même moyen; mais l'enthousiasme ne s'imite point, et le dévouement populaire peut seul suffire aux besoins d'une cause. L'université d'Oxford envoya au Roi sa vaisselle; sur son exemple, celle de Cambridge fit emballer la sienne; déjà même une portion était partie quand Cromwell, toujours vigilant, survint tout à coup et empêcha tout nouvel envoi¹. Les commissaires du Roi eurent grand'peine à recueillir, de château en château, quelques faibles contributions; et la moquerie, vain et dangereux plaisir d'une cour vaincue, fut la seule consolation qui demeurât aux Cavaliers².

Les propositions d'accommodement étaient arrivées à York³; elles dépassaient les prédictions des plus emportés royalistes, et ravirent aux plus modérés toute espérance. Les Chambres demandaient la complète destruction de la prérogative et que le pouvoir leur appartînt tout entier. Création de nouveaux pairs, nomination et révocation des grands fonctionnaires de tout genre, éducation et mariage des enfants du Roi, affaires militaires, civiles, religieuses, rien ne devait plus se décider sans l'aveu formel du Parlement. Tel était au

tion.—Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. IV, p. 136.—Whitelocke, p. 58.

¹ May, *Hist. du Long Parl.*, t. II, p. 196, dans ma *Collection.*—*Parliam. Hist.*, t. II, col. 1453.—*Querela Cantabrigiensis*, p. 182 (in-8, Londres, 1685). *Barwick's Life*, p. 24 (in-8, Londres, 1724).—Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. V, p. 53.

² Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. V, p. 55-57.—May, *Hist. du Long Parl.*, t. I, p. 401.

³ Elles furent présentées au Roi le 17 juin.

fond le but véritable, et devait être un jour l'inestimable résultat de la révolution ; mais le temps n'était pas venu où cette action décisive du Parlement dans le gouvernement devait s'accomplir par le jeu naturel des institutions et l'influence dominante, quoique indirecte, des Communes sur l'exercice journalier du pouvoir. Hors d'état d'imposer ses chefs à la couronne comme conseillers nécessaires, le parti national se sentait contraint d'asservir officiellement la couronne à leur empire, ne pouvant vivre en sûreté qu'à ce prix ; moyen trompeur et impossible, propre seulement à jeter l'État dans l'anarchie, mais le seul alors que les plus habiles sussent imaginer. A la lecture de ces propositions, la colère éclata dans les yeux du Roi, une vive rougeur lui monta au visage : « Si j'accordais ce que vous de-
« mandez, répondit-il, on pourrait encore ne se pré-
« senter devant moi que la tête nue ; on pourrait encore
« me baiser la main et m'appeler toujours du nom de
« Majesté ; ces mots, *la volonté du Roi signifiée par les*
« *deux Chambres*, pourraient être encore la formule de
« vos commandements ; je pourrais même faire porter
« devant moi la masse ou l'épée, et m'amuser de la vue
« d'un sceptre ou d'une couronne, rameaux stériles
« qui ne fleuriraient pas longtemps, car le tronc serait
« mort ; mais quant au pouvoir réel et vrai, je ne
« serais plus qu'une image, un signe, un vain fan-
« tôme de Roi ¹. » Et il rompit la négociation.

¹ Rushworth, part. III, t. I, p. 728.

Le Parlement n'attendait pas une autre réponse: dès qu'il l'eut reçue, toute hésitation, même de pure forme, disparut; la guerre civile fut mise en délibération ¹. Une voix, la même qui, à l'ouverture de la session, avait dénoncé la première tous les griefs publics, s'éleva presque seule pour la repousser : « Monsieur l'orateur, « dit sir Benjamin Rudyard, je suis pénétré, saisi jus- « qu'au fond de l'âme du sentiment de ce qui importe « à l'honneur de la Chambre et au succès de ce Parle- « ment; mais pour bien juger de la situation où nous « sommes aujourd'hui, reportons-nous de trois ans en « arrière. Si quelqu'un nous eût dit alors que, dans « trois ans, la Reine, par un motif quelconque, aurait « fui d'Angleterre dans les Pays-Bas; que le Roi se « serait éloigné de nous et de Londres pour aller à « York, disant qu'à Londres il n'était pas en sûreté; « qu'une rébellion générale couvrirait l'Irlande; que « l'État et l'Église seraient en proie aux discordes qui « les travaillent; à coup sûr, nous aurions frémi à la « seule pensée d'une telle situation. Sachons donc la « ressentir maintenant que nous y sommes plongés. « Si d'autre part on nous eût dit que dans trois ans « nous aurions un Parlement, que la taxe des vaisseaux « serait abolie, que les monopoles, la cour de haute « commission, la Chambre étoilée, le vote des évêques « seraient supprimés, que la juridiction du Conseil

¹ Le 9 juillet 1642,

« privé serait réglée et restreinte, que nous aurions des
 « Parlements triennaux, que dis-je, un Parlement per-
 « pétuel que personne ne pourrait dissoudre, si ce n'est
 « nous-mêmes : à coup sûr, nous aurions regardé tout
 « cela comme un rêve de bonheur. Eh bien ! nous pos-
 « sédons vraiment tout cela, et nous n'en jouissons pas ;
 « nous insistons sur de nouvelles garanties. La posses-
 « sion actuelle de tous ces biens en est la meilleure
 « garantie ; ils se garantissent l'un l'autre. Prenons
 « garde qu'en recherchant à travers toutes sortes de
 « hasards une prétendue sécurité, nous ne mettions en
 « péril ce que nous possédons déjà. Obtinssions-nous
 « tout ce que nous souhaitons, nous ne jouirions point
 « d'une sécurité mathématiquement infaillible ; toutes
 « les garanties humaines peuvent se corrompre et
 « manquer. La providence de Dieu ne souffre pas qu'on
 « l'enchaîne ; elle veut que le succès demeure en ses
 « mains. Monsieur l'orateur, c'est maintenant qu'il
 « nous importe de recueillir toute la sagesse dont nous
 « sommes capables, car nous voilà à la porte de l'in-
 « cendie et du chaos. Si une fois le sang touche le sang,
 « nous tomberons dans un malheur certain, en atten-
 « dant un succès incertain, que nous obtiendrons, Dieu
 « sait quand ! Dieu sait lequel ! Tout homme est tenu
 « de tenter les derniers efforts pour empêcher l'effusion
 « du sang ; le sang est un péché qui crie vengeance ; il
 « souille tout un pays. Sauvons nos libertés et nos
 « biens, mais de telle sorte que nous sauvions aussi
 « nos âmes. J'ai clairement acquitté ma conscience ;

« j'abandonne chacun à la sienne ¹. » Vain appel d'un homme de bien qui n'avait plus qu'à se retirer d'une arène désormais trop agitée pour sa chaste et prudente vertu ! D'autres prévoyances, d'autres craintes, également fondées, bien qu'alliées à des passions plus aveugles ou moins pures, dominaient impérieusement le parti national ; et le jour était venu où le bien et le mal, le salut et le péril se mêlent et se confondent si obscurément que les plus fermes esprits, hors d'état de les discerner, ne sont plus que les instruments de la Providence qui châtie tour à tour les Rois par les peuples et les peuples par les Rois. Quarante-cinq membres seulement dans les Communes partagèrent les scrupules de Rudyard ², et dans la Chambre haute le comte de Portland protesta seul ³. Les mesures de guerre furent soudain adoptées ; les Chambres saisirent, à leur profit, tous les revenus publics ⁴ ; les comtés eurent ordre de s'approvisionner d'armes, de poudre, et de se tenir prêts au premier signal. Sous le nom de *comité de sûreté*, cinq pairs et dix membres des Communes furent chargés de veiller à la défense publique, et de faire exécuter les ordres du Parlement ⁵. Enfin on décréta la

¹ *Parliam. Hist.*; t. II, col. 1416-1418.

² La levée de dix mille volontaires à Londres fut votée dans la Chambre des Communes par cent vingt-cinq voix contre quarante-cinq. (*Parliam. Hist.*, t. II, col. 1409.)

³ *Ibid.*, col. 1414.

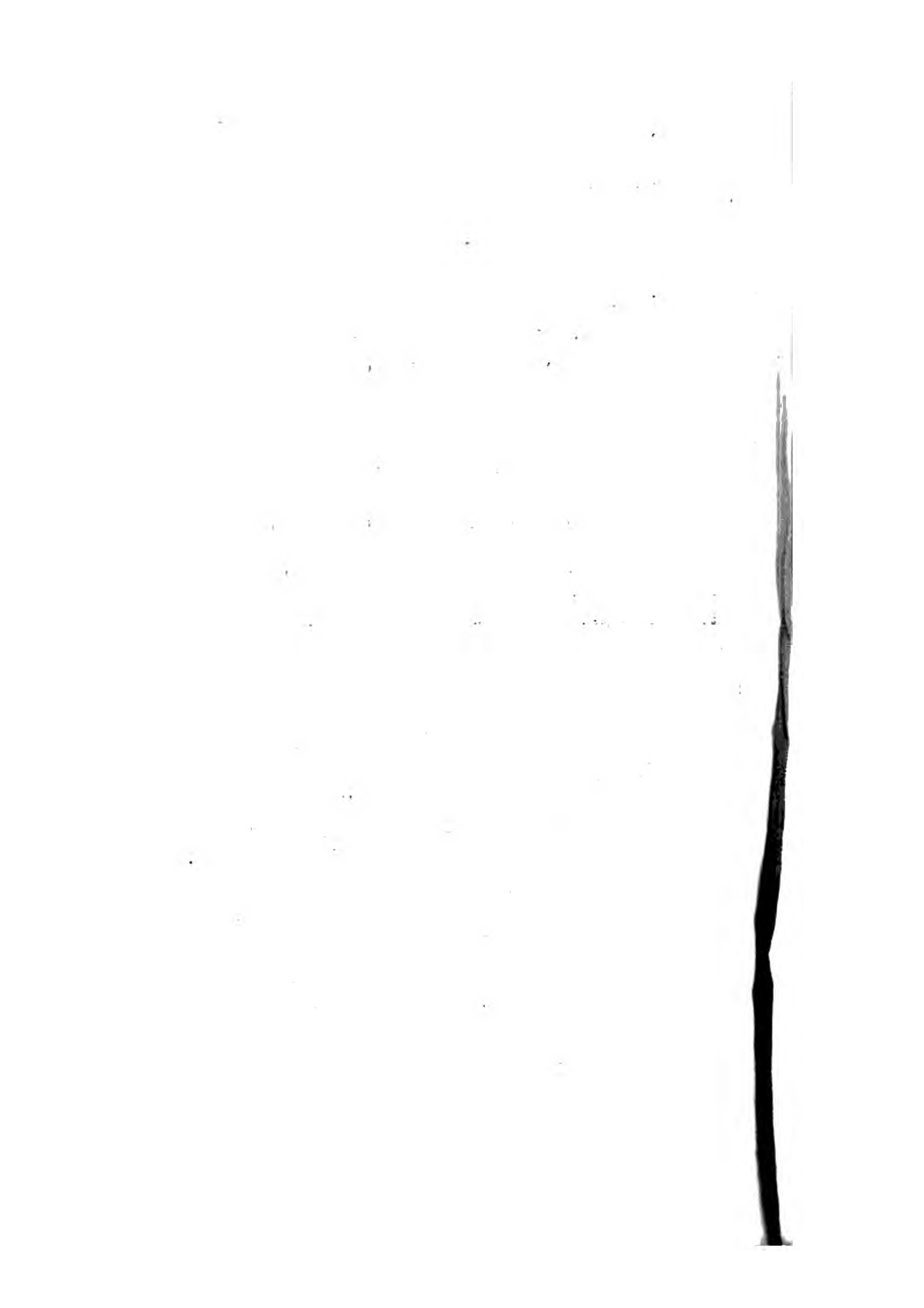
⁴ *Ibid.*, col. 1349.

⁵ Le 4 juillet 1642 : les cinq lords étaient les comtes de Nor-

formation d'une armée, forte de vingt régiments d'infanterie d'environ mille hommes et de soixante-quinze escadrons, chacun de soixante chevaux. Lord Kimbolton, lord Brook, sir John Merrick, Hampden, Hollis, Cromwell, chefs du peuple dans les camps comme à Westminster, y reçurent des commandements. Le comte d'Essex fut nommé général ¹.

thumberland, d'Essex, de Pembroke, Holland et le vicomte Say ; les dix membres des Communes, Hampden, Pym, Hollis, Martyn, Fiennes, Pierpoint, Glynn, sir William Waller, sir Philippe Stapleton et sir John Merrick.

¹ Les lecteurs ne verront pas sans intérêt la liste exacte et complète des chefs de cette armée vraiment nationale ; on la trouvera dans les *Éclaircissements et Pièces historiques*, n° VI.



LIVRE IV

Début de la guerre civile. — Le Roi plante son étendard à Nottingham. — Bataille d'Edgehill. — Terreurs de Londres. — Combat de Brentfort. — Tentatives de négociation. — Caractère de la guerre civile. — La Reine revient du continent. — Négociations d'Oxford. — On commence par se défier du comte d'Essex. — Dissensions intérieures du Parlement. — Complot royaliste dans la cité. — Mort de Hampden. — Défaites successives du Parlement. — Son énergie. — Efforts des partisans de la paix dans les Chambres. — Projets du Roi pour marcher sur Londres. — Ils échouent. — Siège de Gloucester. — Essex fait lever le siège. — Bataille de Newbury. — Mort de lord Falkland. — Alliance du Parlement avec les Écossais. — Retour triomphal d'Essex à Londres.

1642-1643

A la nouvelle de ces dispositions, libre aussi de toute incertitude, le Roi à son tour déploya plus de vigueur. Un petit convoi lui était arrivé de Hollande, et la Reine en promettait de nouveaux¹. Les commissaires qu'il avait chargés de recruter en son nom, le marquis de Hertford, le comte de Northampton, lord Strange, sir Ralph Hopton, sir Henri Hastings, obtenaient dans les comtés de l'Ouest et du Nord quelques succès². Goring,

¹ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. IV, p. 173.

² May, *Hist. du Long Parl.*, t. II, p. 16-23.

gouverneur de Portsmouth, s'était déclaré en sa faveur¹. Les Cavaliers se levaient de toutes parts; ils se répandaient dans les campagnes, entraient de force dans les maisons des amis du Parlement, enlevaient l'argent, les chevaux, les armes, et arrivaient à York déjà fiers de leurs victoires et de ce facile ^{spoils} butin. Charles comprit que de tels désordres feraient grand tort à sa cause, et pour les réprimer, tout en excitant le zèle des royalistes, il parcourut en personne les comtés d'York, de Leicesters, de Derby, de Nottingham, de Lincoln, convoquant partout la noblesse, la remerciant de sa fidélité, l'exhortant au bon ordre, à la prudence; plus actif, plus affable qu'il n'avait coutume de paraître, soigneux même de parler au peuple, et protestant partout de son ferme attachement à la religion et aux lois du pays². Ces rassemblements, ces discours, les gentilshommes quittant ou fortifiant leurs châteaux, les bourgeois relevant les murs de leurs villes, les routes couvertes de voyageurs armés, les milices s'exerçant chaque jour, tout offrait l'aspect de la guerre déclarée, tout en faisait naître, à chaque instant et sur tous les points du royaume, l'envie et l'occasion. Déjà même le sang avait coulé en plusieurs rencontres, plutôt des rixes que des combats³. Déjà le Roi, par deux tentatives, qui échouèrent, sur les

¹ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. IV, p. 243 et suiv.—*Parliam. Hist.*, t. II, col 1440.

² May, *Hist. du Long Parl.*, t. II, p. 40-41, 55, dans ma *Collection*.—Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. IV, p. 216 et suiv.

³ May, *Hist. du Long Parl.*, t. II, p. 16.—Whitelocke, p. 59.

places de Hull et de Coventry, avait donné sujet au Parlement de lui imputer la première agression¹. L'un et l'autre parti redoutaient également ce reproche, prêts l'un et l'autre à tout risquer pour soutenir leurs droits, mais tous deux tremblant d'avoir à répondre de l'avenir. Le 23 août enfin, Charles résolut d'appeler officiellement ses sujets aux armes, en plantant à Nottingham l'étendard royal. A six heures du soir, sur le sommet de la colline qui domine la ville, escorté de huit cents chevaux et d'un faible corps de milice, il fit d'abord lire sa proclamation. Déjà le héraut avait commencé; un scrupule s'éleva dans l'esprit du Roi; il reprit le papier, et, sur son genou, corrigea lentement plusieurs passages, puis le rendit au héraut, qui lut avec peine les corrections. Les trompettes sonnèrent, l'étendard approcha, portant pour devise : « Rendez à César ce qui appartient à César. » Mais on ne savait où l'attacher, ni comment se passait jadis cette antique forme de la convocation des vassaux par le suzerain. Le temps était sombre; le vent soufflait avec violence. On dressa enfin l'étendard dans l'intérieur des murs du château, au haut d'une tour, à l'exemple du roi Richard III, le dernier dont on se souvint. Le lendemain le vent l'avait abattu. « Aussi, pourquoi le placer là ? dit le Roi, il fallait le mettre dans un lieu ouvert, où chacun pût en approcher, non dans une prison. » Et il le fit transporter

¹ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. IV, p. 257.—*Parliam. Hist.*; t. II, col. 1456.

hors du château, près du parc. Quand les hérauts voulurent l'enfoncer en terre, ils s'aperçurent que le sol n'était qu'un roc très-dur. Avec leurs poignards ils ^{l'éc} creu- ⁷¹⁴ sèrent un petit trou pour y fixer le bâton, mais il ne tint pas, et pendant quelques heures on fut obligé de le soutenir à bras. Les assistants se retirèrent, l'esprit troublé de sinistres présages ¹. Le Roi passa quelques jours à Nottingham, attendant, mais en vain, que le pays répondît à son appel. L'armée du Parlement se formait à quelques lieues de là, à Northampton, déjà forte de plusieurs régiments. « S'ils veulent tenter un coup de main, dit sir Jacob Astley, major général des troupes royales, je ne répons pas que le Roi ne soit enlevé dans son lit ². » Quelques membres du Conseil le pressèrent de tenter encore une négociation. « Quoi, déjà, dit-il, au début de la guerre, avant même qu'elle ait commencé ! » On insista, au nom de sa faiblesse. Quatre députés ³ partirent pour Londres ⁴, et revinrent sans succès ; l'un d'eux, lord Southampton, n'avait pas même pu obtenir de remettre en personne son message à la Chambre ⁵. Le Roi quitta Nottingham ⁶, et,

¹ Rushworth, part. III, t. I, p. 783.—Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. IV, p. 258.—William Lilly, *Observations on the life and death of king Charles*, dans les *Select Tracts* de M. Mazères, t. I, p. 176.

² Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. V, p. 2.

³ Les comtes de Southampton et Dorset, sir John Colepepper et sir William Uvedale.

⁴ Le 25 août 1642.

⁵ *Parliam. Hist.*, t. II, col. 1458-1460.

⁶ Vers le milieu de septembre.

malgré son regret de s'éloigner de Londres, instruit que les comtés de l'ouest montraient plus de zèle pour sa cause, il porta à Shrewsbury son quartier général.

Depuis plus de huit jours, le comte d'Essex était à la tête de son armée : à sa sortie de Londres ¹ une foule immense l'avait accompagné, criant *vivat!* et agitant en l'air des banderoles orange, couleur de sa maison ; ^{banderoles} quiconque en portait une autre était suspect et insulté ². Il trouva à Northampton près de vingt mille hommes réunis. Un comité des deux Chambres lui était adjoint et devait résider près de lui, mais sous sa présidence et sans pouvoirs supérieurs au sien ³. Il avait pour instruction de transmettre au Roi une pétition qui le conjurait de revenir à Londres, et, sur son refus, de le suivre partout, « et par bataille ou autre voie, d'enlever « Sa Majesté, le prince de Galles et le duc d'York, ses « deux fils, à leurs perfides conseillers, pour les ramener au Parlement ⁴. »

La pétition ne fut pas même présentée ; le Roi déclara qu'il ne la recevrait point transmise par des hommes qu'il avait déjà proclamés traîtres ⁵. A Shrewsbury, il avait repris force et confiance. De l'Ouest et du Nord, de nombreuses recrues lui arrivaient enfin ; pour leur

¹ Le 9 septembre 1642.

² May, *Hist. du Long Parl.*, t. II, p. 57.—Whitelocke, p. 59.

³ *Parliam. Hist.*, t. II, col. 1473. Le comité était composé de douze lords et de vingt-quatre membres des Communes.

⁴ *Parliam. Hist.*, t. II, col. 1471.

⁵ Le 16 octobre 1642. *Ibid.*, t. II, col. 1484.

donner des armes, il avait enlevé, non sans résistance, celles des milices de plusieurs comtés; des convois destinés à l'Irlande traversaient l'Ouest pour s'embarquer à Chester, il les avait saisis. Les catholiques des comtés de Shrop et de Stafford lui avaient avancé 5000 livres sterling; pour le titre de baron un gentilhomme en avait payé 6000; de Londres même son parti lui avait, sous main, fait passer de l'argent. Douze mille hommes environ marchaient sous ses drapeaux¹. A la tête de la cavalerie, le prince Robert son neveu², naguère arrivé d'Allemagne³, parcourait le pays d'^{sur son drapeau}alentour, déjà odieux par ses pillages et sa brutalité, mais déjà redouté pour son audace. Essex n'avancait qu'avec lenteur et comme pour suivre plutôt que pour atteindre son ennemi. Arrivé le 23 septembre à Worcester, à quelques lieues du Roi, il y passa trois semaines sans agir. Enhardi par cette inaction, par le succès de quelques escarmouches, par le nouvel aspect de sa fortune, Charles résolut de marcher sur Londres, pour finir la guerre d'un seul coup; et il était déjà en mouvement depuis trois jours, lorsqu'Essex ^{le 23 sept.} rebroussa chemin à sa suite pour aller défendre le Parlement.

Le trouble fut grand à Londres; on ne s'^{Essex}attendait pas

¹ May, *Hist. du Long Parl.*, t. II, p. 37-39, 56, 66-69. — Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. V, p. 24, 29, 41, 60, 62, 68. — *Mémoires de mistriss Hutchinson*, t. I, p. 199-212, dans ma *Collection*.

² Second fils de Frédéric V, électeur palatin, Roi de Bohême, et d'Élisabeth, sœur de Charles I^{er}.

³ Au commencement du mois de septembre.

à ce brusque péril : les parlementaires s'étonnaient, les royalistes commençaient à s'agiter, le peuple avait peur. Mais la peur du peuple se tourne aisément en colère ; le Parlement sut l'y pousser. Ferme et passionné dans ses actes comme dans son langage, il prit soudain des mesures de défense contre le Roi, de rigueur contre les malveillants. Quiconque était resté étranger aux contributions volontaires fut taxé et contraint ; on emprisonna les récalcitrants, on désarma les suspects : des réquisitions de toute sorte eurent lieu ; toutes les écuries de la ville et des faubourgs furent visitées ; on prit tous les chevaux propres à servir. Des fortifications s'élevèrent en hâte ; une foule d'hommes, de femmes, d'enfants, y travaillaient avec ardeur ; on tendait des chaînes ; on dressait des barricades dans les rues ; la milice, toujours sur pied, se tenait prête à marcher ¹.

Tout à coup, le 24 octobre au matin, le bruit se répandit qu'une grande bataille avait été ^{général} livrée, l'armée du Parlement totalement défaite, beaucoup d'officiers tués et faits prisonniers : ces nouvelles venaient d'Uxbridge, à quelques lieues de Londres ; sir James Ramsey, Écossais et colonel d'un régiment de cavalerie, les avait données, disait-on, en traversant cette ville dans sa fuite. Presque au même moment, arrivèrent d'autres nouvelles, bien différentes, mais non plus certaines ; la

¹ May, *Hist. du Long Parl.*, t. II, p. 70.—*Parliam. Hist.*, t. II, col. 1478-1485.—Whitelocke, p. 60.—Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. V, p. 51.

victoire du comte d'Essex était complète, l'armée du Roi en pleine déroute ; on le tenait de gens qu'on avait rencontrés, aussi sur la route d'Uxbridge, galopant en toute hâte pour annoncer à Londres ce merveilleux succès ¹.

Aussi peu instruit que le peuple, le Parlement fit fermer les boutiques, ordonna aux milices d'être à leurs postes, aux citoyens d'attendre ses ordres, et exigea de chacun de ses membres une déclaration personnelle de ferme adhésion au comte d'Essex et à sa cause, quoi qu'il fût arrivé et qu'il pût arriver². Le lendemain seulement ³, lord Wharton et M. Strode apportèrent de l'armée l'avis officiel de la bataille et de ses résultats.

Elle avait eu lieu le 23 octobre, près de Keynton, dans le comté de Warwick, au pied de la colline dite Edgehill ; là seulement, après une marche de dix jours, pendant laquelle les deux armées, à quelques lieues l'une de l'autre, avaient complètement ignoré leurs mouvements réciproques, Essex avait enfin rejoint les troupes du Roi. Quoiqu'il eût laissé en arrière une portion de son artillerie et plusieurs régiments, entre autres celui de Hampden, il se décida à attaquer sans retard, et au même instant le Roi prenait le même parti. L'un et l'autre souhaitaient la bataille, Essex pour sauver

¹ Whitelocke, p. 61. — Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. V, p. 101-103.

² *Parliam. Hist.*, t. II, col. 1494.

³ Le 26 octobre 1642.

Londres, Charles pour mettre un terme aux obstacles qu'il rencontrait dans un comté tellement ennemi de sa cause que les ^{farouches} mârechaux s'enfuyaient des villages, ^{mârechaux} pour ne pas ferrer les chevaux du Roi ¹. Engagée vers deux heures de l'après-midi, l'action fut vive et dura jusqu'au soir : la cavalerie du Parlement, affaiblie par la désertion du régiment de sir Faithful Fortescue, qui, au moment de charger, passa tout entier à l'ennemi, fut mise en déroute par le prince Robert ; mais dans sa bouillante imprévoyance, et emporté aussi par la ^{soif} soif du pillage, il la poursuivit plus de deux milles, sans s'inquiéter de ce qui se passait derrière lui. Arrêté enfin par le régiment de Hampden, qui arrivait avec l'artillerie, le prince rebroussa chemin vers le champ de bataille ; mais à son retour il trouva l'infanterie royale rompue et dispersée, le comte de Lindsey, général en chef, blessé à mort et prisonnier, l'étendard du Roi tombé aux mains des parlementaires ; le Roi lui-même s'était vu un moment presque seul et en danger d'être pris. La réserve d'Essex demeurait seule et en bon ordre sur le terrain. Charles et son neveu essayèrent en vain de déterminer leurs escadrons à une nouvelle charge ; ils étaient revenus pêle-mêle ; les soldats cherchaient leurs officiers, les officiers leurs soldats ; les chevaux tombaient de fatigue ; on n'en put rien obtenir. Les deux armées passèrent la nuit sur le champ de bataille,

¹ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. V, p. 78.

l'une et l'autre inquiètes du lendemain, quoique s'attribuant toutes deux la victoire. Le Parlement avait perdu plus de soldats, le Roi plus d'hommes de marque et d'officiers. Le jour venu, Charles parcourut son camp ; un tiers de l'infanterie et beaucoup de cavaliers manquaient ; non que tous eussent péri, mais le froid, le défaut de vivres, l'âpreté de ce premier choc, avaient dégoûté un grand nombre de volontaires ; ils s'étaient dispersés¹. Pour continuer librement sa marche sur Londres, le Roi eût voulu engager une nouvelle action ; mais il vit bientôt qu'il n'y pouvait songer. Dans le camp parlementaire, la même question était agitée ; Hampden, Hollis, Stapleton, la plupart des officiers chefs des milices et membres des Communes, conjuraient Essex de reprendre sur-le-champ l'attaque : « Le Roi, disaient-ils, est hors d'état de la soutenir ; trois régiments frais nous sont arrivés ; il tombera dans nos mains ou sera forcé d'accepter nos conditions : la rapide conclusion de la guerre peut seule épargner au pays des maux, au Parlement des chances impossibles à prévoir. » Mais les militaires de profession, les officiers formés sur le continent, le colonel Dalbier et d'autres, repoussèrent ce conseil : selon eux, c'était déjà beaucoup d'avoir livré, avec des recrues, un si glorieux combat ; Londres était sauvé ; ce succès avait coûté cher ; les soldats, encore bien novices, étaient étonnés

¹ Rushworth, part. III, t. II, p. 33-38. — May, *Hist. du Long Parl.*, t. II, p. 73-82. — Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. V, p. 76-87.

et tristes; ils ne recommenceraient pas sitôt de bon cœur; le Parlement n'avait qu'une armée, il fallait l'accoutumer à la guerre, et ne pas tout risquer en un jour. Ils parlaient avec autorité; Essex adopta leur avis¹, et porta son quartier général à Warwick, en arrière de l'armée royale, mais en mesure de suivre ses mouvements. Quelques jours après, le Roi s'avancant vers Londres, quoique sans dessein de pousser sa marche, établit le sien à Oxford, des grandes villes du royaume la plus dévouée à sa cause.

A Londres comme à Oxford, on rendit à Dieu des actions de grâces; car le Parlement, se disaient entre eux ses amis, avait obtenu une grande délivrance, bien qu'une petite victoire. Il s'aperçut bientôt que la délivrance même n'était point consommée². Plus voisine que celle d'Essex, l'armée du Roi se répandait dans le pays; la plupart de ses déserteurs rejoignaient leurs corps, ^{guéris} ^{curés} par l'espoir du butin, de leur premier effroi. Des places qu'on croyait sûres, Banbury, Abingdon, Henley, lui ouvraient leurs portes sans coup férir; la garnison de Reading, commandée par Henri Martyn, ami de Cromwell et cynique démagogue, s'enfuit honteusement à l'approche de quelques escadrons³. Le Roi y porta son quartier général. Le prince Robert poussait jusqu'aux campagnes de Londres ^{secourus} ses courses et ses pil-

¹ Whitelocke, p. 61.

² *Ibid.*

³ Clarendon, *Hist. of the rebell*, t. V, p. 121.

lages¹. La cité s'alarmait ; la Chambre haute accueillait des motions pacifiques². Essex eut ordre de se rapprocher avec ses troupes, et en attendant on se décida à demander au Roi un sauf-conduit pour six députés chargés d'ouvrir quelque négociation. Il refusa d'y comprendre l'un d'eux, sir John Evelyn, que la veille même³ il avait proclamé traître⁴. La Chambre des Communes voulut tout rompre ; Essex était arrivé⁵. Le lord maire convoqua à Guidhall une assemblée générale des citoyens⁶. Deux membres du Parlement, lord Brook et sir Henri Vane, s'y rendirent pour relever leur courage et les exhorter à sortir des murs, à s'aller ranger sous les drapeaux du général : « Il a remporté, leur dit « lord Brook, la plus grande victoire qui se soit jamais « vue ; il leur a tué deux mille hommes, et nous n'avons « pas perdu cent des nôtres ; non, pas cent, à moins que « vous ne vouliez compter les femmes, les enfants, les « charretiers et les chiens, car les gens du Roi ont tué « les chiens et tout ; alors cela ferait deux cents. Eh « bien, messieurs, le général veut sortir demain, il « veut faire plus qu'il n'a encore fait ; et c'est pour vous « qu'il va marcher, car pour lui rien ne le ^{peut au} gêner ; il

¹ Whitelocke, p. 61.

² Le 29 octobre 1642. *Parliam. Hist.*, t. III, col. 1,

³ Le 2 novembre 1642.

⁴ *Parliam. Hist.*, t. III, col. 2-5.—Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. V, p. 122.

⁵ Le 7 novembre 1642.

⁶ Le 8 novembre 1642.

« peut être un homme libre, un gentilhomme, un grand
 « seigneur : il peut aller où il lui plaît. C'est pour vous
 « seuls qu'il marchera demain. Quand donc vous en-
 « tendrez battre le tambour, car décidément demain le
 « tambour battra, ne dites pas, je vous en conjure :
 « — Je ne suis pas de la milice, — et ceci, et cela, et
 « l'autre : marchez plutôt et combattez vaillamment, et
 « ce sera le jour de votre délivrance ¹. » La salle reten-
 tit d'acclamations; mais la terreur n'était point dissipée;
 le Roi, que ses partisans informaient de tout, avait pressé
 sa marche; il était à Colebrooke, à quinze milles de
 Londres. Le Parlement se résigna à faire partir cinq de
 ses députés, sans insister sur l'admission d'Evelyn.
 Charles les reçut bien ², et dit qu'en tout lieu, même
 aux portes de la ville, il serait prêt à traiter ³. A la lec-
 ture de sa réponse dans la Chambre haute ⁴, Essex se
 leva, demandant ce qu'il avait à faire, et s'il devait
 poursuivre ou suspendre les hostilités. On lui ordonna
 de les suspendre; sir Peter Killigrew partit pour aller
 traiter d'un armistice. En arrivant à Brentford, à sept
 milles de Londres, il trouva la guerre rengagée. Malgré
 la négociation, le Roi, avançant toujours, était tombé à
 l'improviste sur le régiment de Hollis, en quartier à
 Brentford, dans l'espoir de l'écraser sans peine et d'en-^{crash} ^{crasher} ^{crasher}
 trer tout à coup dans la cité. Mais la bravoure de ce

¹ *Parliam. Hist.*, t. III, col. 6-9.

² Le 11 novembre 1642.

³ Rushworth, part. III, t. II, p. 58, — *Parliam. Hist.*, t. III, col. 9, 11,

⁴ Le 12 novembre au matin.

petit corps donna aux régiments de Hampden et de lord Brook, cantonnés près de là, le temps d'arriver, et ils soutinrent seuls pendant plusieurs heures le choc de l'armée royale. On entendait de Londres la canonnade sans en comprendre la cause. Au premier rapport, Essex, qui siégeait dans la Chambre, monta à cheval et sortit, avec ce qu'il put rassembler de forces, pour aller dégager ses régiments. A son arrivée l'action avait cessé; les soldats de Hampden et de Hollis, après un rude carnage, s'étaient retirés en grand désordre; le Roi occupait Brentford; mais il s'y était arrêté, et ne semblait pas disposé à pousser plus loin¹.

La colère s'empara de Londres, d'autant plus vive qu'elle s'alliait à un redoublement d'épouvante; il n'était bruit que de la perfidie du Roi, et aussi de sa barbarie; car, disait-on, il avait voulu prendre la cité d'assaut, durant la nuit, et livrer ses habitants, leurs familles, leurs richesses à ses avides et licencieux Cavaliers². Les plus chauds partisans de la guerre se plaignaient avec amertume qu'il vînt la porter ainsi jusque sous leurs murs, et exposer à de tels périls tant de milliers de ses paisibles sujets. Le Parlement mit soudain

¹ May, *Hist. du Long Parl.*, t. II, p. 102, note 1, dans ma *Collection*. En déterminant exactement et rapprochant soigneusement les dates, je crois avoir éclairci, dans la note à laquelle je renvoie, cette affaire de Brentford qui a été, entre les écrivains parlementaires et royalistes, le sujet d'un grand débat, et que tout récemment encore M. Lingard (*Hist. of Engl.*, t. X, p. 201-202) me paraît avoir mal comprise.

² Whitelocke, p. 62.

à profit cette disposition. Il invita les apprentis à s'enrôler, déclarant que le temps de leur service compterait pour leur apprentissage¹; la cité offrit quatre mille hommes pris dans sa milice, et nomma Skippon pour les commander. « Allons, mes enfants, mes braves
 « enfants, leur dit-il en se mettant à leur tête, prions
 « de bon cœur et battons-nous de bon cœur; je cour-
 « rai les mêmes hasards que vous tous. Souvenez-vous
 « que c'est ici la cause de Dieu, qu'il s'agit de défendre
 « vos femmes, vos enfants et vous-mêmes. Allons, mes
 « bons et braves enfants, priez de bon cœur et com-
 « battez de bon cœur, et Dieu vous bénira². » Durant un jour et une nuit ces nouvelles levées, miliciens et volontaires, sortirent successivement de Londres pour aller prendre place dans les rangs de l'armée; et le surlendemain du combat de Brentfort³, Essex, accom-
 pagné de la plupart des membres des deux Chambres et d'une foule de spectateurs, passa en revue vingt-quatre mille hommes rangés en bataille à Turnham-Green, à moins d'un mille des avant-postes du Roi.

Là recommença le débat qui s'était élevé, après l'affaire d'Edgehill, dans le conseil du général. Hampden et ses amis demandèrent avec instance qu'on attaquât aussitôt. « Jamais, disaient-ils, on ne retrouvera le
 « peuple à la fois si fermement assuré et si impérieu-

¹ Rushworth, part. III, t. II, p. 53.

² Whitelocke, p. 62.—*Parliam. Hist.*, t. III, col. 14.

³ Le 14 novembre 1642.

« sement obligé de vaincre. » Leur avis prévalut un moment, et quelques mouvements de troupes furent ordonnés en conséquence. Mais Essex ne s'y rendait qu'à contre-cœur; les vieux officiers ne cessaient de le combattre; un incident survint à l'appui de leurs objections. Un jour que l'armée était en bataille en face de celle du Roi, soit que les troupes royales parussent faire un mouvement d'attaque, soit par toute autre cause, deux ou trois cents spectateurs, venus de Londres à cheval, reprirent brusquement et au grand galop le chemin de la ville : à cette seule vue, un fâcheux ébranlement se manifesta dans les rangs parlementaires, des propos décourageants circulaient, et beaucoup de soldats semblaient disposés à quitter leurs drapeaux pour retourner aussi dans leurs maisons. L'erreur dissipée, les visages redevinrent sereins et les rangs se raffermirent; d'abondantes provisions de vivres, de vin, de tabac, de denrées de toutes sortes, envoyées par les femmes de la cité à leurs enfants et à leurs maris, ramenèrent dans le camp la confiance et la gaieté. Mais Essex refusa décidément de tout hasarder sur la foi de l'enthousiasme public; il rappela les corps qui s'étaient portés en avant, s'établit partout sur la défensive; et le Roi, qui de son côté craignait fort une attaque, car il n'avait plus ni balles ni poudre, opéra sans obstacle sa retraite d'abord à Reading, ensuite à Oxford, où il prit ses quartiers d'hiver ¹.

¹ Whitelocke, p. 62, 63.—*Mémoires de Ludlow*, t. I, p. 58 dans ma *Collection*.

Tant d'hésitation et de lenteur, combattues, mais sans succès, par les chefs du Parlement, avaient des causes plus puissantes que l'attitude chancelante des soldats, ou la prudence du général. La cité même était pleine de divisions et d'incertitudes : le parti de la paix s'y manifestait hautement, recruté, surtout dans la haute bourgeoisie, de beaucoup d'hommes qui n'avaient accepté la guerre qu'avec crainte et chagrin, et parce qu'ils n'avaient su comment s'y opposer. Déjà des pétitions, assez vives d'ailleurs contre le papisme et le pouvoir absolu, demandaient aux Chambres d'y mettre un terme ¹. On les repoussait, on menaçait même leurs auteurs; mais il en venait d'autres, rédigées dans les comtés, et adressées aux Lords qu'on jugeait plus disposés à les accueillir ². Les pétitions contraires ne manquaient point : d'une part les magistrats et le conseil commun de la cité, renouvelé par de récentes élections, de l'autre la petite bourgeoisie et le peuple, étaient dévoués aux plus hardis meneurs des Communes, et saisissaient avec ardeur toute occasion de les exciter ou de les soutenir. Un marchand, nommé Shute, venait presque chaque jour ³ à la barre de la Chambre, suivi d'un nombreux cortège et réclamant, au nom du *parti pieux et actif*, qu'on poussât la guerre avec vigueur. On

¹ Le 19 décembre 1642. *Parliam. Hist.*, t. III, col. 43.

² Le 22 décembre 1642. *Ibid.*, col. 46.

³ Les 13 et 21 novembre, le 9 décembre, etc. — *Parliam. Hist.*, t. III, col. 12, 22, 37, etc.

l'accueillait avec empressement, on le remerciait de son zèle ; mais quand son langage devenait trop impérieux, quand il parlait trop insolemment des Lords et des officiers de l'armée, on se sentait obligé de le réprimander¹, car personne n'eût osé dire ni penser peut-être que le Parlement se dût séparer des grands seigneurs engagés dans sa cause, ou pût triompher sans leur appui. Pour donner aux amis de la paix quelque satisfaction apparente, on imagina de la faire officiellement demander par le conseil commun, non au Parlement, mais au Roi lui-même ; sur le Roi tomberait ainsi l'embarras de la réponse, et la sienne ne pouvait manquer de déplaire aux citoyens. De l'aveu des Châmbres, une députation du conseil commun se rendit à Oxford². Le Roi sourit quand elle le pressa de revenir à Londres, promettant de réprimer les émeutes : « Vous ne pouvez, dit-il, y maintenir la paix pour vous-mêmes ; » et il renvoya les députés avec sa réponse, les faisant accompagner d'un gentilhomme chargé de la lire, en son nom, à l'assemblée générale de la cité. Une foule immense s'y porta³ ; lord Manchester et M. Pym y assistaient, prêts à repousser, au nom du Parlement, les accusations du Roi. A la vue de cette bruyante multitude, le commissaire du Roi eut peur et voulut se dispenser de lire lui-même le message,

¹ Le 11 décembre 1642. *Parliam. Hist.*, t. III, col. 38.

² Le 2 janvier 1643.

³ Le 13 janvier 1643.

alléguant la faiblesse de sa voix. Sommé de remplir sa charge, il obéit, et fut même contraint de recommencer deux fois sa lecture, dans deux salles différentes, pour que tout le monde l'entendît. A la seconde fois, quelques royalistes, timidement placés près de la porte, hasardèrent quelques acclamations soudain étouffées par de violents murmures. La lettre du Roi était longue et amère, pleine de récriminations qui n'annonçaient point le désir de la paix. Pym et lord Manchester y répondirent : le cri « Nous vivrons et mourrons avec eux ! » s'éleva de toutes parts, et les pétitions pacifiques furent pour quelque temps découragées¹. Les tentatives du parti royaliste n'avaient jamais d'autre résultat ; mais elles se renouvelaient sans cesse ; elles tenaient Wesminster comme la cité dans une anxiété continuelle : nul ne songeait encore à leur opposer ces derniers excès de la tyrannie qui procurent aux partis quelques jours de toute-puissance, bientôt payés de longs revers ; et le Parlement, appliqué à lutter contre ce mal intérieur, ne pouvait déployer au dehors toute son énergie, ni la porter librement vers d'autres combats.

Dans les comtés, il en était autrement : là, rien ne gênait les partis ; là, aucune responsabilité générale et décisive ne s'attachait à leurs actes, et les besoins ou les calculs de la politique ne venaient point régler ou intimider les passions. Aussi, tandis qu'aux environs de

¹ Rushworth, part. III, t. II, p. 110-116. *Parliam. Hist.*, t. III, col. 49-61.

Londres, entre le Parlement et le Roi, la guerre semblait languir, elle éclatait ailleurs, entre les parlementaires et les royalistes, spontanée, vive, franche, poursuivie dans chaque lieu pour le compte de ses habitants, et presque sans égard à ce qui se passait entre Oxford et la cité. Quelques mois s'étaient à peine écoulés, et déjà le royaume était couvert de confédérations guerrières, librement formées, soit dans l'intérieur d'un comté entre les hommes de même opinion, soit entre les comtés limitrophes, pour soutenir en commun leur cause. Pour première démarche, ces confédérations demandaient et recevaient, du Parlement ou du Roi, selon leur dessein, une commission pour leurs chefs, et des pouvoirs pour lever des soldats, imposer des taxes, prendre toutes les mesures qu'elles jugeraient nécessaires au succès. Elles agissaient ensuite isolément et presque à leur gré, sauf à rendre compte de temps en temps, à Oxford ou à Londres, de leur situation, de leurs actes, et à solliciter au besoin des secours ou des conseils ¹. A défaut de telles ligues locales, quelquefois

¹ Les deux principales de ces confédérations furent dans le nord celle des comtés de Durham, Northumberland et Westmoreland, pour la cause royale; et dans l'est, celle des comtés de Norfolk, Suffolk, Cambridge, Huntingdon, Bedford, Essex, Lincoln et Hertford, pour la cause parlementaire. On en rencontre plusieurs autres, comme, dans le centre, celle des comtés de Northampton, Warwick, Leicester, Derby et Stafford, pour le Parlement; au sud-ouest, celles des comtés de Dorset, Somerset, Devon et Cornouailles, pour le Roi, etc. —Rushworth, part. III, t. II, p. 66, 94-98, 119, 381.

même simultanément, un homme riche et accrédité levait un petit corps et guerroyait en partisan, tantôt aux environs de sa ville ou de sa terre, tantôt se portant plus loin, selon son audace, sa force ou la nécessité¹. Que si ailleurs des dispositions plus pacifiques prévalaient un moment, elles se manifestaient avec la même indépendance : dans les comtés d'York et de Chester, les deux partis, se jugeant à peu près égaux et plus capables de se nuire que de se vaincre, conclurent officiellement un traité de neutralité²; et presque en même temps, à l'extrémité opposée de l'Angleterre, les comtés de Devon et de Cornouailles se jurèrent, par commissaires, de rester en paix, laissant la cause se débattre entre le Roi et le Parlement³. Mais le Parlement et le Roi blâmèrent rudement de telles conventions⁴, et les hommes mêmes qui les avaient conclues avaient trop présumé de leur patience mutuelle. On se battit bientôt là comme ailleurs. Dans les comtés de l'est, du centre et du sud-est, les plus peuplés et les plus riches, les parlementaires dominaient; dans ceux du nord, de l'ouest et du sud-ouest, la prépondérance appartenait au Roi; car la propriété territoriale y était moins divisée, l'industrie moins active, la haute noblesse plus influente, et la religion catholique y conservait plus de sectateurs. Mais dans l'une et l'autre de ces deux portions du

¹ Voir les *Mémoires* de mistress Hutchinson et ceux de Ludlow.

² Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. V, p. 238.

³ En février 1643. *Ibid.*, t. V, p. 235.

⁴ *Ibid.*, p. 240.

royaume, surtout dans celle où prévalait le Roi, le parti le plus faible était cependant assez fort pour tenir en échec ses ennemis ; et le Parlement avait cet avantage que les comtés dévoués à sa cause, presque tous contigus et compactes, formaient autour de Londres comme une redoutable ceinture ; tandis que les comtés royalistes, s'étendant du sud-ouest au nord-est, de la pointe de Cornouailles à celle de Durham, sur une ligne étroite et longue, ^{brisée} brisée en plusieurs points par des districts de sentiments contraires, étaient beaucoup moins liés entre eux, correspondaient difficilement, pouvaient rarement agir de concert, et ne protégeaient que sur ses ^{derrières} derrières le quartier général de Charles à Oxford, place toute royaliste, mais trop avancée et presque isolée au milieu d'un territoire ennemi.

Une guerre de ce genre, au cœur de l'hiver, et les deux armées principales demeurant à peu près inactives, ne pouvaient amener des résultats prompts ni décisifs. C'était partout et chaque jour de brusques et courtes expéditions, de petites places tour à tour occupées et perdues, des surprises, des rencontres où les succès et les revers se compensaient alternativement pour les deux partis ¹. Les citoyens s'aguerrissaient, mais sans devenir encore des soldats. Quelques chefs commençaient à se distinguer par leur courage, leur habileté ou leur fortune ; mais aucun n'était connu encore du peu-

¹ Voir les *Mémoires* de mistriss Hutchinson et ceux de Ludlow. — May, *Hist. du Long Parl.*, t. II, p. 180-212.

ple entier, et leur influence était locale comme leurs exploits. D'ailleurs, malgré l'ardeur des passions, les mœurs étaient généreuses et douces : quoique la haute aristocratie fût en grand déclin, et que le pouvoir nouveau des Communes fût la vraie cause du mouvement national, c'était contre le prince et sa tyrannie que se soulevait le pays ; les diverses classes de la société n'étaient point aux prises ni tourmentées du besoin de s'opprimer l'une l'autre pour se défendre ou s'affranchir. Des deux parts et presque en tous lieux, le commandement était aux mains d'hommes de condition à peu près égale, formés dans les mêmes habitudes, capables de se comprendre et de se respecter en se combattant. Licencieux, légers et pillards, les Cavaliers n'étaient point féroces ; et le peuple presbytérien conservait, au milieu de son âpre fanatisme, un respect des lois et de l'humanité dont les discordes civiles ont rarement offert l'exemple. Les parents, les voisins, les amis, engagés sous des drapeaux contraires, ne rompaient pas toute relation et se prêtaient assistance au besoin ; en se rencontrant les armes en main, ils se traitaient avec courtoisie, comme gens naguère en paix, et qui ne sont point séparés sans retour ¹. Les prisonniers étaient renvoyés d'ordinaire sous la simple obligation de ne plus servir : s'il arrivait qu'on les eût laissés dans un grand dénûment, si seulement le Roi les avait vus défilér devant lui

¹ *Mémoires de mistriss Hutchinson*, t. I, p. 239-242, 327-331.—
Mémoires de Ludlow, t. I, p. 109-126, dans ma *Collection*.

avec un air de froide indifférence, on s'en indignait comme d'un tort grave¹; et la brutalité, souvent cruelle, du prince Robert causait tant de surprise et de scandale que la multitude même parlait de lui avec aversion et dégoût, comme d'un grossier étranger. Ainsi la guerre, partout présente et très-animée, demeurait exempte de ces fureurs qui la poussent violemment à son terme; les deux partis, en s'y livrant avec franchise, semblaient craindre de s'y porter de trop rudes coups; et l'on se battait tous les jours dans tout le royaume sans que le cours des événements en devînt plus rapide, sans que le Parlement et le Roi cessassent de perdre le temps en petits débats ou en vains pourparlers.

Cependant, vers le milieu de février, l'arrivée de la Reine vint donner aux affaires une impulsion plus vive. Depuis plus d'un an qu'elle était en Hollande, elle avait déployé, pour se procurer des secours, une adresse et une activité peu communes. Le parti aristocratique dominait alors dans les États; le stadthouder, son gendre, la secondait de tout son pouvoir. Confiante et aventureuse lorsqu'un danger pressant ne troublait pas son imagination, gracieuse et séduisante pour tous les gens dont elle avait besoin, elle sut intéresser à son sort ce peuple républicain et réservé. En vain le Parlement envoya à la Haye² un ambassadeur, M. Walter Strick-

¹ William Lilly, *Observations on the life and death of king Charles*, dans les *Select Tracts* de M. Mazères, t. I, p. 144-145.—Whitelocke p. 64.

² En septembre 1642.

land, pour rappeler les services qu'avait rendus naguère la nation anglaise à la liberté des Provinces-Unies, et réclamer au moins une exacte neutralité. Strickland, après avoir attendu longtemps une audience, obtint à grand'peine quelques déclarations équivoques; le peuple lui témoigna ouvertement sa malveillance, et la Reine continua sans obstacle ses préparatifs de départ ¹. Quatre bâtiments chargés d'armes, de munitions, d'officiers et même de soldats, firent voile à sa suite; et l'amiral Batten, à qui le Parlement avait ordonné d'intercepter le convoi, ne l'atteignit qu'au moment où il débarquait à Burlington ². Batten canonna la place. La Reine logeait sur le quai; des boulets tombèrent sur sa maison et jusque dans la chambre où elle était couchée; elle se leva en toute hâte et s'enfuit dans la campagne où elle passa quelques heures, cachée, dit-on, sous un banc ³. Bientôt il ne fut bruit dans la contrée que de son courage et de ses périls: lord Newcastle vint la chercher avec un corps de troupes pour la conduire à York; les gentilshommes l'entouraient avec transport, s'indignant contre le traître Batten qui avait, disaient-ils, dirigé à dessein ses coups sur la maison qu'elle occupait. Une foule de catholiques accoururent pour servir sous ses drapeaux; en vain cette infraction aux

¹ Rushworth, part. III, t. II, p. 157-163. — Harris, *Life of Oliver Cromwell*, p. 250, dans la note.

² Le 22 février 1643.

³ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. V, p. 247.—*Mémoires de madame de Motteville*, t. I, p. 273.

lois du royaume fut vivement dénoncée au Roi et au Parlement; en vain, pour décrier ou intimider lord Newcastle, on donna à son armée le nom d'*armée des Papistes et de la Reine*¹; formellement autorisé, et depuis longtemps, par le Roi lui-même², il repoussa avec dédain ces plaintes et garda ses nouveaux soldats. Bientôt il se vit à la tête de forces considérables. La Reine continuait de résider à York, moins pressée de rejoindre son mari que charmée de commander seule et de présider librement à tous les projets qui déjà s'agitaient à sa cour. Hamilton et Montrose y vinrent d'Écosse pour l'entretenir des moyens d'engager ce royaume dans la cause du Roi. Hamilton, toujours conciliateur et prudent, soutenait qu'il était possible, malgré l'influence décidément ennemie du marquis d'Argyle, de gagner le Parlement écossais. Montrose, présomptueux et hardi, voulait que, sous les ordres du comte d'Antrim, seigneur puissant dans le nord-est de l'Irlande, venu aussi à York pour offrir ses services, un corps d'Irlandais débarquât en Écosse, qu'on soulevât les montagnards, qu'on massacra^t les chefs presbytériens; et il s'offrait pour exécuter comme pour ^{tramer} ~~tramer~~ le complot³. La Reine accueillait tous ces desseins, favorable en secret aux plus emportés, mais soigneuse

¹ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. V, p. 246.

² Voyez les *Éclaircissements et Pièces historiques*, n° VII.

³ Rushworth, part. III, t. II, p. 353, 980.—Baillie, *Letters*, t. I, p. 364.—May, *Hist. du Long Parl.*, t. II, p. 175.

de plaire à quiconque venait rendre hommage à son pouvoir. En même temps elle ^{Aut - P. 1643} entamait, avec quelques SM chefs parlementaires déjà dégoûtés de leur parti, ou ébranlés par son voisinage, de plus efficaces intrigues : sir Hugh Cholmondley, gouverneur de Scarborough, et qui un mois auparavant avait battu un corps de royalistes, promettait de lui livrer sa place ¹; sir John Hotham même ne semblait pas ^{éloigné} de lui ouvrir ces portes ^{de Hull} qu'avant l'explosion de la guerre il avait si rudement fermées au Roi. Dans tout le nord enfin les royalistes étaient pleins d'ardeur et d'espérance; les parlementaires, inquiets et silencieux, écrivaient coup sur coup à Londres pour demander conseil et appui.

Le Parlement lui-même s'inquiéta : au début de la guerre, il s'était flatté d'un prompt succès; l'accroissement des taxes excitait des murmures ²; quelques bruits couraient de complots dans la cité; malgré l'absence de tant de membres amis de la paix, chaque fois qu'il en était question, elle trouvait dans les Communes mêmes de nombreux partisans. Les négociations n'étaient pas tout à fait rompues; il fut proposé de les reprendre, et, comme preuve de bonne foi, de licencier de part et d'autre les armées en commençant à traiter. Sir Benja-

¹ Vers la fin de mars 1643.

² *Parliam. Hist.*, t. III, col. 77. Les nouveaux impôts s'élevaient à 10,000 livres sterling (250,000 fr.) par semaine sur la cité de Londres, et 33,518 livres sterling (837,950 fr.) par semaine aussi sur l'ensemble du royaume. Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. V, p. 296.

min Rudyard appuya la motion : « J'ai longtemps et
« amèrement redouté, dit-il, que la coupe de terreur,
« qui a circulé sous nos yeux en Europe de nation en
« nation, ne vînt un jour au milieu de nous; la voilà
« enfin venue, et il se peut que nous ayons à en boire
« la lie, ce qu'il y a de plus amer : Dieu veuille nous en
« préserver! Une espérance nous reste, c'est que nos
« misères ne sauraient être longues, car nous ne pou-
« vons combattre ici comme ils le font en Allemagne,
« dans ce vaste continent où la guerre peut être en plus
« d'un lieu sans qu'il manque de terres paisibles où
« l'on sème et moissonne pour se nourrir. Pour nous,
« resserrés de tous côtés par la mer, nous combattons
« comme dans une arène de coqs; nous n'avons d'autres
« remparts que les os de nos crânes et de nos côtes à
« opposer à nos ennemis. On a dit dans cette Chambre
« que nous étions tenus en conscience de punir l'effu-
« sion du sang innocent; mais qui répondra de tout le
« sang innocent qui va couler si nous ne marchons à la
« paix par la voie d'un prompt traité? On a parlé de
« confiance en Dieu; certes, on peut s'en fier à Dieu
« pour un traité aussi bien que pour la guerre; c'est
« lui qui donne la sagesse pour négocier comme le
« courage pour combattre, et le succès aux négociations
« comme aux batailles, selon qu'il lui plaît. Le sang est
« un péché qui crie vengeance; il souille tout un pays :
« hâtons-nous d'arrêter l'effusion du sang¹. » La motion

¹ *Parliam. Hist.*, t. III, col. 80.

fut rejetée ¹, mais seulement par une majorité de trois voix, et les paroles de Rudyard étaient dans la bouche d'une foule de gens de bien. Les chefs des Communes frémissaient tout bas de se voir ainsi poussés à solliciter une paix impossible, si ce n'est à des conditions qui la rendraient fatale. Ils cédèrent pourtant; car peu d'hommes, même entre leurs amis, étaient passionnés au point d'accepter tant de maux comme inévitables; et le 20 mars, après quelques négociations préliminaires, cinq commissaires ² partirent pour Oxford, chargés de débattre, pendant vingt jours, d'abord une suspension d'armes, ensuite un traité.

Le Roi les reçut bien; leurs relations avec la cour furent nobles et polies; le comte de Northumberland, président du comité, affecta de déployer une grande magnificence; il s'était fait suivre de sa maison, de sa vaisselle, de son vin; on lui apportait de Londres des provisions. Les royalistes venaient le voir et dinaient à sa table; le Roi daigna même accepter de lui, pour la sienne, quelques présents ³. Parmi les compagnons du comte, simples membres des Communes, quelques-uns prenaient plaisir à paraître à Oxford avec tant d'éclat.

¹ Le 17 février 1643. Il y eut deux divisions dans la Chambre : à la première, la motion fut appuyée par soixante-treize voix contre soixante-seize; à la seconde, par quatre-vingt-trois contre quatre-vingt-six. *Parliam. Hist.*, t. III, col. 79.

² Le comte de Northumberland, sir John Holland, sir William Armysn, William Pierpoint et Bulstrode Whitelocke.

³ Whitelocke, p. 64.

Mais quand on vint à négocier, ces brillantes démonstrations furent sans effet : ni le Parlement ni le Roi ne pouvaient accepter leurs conditions réciproques, car c'étaient les mêmes qui, avant la guerre, avaient été hautement repoussées, et elles auraient livré sans défense, à ses adversaires, l'un ou l'autre parti. Un soir, les envoyés du Parlement se flattèrent qu'ils avaient enfin obtenu du Roi, probablement au sujet de la milice, une concession de quelque valeur ; après une longue conférence, il avait paru se rendre et devait leur donner, le lendemain matin, sa réponse par écrit. A leur grande surprise, elle fut tout autre qu'on n'en était convenu, et ils apprirent qu'au coucher du Roi, en l'absence de ses ministres, les gens de sa chambre, les affidés de la Reine, l'avaient fait changer de résolution¹. « Si du moins le Roi, dit à ses conseillers M. Pierpoint, l'un des commissaires, voulait traiter avec faveur quelques-uns des grands seigneurs attachés au Parlement, leur influence pourrait le servir. » Mais Charles, rancunier et hautain avec ses courtisans comme avec son peuple, souffrit à peine qu'on lui parlât de rendre un jour, au comte de Northumberland, la charge de grand amiral ; et les intrigues des intérêts personnels furent aussi vaines que l'eût été leur succès². Le Roi, comme les meneurs des Communes, ne voulait point de la paix ; il avait promis à la Reine que jamais

¹ Whitelocke, p. 65.

² *Mémoires de Clarendon*, t. I, p. 217-225, dans ma *Collection*.

il ne la ferait sans son aveu ; et elle lui écrivait d'York pour l'en détourner, déjà courroucée que des négociations se fussent ouvertes en son absence, et déclarant à son mari qu'elle quitterait l'Angleterre si elle n'obtenait officiellement une garde pour sa sûreté¹. Une pétition des officiers en garnison à Oxford, provoquée sous main par Charles lui-même, s'opposa à la suspension d'armes². En vain quelques-uns des commissaires du Parlement s'efforcèrent, dans de secrets entretiens, de l'effrayer sur l'avenir³ ; en vain d'autres commissaires, venus d'Écosse pour solliciter la convocation d'un Parlement dans ce royaume, proposèrent leur médiation⁴. Il la repoussa comme une injure, leur interdit de se mêler des affaires de l'Angleterre, et donna enfin aux négociateurs, pour réponse péremptoire, l'offre de retourner auprès des Chambres si elles voulaient transporter, au moins à vingt milles de Londres, le séjour du Parlement. Sur ce message, les Chambres rappelèrent soudain leurs commissaires, et par un ordre si pressant qu'ils se crurent obligés de partir le jour même⁵, quoiqu'il fût tard et que leurs carrosses de voyage ne fussent pas prêts⁶.

Leur conduite à Oxford, surtout leur façon de vivre

¹ *Mémoires de Clarendon*, t. I, p. 225-229.

² *Ibid.*, p. 216, 228.

³ Whitelocke, p. 65.

⁴ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. V, p. 325 et suiv.—*Mémoires*, t. I, p. 229-235.

⁵ Le 15 avril 1643.

⁶ Whitelocke, p. 65.—Rushworth, part. III, t. II, p. 164-261.—Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. VI, p. 18.

avec le Roi et la cour, avaient inspiré aux partisans de la guerre beaucoup de méfiance. Lord Northumberland apprit en arrivant qu'une de ses lettres à sa femme avait été ouverte par Henri Martyn, membre du comité de sûreté, connu seulement pour avoir fui de Reading, à l'approche des troupes royales, et par la violence de ses propos. Nul grand seigneur n'était plus soigneux que le comte de sa dignité, ni plus accoutumé à la déférence de ses concitoyens. Rencontrant M. Martyn à Westminster, il lui demanda raison d'un tel outrage ; et comme Martyn, d'un ton moqueur, soutint qu'il avait bien fait, le comte le frappa de sa canne devant plusieurs témoins. Portée aux Chambres, la querelle fut prise par les Communes avec quelque embarras, par les Lords avec hauteur, et presque aussitôt étouffée¹. On en était à ce point où tout révèle et foment des dissensions que nul ne veut pourtant laisser éclater. Le printemps avançait ; qu'on souhaitât ou craignît la paix, c'était à la guerre qu'il fallait songer. Le jour même où les commissaires revinrent à Londres, Essex rentra en campagne². C'était encore l'avis de Hampden qu'il marchât brusquement sur Oxford pour y assiéger et réduire le Roi³. A Oxford même on en eut peur, et il fut question de partir pour aller rejoindre la Reine et lord Newcastle

¹ *Parliam. Hist.*, t. III, col. 109.—Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. VI, p. 18.

² Le 15 avril 1643, selon Rushworth, part. III, t. II, p. 265 ; le 17, selon May, *Hist. du Long Parl.*, t. II, p. 121.

³ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. VI, p. 40.

dans le Nord. Mais Essex, se méfiant encore de ses forces ou déjà inquiet de ses succès, repoussa de nouveau ce hardi conseil, et toujours campé entre Oxford et Londres, se contenta de mettre le siège devant Reading, place indispensable, selon lui, à la sûreté du Parlement.

Reading se rendit en dix jours ¹. Hampden redemanda le siège d'Oxford : Essex persista dans ses refus ². Rien n'était plus loin de lui que la trahison ou la peur ; mais il faisait la guerre avec tristesse et n'avait déjà plus, pour se distraire de sa prévoyance, les plaisirs de la popularité. Avant même que la campagne se rouvrît, quelque humeur avait éclaté contre lui dans les Communes, surtout dans le comité de sûreté, vrai ^{hear!} foyer ^{free} du parti. Les plus violents étaient allés jusqu'à se demander s'il serait donc impossible de le remplacer, et le nom de Hampden avait, dit-on, été prononcé ³. Hampden était trop sage pour accueillir l'idée seule d'un pouvoir auquel rien ne le portait ; qu'il fût ou non capable de commander, il n'avait fait que servir sous Essex, comme simple colonel. Depuis l'origine de la guerre, pendant l'hiver surtout, d'autres avaient acquis une gloire plus indépendante et plus étendue. Dans le Nord, Fairfax et son père, malgré la supériorité de lord Newcastle, lui disputaient chaque jour et sur tous les points, avec la plus brillante audace, la domination du pays ⁴. A la tête de

¹ Le 27 avril 1643.

² Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. VI, p. 49.

³ Wood, *Athenæ oxonienses*, à l'article HAMPDEN.

⁴ Voyez les *Mémoires* de Fairfax, 1^{re} partie, dans ma *Collection*.
23.

la confédération des comtés de l'Est, lord Manchester ¹ n'avait eu à combattre, il est vrai, aucun chef royaliste de quelque renom; mais il avait souvent porté, aux parlementaires du Nord et du Centre, d'utiles secours; des milices bien organisées étaient prêtes à le suivre, et sa franchise, sa libéralité, sa douceur, le faisaient chérir de tous les habitants. Dans les mêmes comtés, le colonel Cromwell, déjà fameux par des coups de main aussi heureux qu'adroits, exerçait d'ailleurs sur beaucoup d'hommes d'un esprit hardi, d'une piété exaltée, et d'une condition à la fois aisée et obscure, une influence où perçaient déjà un grand génie et un grand pouvoir. Dans le Sud et l'Ouest, enfin, plusieurs corps de royalistes dispersés et sept places emportées en trois mois ² avaient valu à sir William Waller le surnom de Guillaume le Conquérant ³. Le Parlement ne manquait donc point, disait-on, de généraux ni d'armées; et si lord Essex refusait de vaincre, on lui trouverait un successeur.

Aucune proposition, aucune insinuation publique ne suivit tant d'amers discours. Essex n'était pas un simple officier au service d'un parti mécontent; à lui se rattachaient et les grands seigneurs engagés dans la

¹ Lord Kimbolton, connu aussi sous le nom de lord Mandeville, et qui portait celui de lord Manchester depuis la mort de son père, survenue le 9 novembre 1642.

² Chichester, Winchester, Malmesbury, Hereford, Tewksbury, Chepstow et Monmouth.

³ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. VI, p. 110.

guerre, et les hommes modérés qui souhaitaient la paix, et les plus clairvoyants des presbytériens qu'inquiétaient déjà d'autres sectaires plus hardis. Hampden lui-même et les chefs du parti politique, tout en pressant le comte d'agir avec plus de vigueur, n'avaient nul dessein de s'en séparer. La discorde n'éclata donc point; mais encore cachée, elle était déjà souveraine, et Essex ne tarda pas à en ressentir les effets. Ceux qu'on forçait de le ménager mirent tout en œuvre pour lui ^{lui-même} ~~lui~~ ^{huire} ~~huire~~, et ses défenseurs, croyant avoir assez fait de le soutenir, s'inquiétèrent peu de le seconder. Au bout d'un mois, il eut à se plaindre du mauvais état de son armée : solde, vivre, vêtements, tout lui manquait; la souffrance et la maladie décimaient ses soldats, naguère si bien soignés par la cité. Il informait de ses besoins les divers comités chargés d'y pourvoir; mais ses adversaires, plus ^{surveillants} ~~re-~~ ^{remuant} ~~muants~~ et plus assidus que ses amis, exerçaient là plus d'influence : c'était à eux qu'à raison de leur activité empressée la plupart des mesures d'exécution avaient été remises; les employés subalternes étaient presque partout de leur choix. Toutes les réclamations du général demeuraient sans effet¹. A peine la seconde campagne commençait, rien ne semblait changé, et déjà le parti qui avait enlevé au Roi le pouvoir le sentait échapper de ses mains; déjà un parti nouveau, encore contraint de se taire, était assez fort pour réduire la grande armée

¹ May, *Hist. du Long Parl.*, t. I, p. 124-125, 156-161. — *Mémoires de Hollis*, p. 10-13, dans ma *Collection*.

du Parlement à l'impuissance, et assez passionné pour tout risquer en donnant cet avantage à l'ennemi commun.

Déjà aussi, et sous l'empire des mêmes passions, naissait sans bruit une nouvelle armée. Dans ces petits combats qui, en dépit des négociations et des lenteurs entre Oxford et Londres, se renouvelaient partout chaque jour, les parlementaires, depuis l'affaire de Brentford, avaient essuyé de fréquents revers. La cavalerie royale surtout frappait la leur d'épouvante, et la cavalerie était encore, comme aux temps féodaux, l'arme considérée et décisive. Hampden et Cromwell s'entretenant un jour de cette infériorité de leur parti : « Que voulez-vous, « dit Cromwell, vos cavaliers sont pour la plupart d'anciens domestiques hors d'âge, des garçons de cabaret et autres de même sorte ; les leurs sont des fils de gentilshommes, des cadets et des gens de qualité. Pensez-vous que des drôles de basse espèce comme les vôtres aient dans l'âme de quoi tenir tête à des gentilshommes pleins de résolution et d'honneur ? Ne prenez pas mal ce que je vous dis, et je sais que vous ne le prendrez pas mal ; mais il faut que vous ayez des hommes animés d'un esprit capable de les faire aller aussi loin que peuvent aller des gentilshommes : autrement, je suis sûr que vous serez toujours battus. — Vous avez raison, dit Hampden, mais cela ne se peut. — J'y puis faire quelque chose, reprit Cromwell, et je le ferai ; je lèverai des hommes qui auront la crainte de Dieu devant les yeux, et qui apporteront

« quelque conscience dans ce qu'ils feront ; et je vous ré-
 « ponds qu'ils ne seront point battus ¹. » Il parcourut en
 effet les comtés de l'Est, recrutant des jeunes gens, la plu-
 part connus de lui et qui le connaissaient, tous francs-
 tenanciers ou fils de francs-tenanciers, pour qui la solde
 n'était pas un besoin ni la seule oisiveté un plaisir, tous
 fanatiques fiers et durs, engagés dans la guerre par con-
 science et sous les ordres de Cromwell par confiance en
 lui : « Je ne veux pas vous tromper, leur disait-il, ni
 « vous faire croire, comme le porte ma commission,
 « que vous allez combattre pour le Roi et le Parlement :
 « si le Roi se trouvait en face de moi, je lui tirerais mon
 « coup de pistolet tout comme à un autre ; si votre con-
 « science ne vous permet pas d'en faire autant, allez
 « servir ailleurs ². » La plupart n'hésitaient point, et à
 peine admis, toute mollesse de la vie bourgeoise et toute
 licence de la vie des camps leur étaient également inter-
 dites ; astreints à la discipline la plus sévère, tenus de
 bien panser leurs chevaux, de nettoyer avec soin leurs ^{pour d c}
 armes, couchant souvent en plein air, passant presque
 sans relâche des exigences du service aux exercices de
 la piété, leur chef voulait qu'ils se dévouassent à leur
 métier comme à leur cause, et qu'à la libre énergie du

¹ Cette conversation est rapportée dans un pamphlet du temps, intitulé : *Monarchy asserted to be the best form of government, in a conference at Whitehall between Oliver and a Committee of Parliament*, publié à Londres en 1660, in-8, p. 38.

² *Memoirs of the Protectoral house, etc.*, par Mark Noble, t. I, p. 271, édition de 1787.

fanatisme s'unît en eux la fermeté ponctuelle du soldat¹. Quand la campagne se rouvrit, quatorze escadrons de tels volontaires, formant un corps d'environ mille hommes, marchaient sous les ordres de Cromwell².

Un mois se passa presque sans événements. La prise de Reading, si peu comptée à Londres, avait jeté le trouble dans Oxford, et le Roi, loin d'agir, délibérait s'il ne fuirait point. Le Parlement, embarrassé de ses dissensions, s'en occupait plus que de ses ennemis. Tantôt il essayait de donner à tous ses adhérents, violents et modérés, politiques et dévots, quelque satisfaction; tantôt des résolutions décisives, emportées à grand'peine par un parti, demeuraient sans effet et comme abandonnées d'un commun accord. Les presbytériens réclamaient depuis longtemps, et on leur avait promis une assemblée de théologiens pour réformer enfin l'Église : elle fut convoquée³; mais le Parlement en nomma lui-même les cent vingt et un membres : trente laïques, dix lords et vingt membres des Communes, leur furent adjoints avec les honneurs de la préséance; des ecclésiastiques d'opinions fort diverses y furent appelés; et, dépourvue d'autorité comme d'indépendance, l'assemblée n'eut pour mission que de donner son avis sur les questions que les Chambres, ou l'une d'elles, jugeraient à propos

¹ Whitelocke, p. 68.—*Mercurius pragmaticus*, numéro du 30 mai 1648.—Bates, *Elenchus motuum nuperorum*, part. II, p. 220.

² May, *Hist. du Long Parl.*, t. II, p. 199, dans ma *Collection*.

³ Par une ordonnance du Parlement du 12 juin 1643, et elle ouvrit ses séances le 1^{er} juillet suivant.

de lui soumettre ¹. Une accusation de haute trahison fut intentée contre la Reine, et personne n'éleva la voix pour s'y opposer; mais après que Pym l'eut portée à la Chambre haute ², on n'en entendit plus parler. L'absence du grand sceau entravait chaque jour l'administration de la justice et beaucoup d'affaires publiques et privées. Pour faire cesser ces inconvénients, surtout pour s'approprier les attributs légaux de la souveraineté, les Communes ordonnèrent qu'un nouveau grand sceau serait préparé ³; mais les Lords s'y refusèrent, plus effrayés d'usurper les marques du pouvoir souverain que de l'exercer sans cette sanction; et les Communes jugèrent prudent d'ajourner leurs instances ⁴. Quelquefois les partis, votant ensemble avec des intentions diverses, se réunissaient dans une fausse et stérile unanimité; plus souvent, de force à peu près égale, ils se réduisaient réciproquement à l'impuissance, et semblaient attendre qu'un événement extérieur vînt les contraindre à se rapprocher ou les séparer sans retour.

Le 31 mai, jour de jeûne, dans l'église de Sainte-Marguerite de Westminster, les deux Chambres assistaient au sermon; un billet fut apporté à M. Pym, qui se leva aussitôt; à l'oreille et à voix basse, une conversation fort animée s'engagea autour de lui, et sans attendre la fin

¹ Neal, *Hist. of the Puritans*, t. III, p. 43 et suiv.

² Le 23 mai 1643. Rushworth, part. III, t. II, p. 321.

³ Vers le milieu de mai 1643.

⁴ *Parliam. Hist.*, t. III, col. 115, 117.—May, *Hist. du Long Parl.*, t. II, p. 146 et suiv.

du service, il sortit précipitamment avec les principaux de ses collègues, laissant les assistants dans un trouble égal à leur ignorance et à leur curiosité ¹.

Après le sermon, les Chambres se réunirent, et le public apprit qu'un grand complot venait d'être découvert : plusieurs lords, disait-on, plusieurs membres des Communes et beaucoup de bourgeois de la cité y avaient pris part ; ils se proposaient d'armer les royalistes, de se saisir de la Tour, des magasins, des principaux postes, d'arrêter les chefs des deux Chambres, et d'introduire enfin dans Londres les troupes du Roi. Ce même jour, 31 mai, avait été désigné pour l'exécution. Du reste, tout serait bientôt éclairci, car un comité d'enquête était nommé, et déjà on parlait de plusieurs personnes arrêtées sur son commandement ².

Dans la nuit, en effet, et le lendemain, Edmond Waller ³, membre des Communes et poète déjà célèbre ; M. Tompkins, son beau-frère, naguère attaché à la maison de la Reine ; M. Challoner, riche bourgeois et plusieurs autres furent arrêtés et interrogés. Tous avouèrent, avec plus ou moins de détails, un complot très-réel, quoiqu'il n'eût pas, pour tous les conjurés, la même étendue et le même dessein. Les uns n'avaient songé qu'à se refuser au paiement des taxes pour con-

¹ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. VI, p. 66.

² *Id. ibid.*, p. 66.—*State-Trials*, t. IV, col. 637.

³ Né le 3 mai 1605, à Coleshill, dans le comté de Hertford, mort le 21 octobre 1687.

traindre le Parlement à la paix ; les autres voulaient présenter aux Chambres, en grand nombre et de concert, des pétitions pacifiques ; d'autres avaient simplement assisté à quelques réunions, ou concouru à la rédaction de certaines listes sur lesquelles on inscrivait les noms de tous les citoyens connus, en les distribuant en trois classes, les *bien pensants*, les *modérés* et les *ennemis*. Mais à travers tant d'actes d'inégale importance et de motifs différents, le complot, depuis longtemps formé, s'était aggravé chaque jour. On se souvint alors que, plus de trois mois auparavant, dans une de ces négociations si souvent reprises et rompues, Waller avait été au nombre des commissaires envoyés à Oxford, et que le jour de leur présentation, comme il se trouvait le dernier en rang, le Roi l'avait accueilli avec une grâce particulière, lui disant : « M. Waller, quoique le dernier, vous n'êtes pas le pire ni le moindre dans ma faveur ¹. » Depuis cette époque, une correspondance assidue avait eu lieu avec Oxford ; des négociants royalistes ², qui avaient fui Londres pour échapper aux poursuites des Chambres, en étaient les principaux agents ; un nommé Hall habitait secrètement à Beaconsfield, chargé de transmettre les messages ; lady Aubigny, à qui le Parlement avait permis d'aller à Oxford pour ses affaires, en avait rapporté, dans un petit coffre, une commission du Roi autorisant quelques-uns des conjurés à lever des hommes et de l'ar-

¹ Whitelocke, p. 66.

² Sir Nicolas Crisp, sir George Benyon, etc.

gent en son nom, tout récemment enfin on avait fait dire à Hall que « le grand vaisseau était arrivé aux « dunes, » c'est à dire que tout était prêt ; et il en avait donné avis à lord Falkland, qui avait répondu : « Qu'on « se presse donc, car la guerre devient tous les jours « plus difficile à arrêter ¹. »

C'était plus qu'il n'en faut à la justice des partis, et le Parlement, s'il eût voulu, eût pu en croire davantage. Saisi d'un désir honteusement passionné de sauver sa vie, Waller demandait à la racheter, n'importe à quel prix ; argent, aveux, dénonciations, il prodiguait tout, s'adressant aux plus obscurs comme aux plus puissants protecteurs, suppliant tous les fanatiques en crédit de venir entendre l'humble profession de son repentir, prêt à exagérer la gravité du complot, comme à Oxford peut-être il avait grossi naguère le nombre et le crédit des conspirateurs. Les lords Portland et Conway avaient reçu de lui quelques confidences, il les dénonça ; le comte de Northumberland et beaucoup d'autres furent compromis par ses réponses ². Quoique peu de gens se fussent portés à des actes légalement coupables, beaucoup avaient connu et approuvé ce qui se préparait. Mais le Parlement, avec une courageuse sagesse, ne voulut abuser, contre ses ennemis, ni de leur imprudence, ni de la bassesse de leur complice, et sut croire

¹ *State-Trials*, t. IV, col. 626-631. — Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. VI, p. 57-79.

² May, *Hist. du Long Parl.*, t. II, p. 142, dans ma *Collection*. — Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. VI, p. 66.

que la justice suffisait à sa sûreté. Sept personnes seulement furent traduites devant un conseil de guerre; et sur cinq condamnés, Challoner et Tompkins subirent seuls leur arrêt. Ils moururent en hommes de cœur¹, mais sans se croire ni se prétendre des martyrs, témoignant même, avec une touchante sincérité, quelque incertitude sur la bonté de leur cause : « J'ai prié Dieu, « dit Challoner en montant sur l'échafaud, que si ce « dessein ne devait pas être à son honneur, il nous le « fit connaître; Dieu m'a entendu. — Je suis bien aise, « dit aussi Tompkins, que le complot ait été découvert; « il aurait pu avoir de fâcheux résultats². » Quant à Waller, condamné également, on lui fit grâce de la vie, pour payer ses aveux, par le crédit de quelques-uns de ses parents, de Cromwell entre autres, son cousin, peut-être aussi par un reste d'égard qui s'attache encore au talent, quand même il ne sert qu'à illustrer la lâcheté³.

Quelques jours les chefs des communes se flattèrent que la découverte et le châtement de ce complot jetteraient le trouble dans Oxford, intimideraient à Londres les royalistes, suspendraient les dissensions des Chambres, tireraient enfin leur parti des embarras où son énergie se consumait sans fruit. Mais ces espérances furent bientôt déçues; à peine les actions de grâces

¹ Le 5 juillet 1643.

² *State-Trials*, t. IV, col. 632-635.

³ *Ibid.*, col. 635-638.—May, *Hist. du Long Parl.*, t. II, p. 140, dans ma *Collection*.

avaient cessé de retentir dans les églises, à peine avait-on prêté le nouveau serment d'union décrété au moment du péril, que le Parlement se vit en proie, au dehors à de plus grands revers, au dedans à de plus violents débats.

Le Roi avait appris sans vif chagrin le mauvais succès du complot de la cité; presque en même temps lui était arrivée la nouvelle que dans le Sud, dans l'Ouest, dans le Nord, ses généraux avaient remporté de notables avantages, et il aimait bien mieux attendre son triomphe des Cavaliers et de la guerre que d'un secret accommodement avec des bourgeois naguère opposés à tous ses conseils. Le 19 juin, un incident inattendu parut ramener sa pensée vers Londres et le Parlement. Le bruit se répandit que la veille, à quelques lieues d'Oxford, dans la plaine de Chalgrave, au milieu d'une rencontre de cavalerie où le prince Robert avait surpris et battu les parlementaires, Hampden avait été blessé : « Je l'ai vu, dit un prisonnier, s'éloigner, contre son usage, du champ de bataille avant la fin de l'action; sa tête était penchée, ses mains s'appuyaient sur le cou de son cheval; à coup sûr il est blessé. » La nouvelle excita dans Oxford une vive émotion, de curiosité encore plus que de joie; on avait peine à croire qu'un tel homme fût si près de succomber à un coup si imprévu; on hésitait presque à s'en réjouir. Le Roi lui-même, au premier moment, ne pensa qu'à saisir cette occasion pour tenter de se concilier, s'il était possible, dans l'espoir d'une transaction pacifique, ce puissant adversaire,

qui lui avait fait tant de mal, mais qu'on croyait capable de tout réparer. Le docteur Giles, voisin de campagne de Hampden, et qui avait conservé avec lui des relations familières, se trouvait à Oxford : « Envoyez savoir, lui « dit le Roi, des nouvelles du blessé comme de vous- « même ; s'il manquait de chirurgiens, le mien serait à « sa disposition.—Sire, dit le docteur, je suis peu propre « à cette entremise ; toutes les fois que j'ai demandé « quelque chose à M. Hampden, j'ai paru pour lui un « oiseau de malheur. Je le priai un jour de faire pour- « suivre des brigands qui m'avaient volé, et comme « mon messenger entra chez lui, il apprit la mort de « son fils aîné ; une autre fois je sollicitai également son « intervention, et au même instant on vint lui dire que « sa fille chérie, mistriss Knightley, venait de mourir. « Nos relations n'ont jamais bien tourné pour lui. » Le docteur s'acquitta pourtant de la commission du Roi. Mais le 24 juin, son messenger, en arrivant, trouva Hampden presque sans vie : il avait eu l'épaule fracassée de deux balles, et souffrait depuis six jours les douleurs les plus aiguës. On lui dit cependant qui faisait demander de ses nouvelles, et sans lui laisser ignorer à quelle intention. Une vive agitation se manifesta dans toute sa personne ; on crut voir qu'il voulait parler, mais il ne put, et mourut peu d'instant après. Dès qu'il en fut certain, Charles se réjouit de sa mort bien plus qu'il n'eût fait de le savoir enclin à quelque rapprochement ; et il ne fut plus question de Hampden à la cour d'Oxford que pour rappeler ses offenses, ou pour remarquer

d'un air de triomphe qu'il avait été tué dans le même comté, près du même lieu où, le premier, il avait mis à exécution l'ordonnance du Parlement sur la milice et levé des hommes contre le roi ¹.

A Londres, en revanche, et dans presque tout le royaume, éclata une douleur profonde. Jamais homme n'avait inspiré à un peuple tant de confiance : quiconque tenait au parti national, n'importe à quel degré ou par quels motifs, comptait sur Hampden pour le succès de ses vœux ; les plus modérés croyaient à sa sagesse, les plus emportés à son dévouement patriotique, les plus honnêtes à sa droiture, les plus intrigants à son habileté. Prudent et réservé en même temps que prêt à braver tous les périls, il n'avait encore donné lieu à aucun mécompte, possédait encore toutes les affections, et manqua brusquement à toutes les espérances. Merveilleuse fortune qui fixa pour jamais son nom à la hauteur où l'avait porté l'attente de ses contemporains, et sauva peut-être sa vertu comme sa gloire des écueils où les révolutions poussent et brisent leurs plus nobles favoris.

Sa mort fut comme le signal des désastres du Parlement ; ils se succédèrent sans interruption pendant *plus* de deux mois, aggravant de jour en jour le mal encore caché dont ils étaient le fruit. Les ennemis d'Essex, en laissant manquer de tout son armée, avaient compté,

¹ *Mémoires de Warwick*, p. 198-200, dans ma *Collection*. — Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. VI, p. 85-91.

mais à tort, sur les succès de ses rivaux. Pendant que le général en chef et le conseil de guerre placé près de lui envoyaient en vain courrier sur courrier pour demander de l'argent, des habits, des munitions, des armes¹, on apprit qu'à Atherton-Moor, dans le Nord, Fairfax venait d'être battu²; que sir John Hotham était sur le point de livrer à la Reine la place de Hull; que lord Willoughby ne pouvait plus défendre contre lord Newcastle le comté de Lincoln, et qu'ainsi la confédération des comtés de l'Est, ce boulevard du Parlement, allait être ouverte à l'ennemi. C'était bien pis encore au Sud-ouest : en une semaine, sir William Waller y perdit deux batailles³; les paysans de Cornouailles, ces descendants des anciens Bretons, dispersaient en toute rencontre les recrues du Parlement; on les vit à Lansdown assaillir en courant, après en avoir modestement demandé la permission, une batterie jugée inaccessible, et quinze jours après, sous les murs de Bristol, ils montèrent à l'assaut avec la même audace⁴. Dans ce comté, les terres n'avaient point changé de main; les mêmes familles de gentilshommes y vivaient entourées, depuis plusieurs siècles, des mêmes familles de fermiers; et le peuple de mœurs pieuses et simples, étranger aux idées nouvelles, docile sans

¹ *Parliam. Hist.*, t. III, col. 144, 155.

² Le 30 juin 1643. *Mémoires de Fairfax*, p. 367 et suiv., dans ma *Collection*.

³ Celles de Lansdown, dans le comté de Somerset, le 5 juillet 1643, et de Roundway-down, dans le Wiltshire, le 13 juillet suivant.

⁴ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. VI, p. 119, 139.

crainte ni servilité à l'influence de la noblesse, ressentait pour ses patrons et ses habitudes le même enthousiasme que les plus zélés parlementaires pour leurs opinions et leurs droits¹. Le Roi d'ailleurs avait là, et dans les comtés voisins, quelques-uns de ses plus sages serviteurs : le marquis de Hertford, beau-frère d'Essex, et qui avait longtemps vécu retiré dans ses terres par dégoût de la cour ; sir Bevil Greenville, le plus populaire de ces gentilshommes de Cornouailles qui l'étaient tous ; sir Ralph Hopton surtout, homme de bien autant que brave officier, qui ne demandait à Oxford nulle faveur, réprimait sévèrement le pillage, protégeait partout la population, et croyant remplir le devoir d'un sujet fidèle, y portait le cœur d'un bon citoyen. Le mérite de ces généraux, la bravoure de leurs soldats, frappèrent Waller et son armée de discrédit et d'épouvante ; il ne maintenait dans ses troupes aucune discipline ; elles désertaient par bandes. Les hommes mêmes que le Parlement envoyait pour exciter le zèle du peuple se laissaient gagner du même effroi, et le répandaient autour d'eux : les magistrats de Dorchester montrant un jour à M. Strode les fortifications de leur ville, et lui demandant ce qu'il en pensait : « Tout cela, dit-il, n'arrêtera pas les cavaliers une demi-heure ; c'est un jeu pour ces gens-là d'escalader des remparts de vingt pieds de haut¹. » Dorchester se rendit à la première

¹ *Sir Edward Waker's Discourses*, p. 50

² Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t VI, p. 207.

sommation¹ ; Wexmouth, Portland, Barnstaple, Bedford, suivirent son exemple² ; Taunton, Bridgewater, Bath, en avaient déjà fait autant³ ; Bristol, la seconde ville du royaume, céda au premier assaut⁴, par la lâcheté de son gouverneur, Nathaniel Fiennes, pourtant l'un des chefs du plus violent parti. Chaque jour apportait à Londres la nouvelle de quelque revers ; à Oxford, au contraire, la force croissait avec la confiance. La Reine avait enfin rejoint le Roi, amenant trois mille hommes et du canon⁵ ; leur première entrevue eut lieu dans la plaine de Keynton, sur le même terrain où, l'année précédente, les deux partis en étaient venus aux mains pour la première fois ; et le même jour⁶, à la même heure, Wilmot et Hopton remportaient à Roundway-Down⁷, sur les parlementaires, une brillante victoire⁸. Charles et sa femme rentrèrent à Oxford en triomphe ; et Waller, qui, en partant pour l'armée, avait enjoint sur sa route à tous les constables de se tenir prêts à recevoir ses prisonniers, revint à Londres sans soldats⁹.

¹ En août 1643.

² Vers la fin d'août 1643.

³ Vers la fin de juillet 1643.

⁴ Le 25 juillet 1643. Rushworth, part. III, t. II, p. 284. — Clarendon, *Hist of the rebell.*, t. VI, p. 136-148. — *State-Trials*, t. IV, p. 186-293.

⁵ Rushworth, part. III, t. II, p. 274.

⁶ Le 13 juillet 1643.

⁷ Dans le Wiltshire.

⁸ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. VI, p. 130-135.—Rushworth, part. III, t. II, p. 285.

⁹ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. VI, p. 134.

Essex, toujours immobile, et imputant son inaction à ceux qui la lui reprochaient, assistait à tant de défaites sans les partager ni les prévenir. Il écrivit enfin à la Chambre haute ¹. « Je pense que vos seigneuries, si elles
 « le jugent convenable, feraient bien d'envoyer au Roi
 « pour avoir la paix, en garantissant la religion, les lois,
 « les libertés des sujets, et aussi la juste punition des
 « principaux délinquants qui ont attiré sur le royaume
 « tant de maux. Si cette démarche n'amène pas un
 « traité, il faudra, je crois, supplier Sa Majesté de s'éloi-
 « gner de cette scène de carnage, et alors, en un jour,
 « les deux armées videront le débat ². » Quelques jours plus tôt, cette lettre eût été peut-être bien accueillie : au bruit des premiers revers, les Lords avaient solennellement protesté de leur fidélité au Roi et préparé de nouvelles propositions de paix ³; les Communes, au contraire, plus irritées qu'abattues, avaient sommé la Chambre haute d'adopter enfin leur résolution au sujet du grand sceau, et sur son refus, de leur seule autorité, elles en avaient fait graver un, portant d'un côté les armes d'Angleterre et d'Irlande, de l'autre la représentation de la Chambre des Communes en séance à Westminster, sans aucun signe qui rappelât les Lords ⁴. Dans

¹ Le 9 juillet 1643.

² *Journals of the House of Lords*, 11 juillet 1643. — Rushworth, part. III, t. II, p. 290. — Whitelocke, p. 67.

³ Le 16 juin 1643. *Parliam. Hist.*, t. III, col. 132.

⁴ Dans les premiers jours de juillet. *Parliam. Hist.*, t. III, col. 143. — Whitelocke, p. 67.

un tel accès de discorde, ceux-ci se seraient prêtés sans doute aux vues pacifiques du général. Mais vers la même époque ¹, le Roi, enflé de ses premiers succès, déclara officiellement que les individus réunis à Westminster ne formaient plus deux Chambres véritables; que la retraite de tant de membres et le défaut de liberté des délibérations leur avaient fait perdre toute existence légale; que désormais il ne leur donnerait plus le nom de Parlement; enfin qu'il défendait à tous ses sujets d'obéir à ce ramas de traîtres et de séditions ². Une réprobation si générale et si violente rétablit soudain l'union entre les deux Chambres : le 5 juillet elles décrétèrent de concert que des commissaires iraient de leur part demander à leurs frères, les Écossais, l'envoi d'une armée au secours des protestants d'Angleterre menacés de tomber sous le joug des papistes ³; et quand la lettre d'Essex parvint aux Lords, ils votèrent qu'ils n'adresseraient au Roi ni pétition ni propositions pacifiques, tant qu'il n'aurait pas révoqué sa proclamation portant que les deux Chambres ne formaient plus un Parlement libre et légal ⁴.

Essex n'insista point : honnête et sincère, en conseillant la paix il avait cru remplir un devoir; du reste il respectait les Chambres, et son avis donné, loin de pré-

¹ Le 20 juin 1643.

² Rushworth, part. III, t. II, p. 331.

³ *Parliam. Hist.*, t. III, col. 144.

⁴ *Journals of the House of Lords*, 11 juillet 1643.

tendre leur faire la loi, il se tenait prêt à leur obéir. Quelques jours un parfait accord parut régner à Londres entre les partis : tous se réunirent pour combler Essex de marques d'estime ; il reçut promptement des munitions et des renforts ¹ ; en même temps, Waller, malgré ses désastres, fut remercié de son courage et traité honorablement, comme un homme qui pouvait encore bien servir ². On ordonna, dans les comtés de l'est, la formation d'une nouvelle armée, sous le commandement de lord Manchester, avec Cromwell pour lieutenant général³. Hotham, que les Communes prévenues à temps ⁴ avaient fait arrêter dans Hull ⁵ avant qu'il eût pu livrer la place au Roi, attendait à la Tour son châtiment ; lord Fairfax lui succéda ⁶. Les commissaires qui devaient se rendre en Écosse furent nommés, deux par les Lords, quatre par les Communes ⁷, et on les invita à presser leur départ. La plupart des membres de l'assemblée des théologiens quittèrent aussi Londres pour aller, chacun dans sa pa-

¹ *Parliam. Hist.*, t. III, col. 144.

² Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. VI, p. 184.

³ Le 22 juillet 1643. *Parliam. Hist.*, t. III, col. 156.—Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. VI, p. 185. Cette armée devait être forte de dix mille hommes.

⁴ Au commencement de juin 1643.

⁵ Le 29 juin 1643. Rushworth, part. III, t. II, p. 275-277.—Whitelocke, p. 67.

⁶ Le 3 juillet 1643. Rushworth, part. III, t. II, p. 280.—*Journals*, etc., 11 juillet.

⁷ Les lords Grey de Wark et Rutland, sir William Armyu, sir Henri Vane, M. Hatcher et M. Darley. (Rushworth, part. III, t. II, p. 466.)

roisse, calmer les inquiétudes du peuple et l'exciter à de nouveaux efforts ¹. Tous les jours, dans une des églises de la cité, en présence d'une multitude de mères, d'enfants, de sœurs, un service spécial était célébré pour invoquer la protection de Dieu sur tous ceux qui se dévouaient à la défense de la patrie et de sa loi ²; et chaque matin, au son du tambour, une foule de citoyens, hommes et femmes, riches et pauvres, sortaient en troupes, pour travailler aux fortifications ³. Jamais, dans les Chambres et parmi le peuple, tant d'énergie ne s'était déployée avec tant de prudence et de concert.

Mais le péril croissait toujours; les succès du Roi continuaient partout. Malgré l'élan public, quelques hommes refusèrent de se compromettre davantage pour le Parlement; lord Grey de Wark, l'un des commissaires désignés par la Chambre haute pour se rendre en Écosse, éluda la mission ⁴. les Lords l'envoyèrent à la Tour : le comte de Rutland, qui devait l'accompagner, s'excusa également, alléguant sa santé ⁵. Les commissaires des Communes furent contraints de partir seuls ⁶, et ne purent aller que par mer, les routes du nord n'étant pas sûres, ni Fairfax assez fort pour les faire

¹ *Parliam. Hist.*, t. III, col. 148.—Clarendon, *Hist of the rebell.*, t. VI, p. 189.

² Neal, *Hist. of the Purit.*, t. II, p. 506.

³ May, *Hist. du Long Parl.*, t. II, p. 217, dans ma *Collection*.

⁴ Le 17 juillet 1643. *Parliam. Hist.*, t. III, col. 148.

⁵ *Ibid.*, col. 150.

⁶ *Ibid.*

escorter. Leur traversée dura vingt jours ¹. Dans cet intervalle, le Roi, mieux conseillé, publia une proclamation plus douce. Avec l'espoir reparut le désir de la paix. Le 4 août, sur la motion du comte de Northumberland, les Lords adoptèrent des propositions au Roi, les plus modérées dont on eût encore parlé; elles ordonnaient le prompt licenciement des armées, rappelaient dans les Chambres les membres éliminés pour avoir rejoint le Roi, et laissaient du reste les questions de la milice et de l'Église à décider, dans l'avenir, l'une par un synode, l'autre par le Parlement. Dès le lendemain ils les transmirent aux Communes en leur déclarant d'un ton assez haut qu'il était temps de mettre un terme aux calamités du pays ². Surpris de cette brusque attaque, le parti de la guerre insista vivement sur le danger de perdre ainsi, pour obtenir quelques mois de relâche, le fruit de tant d'efforts et de maux déjà soufferts : en vain il demanda qu'on attendît au moins la réponse de l'Écosse : « On s'est
« mal trouvé, lui répondit-on, d'avoir rompu les négoc-

¹ Ils partirent de Londres le 20 juillet, et n'arrivèrent à Édimbourg que le 9 août suivant. (Rushworth, part. III, t. II, p. 466.)

² Dans la conférence qui eut lieu à ce sujet entre les deux Chambres (5 août 1643), l'orateur de la Chambre haute commença en ces termes : « Messieurs, les Lords pensent qu'il n'est que
« trop évident, pour l'intelligence de qui que ce soit, que ce
« royaume, avec tous les biens que lui avait valus une longue et
« heureuse paix, est près de tomber dans la désolation et la
« détresse qui accompagnent la guerre civile, et que les hom-
« mes qui devraient vouer à sa prospérité leurs cœurs et leurs
« bras le mettent en péril par leurs dissensions contre na-
« ture, » etc. (*Parliam. Hist.*, t. III, col. 156.)

« ciations d'Oxford ; le petit peuple de Londres, il est
« vrai, paraît disposé à pousser la guerre ; mais il est
« clair que les citoyens riches et notables n'en veulent
« plus, car ils se refusent à de nouveaux emprunts pour
« la soutenir. Quel mal y a-t-il d'ailleurs à adresser au
« Roi des propositions raisonnables ? S'il les accepte,
« nous aurons la paix ; s'il les repousse, son refus nous
« vaudra plus d'hommes et d'argent que n'en lèveraient
« jamais toutes vos ordonnances. » Il fut décidé, par
quatre-vingt-quatorze voix contre soixante-cinq, que les
propositions des Lords seraient prises en considéra-
tion¹.

Un trouble violent s'empara du parti ; la paix ainsi
recherchée, au milieu des revers, n'était pas une trans-
action, mais une défaite ; elle laissait tous les intérêts
publics et privés en proie aux plus vives craintes, et
déjouait dans leurs espérances les patriotes qui souhai-
taient une plus large réforme, les ambitieux qui vou-
laient une révolution. On résolut de tout faire pour la
repousser. Le 6 août au soir, quoique ce fût un dimanche,
le lord maire Pennington, que les proclamations du Roi
avaient exclu de toute amnistie, convoqua le conseil
commun de la cité ; et le lendemain une pétition mena-
çante somma les Communes de rejeter les propositions
des Lords et d'adopter à la place une ordonnance dont
l'alderman Atkins, porteur de la pétition, présentait en

¹ *Parliam. Hist.*, t. III, col. 156-158. — Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. VI, p. 178-182.

même temps le modèle¹. Un peuple immense, averti par de petits pamphlets, répandus la veille dans tous les quartiers, appuyait ce vœu de ses cris. Arrivés à Westminster à travers cette émeute, les Lords s'en plainquirent sur-le-champ aux Communes, déclarant qu'ils s'ajournaient au lendemain et s'ajourneraient encore si justice n'était faite de tels attentats. Mais les Communes avaient déjà remis les propositions de paix en délibération; après un long débat, quatre-vingt et une voix se prononcèrent encore pour les accueillir, soixante-dix-neuf seulement pour les repousser. Le tumulte fut au comble : au dehors le peuple criait qu'il ne s'en irait pas sans une bonne réponse; au dedans les adversaires de la paix réclamaient avec violence une nouvelle épreuve, soutenant qu'on s'était trompé et qu'ils ne se laisseraient pas ainsi jouer. On céda. La Chambre se divisa de nouveau : quatre-vingt et une voix persistèrent à vouloir la paix; mais les scrutateurs qui comptaient les voix pour la négative en déclarèrent quatre-vingt-huit; l'orateur proclama aussitôt ce résultat, et les partisans de la paix sortirent stupéfaits et consternés².

Le surlendemain, 9 août, ils voulurent prendre leur revanche. Un rassemblement de deux ou trois mille femmes se forma, dès le matin, autour de Westminster, portant sur leur tête des rubans blancs, symbole de la

¹ Rushworth, part. III, t. II, p. 336. (Voyez les *Eclaircissements et Pièces historiques*, n° VIII.)

² *Parliam. Hist.*, t. III, col. 158-160.—Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. VI, p. 182-184.

paix, et la demandant en effet par une pétition lamentable¹. Sir John Hippisley vint leur dire « que la Chambre désirait aussi la paix, qu'elle espérait la leur procurer bientôt, qu'en attendant elle les invitait à retourner dans leurs maisons. » Les femmes restèrent : à midi, leur nombre s'élevait déjà à plus de cinq mille; quelques hommes en habits de femme se mêlèrent dans leurs rangs, et, sur leur instigation, une bande pénétra jusqu'à la porte de la Chambre des Communes, criant : « La paix! la paix! » La garde, simple poste de milice, les engagea à se retirer; mais les cris redoublaient de violence : « Qu'on nous livre les traîtres qui sont contre la paix! que nous les mettions en pièces! qu'on nous livre ce gueux de Pym! » On les repoussa jusqu'au bas de l'escalier; quelques coups de fusil furent tirés en l'air pour les effrayer : « Ce n'est que de la poudre, » dirent-elles, en assillant à coups de pierres les miliciens. Ceux-ci firent alors une décharge véritable; un escadron de cavalerie arriva en même temps et chargea sur la foule, le sabre en main : un moment les femmes s'obstinèrent encore; elles se pressaient en tous sens pour faire place aux cavaliers qu'elles accablaient, à leur passage, d'imprécations et de coups. Il fallut fuir enfin; et après quelques minutes d'un tumulte effroyable, il ne resta plus autour de Westminster que sept ou huit femmes blessées qui pleuraient et deux tuées. L'une de celles-ci, bien con-

¹ Voyez les *Éclaircissements et Pièces historiques*, n° IX.

nue du peuple , chantait dans les rues de Londres, depuis son enfance, les vieilles ballades du pays ¹.

La victoire était complète, mais achetée bien cher ; il y avait fallu la fraude et la violence, moyens qui décrient leurs propres succès, surtout quand la réforme se fait au nom des lois et prétend les remettre en vigueur. C'était déjà un propos vulgaire qu'on n'avait rien reproché au Roi que le Parlement ne le fît à son tour. La Chambre haute était irritée ; le sang du peuple avait coulé ; les haines intestines commençaient à surmonter tout autre sentiment. Les meneurs des Communes furent informés qu'un certain nombre de membres, sous la conduite des principaux lords, se proposaient de sortir de Londres, de se réfugier dans le camp d'Essex, de proclamer là qu'ils s'éloignaient d'un Parlement asservi par la multitude, et d'ouvrir avec Oxford des négociations. Ce dessein échoua par la probité d'Essex qui refusa de s'y prêter, et ce fut pour le parti un grand soulagement d'apprendre que son général ne songeait pas à le trahir ². Mais les lords Portland, Lovelace, Conway, Clare, Bedford, Holland, n'en quittèrent pas moins Londres pour se rendre auprès du Roi ; le comte de Northumberland se retira dans son château de Petworth ³ : noms illustres qui, sans faire la force du Parlement, lui avaient servi d'égide et prêté leur éclat.

¹ Rushworth, part. III, t. II, p. 357.—Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. IV, p. 184.

² Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. VI, p. 188, 200-203.

³ *Ibid.*, t. III, p. 189.

Étonnés de se trouver seuls, quelques-uns des chefs bourgeois semblaient près de s'intimider; Pym lui-même fut accusé de correspondance avec l'ennemi¹. D'autre part, les plus violents démagogues, les sectaires les plus fougueux, commençaient à laisser éclater leurs secrets sentiments : John Saltmarsh, qui fut depuis chapelain dans l'armée de Fairfax, soutint « qu'il « fallait à tout prix empêcher le rapprochement du Roi « et du peuple, et que si le Roi ne voulait pas se prêter « à tout, on devait l'extirper, lui et sa race, et conférer « à quelque autre la couronne. » Le pamphlet fut dénoncé à la Chambre des Communes, mais Henri Martyn en prit la défense : « Je ne vois, dit-il, aucune raison « pour condamner M. Saltmarsh; à coup sûr, la ruine « d'une seule famille vaut mieux que celle de beau- « coup. — Je demande, s'écria sir Nevil Poole, que « M. Martyn soit sommé de dire de quelle famille il « entend parler. — Du Roi et de ses enfants, » reprit Martyn sans hésiter²; violence jusque-là inouïe, et que le parti qui s'y livrait était bien loin de pouvoir soutenir. Aucune nouvelle enfin n'arrivait d'Écosse; on ignorait même si les commissaires avaient débarqué; et chaque jour on craignait d'apprendre que le Roi marchait sur Londres, ou qu'il avait mis le siège devant Gloucester, la dernière place qui restât au Parlement dans l'ouest du royaume, la seule qui, gênant encore,

¹ Le 9 septembre 1643. *Parliam. Hist.*, t. III, col. 165.

² Whitelocke, p. 68.

du sud-ouest au nord-est, les communications des armées royales, les empêchèt d'agir partout de concert ¹.

Les passions cédèrent aux périls ; les partis jugèrent sainement de leur situation. Ni l'un ni l'autre n'était assez fort pour écraser promptement son adversaire, et demeurer en état de faire ensuite la guerre ou la paix. Au lieu de chercher leur salut, les modérés dans la faiblesse, les fanatiques dans la frénésie, les premiers comprirent qu'avant de traiter il fallait vaincre, les seconds que pour remporter la victoire, c'était à eux de servir, à leurs rivaux de commander. Toute méfiance fut suspendue, toute ambition ajournée. Un comité où siégeaient quelques-uns des plus chauds partisans de la guerre ² se rendit auprès d'Essex ³, l'informa des mesures qu'on venait de prendre pour recruter et pourvoir de tout son armée, lui demanda ce qu'il souhaitait encore, remit enfin en ses mains le sort de la patrie, avec les plus éclatants témoignages de la confiance du Parlement. De leur côté, le comte et ses amis se portèrent à la guerre aussi vivement que s'ils n'eussent jamais formé un autre désir ⁴ : Hollis, qui avait demandé un passe-port pour se retirer sur le continent avec sa famille, le fit

¹ Whitelocke, p. 69.

² MM. Saint-John, Strode et Crew, auxquels fut adjoint M. Pym, après quelque opposition.

³ Le 4 août 1643. *Journals of the House of Commons*, t. III, p. 15. — Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. VI, p. 187.

⁴ Rushworth, part. III, t. II, p. 291.

révoquer et resta : partout les hommes naguère accusés de lâcheté ou de trahison étaient à la tête des préparatifs, des efforts, des sacrifices ; et leurs fougueux adversaires, réservés maintenant et dociles, les secondaient avec ardeur, mais sans bruit. Ils laissèrent même ordonner presque sans résistance l'exclusion de Henri Martyn et son emprisonnement à la Tour après sa dernière incartade ¹ ; tant leur résolution était ferme de tout sacrifier à ce bon accord momentané, seul moyen de salut. Une si sage conduite porta bientôt ses fruits ; tandis que Waller et Manchester formaient, chacun de son côté, une armée de réserve, les levées d'hommes, d'argent, les approvisionnements de toute sorte destinés à celle d'Essex, la seule qui pût rentrer promptement en campagne, s'opérèrent avec une rapidité inouïe ; quatre régiments de la milice de Londres voulurent y servir ; et le 24 août, après une revue solennelle passée à Hounslow-Heath, en présence de la plupart des membres des deux Chambres, le comte partit à la tête de quatorze mille hommes, pour aller à marches forcées au secours de Gloucester, que le Roi, comme on l'avait craint, bloquait étroitement depuis quinze jours ².

C'était bien à regret que Charles, après sa victoire, n'avait pu tenter sur Londres même une entreprise plus décisive ; la résolution en avait été formée, et d'après

¹ Le 16 août 1643. *Parliam. Hist.*, t. III, col. 161.

² May, *Hist. du Long Parl.*, t. II, p. 241.—*Mémoires de Hollis*, p. 16, dans ma *Collection*.

un plan dont le succès semblait assuré : tandis que le Roi se serait avancé de l'ouest à l'est, lord Newcastle, vainqueur aussi dans le comté d'York, aurait marché du nord au sud, et les deux grandes armées royalistes se seraient réunies sous les murs de la cité. Après la prise de Bristol, Charles se hâta d'envoyer à lord Newcastle un de ses plus fidèles serviteurs, sir Philippe Warwick, pour lui faire part de ce dessein et l'engager à se mettre en mouvement. Mais les grands seigneurs attachés au parti du Roi n'étaient pas des généraux qu'il pût faire agir à son gré : ils avaient reçu de lui leur commission, non leur pouvoir ; et contents de soutenir sa cause dans les lieux où s'exerçait leur influence, ils se souciaient peu de perdre, en se déplaçant, leur indépendance avec leurs moyens de succès. Newcastle, fier, magnifique, aimant la pompe et le loisir, craignant la fatigue et l'ennui de la contradiction, entouré lui-même d'une petite cour où l'élégance de son esprit et de ses mœurs attirait des hommes d'un commerce agréable, ne voulut ni s'aller perdre à Oxford, au milieu des courtisans, ni se trouver, dans l'armée du Roi, au-dessous d'un grossier étranger comme le prince Robert. Après avoir écouté froidement la proposition que lui portait Warwick : « Je me rappelle, lui dit-il, l'histoire du re-
« belle irlandais Tyrone, fait prisonnier par le vice-roi
« Mountjoy et amené à la Reine Élisabeth : lorsqu'il vit,
« dans les appartements de Whitehall, le vice-roi à
« peine remarqué, et attendant, comme les autres, que
« la reine parût, il se tourna vers l'un de ses compa-

« triotes et lui dit :—Que je suis humilié d'avoir été fait
« prisonnier par un homme qui me semblait puissant,
« et qui maintenant, confondu dans la foule, se fait
« assez petit pour attendre sur le passage d'une femme!
« —Pour moi, tant que Hull ne sera pas pris, je ne puis
« quitter le comté d'York¹. » Warwick transmit cette
réponse au Roi, qui n'osa s'en plaindre. Quelques per-
sonnes lui conseillaient encore de marcher sur Londres ;
c'était même l'avis de la Reine ; mais il avait peu de
goût pour les tentatives hasardeuses, moins par crainte
du péril que de peur de compromettre sa dignité : déjà
l'année précédente, après les batailles d'Edgehill et de
Brentford, presque aux portes de sa capitale, son orgueil
avait souffert de se voir contraint de rétrograder. Beau-
coup de bons officiers étaient d'avis du siège de Glo-
cester, les uns dans des vues désintéressées, les autres
dans l'espoir d'un riche butin ; le colonel William Legg
se vantait même d'avoir avec le gouverneur, Édouard
Massey, des intelligences assurées². Le Roi se décida
enfin, et le 10 août, son armée, qu'il commandait en
personne, vint occuper les collines qui dominaient la
place, défendue seulement par quinze cents hommes de
garnison et ses habitants.

A peine arrivé, il les fit sommer de se rendre, leur
donnant deux heures pour répondre. Avant ce terme,

¹ *Mémoires de Warwick*, p. 200-202, dans ma *Collection*.—Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. VI, p. 191.

² Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. VI, p. 169-173.

deux députés de Gloucester, le sergent-major Pudsey et un bourgeois, se présentèrent au camp, tous deux maigres, pâles, les cheveux rasés, vêtus de noir : « Nous apportons à Sa Majesté, dirent-ils, une réponse de la pieuse ville de Gloucester. » Et aussitôt introduits ils lurent, en présence du Roi, une lettre ainsi conçue : « Nous, habitants, magistrats, officiers et soldats de Gloucester, faisons au gracieux message de Sa Majesté cette humble réponse que, sur la foi de notre serment, nous tenons ladite place pour le service de Sa Majesté et de sa royale postérité, que nous nous croyons obligés d'obéir aux ordres de Sa Majesté tels qu'ils nous sont transmis par les deux Chambres du Parlement, et qu'en conséquence, avec l'aide de Dieu, nous garderons ladite place de tout notre pouvoir. » A ce message si bref, lu d'un ton ferme, sec et clair, à l'étrange aspect, au froid maintien des deux députés immobiles devant le Roi en attendant sa réponse, un mouvement de surprise, de moquerie et de colère fut près d'éclater parmi les assistants ; mais Charles, aussi grave que ses ennemis, le réprima d'un geste et congédia les députés avec ces seules paroles : « Si vous espérez du secours, vous avez tort ; Waller est détruit, et Essex ne peut venir. » A peine étaient-ils rentrés dans la place qu'un incendie général des faubourgs, allumé par les habitants eux-mêmes, ne leur laissa rien à garder qu'au dedans des murs ¹.

¹ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. VI, p. 173-176.—May, *Hist*

Pendant vingt-six jours ¹, ils déjouèrent, par leur infatigable bravoure, tous les efforts des assiégeants : sauf cent cinquante hommes tenus en réserve, la garnison tout entière était toujours sur pied ; pour tous les travaux, dans tous les périls, les citoyens se joignaient aux soldats, les femmes à leurs maris, les enfants à leurs mères. Massey fit faire même de fréquentes sorties, et trois hommes seulement en profitèrent pour désertir ². Ennuyée d'une si longue attente sans gloire et sans repos, l'armée royale, pour s'en venger, dévastait licencieusement le pays d'alentour ; les officiers mêmes employaient souvent leurs soldats à enlever dans la campagne quelque riche fermier, quelque franc-tenancier paisible, mais mal pensant, qui ne recouvrait sa liberté qu'en payant rançon ³. L'indiscipline dans l'intérieur du camp, la haine du peuple au dehors, croissaient chaque jour. On eût pu tenter un assaut ; mais celui de Bristol, encore si récent, avait coûté si cher, que nul ne l'osait proposer. Le Roi, enfin, n'attendait plus son succès que de l'épuisement auquel le blocus devait tôt ou tard réduire la place, lorsque, à son extrême surprise, il apprit qu'Essex approchait. Le prince Robert, se détachant de l'armée avec un corps de cavalerie, fit de

du Long Parl., t. II, p. 230-234, dans ma *Collection*.—Rushworth, part. III, t. II, p. 286 et suiv.

¹ Du 10 août au 5 septembre 1643.

² May, *Hist. du Long Parl.*, t. II, p. 234-240.—Rushw., part. III, t. II, p. 287-290.—Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. VI, p. 219.

³ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. VI, p. 219.

vains efforts pour l'arrêter ; le comte avançait sans se laisser détourner de sa route, poussant devant lui son ennemi. Déjà il n'était plus qu'à quelques milles du camp ; déjà les cavaliers du Roi s'étaient repliés sur les avant-postes de son infanterie ; dans l'espoir de retarder encore le comte, ne fût-ce que d'un jour, Charles lui envoya un messenger porteur de paroles de paix : « Le Parlement, répondit Essex, ne m'a point chargé de traiter, mais de délivrer Gloucester ; je le ferai ou je laisserai ma vie sous les murs. — Point de propositions ! point de propositions ! » s'écriaient ses soldats informés qu'un trompette ennemi venait d'arriver. Essex continua sa marche, et le lendemain 5 septembre, comme il déployait son armée sur les collines de Presbury, à deux lieues de Gloucester, la vue des quartiers du Roi en feu lui apprit que le siège était levé¹.

Il se hâta d'entrer dans la place², d'y introduire des approvisionnements de tout genre, combla de louanges le gouverneur et ses soldats, félicita les citoyens de leur courage qui avait sauvé le Parlement en lui donnant le temps de les sauver eux-mêmes, reçut à son tour dans l'église, sous ses fenêtres, en passant dans les rues, les témoignages d'une reconnaissance passionnée, et au bout de deux jours³, se remit en marche pour Londres,

¹ May, *Hist. du Long Parl.*, t. II, p. 243-246.—Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. VI, p. 223 et suiv.—Whitelocke, p. 69.—Rushworth, part. III, t. II, p. 292.

² Le 8 septembre 1643. May, *Hist. du Long Parl.*, t. II, p. 247.

³ Le 10 septembre.

Car sa mission était accomplie, et il n'était guère moins pressant de ramener aux Chambres la seule armée en état de les protéger.

Tout semblait lui promettre une retraite aussi heureuse que son expédition : il avait, durant plusieurs jours, donné le change sur sa route ; Cirencester, avec de riches magasins de vivres, était tombé en son pouvoir ; sa cavalerie enfin avait glorieusement soutenu dans quelques escarmouches le choc si redouté des cavaliers du prince Robert, lorsqu'en approchant de Newbury, le 19 septembre, il reconnut que les ennemis l'avaient devancé, qu'ils occupaient la ville, les hauteurs environnantes, que le chemin de Londres lui était fermé et qu'une bataille pouvait seule le lui rouvrir. Le Roi était en personne à la tête de son armée, dans une position avantageuse, à portée de recevoir des garnisons d'Oxford et de Wallingford les secours dont il aurait besoin. Le pays, peu favorable aux parlementaires, cachait avec soin toutes ses denrées. Quelles que fussent les chances d'une grande action, il fallait s'y résoudre, et pour passer et pour ne pas mourir de faim.

Essex n'hésita point : dès le lendemain¹, à la pointe du jour, se portant lui-même à l'avant-garde, il attaqua la principale colline et en débusqua les régiments qui l'occupaient. Successivement engagée par tous les corps et contre toutes les positions, la bataille dura jusqu'au soir, si vaillamment disputée que les deux partis, dans

¹ Le 20 septembre 1643.

leurs relations, mirent leur gloire à louer leurs ennemis. Les royalistes y portaient l'espoir de réparer un revers qui avait suspendu le cours de leurs triomphes; les parlementaires le désir de ne pas perdre, si près du but, le fruit d'un triomphe qui avait mis un terme à tant de revers. Les milices de Londres surtout firent des prodiges. Deux fois, après avoir rompu la cavalerie ennemie, le prince Robert vint les charger sans que, dans leurs rangs hérissés de piques, parût le moindre ébranlement. Les officiers généraux, Essex, Skippon, Stapleton, Merrick, se hasardaient en simples soldats; et en même temps les domestiques, les ouvriers à la suite, les valets d'armée, accourus sur le champ de bataille, y combattaient comme les plus braves officiers. La nuit venue, chacun demeura dans ses positions. Essex avait gagné du terrain; cependant les troupes royales lui fermaient encore le passage, et il s'attendait à livrer le lendemain un nouveau combat lorsque, à son extrême surprise, les premiers rayons du jour lui montrèrent l'ennemi en retraite et la route libre. Il se hâta d'en profiter, poursuivit sa marche sans autre obstacle que de vaines charges de la cavalerie du prince Robert, et, le surlendemain de la bataille, coucha dans Reading avec son armée à l'abri de tout danger ¹.

L'âpreté du choc avait rebuté les royalistes, non

¹ Rushworth, part. III, t. II, p. 293-294.—May, *Hist. du Long Parl.*, t. II, p. 250-261. — Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. VI, p. 227-231. — Whitelocke, p. 71. — *Mémoires de Ludlow*, t. I, p. 72, dans ma *Collection*.

moins braves, mais bien moins opiniâtres que leurs adversaires, et prompts à désespérer comme à se flatter du succès. Leurs pertes d'ailleurs avaient été grandes, et de celles qui, autour d'un Roi, frappent plus vivement l'imagination. Plus de vingt officiers de marque avaient succombé, et parmi eux des hommes illustres par leur mérite comme par leur rang : lord Sunderland, à peine âgé de vingt-trois ans, marié naguère, et déjà cher, par ses opinions hautement professées, à tous les hommes sages, à tous les bons protestants de son parti¹ ; lord Caernarvon, excellent officier, précieux au Roi par sa rigidité en fait de discipline, aimé des soldats pour sa justice, et observateur si scrupuleux de sa parole que rien n'avait pu le retenir dans l'armée de l'ouest lorsque le prince Maurice, qui la commandait, eut violé les capitulations conclues avec les villes de Weymouth et de Dorchester² ; lord Falkland enfin, l'honneur du parti royaliste, toujours patriote quoique proscrit à Londres, toujours respecté du peuple quoique ministre à Oxford³. Rien ne l'appelait sur le champ de bataille, et déjà ses amis lui avaient reproché plus d'une fois son inutile témérité : « Mon emploi, répondait-il en « riant, ne peut me faire perdre les privilèges de mon « âge, et un secrétaire d'État de la guerre doit être dans « le secret des plus grands dangers. » Depuis quelques

¹ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. VI, p. 233.

² *Ibid.*, p. 233-235.

³ Né en 1610, à Burford, dans le comté d'Oxford ; il était âgé de trente-trois ans.

mois il les recherchait avec passion ; le spectacle des souffrances du peuple, les maux plus grands qu'il prévoyait, l'anxiété de ses vœux, la ruine de ses espérances, le malaise constant de son âme dans un parti dont il redoutait presque également les succès et les revers, tout l'avait plongé dans la plus amère tristesse ; son humeur s'était aigrie ; son imagination, naturellement brillante et vive, était devenue fixe et sombre ; enclin par goût et par habitude à une élégance peu commune, il ne prenait plus aucun soin de ses vêtements ni de sa personne ; aucune conversation, aucun travail ne lui plaisait plus ; souvent assis, la tête dans ses mains, au milieu de ses amis, il ne sortait d'un long silence que pour s'écrier douloureusement : « La paix ! la paix ! » et l'espoir de quelque négociation parvenait seul à le ranimer. Le matin de la bataille, ceux qui l'entouraient s'étonnèrent de le trouver plus gai : il parut apporter à sa toilette une attention depuis longtemps inaccoutumée : « Si je suis « tué aujourd'hui, dit-il, je ne veux pas qu'on trouve « mon corps dans du linge sale. » On le conjura de rester : la tristesse rentra dans tous ses traits : « Non, dit-il, depuis trop longtemps tout ceci me brise le cœur ; « j'espère que j'en serai hors avant qu'il soit nuit ; » et il alla se joindre en volontaire au régiment de lord Byron. L'action à peine engagée, une balle le frappa dans le bas-ventre ; il tomba de cheval et mourut sans que personne eût remarqué sa chute, victime d'un temps trop rude pour sa pure et tendre vertu. On ne retrouva son corps que le lendemain ; ses amis, Hyde surtout,

gardèrent de lui un souvenir inconsolable ; les gens de cour apprirent sans grande émotion la mort d'un homme qui leur était étranger ; Charles témoigna des regrets décents et se sentit plus à l'aise dans le Conseil ¹.

A peine Essex était arrivé à Reading qu'une députation des deux Chambres vint lui porter l'expression de leur reconnaissance, pourvoir aux besoins de son armée, s'enquérir de tous ses vœux ². Non-seulement le Parlement était sauvé, mais il pouvait se croire désormais à l'abri de tels périls ; le même succès avait couronné ses négociations et ses armes : pendant qu'Essex faisait lever le siège de Gloucester, Vane, rendu enfin à Édimbourg, concluait avec les Écossais une étroite alliance. Sous le nom de *ligue et covenant solennel*, un traité politique et religieux, qui vouait à la défense de la même cause les forces unies des deux royaumes, fut voté en un jour par la convention des États et l'assemblée générale de l'Église d'Écosse ³ : dès le lendemain, des commissaires écossais partirent pour Londres, où les deux Chambres, après avoir consulté l'assemblée des théologiens, le sanctionnèrent également ⁴ ; et huit jours

¹ Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. VI, p. 235-250.—Whitelocke, p. 70.

² Le 24 septembre 1643. *Journals of the House of Commons*, 29 septembre.—Whitelocke, p. 70.

³ Le 17 août 1643. Burnet, *Memoirs of the Hamiltons*, p. 239 — Neal, *Hist. of the Purit.*, t. III, p. 56-62. — Baillie, *Letters*, t. I, p. 381.

⁴ Le 18 septembre 1643. *Parliam. Hist.*, t. III, col. 169.

après ¹, dans l'église de Sainte-Marguerite de Westminster, tous les membres du Parlement, debout, découverts, la main levée vers le ciel, y donnèrent avec serment leur adhésion, d'abord de vive voix, puis par écrit ². Le covenant fut accueilli dans la cité avec le plus fervent enthousiasme; il promettait la réforme de l'Église et le prompt secours de vingt et un mille Écossais; le peuple presbytérien voyait ainsi à la fois ses craintes dissipées et ses vœux exaucés. Le lendemain de la cérémonie ³, Essex fit son entrée dans Londres; la Chambre des Communes, marchant à la suite de son orateur, se rendit en corps à Essex-House pour le complimenter; le lord maire et les aldermen, en robe écarlate, vinrent rendre grâces « au sauveur et protecteur de leur vie et de leur « fortune, de leurs femmes et de leurs enfants ⁴. » Les drapeaux pris sur l'armée royale à Newbury étaient exposés en public; on en remarquait un surtout qui représentait la façade extérieure de la Chambre des Communes, avec deux têtes de criminels plantées au sommet et cette inscription : *Ut extrà, sic intrà* ⁵. Le peuple se pressait en foule autour de ces trophées; les miliciens qui avaient fait partie de l'expédition en racon-

¹ Le 25 septembre 1643.

² *Parliam. Hist.*, t. III, col. 173.—Neal, *Hist. of the Purit.*, t. III, p. 62.—Rushworth, part. III, t. II, p. 474-481. Le covenant fut signé par deux cent vingt-huit membres des Communes.

³ Le 26 septembre 1643.

⁴ Whitelocke, p. 70.—Clarendon, *Hist. of the rebell.*, t. VI, p. 250.

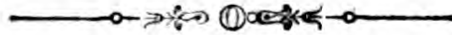
⁵ Whitelocke, p. 71.

taient tous les détails; partout dans les conversations domestiques, au sermon, au milieu des groupes formés dans les rues, le nom d'Essex était bruyamment proclamé ou pieusement béni. Le comte et ses amis résolurent de mettre à profit ce triomphe. Il se rendit à la Chambre haute, offrit sa démission, et demanda qu'il lui fût permis de se retirer sur le continent¹ : Aucun danger public, dit-il, ne lui faisait plus un devoir de rester; il avait essuyé dans son commandement de trop amers dégoûts; il en prévoyait le prochain retour, car sir William Waller conservait toujours une commission indépendante de la sienne, et tandis que le titre de général en chef lui laissait, à lui seul, toute la responsabilité, un autre était en droit de ne lui point obéir; depuis trop longtemps il connaissait le tourment d'une telle situation et ne pouvait plus s'y laisser condamner. Sur cette déclaration, les Lords surpris, ou feignant la surprise, votèrent qu'ils demanderaient une conférence aux Communes; mais, à l'instant même, arriva de la part des Communes un message qui rendait la conférence inutile: informées de tout, elles se hâtaient d'annoncer aux Lords que Waller offrait de renoncer à sa commission, de recevoir désormais ses instructions du général en chef, non du Parlement lui-même, et sollicitait la formation d'un comité qui terminât sur-le-champ, à la satisfaction du comte, ce fâcheux incident. Le comité fut

¹ Le 7 octobre 1643. *Journals of the House of Lords.*

nommé aussitôt et l'affaire réglée séance tenante¹. Waller et ses amis se soumirent sans murmure ; Essex et les siens triomphèrent sans bravade, et la réconciliation des partis parut consommée au moment où ils rengeaient le combat.

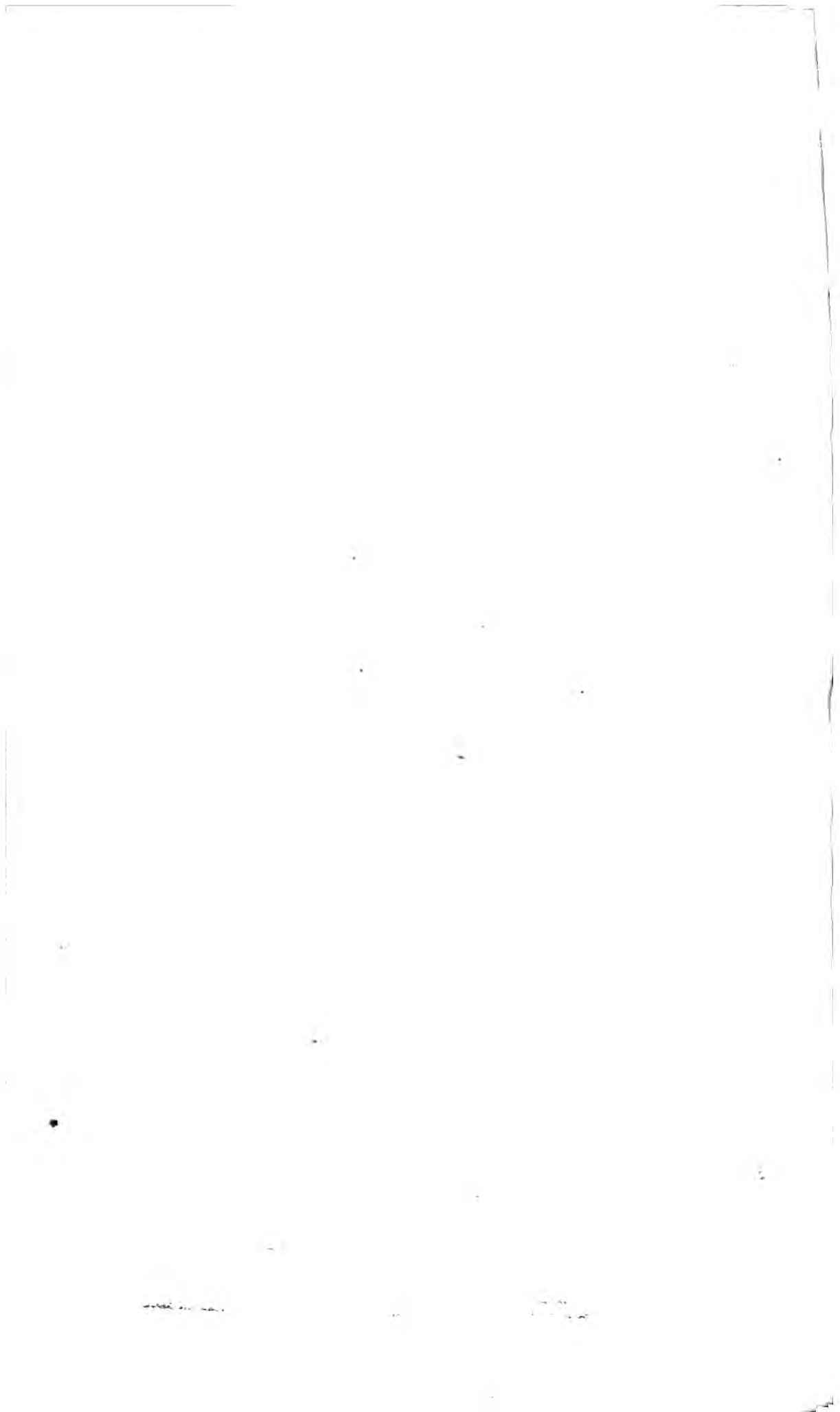
¹ *Parliam. Hist.*, t. III, col. 177.—Whitelocke, p. 71.



ÉCLAIRCISSEMENTS

ET

PIÈCES HISTORIQUES



ÉCLAIRCISSEMENTS

ET

PIÈCES HISTORIQUES

I

(Servant d'éclaircissement à la page 135.)

Des symptômes de l'esprit d'opposition et de liberté sous le règne d'Élisabeth.

Au mois de novembre 1575, M. Pierre Wentworth, membre de la Chambre des Communes, ayant prononcé un discours pour la défense des privilèges de la Chambre, notamment de la liberté de la parole, fut arrêté par ordre de la Reine, et subit devant un comité de la Chambre, où siégeaient plusieurs conseillers de la couronne, l'interrogatoire suivant, monument curieux de l'esprit d'indépendance qui commençait à se manifester, et de l'approbation que les hommes même chargés de le punir se sentaient contraints de lui accorder.

LE PRÉSIDENT DU COMITÉ. Où est votre dernier discours que vous avez promis de nous remettre par écrit ?

WENTWORTH. Le voici ; je le remets à deux conditions : la première, que vous l'examinerez d'un bout à l'autre, et que, si vous y trouvez quelque chose qui puisse me faire taxer d'un défaut d'attachement à mon prince ou à l'État, j'aurai à répondre de tout le discours comme si je l'avais prononcé tout entier à la Chambre ; la seconde, que vous le remettrez à la Reine. Si Sa Majesté ou quelqu'un de vous, membres ou de son conseil privé, croit y voir que je manque d'affection

pour elle ou pour mon pays, j'en prends la responsabilité.

LE PRÉSIDENT. Nous n'avons à nous occuper que de ce que vous avez dit dans la Chambre.

WENTWORTH. Vos seigneuries ne peuvent refuser de remettre mon discours à la Reine ; je le lui envoie parce que j'y ai déposé tout mon cœur et toute ma pensée. Je sais qu'il sera utile à Sa Majesté, il ne fera de mal qu'à moi.

LE PRÉSIDENT. Puisque vous désirez que nous le remettions à la Reine, nous le ferons.

WENTWORTH. Je supplie vos seigneuries de le faire.

(On lit alors le discours ; l'interrogatoire reprend.)

LE PRÉSIDENT. Vous parlez là de certains propos que vous avez entendu rapporter comme venant de la Reine ; à qui avez-vous entendu faire ces rapports ?

WENTWORTH. Si c'est en qualité de conseillers de Sa Majesté que vos seigneuries m'interrogent, vous m'excuserez, je ne vous répondrai point ; je ne ferai point, à la Chambre à laquelle j'appartiens, une telle injure. Je ne suis point une personne privée, je suis une personne publique, conseiller du pays tout entier, et dans un lieu où j'ai droit, selon la loi, de dire librement toute ma pensée. Pour vous, comme conseillers de la Reine, vous n'avez nul droit de me demander compte de ce que j'ai dit dans la Chambre. Si donc vous m'interrogez à ce titre, excusez-moi, je ne répondrai pas. Si vous m'interrogez comme formant un comité nommé par la Chambre, je répondrai de mon mieux.

LE PRÉSIDENT. Nous vous interrogeons au nom de la Chambre.

WENTWORTH. Je vous répondrai donc, et d'autant plus volontiers qu'à certains égards ma réponse sera nécessairement incomplète. Vous me demandez où et de qui j'ai entendu ces propos. Je les ai entendus dans la Chambre même ; de qui, je ne puis vous le dire.

LE PRÉSIDENT. Nous ne pouvons prendre cela pour une réponse.

WENTWORTH. Il faut bien que vos seigneuries s'en contentent, car je n'en puis faire de meilleure.

LE PRÉSIDENT. Il paraît que vous avez entendu dire dans la ville que Sa Majesté n'aimait point qu'on parlât de la religion ni de la succession à la couronne; vous avez fait des discours sur ces bruits, et vous ne voulez pas dire de qui vous les tenez ?

WENTWORTH. Je vous assure que je puis vous montrer ce discours chez moi, écrit de ma main il y a deux ou trois ans. Je ne l'ai donc point fait d'après des bruits recueillis depuis mon arrivée à la ville.

LE PRÉSIDENT. C'est là votre réponse; mais à qui donc avez-vous entendu raconter ces bruits ?

WENTWORTH. Si vos seigneuries pensent que je ne cherche qu'à m'excuser, j'essayerai de les satisfaire; je proteste devant le Dieu vivant que je ne puis nommer une personne de qui j'aie recueilli ces bruits; mais je les ai bien entendus rapporter par cent ou deux cents personnes dans la Chambre.

LE PRÉSIDENT. De tant de gens, vous pouvez bien en nommer quelques-uns.

WENTWORTH. Non certes; c'était un propos si universel que je n'ai remarqué en particulier aucun de ceux qui le tenaient; il en arrive toujours ainsi. D'ailleurs, quand je pourrais nommer quelqu'un, je ne le ferais pas. Je ne dirais jamais, sans y être absolument obligé, rien qui puisse faire tort à un homme, et ici rien ne m'y oblige. Cependant, comme je veux agir en toute sincérité avec vos seigneuries, je jurerai, si elles le souhaitent, sur l'Évangile, qu'il m'est impossible de désigner spécialement personne. Si, de votre autorité, vous me sommer de prêter un serment, je m'y refuserai, car je ne veux compromettre en rien les privilèges

de la Chambre. Mais à quoi bon tant de paroles? Je vais vous citer un cas où j'ai entendu de tels bruits, un cas qui vous satisfera, et vous conviendrez qu'en cette circonstance vous les avez entendus comme moi.

LE PRÉSIDENT. Cela nous satisfera, en effet; qu'est-ce donc?

WENTWORTH. Dans le dernier Parlement (1561), le membre qui est maintenant orateur (Robert Bell), et qui l'était aussi dans la dernière session du Parlement actuel, fit un excellent discours pour demander la révocation de certains monopoles, accordés à quatre courtisans, au détriment de six ou huit mille sujets de Sa Majesté. Ce discours déplut si fort à quelques conseillers de la couronne que l'auteur fut mandé devant le Conseil et traité si rudement qu'il revint à la Chambre le visage tout décomposé; la Chambre entière en fut si troublée que pendant dix, douze, quinze jours, personne n'osa élever la voix sur un sujet de quelque importance; et sur les matières les plus indifférentes, chacun se perdait en longs préambules, suppliant qu'on ne se méprît point au sens de ses paroles; qu'il se renfermât rigoureusement dans la question... De tous côtés on répétait alors dans la Chambre: « Messieurs, ne parlez pas contre les monopoles; la Reine sera irritée, le Conseil privé sera irrité. » Je suppose qu'il n'y a pas un de vous qui ne l'ait entendu aussi bien que moi. Je conjure vos seigneuries d'en agir aussi franchement que je fais.

LE PRÉSIDENT. Nous l'avons entendu, cela est vrai, et vous nous avez satisfaits en ce point. Mais que dites-vous de la dure interprétation que vous avez donnée du message envoyé à la Chambre? (On relit quelques phrases du discours de Wentworth.) Nous n'avons jamais vu un message de la Reine présenté sous de telles couleurs.

WENTWORTH. Je supplie vos seigneuries de me dire d'a-

bord s'il n'est pas vrai qu'un tel message ait été adressé à la Chambre.

LE PRÉSIDENT. D'accord.

WENTWORTH. Vous attesterez donc, je l'espère, que je n'ai rien inventé. Maintenant, je réponds qu'un message si dur n'aurait pu recevoir, de l'homme le plus sage de l'Angleterre, une qualification trop dure. Peut-on adresser à une assemblée réunie pour le service de Dieu un message plus dur que de lui faire dire : Vous ne cherchez pas à faire prospérer le service de Dieu ? Je pense qu'il n'y a jamais eu de message plus illégitime.

LE PRÉSIDENT. Vous n'avez pas droit de parler contre les messages, car la Reine seule les envoie.

WENTWORTH. Si le message est contraire au service de Dieu, à la sûreté du prince ou aux privilèges de la Chambre réunie pour le maintien de l'État, je ne dois ni ne veux me taire, car ce n'est pas en me taisant que j'acquitterai ma conscience. Je me repens profondément, je vous jure, de m'être tu si longtems en de telles occasions ; et je m'engage devant vous, si Dieu ne m'abandonne pas, à ne me taire de ma vie quand on adressera à la Chambre quelque message qui mettra la gloire de Dieu en oubli, le prince en péril, ou portera atteinte aux privilèges du Parlement ; et vous tous ici présents, vous devriez vous repentir de votre silence et y renoncer.

LE PRÉSIDENT. De tels messages adressés à la Chambre par le prince ne sont point une nouveauté. (On cite deux ou trois exemples.)

WENTWORTH. Messieurs, je vous dis que vous faites très-mal d'apporter des précédents à l'appui de ceci. Vous devriez alléguer de bons précédents pour enhardir les hommes à faire le bien, et non des précédents iniques pour les porter au mal en les frappant d'épouvante.

LE PRÉSIDENT. Mais que prétendiez-vous donc en qualifiant si rudement ce message ?

WENTWORTH. Je m'étonne que vous m'adressiez une telle question. N'ai-je pas dit qu'un message si dur ne pouvait être trop durement qualifié ? n'en ai-je pas expliqué les raisons dans mon discours ? J'ai dit que, par ce message, s'était manifestée la colère de Dieu sur nous, puisqu'il avait permis que dans le cœur de la Reine entrât la volonté de rejeter des lois salutaires, uniquement destinées à défendre sa vie et son gouvernement. J'ai dit que les sujets fidèles en avaient été saisis de douleur, tandis que tous les papistes, tous les traîtres envers Dieu et Sa Majesté s'étaient moqués, dans leur barbe, de tout le Parlement ; n'est-ce pas là ce que j'ai dit ? et vos seigneuries mêmes ne pensent-elles pas que cela est vrai ?

LE PRÉSIDENT. Il faut en convenir. Mais comment avez-vous osé dire que Sa Majesté avait injustement maltraité la noblesse et le peuple ?

WENTWORTH. Je supplie vos seigneuries de me dire quelle extension elles entendent donner à ces paroles : peut-on les prendre dans un autre sens que celui où je les ai prises moi-même ? Sa Majesté avait convoqué le Parlement pour qu'il s'occupât de prévenir les périls dont sa personne était menacée, et pour cela seulement ; Sa Majesté nous adressa deux bills en nous permettant de choisir celui que nous jugerions le plus propre à garantir sa sûreté, et promettant d'y donner ensuite sa sanction pour en faire une loi : nous en avons choisi un ; Sa Majesté ne l'a-t-elle pas refusé ? Nous avons adopté l'autre ; Sa Majesté ne l'a-t-elle pas refusé également ? Le lord garde du sceau ne nous avait-il pas dit, à l'ouverture du Parlement, que c'était là le but de notre réunion ? Sa Majesté n'a-t-elle pas, vers la fin de la session, rejeté tous nos travaux ? Tout cela n'est-il pas connu et des personnes

ici présentes, et du Parlement tout entier? Je conjure vos seigneuries d'être sincères comme je le suis : oui, il est vrai que Sa Majesté a injustement maltraité la noblesse et le peuple.

LE PRÉSIDENT. Les faits que vous venez de rapporter sont incontestables.

WENTWORTH. Que vos seigneuries veuillent donc bien me dire si la Reine n'a pas tenu ici une conduite périlleuse sous deux rapports. D'abord cela pouvait blesser, décourager ses plus fidèles sujets, et les rendre moins capables ou moins empressés de bien servir Sa Majesté une autre fois. Ensuite cela devait relever le cœur des plus obstinés ennemis, et les porter, contre elle-même, à quelque entreprise désespérée.

LE PRÉSIDENT. Il est vrai qu'on pouvait craindre ce double danger.

WENTWORTH. Pourquoi donc vos seigneuries me demandent-elles comment j'ai osé dire une vérité, et avertir la Reine d'un péril si pressant?

Voici ma réponse : Grâces en soient rendues au Seigneur mon Dieu, je n'ai jamais trouvé la crainte dans mon âme quand il s'est agi de prémunir la Reine contre ses ennemis ; soyez tous tremblants si vous voulez ; je remercie Dieu de ce que je ne le suis point, et j'espère ne jamais voir le jour de cette peur. Cependant, je le jure à vos seigneuries, vingt fois et plus, je me suis promené dans ma maison, roulant ce discours dans mon esprit et travaillant à m'affermir contre cette épreuve ; ma timide pensée me disait que ce discours me mènerait dans le lieu où je vais aller maintenant, et la crainte m'engageait à m'abstenir. Mais je me suis demandé si, en bonne conscience, en fidèle sujet, je pouvais, pour m'épargner la prison, ne pas donner à mon prince l'avis de sortir d'une route périlleuse ; ma conscience m'a dit que je ne serais point un sujet fidèle si j'avais moins d'égard au danger de mon

prince qu'à mon propre danger. J'ai donc été enhardi, et j'ai fait ce que vous savez. Pourtant, quand j'ai prononcé dans la Chambre ces paroles, que personne ici-bas n'était infallible, pas même notre noble Reine, je me suis arrêté, j'ai regardé vos figures à tous, et j'ai vu clairement que ces mots vous saisissaient tous d'épouvante. Alors j'ai tremblé moi-même par sympathie, et la peur m'a fait hésiter à prononcer les phrases suivantes, car votre contenance me disait qu'aucun de vous ne s'opposerait à mon départ pour le séjour qui m'attend. Mais la conscience et le devoir d'un sujet loyal m'ont donné la force de continuer; vos seigneuries l'ont entendu. Voilà comment j'ai parlé ainsi; j'en remercie Dieu; et si c'était à refaire, je le referais avec le même dessein.

LE PRÉSIDENT. Oui, mais vous auriez pu parler en termes plus doux; pourquoi ne l'avez-vous pas fait?

WENTWORTH. Vous auriez voulu que je parlasse comme un membre du Conseil privé! que, sur un si grave sujet, je m'exprimasse en termes que la Reine n'aurait pas compris! J'aurais manqué mon but; je voulais servir Sa Majesté, et de telles paroles n'auraient servi à rien.

LE PRÉSIDENT. Vous nous avez répondu.

WENTWORTH. J'en rends grâces à Dieu.

(Wentworth salue; le président, M. Seckford, dit:)

LE PRÉSIDENT. M. Wentworth ne veut pas convenir qu'il ait eu tort, ni manifester aucun regret de ce qu'il a dit; vous n'entendrez pas un mot d'excuse sortir de sa bouche.

WENTWORTH. M. Seckford, tant que je vivrai, je ne croirai point avoir eu tort d'aimer la Reine; je ne regretterai point de l'avoir avertie de ses périls. Si vous pensez que ce soit là une faute, parlez pour vous, M. Seckford. Quant à moi, je ne puis.

(*Old Parliam. Hist.*, t. IV, p. 200-207, édit. de 1763.)

II

(Servant d'éclaircissement à la page 165.)

*Écrit trouvé dans le chapeau de Felton, assassin
du duc de Buckingham.*

L'écrit original qu'on trouva dans le chapeau de Felton subsiste encore ; il est en la possession de M. Upcott, et M. Lingard l'a publié textuellement ; il est conçu en ces termes :

« Celui-là est honteusement lâche et ne mérite pas le nom
« d'un gentilhomme ou d'un soldat, qui n'est pas disposé à
« sacrifier sa vie pour l'honneur de son Dieu, de son Roi et
« de son pays. Que personne ne me loue pour l'avoir fait ;
« mais que plutôt tous s'accusent eux-mêmes, comme ayant
« été la cause de ce que j'ai fait, car si Dieu ne nous avait pas
« rendus sans cœur en punition de nos péchés, il¹ n'aurait
« pas été si longtemps impuni.

« John FELTON. »

(Lingard's History of England, t. IX, p. 394.)

¹ Le duc de Buckingham,
I.

III

(Servant d'éclaircissement à la page 180.)

*Sur le caractère de l'administration de Strafford
en Irlande.*

La lettre suivante, adressée par Strafford à son ami intime Christophe Wandesford, maître des rôles en Irlande, l'informe de tout ce qu'il a fait pour repousser, auprès du Roi et de son Conseil, les accusations dont il avait été l'objet :

« Je demandai, dit-il, la permission de me justifier sur
« certaines affaires au sujet desquelles j'avais été indignement
« et cruellement calomnié. Je leur racontai tout ce qui s'é-
« tait passé entre moi, le comte de Saint-Albans, Wilmot,
« Mountnorris, Piers, Crosby et le jury de Galway, disant
« que je savais très-bien que ces gens-là et leurs amis s'é-
« taient efforcés de persuader au monde que j'étais un homme
« dur et impitoyable, plutôt un pacha de Bude que le mi-
« nistre d'un Roi pieux et chrétien. Cependant, si je ne me
« trompe pas sur moi-même, ai-je dit, je suis précisément le
« contraire. Aucun homme ne pourrait prouver que mon
« caractère ait jamais laissé voir de telles dispositions ; aucun
« de mes amis ne m'en accusera dans ma vie privée ; per-
« sonne ne peut dire que je sois rude dans le maniement de
« mes affaires personnelles. Si donc je suis, dans toutes ces
« occasions, à l'abri de tels reproches, tout homme impartial
« sera forcé de convenir que la nécessité seule du service de
« Sa Majesté a pu me contraindre à une sévérité extérieure
« et apparente. Telle en a été en effet l'unique cause ; j'ai
« trouvé une couronne, une Église et un peuple au pillage ;
« je n'ai pu me flatter de les y arracher avec de doux regards
« et de gracieux sourires ; il y fallait de l'eau plus chaude.
« Sans doute, quand un pouvoir est une fois établi et assu-

« ré, on peut le garder et le maintenir à sa place par des
« mesures douces et modérées ; mais lorsque la souveraineté
« (qu'il me soit permis de le dire) s'en va dégringolant au
« fond de l'abîme, on ne peut l'en retirer sans énergie, ni la
« faire remonter vers le sommet autrement que par une
« extrême vigueur. Je n'ai connu, il est vrai, aucun autre
« moyen de gouvernement que les châtimens et les récom-
« penses : partout où j'ai trouvé un homme de bien et com-
« plètement dévoué au service de mon maître, j'ai mis ma
« main sous son pied, et je l'ai élevé en considération et en
« pouvoir autant que je l'ai pu ; quand j'ai rencontré un
« homme de dispositions contraires, je ne l'ai point pressé
« dans mes bras, je n'ai point cajolé sa mauvaise humeur ;
« et s'il est venu à ma portée, autant que l'honneur et la
« justice me l'ont permis, je l'ai frappé d'une main ferme
« sur la nuque : mais dès qu'il est devenu un homme nou-
« veau, dès qu'il s'est dévoué au gouvernement, comme il le
« devait, j'ai changé aussi ma manière, et lui ai rendu,
« comme à l'autre, tous les bons offices qui ont été en mon
« pouvoir. Si c'est là de la rudesse, si c'est là de la sévérité,
« je désire que Sa Majesté et vos seigneuries daignent me
« l'apprendre, car en vérité cela ne m'a point paru ainsi ;
« cependant, si une fois je savais que Sa Majesté n'aime
« point à être servie de la sorte, je me conformerais volon-
« tiers à ses ordres et suivrais le penchant de mon caractère,
« qui est de vivre tranquille et de n'avoir de querelle avec
« personne.

« Ici Sa Majesté m'interrompit en disant que la conduite
« dont je venais de parler n'était point de la sévérité, et qu'elle
« souhaitait que je continuasse de la même manière ; car si
« je la servais autrement, je ne la servais pas comme elle
« l'attendait de moi. »

(*Strafford's Letters and Dispatches*, t. II, p. 20.)

IV

(Servant d'éclaircissement à la page 191.)

*Amendes imposées au profit de la couronne,
de 1629 à 1640.*

1° Richard Chambers, pour avoir refusé le payement des droits de douane non votés par le Parlement, fut condamné à une amende de.	liv. st. 2000
2° Hillyard, pour avoir vendu du salpêtre	5000
3° Goodenough, pour la même chose	1000
4° Sir James Maleverer, pour n'avoir pas voulu composer avec les commissaires du Roi pour le titre de chevalier.	2000
5° Le comte de Salisbury, pour empiétement sur les forêts royales	20000
6° Le comte de Westmoreland, <i>idem</i>	19000
7° Lord Newport, <i>idem</i>	3000
8° Sir Christophe Hatton, <i>idem</i>	12000
9° Sir Lewis Watson, <i>idem</i>	4000
10° Sir Antoine Coper, pour avoir converti des terres à blé en prairies	4000
11° Alexandre Leighton, pour libelle	10000
12° Henri Sherfield, pour avoir cassé quelques vitraux peints de l'église de Salisbury	500
13° John Overman et plusieurs autres fabricants de savon, pour avoir dérogé aux ordonnances du Roi sur la fabrication et la vente du savon . .	13000
	95500

	Report.....	95500
14°	John Rea.....	2000
15°	Pierre Hern et plusieurs autres, pour avoir exporté de l'or.....	8100
16°	Sir David Foulis et son fils, pour avoir parlé avec irrévérence de la cour du Nord.....	5500
17°	Prynne, pour libelle.....	5000
18°	Buckner, censeur, pour avoir permis la publication du livre de Prynne.....	50
19°	Michel Sparks, imprimeur, pour avoir publié le même livre.....	500
20°	Allison et Robins, pour mauvais propos sur le compte de l'archevêque Laud.....	2000
21°	Bastwick, pour libelle.....	1000
22°	Prynne, Burton et Bastwick, pour libelle.....	15000
23°	Le domestique de Prynne, pour la même cause.	1000
24°	Bovyer, pour propos contre Laud.....	3000
25°	Yeomans et Wright, pour mauvaise teinture de soies.....	5000
26°	Savage, Weldan et Burgon, pour mauvais propos contre lord Falkland, lord lieutenant d'Irlande.....	3500
27°	Grenville, pour mauvais propos sur le comte de Suffolk.....	4000
28°	Favers, <i>idem</i>	1000
29°	Morley, pour avoir injurié et frappé sir George Theobald dans l'enceinte du palais.....	1000
30°	Williams, évêque de Lincoln, pour mauvais propos contre Laud.....	10000
31°	Bernard, pour avoir prêché contre l'usage des crucifix.....	1000
		<hr/>
		164150

	Report.....	164150
32° Smart, pour avoir prêché contre les innovations ecclésiastiques du docteur Cozens, etc.		500
		<hr/>
		164650

En tout 164,650 liv. sterl. ou 4,116,250 fr.

Il s'en faut beaucoup que cette liste soit complète; on pourrait extraire de Rushworth (t. I et II) une multitude d'autres cas qui s'élèveraient à une somme considérable.

V

(Servant d'éclaircissement à la page 231.)

*Instructions du roi au marquis de Hamilton, pour
la tenue du synode de Glasgow, en 1638.*

Le Roi écrivait à Hamilton :

« Quant à cette assemblée générale, quoique je n'en
« attends aucun bien, cependant j'espère que vous empê-
« cherez beaucoup de mal, d'abord en suscitant entre eux
« des débats sur la légalité de leurs élections, ensuite en pro-
« testant contre leurs procédés irréguliers et violents. »

Et ailleurs :

« Je désapprouve tout à fait l'opinion des prélats qui
« pensent qu'il faudrait proroger cette assemblée ; en ne la
« laissant pas réunir, je ferais plus de tort à ma réputation
« que ses actes insensés ne peuvent faire de mal à mon ser-
« vice. Je vous ordonne donc de l'ouvrir au jour désigné ;
« mais, comme vous me le mandez, si vous pouviez la dis-
« soudre en découvrant des nullités dans ses opérations, rien
« de mieux. »

(BURNET, *Memoirs of the Hamiltons*, p. 82, 88.)

VI

(Servant d'éclaircissement à la page 293.)

*1^o Instructions envoyées à M. de Montreuil par
le cardinal de Richelieu.*

Paris, le 22 février 1641.

Fault dire à Forster et mander à Montereuil que le Roy ne recevroit pas seulement la Reyne sa sœur en France, au cas que sa santé l'obligeât d'y faire voyage, mais qu'il seroit bien fasché qu'elle n'y vint pas ; mais que, comme l'affection que Sa Majesté a pour la Reyne de la Grande-Bretagne luy donne ces sentimens, la part qu'elle prend à ses intérêts fait qu'elle ne peut ne lui dire pas qu'il faut bien qu'elle se donne garde de venir mal à propos en France dans la conjoncture des affaires présentes ; qu'en telles occasions, qui quitte la partie la perd ; que sa sortie d'Angleterre tirera indubitablement après elle la ruine des catholiques, et peut-estre la sienne propre pour tousjours et celle du Roy son mari et de ses enfants. Que dans les grands changements comme sont ceux qui sont en Angleterre, il faut craindre qu'on passe aux dernières extrémités, incapables par après de tous remèdes.

Que c'est à la Reyne de se donner un peu de patience jusques à ce que le mal qui la presse soit sur son retour ; auquel cas, ce qui aigriroit maintenant son mal seroit capable de supporter une entière guérison. En un mot, que le Roy cognest la pensée d'un tel voiage si préjudiciable pour la Reyne qu'il croiroit estre responsable devant Dieu s'il ne le luy représentoit.

2° Extrait d'une lettre de M. de Montreuil.

Londres, 21 mars 1641.

.... La Royne de la Grande-Bretagne ne cache plus à ses domestiques le ressentiment qu'elle a de la responce qu'elle a reçue de France, sur la résolution qu'elle avoit prise d'y aller, jusques à dire qu'elle ne voudroit pas racheter sa vie par un voyage en ces quartiers, si elle n'y alloit pour reprendre les prétentions que les roys d'Angleterre croient avoir sur cet Estat.

3° M. de Montreuil à S. E. le cardinal de Richelieu.

Londres, 23 mai 1641.

Monseigneur,

Le bruit qui avait couru que la France armait contre l'Angleterre, où je trouvois si peu de fondement que je ne jugeais pas qu'il pût gagner créance auprès des personnes plus appréhensives et moins judicieuses, s'est augmenté de telle sorte que le vendredy, 17 may, le sieur Pym fit sçavoir à la Maison Haute, de la part de la Basse, qu'après avoir examinés les desseins de ceulx qui avoient pris la fuitte, ils avoient trouvé qu'ils ne s'estoient pas contentez de vouloir employer l'armée angloise contre l'Angleterre, ni de lever de nouvelles forces dans le pays pour destruire sa liberté et pour délivrer le lieutenant d'Irlande; mais qu'il y avoit de très-puissantes preuves qu'ils vouloient se servir des armes estrangères, et faire entrer une armée françoise en ce pays. Il demanda en suite qu'on députât quelques-uns des deux Maisons du Parlement pour s'asseurer de Portsmouth, où cette armée devoit

descendre, et qu'on donnast les ordres nécessaires pour tenir la milice des provinces voisines en estat de marcher au premier commandement qu'elle recevroit, ce qui fut aussy tost exécuté, et le vicomte de Mandeville avec les chevaliers Clotworthy et Stapleton y furent envoyez dès le soir.

Soit que ceulx du Parlement ayent voulu se servir de ce bruit, auquel les domestiques de la Royne de la Grande-Bretagne et les catholiques anglois n'ont donné que trop de fondement, pour avoir un prétexte de faire armer la campagne, affin de réduire le Roy de la Grande-Bretagne dans la nécessité de confirmer le bill du Parlement contre le lieutenant d'Irlande, qui passa le soir mesme dans la Maison Haute, et pour oster à ce Roy la volonté de le conserver en lui en ôtant la puissance, soit qu'en effect ils ayent creu véritable ce qu'ils n'ont pas jugé impossible, il est certain que ce bruit s'est augmenté de plus en plus, et qu'il se dict samedy matin publiquement qu'on avoit reçu la confirmation des soupçons qu'on avoit eus les jours précédents, que cette armée, dont on avoit appréhendé la venue, s'estoit emparée desja des isles de Gerzay et de Grenezay. Je reçeus trois ou quatre billets de mes amys sur les dix heures, par lesquels ils m'advertirent qu'on tenoit cecy pour assuré, et me prièrent ou de me sauver si les ports estoient ouverts, ou de me retirer quelque part s'ils estoient fermez, que la Royne de la Grande-Bretagne se disosoit à prendre la fuite. Je jugeay ce conseil peu honneste, et me confiant en la bonté et en la sagesse du Roy et de monseigneur le Cardinal, et en ma propre conscience, je courus à la cour où je trouvoi que l'alarme y estoit plus grande que l'on ne me l'avoit exprimée, que tous les domestiques de la Royne de la Grande-Bretagne avoient pris avec eux tout ce qu'ils avoient de plus précieux, et que les carrosses de cette princesse attendoient au pied de l'escalier, en apparence pour la mener à Wilmington, mais en effect à Portsmouth,

et je sçeus qu'elle avoit pris cette résolution sur la peur qu'on lui avoit faicte qu'en suite des bruits qui avoient couru, on désiroit s'asseurer de sa personne et de celle du Roy son mary, particulièrement s'il refusait de confirmer le bill contre le lieutenant d'Irlande. J'allay trouver Mgr l'evesque d'Angoulesme à qui je représentay le tort que se faisoit laditte dame Royne, que la fuite estoit un moyen pour haster le mal qu'elle appréhendoit, et pour les porter à l'exécution d'une entreprise dont ils n'oseroient pas alors avoir eu la pensée; outre qu'il y avoit peu d'apparence, ni que son départ pût estre secret, le faisant en plain jour et le communiquant à tant de personnes, ni qu'il fût assez prompt pour se sauver, ayant tant de personnes à sa suite, et emportant beaucoup de hardes avec elles; qu'il y avoit encore deux choses à considérer, et le peu d'assurance qu'elle avoit que Portsmouth tint pour elle, et le danger auquel elle exposerait ce qui resteroit de ses domestiques et tous les catholiques qui vivent icy. Mgr l'evesque d'Angoulesme, qui a agi durant tout ce désordre avec une extrême prudence, me tesmoigna qu'il estoit dans les mêmes sentiments, mais qu'encore qu'ils fussent très-justes, ils seroient difficilement écoulez de la Royne de la Grande-Bretagne. Il me dict qu'il trouveroit moyen toutefois de les représenter, et jugea à propos que j'allasse chez le père Philippe et quelques-unes de ses femmes pour les porter à faire le mesme, affin d'essayer à obtenir, tous ensemble, ce qu'ils ne pourroient pas peut estre gagner séparément. Je feis ce qu'il me proposa, et je dis de plus au père Philippe que je le priois de sçavoir, de la Royne de la Grande-Bretagne, si elle ne me commanderoit rien pour son service durant ces désordres, et de la vouloir asseurer que le Roy prenoit une part très-particulière en son affliction; que pour le dessein qu'elle faisoit présentement, estant celuy qui pouvoit davantage sur l'esprit de cette princesse, il estoit obligé plus qu'aucun autre de la

porter à changer une résolution qui lui estoit si ruineuse, que si je n'appréhendois point de donner de nouveaux soubçons à des personnes extrêmement jalouses, je m'irois jeter aux pieds de ladite dame Royne, pour la supplier, au nom du Roy son frère, de demeurer. Le père Philippe me fit response qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'il luy pût faire changer de dessein, que les personnes de condition qui lui avoient conseillé de fuire avoient sçeu sans doute le danger qu'elle couroit en demeurant, qu'on le jugeroit coupable de tout le mal qui lui arriveroit à Londres. Il m'en dit assez pour me faire croire qu'il avoit autant de part que personne à la résolution que cette princesse avoit prise. Je ne sçay si toutes ces choses eurent quelque pouvoir sur l'esprit de cette princesse, mais j'appris à midy qu'elle avoit changé de dessein, ce qui arriva très-heureusement pour elle, parce qu'elle apprist deux heures après que le colonel Goring avoit informé le Parlement de tout ce qui se passait, et que cette fuite eust encore esté de très-grand préjudice pour sa réputation, comme vous jugerez par ce qui s'est dict depuis assez publiquement que cette princesse étoit toute prête à laisser le roi son mari pour suivre le s' Jermyn. Je vous rapporte, monseigneur, des choses qui vous donneront de l'estonnement, mais qui sont conformes à ce qui s'est dict, et que je diminue plustost que je n'augmente par le discours.

J'avois pensé, dès le jour précédent, de quelle sorte je devois agir pour assoupir ce bruit qui s'estoit épandu du grand armement qui se faisoit en France pour porter la guerre en Angleterre; et bien que d'abord j'eusse esté tout prest de demander audience aux deux Chambres du Parlement pour représenter comme c'estoit une chose qui n'avoit pas mesme apparence de vérité; j'avois toutefois jugé qu'il estoit plus à propos de prendre une autre voye, pour deux différentes raisons; l'une, afin qu'ils ne s'imaginassent que ce fut plutost

une apologie pour la Royne de la Grande-Bretagne, et pour ceulx qu'on accusoit d'avoir voulu faire entrer cette armée en Angleterre, qu'un esclarcissement pour la France, et l'autre pour ne leur pas faire penser qu'on eust trop de peur de les fascher, ce que ces peuples s'imaginent fort aysément. Je m'estois donc contenté de parler seulement à ceulx des deux Maisons du Parlement qui y ont plus de crédit et avec qui j'ai davantage de familiarité, à qui j'avois représenté le peu d'apparence qu'il y avoit que des personnes qui sceussent les affaires présentes s'imaginassent que le Roy voulût laisser en paix la maison d'Autriche dans un temps où il y a si grand subject de croire qu'il la rangera à la raison, pour s'aller faire de nouveaux ennemys, et qu'il voulût rompre avec le Parlement et tout un royaume allié pour sauver le lieutenant d'Irlande que l'on sçayt avoir esté très-confident à l'Espagne et peu affectionné à la France; que je sçavois que, durant que le Roy de la Grande-Bretagne avoit encore un parti en Angleterre et que les deux royaumes estoient divisés, le Roy n'eust pas mesme voulu escouter les propositions qui eussent pu tendre en quelque façon à affoiblir l'union des deux Estats, ce que je me contentois de dire ainsi en général sans en venir à de plus grandes explications; qu'il y avoit peu d'apparence qu'il eust voulu entendre à un dessein de cette nature, en un temps où les affaires du Roy de la Grande-Bretagne estoient entièrement désespérées, qu'il y avoit une armée sur les frontières de Flandre et une flotte sur la coste de Bretagne, mais que c'estoit une chose cognue de tout le monde qu'on alloit deffendre le Portugal avec celle-ci et attaquer la Flandre avec celle-là.

J'avois commencé à insinuer ces sentiments dès le vendredy au soir, et n'ayant pu rencontrer ce jour le comte d'Holland, je l'allay trouver le samedy, aussy tost que la résolution du partement de la Royne de la Grande-Bretagne

fut changée, et après lui avoir dit les mesmes choses que j'avois représenté aux autres, j'adjoustay que je m'adressois à luy comme à celuy qui avoit plus de connoissance qu'aucun du désir qu'avoient eu le Roy et monseigneur le Cardinal d'entretenir entre les deux Estats une étroite union et une bonne intelligence, et des offices qu'ils avoient faits pour empescher qu'elle se pût ou rompre ou refroidir; qu'il sçavoit que le voyage en France de la Royne de la Grande-Bretagne avoit esté diverty sur cette considération, qu'un ambassadeur seroit ici dans peu de jours qui confirmeroit encore plus particulièrement ce que je lui disois, que je le priois cependant, et de parler de cecy à ses amys, et de le vouloir représenter de ma part à MM. du Parlement estant assemblez, et leur faire sçavoir que j'estois icy pour respondre de tout le mal qui arriveroit, ce que jugeay à propos de faire dire publiquement, pour asseurer tout ce que nous avons icy de François. Aussi cela contenta fort ceulx du Parlement et servit beaucoup pour empescher que ceulx de notre nation ne receussent aucune injure, ce faux bruit s'estant presque esvanouy au mesme temps.

Voilà, monseigneur, de quelle sorte je me suis porté durant ce désordre. Je m'estimeray bien heureux si, après avoir agi selon qu'il m'a semblé debyoir faire, vous me faictes l'honneur d'agrèer ce que j'ai fait. La longueur de cette depesche m'oblige à vous faire sçavoir le plus succinctement qui me sera possible ce qui est encore arrivé depuis le dernier ordinaire, afin de trouver un moyen pour estre exact, sans estre toutefois ennuyeux.

(Archives des affaires étrangères de France.)

VII

(Servant d'éclaircissement à la page 303.)

1^o *Le marquis de la Ferté-Imbault à M. *** , au
département des Affaires étrangères.*

Londres, 12 décembre 1641.

Monsieur,

Le Roy de la Grande-Bretagne fit son entrée (jeudy le 25 novembre-5 décembre 1641) à Londres, comme je vous ai mandé par ma précédente, et vendredy j'eus audience publique auparavant aucun autre ambassadeur. Celuy d'Espagne l'eut samedy, de Portugal dimanche, de Venise lundy. Dans la mienne, je témoignay premièrement au Roy de la Grande-Bretagne la satisfaction que Sa Majesté avoit eue lorsqu'elle avoit appris le bon succès de son voyage, et comme il avoit donné la paix à ses royaumes d'Escosse et d'Angleterre. Je lui dis ensuite que lorsque je lui avois demandé, de la part du Roy mon maistre, la permission de faire quelque levée de ses sujets, il me l'avoit accordée avec tant de témoignages d'affection que cela avoit bien fort obligé Sa Majesté, et que maintenant qu'elle apprenoit la rébellion qui estoit en Irlande, elle luy offroit son assistance, s'il en avoit besoin. Sa Majesté Britannique me remercia et me dit que maintenant l'Escosse et l'Angleterre estoient en estat de tranquillité, que pour l'Irlande il y avoit véritablement quelque révolte, mais qu'elle n'estoit pas beaucoup considérable, n'y ayant aucune personne de qualité de qui elle fust appuyée; qu'il espéroit que dans peu toutes choses seroient pacifiées, et que cependant il m'asseuroit qu'il se sentoit très-

obligé au Roy son frère, et qu'en toutes les occasions où il voudroit disposer de tout ce qui dépend de luy, il en pouvoit faire estat. Auparavant que de voir le Roy, j'avois sondé les esprits de mes amis du Parlement pour veoir s'ils agréeroient ces offres et s'ils n'en prendroient point d'ombrage ; mais bien loing de cela, ils m'en ont supplié, et après que j'eus veu le Roy de la Grande-Bretagne ils m'en firent faire compliment.

Après mon audience, Sa Majesté Britannique alla trouver la Reyne, et moy j'y fus conduit par le sieur Gerbier, qui voulut aller devant l'advertir que je venois pour avoir l'honneur de la veoir. Le comte de Dorset et le dict Gerbier vinrent au devant de moy me dire que la Reyne viendroit aussy tost. Je fus bien demi-heure dans sa chambre, et après on me dist qu'elle s'en estoit allée. Il est vray que je ne lui avois pas demandé l'audiance et que peut-être elle ne l'a pas sceu ; au moins le dict-elle ainsi. M. de Vendosme vint hier chez moi qui me dist que le Roy et la Reyne lui avoient dict que c'estoit la faute du comte de Dorset, qu'elle ne sçavoit point que je fusse là, et qu'elle m'en feroit excuse à la première veue. Je ne feray aucun semblant d'en estre mal satisfait, et si elle m'en parle, je lui témoigneray que j'allois pour lui rendre compte de ce que j'avois dict au Roy de la Grande-Bretagne, et que je n'aurois garde de penser qu'ayant l'honneur d'être auprès d'elle de la part du Roy, elle n'eust pas dessein de me vouloir veoir, que je n'y allois pas cette fois comme ambassadeur, mais comme son très-humble serviteur.

M. de Vendosme me témoigna que Leurs Majestez Britanniques estoient résolues de me proposer de me mesler, de la part du Roy, de leur accommodement avec le Parlement, n'y trouvant pas grande lumière que par cette voye là, dans l'embarras où sont les affaires. Je lui respondis que je m'estois offert plusieurs fois de servir la Reyne dans ce dessein là,

mais qu'elle ne l'avoit jamais désiré; que toutes les fois qu'elle me le commanderoit, j'y agirois comme son très-humble serviteur; qu'au temps que je luy en avois parlé la chose estoit bien plus facile, et que depuis le retour de Sa Majesté Britannique ils avoient si fort méprisé tous les seigneurs du Parlement et toute la Chambre des Communes que, pour se sauver du mal qu'apparemment on leur vouloit faire, ils s'estoient réunis et cherchoient, par les loys du royaume, d'empescher qu'on ne leur peust nuire; que Leurs Majestez Britanniques avoient au contraire receu toute l'autre cabale, qui est celle d'Espagne, avec tant d'applaudissement et de témoignages de satisfaction que j'appréhendois que ces messieurs du Parlement ne peussent pas quitter leurs défiances tant qu'ils verroient les choses en cet estat, et que cette faction, qui leur est ennemie, seroit en crédit auprès de Leurs Majestez; que j'étois asseuré que, quand la Reyne voudroit prendre les intérêts de la France et abandonner ceux d'Espagne, le Roy et mesme ces messieurs dont elle se plaint se porteroient à toutes les choses qui pourroient contribuer à sa satisfaction.

Le sentiment de M. de Vendosme est qu'il faut que Leurs Majestez Britanniques me donnent parole qu'ayant travaillé à leur accommodement et en estant venu à bout, ils rompront avec l'Espagne. Je ne luy ay rien respondu là dessus, mais je suis d'une opinion contraire, et je crois qu'il fault qu'ils fassent la rupture auparavant que j'oblige ceux du Parlement à le désirer ainsi, leur faisant veoir qu'il n'y a point de secreté pour eux tant que ces favoris espagnols demeureront en puissance. La nécessité des uns et des autres est fort pressante, et de chaque côté ils sont à présent dans l'extrémité.

.

Il faut que, dans dix jours, il arrive quelque revers à l'une

ou l'autre de ces cabales faisant l'une et l'autre ce qu'elles peuvent pour se ruiner. Celle où j'ay habitude a esté jusques à cette heure la plus forte. L'arrivée du Roy de la Grande-Bretagne a fortifié l'autre. J'espère que cela n'empêchera pas qu'elle ne se maintienne. L'évesque de Lincoln, le comte de Bristol et son fils sont ceux qui, pensant me brouiller avec le Roy, la Reyne et le Parlement, ont fait courre le bruit que j'avois offert au Roy de la Grande-Bretagne vingt mille hommes pour mettre les Anglois à la raison. Cela ne leur a point donné d'ombrage, le comte de Holland estant dernièrement là lorsque je luy ay parlé; et le Parlement au contraire a dict tout hault que je témoignoïs bien par mes actions que la France n'avoit pas envie de brouiller cet Estat; puisqu'elle offroit des forces pour chastier ceux que la cabalé d'Espagne avoit suscités pour en causer tous les troubles

.

Les députez d'Escosse doivent arriver dans deux jours. On me dit que, lorsqu'ils seront venus, le Parlement et eux se joindront pour me parler d'une nouvelle alliance. Je ne manqueray de vous le faire sçavoir aussitost, et ne lairray de les escouter pour tenir l'affaire en estat, afin d'attendre les ordres de monseigneur le Cardinal. Si c'est chose qu'il désire, il ne faudra pas perdre de temps à se résoudre, car ces gens icy sont fort inégaux, et si on ne les prend dans le temps de leurs brouilleries avec le Roy, ils sont personnes à n'en rien faire.

Extrait d'une lettre du marquis de la Ferté-Imbault.

Londres, 26 décembre 1641.

.... Leurs Majestez Britanniques sont enfin contraintes de chercher accommodement. On ne parloit, il y a quatre jours, que de faire couper la teste à plusieurs du Parlement. Tous les exilés qui sont en France font ce qu'ils peuvent pour rendre de mauvais offices au dit sieur de la Ferté. Ils se plaignent hautement de monseigneur le Cardinal. Ceux qui sont en Angleterre font encore pis, flattant Leurs Majestez dans leurs sentimens.

*Le marquis de la Ferté-Imbault à M. ***, au
département des Affaires étrangères.*

Londres, 16 janvier 1642.

Les affaires d'Angleterre empirent tous les jours. Il y a trois jours que le Parlement demanda au Roy une garde qui fût commandée par le comte d'Essex, laquelle il ne voulut pas leur accorder sur l'heure.

Le Roy et la Royne d'Angleterre ont mis deux personnes de la Chambre basse dans leur conseil, en ont fait un autre de la même Chambre chancelier de l'Eschiquier, et le comte de Southampton, qui est de la haute, gentilhomme de la Chambre du lict. Toutes ces promotions choquent extrêmement le Parlement.

Le Parlement estant rassemblé, Sa Majesté de la Grande-Bretagne envoya le procureur du Roy déclarer à la Chambre haute le vicomte de Mandeville criminel de haute trahison, et demanda qu'on l'envoyast prisonnier à la Tour. En mesme

temps la Maison haute envoya demander conférence avec la basse et disputa ce mesme vicomte de Mandeville pour conférer avec elle. Les uns et les autres trouvèrent que cette action estoit violente d'envoyer un homme de condition du Parlement prisonnier sans en dire les raisons. Comme ils parloient de cette affaire, il arriva encore d'autres députez de la part du Roy à la Maison basse, qui déclarèrent les sieurs Pym, Hollis et trois autres de cette Maison criminels de haute trahison, et mesme le Roy avoit envoyé, dans les loges de ces six, sceller leurs cabinets et coffres de son sceau. Le Parlement, aprenant ces procédures, envoya lever le sceau, déclara qu'il tenoit ces personnes en sa protection, qu'on vouloit ruiner leurs privilèges, mais qu'ils estoient bien résolus de les maintenir, qu'on faisoit des assemblées à la cour et une garde, qu'ils prioient le Roy de faire retirer toute la noblesse qui s'estoit jetée dans son palais, et de trouver bon qu'ils eussent autant de gardes qu'il en prenoit pour luy, et personnes qu'ils choisiroient.

La Royne de la Grande-Bretagne m'a envoyé le supérieur des Capucins me dire que je retirasse chez moi l'argenterie de sa chapelle. En mesme temps on fict peur aux pères qu'on les devoit assommer. Je fus chez la Royne qui me confirma le commandement qu'elle m'avoit fait faire et l'appréhension qu'elle avoit pour ces pères. J'y avois prévu, dis-je, et mes amis du Parlement m'avoient assuré qu'on n'entreprendroit rien contre eux, et qu'ils avoient donné ordre que les apprentis n'y allassent point. Depuis j'ai sceu que des serviteurs de la Royne faisoient cōure le bruit qu'elle ne se soucioit pas des capucins, puisque cela estoit si fort contraire aux sentimens du peuple.

Le Roy et le Parlement se roidissent chacun de son costé. Nous verrons bien tost qui fléchira. Je ne sçay s'il seroit plus avantageux à la France que l'une de ces deux puissances de-

meurast le maître. Je vous prie de me mander ce que j'ay à faire.

Je ne vois mes amis que le moins que je puis, ni la cour non plus, pour me maintenir sans ombrage. Je vous supplie que je sache les intentions de Son Éminence sur ce sujet.

On a envoyé douze évesques à la Tour; on pensoit faire leur procès. Je leur ay conseillé le contraire parce qu'estant condamnez on y en pourvoiroit d'autres; là où n'estant que prisonniers, c'estoit douze voix qui estoient à leur avantage; je crois qu'ils alentiront ce jugement.

On ne voit présentement que des préparations à beaucoup de maux, assemblées de part et d'autre, porter publiquement dans la ville, chez le Roy et au Parlement, poignards et pistolets de poche, tirer les espées et poignards dans la chambre du Roy et de la Royne, pour faire veoir qu'ils ont quelque dessein.

Hier le Roy fut au Parlement avec trois cens gentilshommes et le peu qu'il a de gardes. Il entra dans la Chambre des Communes où il demanda les cinq qu'il avoit accusez; et comme le parti ce jour-là n'estoit pas bien fait pour le Parlement, j'en advertis mes amis qui y pourveurent, faisant un quart d'heure devant esloigner ces personnes et donnant ordre à la ville qu'on prît les armes.

Le lendemain, le Roy, croyant s'assurer du peuple, fut chez le maire où le Conseil estoit, puis disnèrent chez un cherif, n'ayant mené avec soy que le marquis d'Hamilton, les comtes d'Essex, d'Holland et de Nieuport. Il devoit aller après disner à la Tour. Le bruit est que son intention estoit de laisser ces quatre seigneurs prisonniers s'il eût trouvé disposition aux bourgeois de le protéger; mais au contraire, dans le Conseil de la ville et par les rues, le peuple crioit tout haut! « Liberté du Parlement. » Les bourgeois prirent les armes et plus de deux mille furent sur le chemin de la Tour. Le Roy ne le trouvant pas

son compte, est revenu droit à la cour. Le Parlement et le peuple ont protesté la protection de ces six personnes condamnées, de sorte que mes amis, dont quatre estoient du nombre, se maintiendront, et de telle sorte que j'ay peur que l'autorité du Roy d'Angleterre ne soit bien esbranlée.

Le sieur Gerbier m'est venu trouver pour me parler d'une proposition que l'ambassadeur de Venise lui a fait faire pour sauver l'honneur du Roy d'Angleterre. Cet ambassadeur projettoit que nous demandassions audience publique ensemble, et que nous prierions le Roy de donner un pardon général de tout ce qui s'est fait au Parlement, que les ambassadeurs estant bien auprès de la Roynes, ils la porteroient à cela, et que, moy estant bien avec le Parlement, je tâcherois aussi de le porter à y consentir, et que mes amis qui estoient en crime seroient par là à couvert. J'ay respondu au sieur Gerbier que je ne pouvois commettre le nom de Sa Majesté pour aucune affaire que ce soit avec un autre ambassadeur, et que je ne voulois point avoir d'audience avec personne, que je voyois le Roy et la Reyne d'Angleterre souvent, et que quand ils me commanderoient de les servir, je ferois toutes choses possibles pour leur tesmoigner que l'intention du Roy seroit tousjours de les assister de ses bons conseils, que je n'aurois garde de pousser cette affaire plus avant, Leurs Majestés m'ayant toujours tesmoigné qu'elles ne vouloient penser à aucun accommodement.

On croit que le Roy d'Angleterre n'a plus d'autre ressource que d'aller en Irlande.

Je ne sçaurois subsister si Monseigneur ne m'en donne le moyen. Si j'avois autant de biens comme de volonté de le servir, il ne seroit pas importuné de moy.

VIII

(Servant d'éclaircissement à la page 371.)

*Tableau de la composition de l'armée levée par le
Parlement en 1642¹.**Général en chef* : Robert Devereux, comte d'Essex.*Major général* (ou, comme on disait alors, *Sergent-major général*) : sir John Merrick.*Général de l'artillerie* : John Mordaunt, comte de Peterborough².*Colonels des régiments d'infanterie.*

Le comte d'Essex.	Olivier Saint-John, vicomte Saint-John.
Le comte de Peterborough.	Robert Greville, lord Brook.
Henri Grey, comte de Stamford.	John Roberts, lord Roberts.
William Fiennes, vic. Say.	Philippe Wharton, lord Wharton.
Edouard Montague, vicomte Mandeville ³ .	John Hampden.
John Carey, vicomte Rochford ⁴ .	Denzil Hollis.
	Sir John Merrick.

¹ D'après une brochure publiée à Londres en 1642, et intitulée : *List of the army raised under the command of Robert, earl of Essex.*

² A la mort du comte de Peterborough, sir John Merrick devint général de l'artillerie, et Philippe Skippon fut nommé major général.

³ Lord Manchester, connu aussi sous le nom de baron Kimbolton.

⁴ Nommé aussi baron Hunsdon.

Sir Henri Cholmondley.	Thomas Grantham.
Sir William Constable.	Thomas Ballard.
Sir William Fairfax ¹ .	William Bampffield.
Charles Essex.	

Colonels des régiments ² de cavalerie ³.

Le comte d'Essex.	Nathaniel Fiennes.
Le comte de Bedford.	Francis Fiennes.
Le comte de Peterborough.	John Fiennes.
Le comte de Stamford.	Olivier Cromwell.
Le vicomte Say.	Valentine Wauton.
Le vicomte Saint-John.	Henri Ireton.
Basile Fielding, vicomte Fielding ⁴ .	Arthur Goodwin.
Lord Brook.	John Dalbier.
Lord Wharton.	Adrien Scroop.
William Willoughby, lord Willoughby de Parham.	Thomas Hatcher.
Ferdinand Hastings, lord Hastings.	John Hotham.
Thomas Grey, lord Grey de Grooby.	Edouard Berry.
Sir William Balfour.	Sir Robert Pye.
Sir William Waller.	Sir William Wray.
Sir Arthur Haslerig.	Sir John Saunders.
Sir Walter Earl.	John Alured.
Sir Faithful Fortescue.	Edwin Sandys.
	John Hammond.
	Thomas Hammond.
	Alexandre Pym.
	Antoine Mildmay.

¹ Cousin du célèbre sir Thomas Fairfax.

² *Troops of horse.*

³ Dans les écrits du temps, on les nomme souvent *capitaines*.

⁴ Nommé aussi quelquefois baron Newnham; il était fils du comte de Denbigh, et en prit le titre à la mort de son père, survenue le 3 avril 1643.

ET PIECES HISTORIQUES.

Henry Mildmay.	François Thompson.
James Temple.	Edouard Keighly.
Thomas Temple.	Alexandre Douglas.
Arthur Evelyn.	Thomas Lidcot.
Robert Vivers.	John Fleming.
Hercule Langrish.	Richard Grenville.
William Pretty.	Thomas Terril.
William Pretty.	John Hale.
James Sheffield.	William Balfour.
John Gunter.	George Austin.
Robert Burrel.	Edouard Wingate.
Francis Dowet.	Edouard Baynton.
John Bird.	Charles Chichester.
Matthieu Drapper.	Walter Long.
. Dimock.	Edmond West.
Horace Carrey.	William Anselm.
John Neal.	Robert Kirle.
Edouard Ayscough.	Simon Rudgeley.
George Thompson.	

IX

(Servant d'éclaircissement à la page 398.)

Sur l'emploi des catholiques dans les armées du Roi.

Dès le 23 septembre 1642, c'est-à-dire au moment même de l'explosion de la guerre civile, et avant la bataille d'Edgehill, le Roi écrivait au comte de Newcastle la lettre suivante :

« Newcastle, celle-ci est pour vous dire que cette rébellion
« est venue à un tel point que je ne dois point m'inquiéter
« de quelle opinion sont aujourd'hui les hommes qui sont
« disposés à me servir ; en conséquence, non-seulement je
« vous permets, mais je vous ordonne d'employer tous mes
« fidèles sujets sans examiner leur conscience, si ce n'est
« quant à leur loyauté envers moi, et de la manière que vous
« jugerez la plus utile au maintien des justes droits de ma
« couronne. »

M. Brodie a publié pour la première fois cette lettre d'après les manuscrits du Musée britannique.

(*Brodie's History of the British empire*, t. III, p. 489,
dans la note.)

X

(Servant d'éclaircissement à la page 428.)

Pétition contre la paix, présentée à la Chambre des Communes, le 7 août 1643, par le Conseil commun de la cité.

« Vos pétitionnaires ont entendu dire que la Chambre des Pairs avait transmis récemment à cette honorable Chambre des propositions et des offres qui, si elles étaient acceptées, seraient, nous le craignons grandement, destructives de notre religion, de nos lois et de notre liberté. Nous savons déjà par expérience que l'esprit de tout le parti bien intentionné, dans la cité et dans les comtés adjacents, c'est-à-dire de tous ceux qui sont disposés à soutenir le Parlement de leur personne et de leur bourse, en est extrêmement abattu; et nous sommes convaincus que par la même cause, l'assistance fraternelle que nous attendons de l'Écosse, ainsi que la levée et l'entretien de nos troupes, essuieront beaucoup de difficultés et de retards. Les pétitionnaires recommandent toutes ces choses à votre sérieux examen; et, convaincus que notre triste position présente provient de ce que la patience du Tout-Puissant s'est lassée de tant de délais apportés au juste châtement des traîtres et des délinquants, puisque nous avons encore une occasion de parler, nos désirs sont :

« Qu'il vous plaise de persister dans vos précédentes résolutions, sur lesquelles le peuple a tant compté, et par lesquelles vous vous êtes engagés vous-mêmes, fussiez-vous périr dans cette entreprise, à faire faire justice des délinquants

et des criminels. Et puisque nous sommes aussi disposés que nous l'ayons jamais été à hasarder tout ce que nous avons et tout ce que nous aurons pour le succès d'une si bonne cause, nous demandons qu'il vous plaise d'adopter promptement l'ordonnance ci-jointe ou quelque autre au même effet, afin de nous mettre en mesure de pourvoir à notre défense et à la vôtre, ce à quoi vos pétitionnaires, avec l'aide de Dieu, ne manqueront jamais. »

A cette pétition était annexée la minute d'une ordonnance pour donner à un comité le pouvoir de lever des hommes et de recevoir des souscriptions.

(Rushworth, part. III, t. II, p. 356.)

XI

(Servant d'éclaircissement à la page 429.)

Pétition pour la paix, présentée à la Chambre des Communes, le 9 août 1643, par des femmes de Londres.

« Vos pauvres pétitionnaires, quoique du sexe le plus faible, ne prévoient que trop clairement quelle désolation s'apprête à frapper ce royaume, à moins que, par quelque moyen bien approprié, Vos Honneurs ne pourvoient à sa prompte guérison. Vos Honneurs sont les médecins qui, avec la bénédiction spéciale et miraculeuse de Dieu, que nous implorons humblement, peuvent ramener à la santé cette nation languissante, et notre sœur couverte de sang, le royaume d'Irlande, qui en est presque à son dernier soupir.

« Nous n'avons pas besoin d'indiquer à vos esprits, qui ont la vue de l'aigle, quel moyen vous devez prendre; notre seul désir est que la gloire de Dieu continue à briller dans la vraie religion protestante réformée; que les justes prérogatives et privilèges du roi et du Parlement soient maintenus; que les vraies libertés et les propriétés des sujets leur soient garanties selon les lois connues du pays, et qu'on emploie enfin, pour arriver à une prompte paix, toutes les voies et moyens honorables.

« Qu'il plaise donc à Vos Honneurs d'adopter quelque prompt mesure pour l'établissement, à la gloire de Dieu, de la vraie religion protestante réformée, et pour ramener, à la

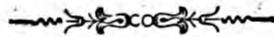
grande joie des sujets, la prospérité du commerce ; car ce sont là l'âme et le corps du royaume.

« Et vos pétitionnaires, avec plusieurs millions d'âmes affligées qui gémissent sous le poids de ces temps de détresse, prieront pour vous comme ils le doivent. »

(Rushworth, part. III, t. II, p. 357.)

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER.



Discours sur l' <i>Histoire de la révolution d'Angleterre</i> .	Pages 1
Avertissement de l'auteur pour la deuxième édition.	I
Préface de la première édition.	III

LIVRE I.

(1625 - 1629.)

Avénement de Charles I^{er}.—État et dispositions de l'Angleterre.
—Convocation du premier Parlement.—Esprit de liberté qui s'y manifeste.—Sa dissolution.—Premiers essais de gouvernement arbitraire.—Leur mauvais succès.—Second Parlement.
—Accusation du duc de Buckingham.—Dissolution du Parlement.—Mauvaise administration de Buckingham.—Troisième Parlement.—Pétition des droits.—Prorogation du Parlement.
—Assassinat du duc de Buckingham.—Seconde session du troisième Parlement.—Nouvelles causes du mécontentement public.—Colère du Roi.—Dissolution du troisième Parlement.

Page 1

LIVRE II.

(1629 - 1640.)

Intentions du Roi et du Conseil.—Poursuites contre les chefs du Parlement.—Apathie apparente de l'Angleterre.—Lutte des ministres et de la cour.—La Reine.—Strafford.—Laud.—Incohérence et discrédit du gouvernement.—Tyrannie civile et religieuse.—Ses effets sur les diverses classes de la nation.
—Procès de Prynne, Burton et Bastwick;—de Hampden.—Soulèvement de l'Écosse.— Première guerre avec les Écossais.— Paix de Berwick.—Court Parlement de 1640.—Seconde guerre avec les Écossais.—Son mauvais succès.—Convocation du Long Parlement.

Page 171

LIVRE III.

(1640-1642.)

Ouverture du Parlement.—Il s'empare du pouvoir.—État des partis politiques et religieux. — Concessions du Roi.—Négociations entre le Roi et les chefs du Parlement.—Complot de l'armée.—Procès et mort de Strafford.—Voyage du Roi en Écosse.—Insurrection de l'Irlande.—Débat de la remontrance.—Retour du Roi à Londres.—Progrès de la révolution.—Émeutes.—Affaire des cinq membres.—Le Roi quitte Londres.—Départ de la Reine pour le continent.—Affaire de la milice.—Négociations.—Le Roi fixe à York sa résidence.—Les deux partis se préparent à la guerre.—L'entrée de Hull est refusée au Roi.—Vaines tentatives de conciliation.—Formation des deux armées.

Page 253

LIVRE IV.

(1642-1643.)

Début de la guerre civile.—Le Roi plante son étendard à Nottingham. — Bataille d'Edgehill. — Terreurs de Londres. — Combat de Brentford. — Tentatives de négociation. — Caractère de la guerre civile. — La Reine revient du continent. — Négociations d'Oxford.—On commence à se défier du comte d'Essex.—Dissensions intérieures du Parlement.—Complot royaliste dans la cité. — Mort de Hampden. — Défaites successives du Parlement—Son énergie.—Efforts des partisans de la paix dans les Chambres. — Projets du Roi pour marcher sur Londres. — Ils échouent. — Siège de Gloucester. — Essex fait lever le siège. —Bataille de Newbury.—Mort de lord Falkland. — Alliance du Parlement avec les Écossais. — Retour triomphal d'Essex à Londres.

Page 373

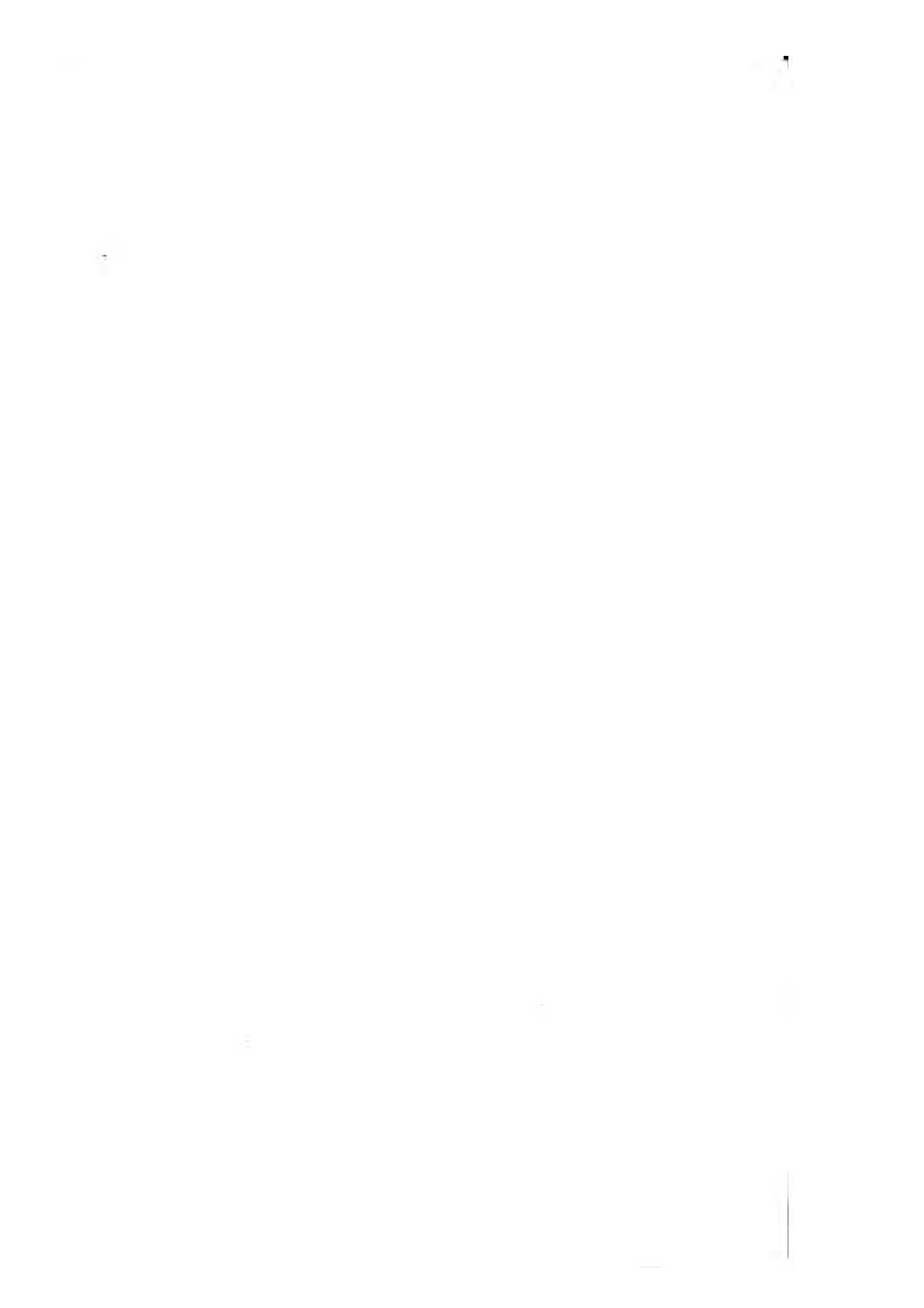
ÉCLAIRCISSEMENTS ET PIÈCES HISTORIQUES.

- I. Des symptômes de l'esprit d'opposition et de liberté sous le règne d'Élisabeth. 449
- II. Écrit trouvé dans le chapeau de Felton, assassin du duc de Buckingham 457
- III. Sur le caractère de l'administration de Strafford en Irlande 458
- IV. Amendes imposées au profit de la couronne, de 1629 à 1640 461

V. Instructions du Roi au marquis de Hamilton, pour la tenue du synode de Glasgow, en 1638	463
VI. Instructions envoyées à M. de Montreuil, par le cardinal de Richelieu	464
VII. Le marquis de la Ferté-Imbault à M., au département des affaires étrangères.	474
VIII. Tableau de la composition de l'armée levée par le Parlement en 1642.	479
IX. Sur l'emploi des catholiques dans les armées du Roi.	482
X. Pétition contre la paix, présentée à la Chambre des Communes, le 7 août 1643, par le Conseil commun de la cité	483
XI. Pétition pour la paix, présentée à la Chambre des Communes, le 9 août 1643, par des femmes de Londres	485

FIN DU TOME PREMIER.





100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

